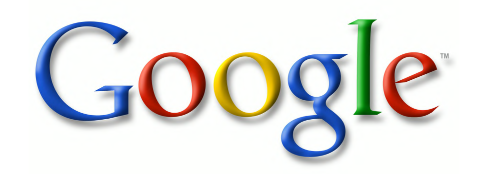
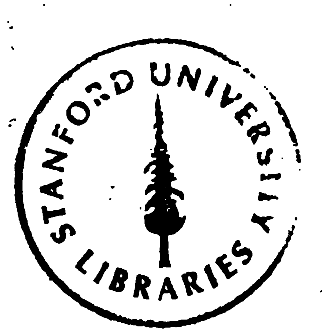




4 Bände



D. 29



HISTOIRE

DES

SUISSES OU HELVÉTIENS.

CET OUVRAGE SE VEND,

A PARIS, chez
- DEBRAY, libraire, place du Musée central des arts, n.° 9.
- LEVRAULT, frères, libraires, quai Malaquais.
- BOSSANGE, MASSON et BESSON, libraires, rue des Mathurins, à la Grille.
- MARADAN, libraire, rue André-des-arcs.
- BUISSON, libraire, rue Haute-feuille.
- FUCHS, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A LONDRES,

Chez J. A. GAMEAU et COMP.e Albemarle-street, Piccadilly.

Et chez tous les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE

DES

SUISSES OU HELVÉTIENS,

Depuis les tems les plus reculés, jusques à nos jours.

PAR P. H. MALLET, ancien Professeur des Académies d'Upsal, de Cassel, etc.

TOME PREMIER.



A GENÈVE,

Chez G. J. MANGET, Libraire.

1803.



PRÉFACE.

L'ouvrage qu'on présente au public ne doit être considéré que comme une histoire abrégée des principaux états de la Suisse, et plus particulièrement de la confédération qui les a long-tems unis. On ne s'est point proposé d'y rassembler tout ce que les annales de chacun de ces peuples peuvent renfermer de digne d'attention, mais seulement les faits qui ont eu pour eux quelque suite importante, et sur-tout ceux qui offrent des traits propres à les caractériser. En embrassant un plus grand nombre d'objets on n'eût fait que s'éloigner de ce but principal de l'histoire. On eût inutile-

ment multiplié les volumes, et jeté de la confusion dans la narration, car la plupart de ces faits appartenant à des états long-tems presque étrangers les uns aux autres, n'ont entr'eux aucune liaison naturelle. Et dans l'impossibilité de les réunir dans un même cadre, et sous un seul point de vue, on eût fatigué le lecteur par des interruptions pénibles et fréquentes qui eûssent exigé de lui un degré d'attention qu'on ne peut espérer obtenir dans un tems si fécond en événemens d'un intérêt supérieur.

J'ai donc cru devoir chercher toujours et suivre de préférence ce qui tenoit à la confédération Helvétique au milieu de tant de faits isolés. C'étoit le seul fil qui pouvoit les lier entr'eux, leur donner un centre commun comme c'est cette même confédération qui seule a pu faire de vingt peuples diffé-

rens une seule nation, et une nation long-tems illustre, puissante et libre. C'étoit donc sans doute le grand objet qui devoit faire le fond de ce tableau historique. Ce qu'on a cru devoir y joindre est plutôt une introduction, des accessoires et des développemens que l'histoire même des Suisses.

Quoique ce plan ainsi circonscrit m'ait paru le plus propre à rendre cette histoire intéressante, sans lui faire rien perdre de son utilité, je ne doute pas que bien des lecteurs ne me reprochent encore d'y avoir laissé des détails longs, arides, et trop peu importans à leurs yeux, pendant que d'autres se plaindront d'y en trouver si peu sur l'origine de leurs villes natales, sur les événemens qui les ont rendues puissantes ou célèbres, sur des familles illustres, sur des communes particulières, des monumens,

des usages qui ont quelque chose de remarquable. Rapprocher ces critiques c'est peut-être assez y répondre, puisqu'il étoit impossible de concilier des choses qui s'excluent nécessairement. J'ajouterai cependant qu'il sera facile à cette dernière classe de lecteurs de suppléer à ce qui leur paroîtra manquer à l'histoire qu'on leur présente, au moyen des annales des divers Cantons ou de leurs alliés, des chroniques générales ou particulières, qu'on doit à des auteurs anciens et modernes, des dissertations, des traités que d'autres savans ont écrits sur quelques points d'histoire, des dictionnaires historiques et géographiques dont quelques-uns ne laissent rien à désirer, enfin d'un grand nombre de mémoires et de relations qui forment un ensemble d'instructions très-complet, dont on trouve un catalogue raisonné dans

le grand et savant ouvrage publié en langue allemande par feu Mr. G. Em. de *Haller*, ouvrage qui est bien réellement, comme son titre l'annonce, *une bibliothèque de l'histoire de la Suisse, et de tout ce qui y a rapport.*

Cette *bibliothèque* où toutes les sources de l'histoire de la Suisse sont indiquées et si bien appréciées, m'a dispensé de faire connoître autrement que par de courtes notes celles dont j'ai fait usage. Je dois cependant dire quelque chose de plus particulier de l'histoire des Suisses de Mr. *J. Muller*. La réputation de cette histoire si avantageusement connue depuis long-tems s'accroîtra sans doute encore quand elle sera achevée, et qu'il n'y sera pas uniquement question des tems anciens. Dans la traduction Françoise qu'on en a publiée, elle comprend déjà neuf volumes, quoiqu'elle ne s'étende que

jusques vers le milieu du quinzième siècle. La mienne renferme dans un seul tous les faits de ce long espace de tems, parce que j'écrivois sur un autre plan que M. M. et pour d'autres lecteurs ; mais je n'en ai pas moins profité de beaucoup de recherches intéressantes que ses neuf volumes contiennent. J'ai usé en cela du droit établi par l'usage et l'exemple de tous ceux qui traitent un sujet déjà traité avant eux, droit trop utile aux lecteurs pour qu'ils puissent s'en plaindre, et qui n'est soumis qu'à la seule obligation de faire, comme je le fais ici, une reconnoissance publique et expresse de tout ce qu'on emprunte de ses prédécesseurs.

Après avoir exposé, et fait approuver peut-être, au plus grand nombre des lecteurs le plan de cet ouvrage, je désirerois pouvoir en justifier aussi

bien l'exécution. Ici je ne puis demander leur indulgence qu'en faveur de l'impartialité dont je ne me suis jamais, du moins volontairement, écarté. Le désir sincère de découvrir la vérité, le courage de la dire m'ont constamment animé, comme ils le firent autrefois lorsque j'écrivois un autre ouvrage historique (1), sous ce régime monarchique qui passe pour être le moins favorable à la liberté de parler et d'écrire. J'ai dû sans doute m'attendre à la trouver cette même liberté et plus entière encore, s'il est possible, sous le régime républicain où elle s'annonce comme faisant une partie si importante et si précieuse des droits des citoyens. Je n'ai pas moins fait d'efforts pour ne pas manquer à un autre devoir trop souvent négligé, celui de

(1) L'histoire de Dannemarc 9 vol. 3e. édit.

l'exactitude dans la discussion et le récit des événemens. J'ai été favorisé à cet égard par la connoissance de la langue dans laquelle presque tous ces faits nous ont été transmis, par un long séjour en Suisse, et par des relations avec des hommes instruits qui en ont étudié l'histoire, les loix et la politique avec soin, et qui m'ont permis avec beaucoup de complaisance de profiter de leurs lumières.

Il eût fallu joindre à tous ces secours le talent de plaire par ce style élégant, fleuri, toujours sententieux et brillant, auquel on met tant de prix aujourd'hui. Mais ce don de l'imagination, réservé à un âge plus favorisé que le mien n'est heureusement pas essentiel au genre historique, et peut-être auroit-il trop contrasté avec le caractère d'un peuple simple, agreste, guerrier, qui du moins dans la plus grande et la

plus belle partie de sa longue existence, ne comptoit pas l'art de parler et d'écrire au nombre de ses moyens de gloire et de bonheur.

Cet ouvrage a été écrit presque en entier pendant qu'il jouissoit de tout son lustre et de toute son indépendance, sous les loix de son antique confédération. Mais les grands souvenirs qu'il laisse, et qui se conservent sans doute long-tems malgré son abaissement actuel, ont de quoi attacher encore le lecteur, l'instruire peut-être, et du moins l'intéresser vivement

On trouvera à la fin de cet ouvrage deux appendices dont on sentira aisément l'utilité. Le premier est une suite de l'esquisse historique des événemens qui ont mis fin à l'ancienne confédération Helvétique. Il fera connoître par des actes publics originaux les diverses constitutions politiques

qu'on lui a substituées dans l'espace de moins de cinq ans. Le second renferme quelques pièces justificatives nécessaires pour confirmer et développer divers faits importans contenus dans les derniers volumes de l'histoire. Enfin on y a joint une Carte de tous les états Helvétiques qui pourra donner une idée de leurs dernières divisions. Cette carte nécessaire d'ailleurs pour l'intelligence de divers faits a été dressée avec soin par mon frère déjà connu avantageusement par plusieurs ouvrages du même genre.

CHANGEMENS NÉCESSAIRES.

TOME I.er

Page 5, à la note. *Pondonius* lisez: *Posidonius*

22. Les *Celsibères* lisez: *Celtibères*

95. ligne 1.re Occidentale *lisez:* Orientale

99. — 1.re *Gontrum* lisez: *Gontram*

118. — 13, dans la partie de l'Helvétie à l'Ouest, *rayez* de l'Helvétie

141. — 7, à l'*Ouest du Jura* lisez: à l'*Est du Jura*

123. — 4, leur unique seigneur *lisez:* leur unique secours

348. — 3, indigne de lui montrer *lisez:* indigne de lui de montrer

382. — 5, prêtèrent foi *ajoutez:* et hommage

ERRATA.

38. Note. *Deditionum* lisez: *deditiorum*

121. à la note. N°. 1. *Schultesis* lisez: *Schulteiss*

229. ligne 3, N°. 2. *Burgsen* lisez: *Bourglen*

TOME II.

Errata.

Page 57. ligne 10, cette incendie *lisez:* cet incendie.

185. — 4, dans les bataillons *lisez:* dans les batailles

TOME IV.

Changemens.

Pag. 2. ils la saisirent *lisez:* le saisirent *ibid.* dès qu'elle *lisez:* dès qu'il

15. se répandit *lisez:* s'étendit

Erratum.

34. à *Lug* lisez: à *Zug*

HISTOIRE

DES

SUISSES OU HELVÉTIENS.

CHAPITRE PREMIER.

Des anciens Helvétiens, jusqu'à leur soumission aux Romains.

Le pays anciennement connu sous le nom d'*Helvétie*, et dans ces derniers siècles sous celui de *Suisse* est séparé de l'Allemagne par le Rhin, de l'Italie par les Alpes et le Rhône, de la France par la Chaîne du Mont-Jura. Ces limites si bien marquées par la nature semblent avoir destiné ses habitans à faire un peuple distinct de ses voisins, et il paroît en effet que dès les tems les plus reculés les Helvétiens se sont gouvernés en Corps de Nation particulier et indépendant.

Dans les siècles suivans des guerres, des conquêtes, des vissicitudes de divers genres

en ont cependant distrait plus d'une fois des parties plus ou moins considérables, et les ont unies aux Empires voisins. L'Helvétie ainsi démembrée a perdu long-tems jusques à son nom, et n'a plus offert que le spectacle de peuplades devenues étrangères les unes aux autres, et le plus souvent condamnées à languir dans l'obscurité sous le joug de quelques maîtres présens ou éloignés.

Mais ce que la nature a voulu, les hommes sont tôt ou tard ramenés à le vouloir aussi. L'Helvétie reprit ensuite par degrés ses limites naturelles, et son indépendance; et ses peuples réunis formèrent de nouveau une nation particulière et distincte de toutes celles qui l'environnent.

Ce n'est à proprement parler que de cette dernière époque que date *l'Histoire des Suisses.* Tout ce qui appartient aux siècles précédens se confond dans l'histoire des Romains, des Bourguignons, des Francs, des Lombards, des Allemands, qui ont fait de l'Helvétie une province tributaire, et lui ont ôté jusques à son nom. Elle ne sort de cette obscurité, de cette nullité, si l'on ose ainsi parler, qu'au moment où quelques-uns de ses Citoyens enflammés de l'amour de la patrie et de la liberté

se réunissent pour la rétablir dans ses anciens droits, jettent les premiers fondemens de la *Confédération Helvétique* qui s'étend par degrés, s'affermit par ses victoires et se consolide par la sagesse, la justice et la valeur, vertus qui lui assurent près de cinq siècles de gloire et de bonheur.

L'origine, les progrès de cette illustre confédération, les événemens qui ont influé sur son sort, et qui peuvent servir à faire connoître sa constitution, ses loix, son caractère, ses principes moraux et politiques, tel est le sujet de cet ouvrage. Nous écarterons tout ce qui n'aura qu'un intérêt plus restreint, tout ce qui n'a de rapport qu'à quelque événement isolé et sans suite, qu'à quelque ville, quelque famille. On trouve assez dans d'autres ouvrages tout ce qui peut servir à faire connoître ces objets particuliers qu'un plan limité ne sauroit admettre et qui rebuteroient les lecteurs pour lesquels nous écrivons principalement. D'ailleurs les circonstances actuelles nous prescrivent impérieusement de nous borner à ces traits principaux.

Les événemens extraordinaires qui se succèdent aujourd'hui si rapidement sous nos yeux, n'affoiblissent que trop l'intérêt qu'on pouvoit prendre aux annales des siècles précédens,

Leur briéveté seule peut inviter à les lire. Que pourroient opposer ces annales des tems passés de comparable à l'histoire de notre siècle, de ce siècle de lumières, de barbarie, de révolutions, de bouleversement, de théories sublimes, d'entreprises gigantesques et désastreuses?

On ne peut cependant faire bien connoître l'origine et l'esprit de la confédération Helvétique sans avoir exposé l'état de la Nation à cette époque, et cette connoissance suppose à son tour celle de ses états précédens, en remontant jusques au siècle où d'épaisses ténèbres ne permettent plus de rien distinguer.

Il faut donc d'abord jeter un coup-d'œil sur ces premiers siècles et sur les principales vicissitudes qui s'y font remarquer : cette introduction succinte, mais nécessaire se divise naturellement en cinq périodes dont la durée inégale est marquée par des événemens qui changèrent en tout ou en partie le sort de la Nation, et les limites du pays occupé primitivement par les Helvétiens.

Il ne nous reste de ces peuples comme de tous les peuples Germains et Gaulois aucun monument écrit, et tout ce que nous en savons est dû aux historiens Grecs et Romains qui en ont

parlé occasionnellement en écrivant leur propre histoire. Il résulte de leurs rapports très-succints et très-imparfaits que long-tems avant l'époque où le nom *d'Helvétie* se trouve pour la première fois dans leur histoire, ce pays étoit habité par un peuple qui prit part aux expéditions des Gaulois en Italie. On sait encore avec plus de certitude qu'une partie des habitans de l'Helvétie se joignit à ces Cimbres qui, environ 110 ans avant J. C., au nombre de plus de trois cent mille combattans de diverses nations, étoient sortis des pays du Nord leurs premières demeures, pour en chercher de nouvelles dans les contrées du Midi.

Ce peuple, ou plutôt cette formidable ligue de divers peuples, après avoir ravagé une partie de l'Europe, arriva chargée de ses dépouilles sur les frontières orientales de l'Helvétie. Dans ce moment les Helvétiens étoient en paix (1); mais ils saisissoient toujours avec empressement l'occasion de faire la guerre. Tout les y invitoit, eux et les autres Nations Gauloises et Germaniques, leur pauvreté, leur vie sauvage et errante, leur ignorance de tous

---

(1) Pondonius cité par Strabon Geogr. L. 7.

les arts qui embellissent la vie, et font aimer le repos, leurs divisions, leurs jalousies qui les entretenoient dans l'habitude d'être toujours armés, enfin les préjugés religieux que leurs Druides leur inspiroient dès l'enfance, et qui leur persuadoient qu'à la valeur seule était attachée l'éternelle félicité.

Dans ces dispositions la vue de l'immense butin que la guerre avoit valu aux Cimbres réveilla facilement l'ardeur guerrière des Helvétiens. La crainte des progrès de la puissance Romaine qui venoit de soumettre les peuples du Midi de la Gaule et leurs propres voisins les Allobroges, y joignit sans doute un autre puissant aiguillon. L'occasion se présentoit d'arrêter ces progrès alarmans de la plus ambitieuse des Nations. Les *Tigurins*, un des Cantons qui composoient la Nation Helvétique, se joignirent donc aux Cimbres, et avec eux, ou séparés ils se distinguèrent par leurs exploits (1).

---

(1) On croit que les *Ambrons* habitèrent dans le voisinage du Rhône, comme leur nom semble l'indiquer; les *Tiguriens* dans le pays de *Zurich* jusques au Rhin, et les *Tugeni* dans un pays dont *Zug* étoit le chef-lieu, et qui s'étendoit jusqu'aux Alpes. Peut-

De si grandes armées réunies, excitées par le souvenir de leurs victoires et l'espérance d'un riche butin, pouvoient aisément détruire la domination des Romains dans les Gaules, les repousser au-delà des Alpes, et peut-être les suivre jusques à Rome même dont *Brennus* avoit autrefois montré le chemin aux Gaulois. Tout sembloit les inviter à cette entreprise. Ils auroient alors pu briser les fers de tant de Nations déjà asservies, et préserver les siècles suivans des calamités que leur préparoit l'ambition effrénée de ces illustres brigands. Le succès n'étoit pas sans vraisemblance. On s'attendoit même à Rome avec le plus grand effroi que profitant de leurs victoires les Cimbres passeroient immédiatement du Frioul en Italie. Tout y était dans la plus grande consternation. Mais d'autres projets dont on ignore les motifs

---

être y avoit-il dès-lors un quatrième canton, celui des *Verbigènes* ou *Urbigènes* renfermé entre l'Aar et la Reuss; mais il règne beaucoup de diversité d'opinions et d'obscurité sur ce sujet. Personne ne l'a traité avec plus de savoir et une meilleure critique, que le Professeur G. *Walther* de Berne, dans ses *Antiquités Helvétiques*, et dans son *Essai sur l'ancienne Histoire de la Suisse*.

éloignèrent de Rome cet orage menaçant. Les Cimbres et leurs alliés les Helvétiens se jetèrent sur les Gaules qu'ils ravagèrent avec tant de cruauté, pendant quelques années, que forcés à se renfermer dans leurs villes, et là réduits à la famine, les Gaulois au rapport de *César* furent obligés de se nourrir des corps de tous ceux qui étoient hors d'état de porter les armes.

Ensuite las d'errer de lieux en lieux et désirant de se fixer dans un pays fertile, ils sollicitèrent les Romains de leur accorder des terres vers le midi de l'Europe. Cette demande leur fut refusée. On craignoit à Rome des hôtes aussi dangereux. Les Cimbres résolurent donc d'arracher par la force ce qu'ils ne pouvoient obtenir par des prières, ils attaquèrent avec fureur le Consul Silanus envoyé pour défendre la Gaule Narbonnoise, et ils taillèrent son armée en pièces.

Cette victoire livroit presque toutes les Gaules à leurs brigandages. Il paroit que les *Tigurins* formant alors un corps d'armée séparé sous les ordres de leur chef *Divico*, parcoururent toute cette vaste contrée jusques dans la Belgique, et vers l'Océan du Nord. Le Consul *Cassius* se hâta de marcher au secours des peuples Gaulois qui étoient restés libres ou

alliés des Romains ; il suivit les Tigurins et les atteignit sur les frontières des *Allobroges*, c'est-à-dire du Dauphiné d'aujourd'hui ; mais il ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. Surpris par les *Tigurins*, il perdit la vie et la plus grande partie de son armée. Le reste passa sous le joug après avoir payé une forte rançon et donné des otages. C'est *César* lui-même qui nous l'apprend. Lucius *Pison* ayeul de son beau-père avoit été tué dans ce combat. *César* avoit donc à venger sur les Helvétiens l'injure d'un parent. *Divico* jouissoit encore cinquante ans après de la gloire de ce triomphe, et on le voit le rappeler avec orgueil à *César* lorsqu'il fut envoyé auprès de lui. La Gaule Narbonnoise étoit au pouvoir des Cimbres. Le Consul *Aurelius Scaurus* à la tête d'une autre armée reçut ordre de reconquérir cette province, et eut le même sort que *Cassius*. Il fut vaincu, et fait prisonnier. Après de si grands succès, les vainqueurs ne croyant pas avoir aucune résistance à craindre, reprirent le projet de rentrer en Italie par les Alpes et de détruire une République qui avoit dédaigné leur alliance. Ils communiquèrent même ce dessein au Consul *Scaurus* leur prisonnier, qui croyant devoir les en détourner, paya de sa vie ce

qu'ils regardèrent comme une insulte. *Bojorix* jeune prince de la Nation des Cimbres, indigné de cette audace le tua sur-le-champ.

Le résultat de tant de victoires signalées fut la soumission de presque toutes les Gaules. Dans l'espoir d'avoir part à une si brillante fortune, deux Nations ou Cantons Helvétiques se joignirent à eux. C'étoient les *Ambrons* et les *Tugéniens* qui occupoient, comme nous l'avons dit, le Midi et l'Orient de l'Helvétie, et partageoient ainsi avec les *Tigurins* et les *Verbigènes* tout le pays connu alors sous ce nom, tout ce que *César* comprend dans ses commentaires, sous la dénomination de *Cité*, ou d'Etat Helvétique.

Les Romains voyoient avec effroi le danger qui les menaçoit. Ils redoublèrent d'efforts pour leur défense. Ils donnèrent à chacun des Consuls une armée considérable. *Rutilius* reçut l'ordre de garder l'entrée de l'Italie. *Manlius* fut chargé avec le Proconsul *Cæpio* d'attaquer l'ennemi dans la province Narbonnoise. Le premier étoit peu estimé comme général, le second étoit méprisé comme un homme injuste et sans foi. Ils se haïssoient l'un l'autre. Les Cimbres et les Helvétiens leur ayant encore inutilement demandé la paix, et des ter-

harnois des chevaux mis en pièces, et les chevaux même noyés, la plupart des prisonniers étranglés et laissés suspendus à des arbres.

Tant de défaites remplissoient Rome de douleur et d'effroi. Plusieurs désespéroient déjà de son salut. Mais elle fut sauvée par le courage éclairé et imperturbable de son Sénat, et par l'imprévoyance ignorante d'un ennemi dont la valeur féroce n'étant point réglée par la prudence ne pouvoit avoir qu'un éclat peu durable. Les barbares, (car sous ce rapport du moins ils méritoient ce nom), savoient vaincre, mais non user de la victoire. Au lieu de profiter de la consternation des Romains pour passer les Alpes, et marcher à Rome comme *Brennus*, ils passèrent dans le midi de la Gaule qu'ils mirent à feu et à sang, contents de cette vengeance, et d'avoir à ce qu'ils croyoient anéanti pour jamais la puissance Romaine dans cette contrée. Les Cimbres se séparèrent de leurs alliés, pénétrèrent par les Pyrénées dans l'Espagne où ils se signalèrent par les mêmes brigandages. Mais repoussés par les Celsibères, ils furent obligés de revenir encore dans la Gaule se rejoindre à eux, et perdirent ainsi un tems précieux que *Marius* sut bien mettre à pro-

fit dès qu'on lui eut confié de nouvelles armées, et les dernières espérances des Romains.

Cet habile général alla les attendre dans un camp retranché au confluent du Rhône et de l'Isère. Il y soutint trois jours un assàut contre des Cimbres et des Helvétiens. Il ne put être forcé, et ses soldats s'accoutumèrent à braver un ennemi dont l'air sauvage, les cris féroces, l'ardeur impétueuse les avoient d'abord effrayés. Bientôt après ils firent plus. Ils les attaquèrent eux-mêmes, près de la ville d'Aix, et en firent un effroyable carnage. *Plutarque* assure qu'il périt plus de cent mille barbares dans cette journée. Après avoir emporté leur camp d'assaut, les Romains eurent encore à combattre leurs femmes qui dans leur désespoir massacroient les fuyards, écrasoient leurs enfans sous les roues de leurs chars, et se tuèrent elle-mêmes plutôt que de se soumettre aux outrages des vainqueurs.

La plupart des *Ambrons*, et peut-être des *Tugéniens*, c'est-à-dire les deux tiers de la Nation Helvétique furent détruits dans cette bataille. Les Cimbres s'étoient séparés d'eux quelque tems auparavant dans le dessein de pénétrer en Italie par les Alpes. Il restoit donc aux Romains à combattre cet autre ennemi.

Marius l'atteignit près de *Verceil*, et remporta sur lui une victoire encore plus complette que la précédente. Cent vingt mille Cimbres y restèrent sur le champ de bataille. Soixante mille furent faits prisonniers. Cette vaillante Nation qui, depuis plusieurs années, étoit la terreur d'une grande partie de l'Europe, fut ainsi comme abattue et fauchée dans un seul jour. Les Gaulois se virent délivrés de leur terrible fléau, mais ce ne fut que pour tomber bientôt après sous un autre joug. Les Romains triomphans oublièrent leurs défaites, la mort de *Cassius*, et l'affront d'une armée qui avoit passé sous le joug. Après une victoire si éclatante *Marius* content d'avoir sauvé l'Italie, permit aux *Tigurins* qui étoient descendus en Italie à la suite des Cimbres leurs alliés de retourner paisiblement dans leurs anciennes demeures. Dans les Gaules, les Romains se bornèrent de même à reprendre et à garder la province *Narbonnoise*. Tout resta dans le même état jusques au tems de César, à qui il étoit réservé de venger les anciennes injures de Rome, et d'étendre sa domination sur toutes les Gaules.

Jusques-là il semble que l'Helvétie n'avoit été composée que de trois cantons. On va voir que

de ces contrées et leurs voisins des autres cantons. (1)

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, l'histoire des Helvétiens reste couverte d'épaisses ténèbres depuis la fin de la guerre des Cimbres, jusqu'à celle que *César* renouvella contre eux, et dont leur défaite et leur servitude fut le résultat. Ce n'est qu'alors qu'on y voit reparoître quelque rayon de lumière au moyen des *mémoires ou commentaires* que cet homme illustre nous a laisssés sur ses campagnes dans les Gaules; monumens précieux qu'il voulut laisser de sa gloire, et qui l'ont en effet immortalisé tout à la fois comme écrivain et comme guerrier. (2)

---

(1) On croit observer encore des rapports frappans dans le langage et les usages des paysans de l'Oberland et ceux de quelques provinces du Danemarck et de la Suède.

(2) *In utroque Cæsar.*

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Guerre de César contre les Helvétiens (a).

CINQUANTE ans s'étoient écoulés depuis que les victoires de Marius avoient anéanti la nation des Cimbres et rendu la paix aux Gaulois. Les Helvétiens ne paroissent avoir eu dans ce long intervalle aucune guerre étrangère à soutenir, si ce n'est peut-être contre les Germains dont ils n'étoient séparés que par le Rhin, barrière trop facile à franchir pour empêcher toute hostilité *entre des* peuples dont la guerre étoit la passion dominante et l'unique métier.

De toutes nos nations modernes, aucune n'a eu peut-être de plus grands rapports avec les anciens Helvétiens et en général avec les Gaulois que les Polonois qui sont devenus aussi une *nation ancienne*. Leur gouvernement sembloit fait pour réunir tous les vices des divers régimes politiques. Chez eux le peuple n'étoit guères considéré que comme un troupeau d'esclaves. Il

(a) *Cæsar de bello gall.*

n'étoit admis à aucun conseil dans l'Helvétie, comme chez les autres anciens Gaulois et chez les Polonois de nos jours. Il y avoit des citoyens infiniment puissants par leurs richesses et leur crédit. Les autres ne subsistant que des libéralités des grands, forcés de servir leurs passions, étoient les victimes de toutes leurs querelles. Les Gaulois étoient tellement livrés aux factions que, suivant le rapport de *César*, « elles » règnoient non-seulement dans toutes les villes, » dans tous les cantons, dans les plus petits » pays, mais encore dans presque toutes les » familles. » La jeunesse étoit admise dans les conseils de la nation, dès l'âge où elle pouvoit porter les armes. Elle délibéroit avec un droit égal à celui des vieillards sur les plus grands intérêts de l'Etat, sur la paix, sur la guerre, les alliances, les lois, les jugemens; chacun pouvoit proposer son avis, et chacun s'agitoit pour le faire prévaloir. Les brigues, les promesses, les menaces, les violences même étoient les moyens employés le plus souvent pour assurer l'avantage à l'un ou à l'autre parti, d'où il résultoit que, poussées tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et presque jamais calmes et réfléchies, ces assemblées prenoient souvent les résolutions les plus inconsidérées et les plus con-

traires à l'intérêt général. Sans ces notions sur l'état politique de nos ancêtres, les faits que nous allons rapporter paroitroient difficiles à comprendre.

Orgétorix étoit à cette époque le plus puissant des seigneurs de l'Helvétie. Issu d'une famille illustre, il en avoit hérité de grandes possessions que des succès à la guerre avoient encore augmentées, aussi bien que son crédit et sa réputation. Il avoit d'étroites alliances avec des princes et des grands seigneurs des nations Gauloises voisines. Il ambitionnoit de les égaler ou même de les surpasser, et de se faire déférer comme eux l'autorité suprême par les chefs de la nation qu'il avoit mise dans ses intérêts. (1) Il falloit encore que l'assemblée générale des Helvétiens y donnât son consentement. Rien

(1) Le mot de *Rix* qui termine ce nom indique, comme dans plusieurs noms de Gaulois de cet âge, celui qui règne ou qui domine dans une seigneurie considérable. *Orgé* désignoit sans doute le pays où cette seigneurie étoit située; et la particule *to* lioit ces deux mots. Il n'est pas sans vraisemblance que le nom du seigneur helvétien en question signifioit aussi le *Seigneur de l'Aargew*. La prononciation du double a, différoit peu ou point de celle d'un o.

n'étoit plus propre à le mener à ce but que d'entraîner la nation dans une guerre étrangère qui flattât sa passion favorite. L'expédition qu'on lui proposa d'entreprendre dans les Gaules, réunissoit tout ce qui pouvoit l'éblouir. Elle lui promettoit de la gloire, des richesses, une vaste domination, une nouvelle patrie, sous un ciel plus doux, qui produiroit abondamment les fruits les plus estimés. Les *Helvétiens*, dit *César*, *se trouvoient resserrés dans des limites trop étroites qui les empêchoient de porter aisément les armes chez leurs voisins. Des hommes aussi passionnés pour la guerre souffroient cette contrainte avec une extrême impatience. Il leur sembloit qu'un peuple aussi nombreux et aussi grand devoit avoir une domination plus étendue*; car, par leurs guerres presque continuelles avec les Germains, ils s'étoient tellement aguerris, qu'ils surpassoient en valeur les autres peuples de la Gaule. (1)

---

(1) *Undique loci natura Helvetii continentur, ut minus latè vagarentur, et minus facilè bellum inferre possent, quâ de causâ homines bellandi cupidi magno dolore afficiebantur. Pro multitudine hominum, et pro gloriâ belli atque fortitudinis angustos se fines habere arbitrabantur . . . Helvetii*

D'ailleurs les Gaulois, leurs plus proches voisins, étoient épuisés par les guerres civiles et étrangères. C'étoit surtout le cas des *Eduens* et des *Séquanois*, (les habitans des deux Bourgognes). Les Allobroges, c'est-à-dire ceux du Dauphiné et de la Savoie, souffroient impatiemment le joug des Romains qu'ils avoient déjà voulu secouer, et ils tendoient les bras aux Helvétiens. Tous ces motifs décidèrent leur assemblée. La nation applaudit au projet de s'exiler elle-même, et d'aller chercher de nouvelles demeures dans les provinces méridionales des Gaules (1). On a peine aujourd'hui à concevoir qu'un pareil projet ait pu être formé sérieusement par une nation que rien ne forçoit à abandonner sa demeure. Cependant on voit souvent des exemples pareils de nos jours chez les peuples du nord de l'Asie et de l'Amérique, et ils n'étoient pas rares alors chez celles de l'Europe. Chez un peuple principalement adonné à la vie

---

enim cum Germanis fere quotidianis præliis contendunt, quâ causâ reliquos Gallos virtute præcedunt. Comment. L. 1. *C.* 1.

(1) Dans le pays des *Santons* dont la Saintonge d'aujourd'hui faisoit une partie.

pastorale et au métier des armes, l'exécution d'un dessein de ce genre ne rencontre pas de très-grandes difficultés, et ces difficultés cèdent à cette inquiétude, cet amour du changement qui sont toujours prêts à se réveiller dans le cœur de l'homme.

Une résolution de cette importance exigeoit de grands préparatifs. On y consacra deux années entières, pendant lesquelles on sema des grains abondamment, pour pouvoir en emporter de grandes provisions. On acheta de tous côtés des bestiaux, des chevaux, des chariots, et tout ce dont on crut avoir besoin. *Orgétorix* fut envoyé pour engager les *Eduens* et les *Séquanois* à la favoriser. Ces deux nations avoient chacune pour chef un *prince*, c'est-à-dire un noble distingué par son illustre origine, ses richesses et son crédit. Il leur communiqua ses desseins sur la royauté, leur en suggéra de semblables, et leur promit son appui. Il se forma ainsi entre ces trois hommes unis par le même intérêt une ligue, une *conspiration*, dit César, dont le succès devoit les rendre maîtres des Gaules.

Ces projets inquiétèrent les Romains. *César* qui méditoit aussi de son côté l'asservissement de sa patrie, se servit habilement de cette crainte pour se faire donner le commandement de la

Gaule. C'étoit donner à cet ambitieux tout ce qu'il pouvoit désirer pour arriver à son but, du pouvoir, des richesses, des armées, des occasions et des prétextes inépuisables de faire naître et durer la guerre autant qu'il lui conviendroit. Ce triumvirat des princes Gaulois allarma bien plus encore les Helvétiens. Ils démêlerent les desseins d'*Orgétorix*; ils se saisirent de sa personne, comme de celle d'un traitre à sa patrie. Ils l'amenèrent chargé de liens devant l'assemblée générale de la nation.

Il n'est permis qu'aux prêtres, disoit Tacite des Germains, et César fait entendre la même chose des Gaulois : *Il n'est permis qu'aux prêtres de censurer, d'emprisonner, de frapper les coupables; ce n'est pas une sentence qu'ils prononcent en qualité de juges ou pour obéir à des chefs, mais c'est en vertu d'un ordre de la Divinité même.* Alors le coupable étoit sacrifié aux Dieux, et brûlé vif. *Orgétorix* sut se soustraire à cette terrible punition. Il se montra au jour marqué devant le tribunal des Druïdes, accompagné de ses proches, de ses esclaves, de ses cliens et débiteurs, au nombre de dix mille hommes. Cette multitude en imposa. Le jugement resta sans exécution; mais les Druïdes et toute la nation frémirent de voir leur autorité méprisée. On convoqua

tous les hommes libres, on les arma pour en tirer vengeance. Il est vraisemblable qu'*Orgétorix* fut alors *excommunié* par les Druïdes. C'étoit ainsi qu'ils punissoient tous ceux qui désobéissoient à leurs décrets. « Cette punition, dit » César, est chez ces peuples la plus grave de » toutes. Ceux qui y sont condamnés ne sont » plus regardés que comme des impies et des » scélérats. On les fuit; on ne veut plus les voir » ni leur parler, comme si leur présence avoit » quelque chose de contagieux. On ne leur » accorde plus aucun honneur. On refuse même » de leur rendre justice. » Ainsi dans les siècles suivans, le peuple accoutumé à cet empire de ses prêtres put être soumis assez facilement à une autorité du même genre, et les papes qui en firent un si grand usage n'inventèrent rien de nouveau. Ils se prévaloient seulement d'une institution superstitieuse dont le souvenir n'étoit pas entièrement perdu, et se mettoient à la place des prêtres d'*Esus* et de *Teutatès*.

Orgétorix, malgré le secours de ses nombreux cliens, se vit bientôt menacé et assailli de toutes parts. Dans son désespoir il termina volontairement sa vie, à ce que crurent ses compatriotes. Mais l'expédition qu'il avoit conseillée ne fut point abandonnée avec son auteur. On continua

à s'occuper de son exécution avec la même activité, quoique sous de nouveaux chefs. L'ordre fut donné à tous les hommes de s'armer et de se tenir prêts à marcher. Le départ fut fixé au commencement du printems. Le lieu du rassemblement étoit marqué près des bords du Rhône qui séparoit l'Helvétie des Allobroges, et par conséquent dans ce qu'on appelle aujourd'hui le pays de Gex. *César* nous apprend que les Helvétiens avoient des rôles de tous les hommes, femmes et enfans dont la nation étoit composée; que ces rôles étoient écrits en lettres grecques, et qu'il les trouva ensuite dans leur camp. Malgré son amour pour la briéveté, il entre dans quelque détail à ce sujet, parce que ce détail intéresse sa gloire. Les Helvétiens, avec les *Tulingiens*, les *Boyens*, les *Latobriges* et les *Rauraques*, petites nations voisines au nord qu'ils avoient engagées à les suivre, formoient une armée de quatre-vingt douze mille combattans. C'étoit exactement le quart de la population totale qui, avec les femmes, les vieillards et les enfans, montoit ainsi au nombre de trois cents soixante-huit mille ames; mais il faut déduire de ce nombre vingt-six mille deux cents cinquante combattans étrangers qui, avec leurs femmes et leurs enfans, faisoient cent cinq mille têtes, ce

qui réduit le nombre des Helvétiens proprement dit, au nombre de deux cents soixante-trois mille; nombre inférieur de près d'un quart à celui des habitants du seul canton de Berne, tel que nous l'avons vû de nos jours. (1)

C'est cependant ce peuple qui s'estimoit trop nombreux pour l'étendue du pays qu'il habitoit, et qui se flattoit de dominer dans les Gaules par la supériorité de ses forces (2). Nouvelle preuve à joindre à toutes celles qui ne permettent pas de douter que l'Europe, du moins dans ses parties septentrionales, ne fut beaucoup moins peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui, et qu'il n'y ait beaucoup d'exagération et d'erreurs dans les

---

(1) Le savant Professeur *Walther* de Berne nous apprend qu'en 1778 on compta dans la République de Berne trois cents trente-six mille six cents quatre-vingt-neuf habitans : (Voyez Prof. *Walther Gesch. der Romer in Helvetien.* P. 86.) On a estimé par approximation la population de la Suisse vers la fin du dernier siècle, à un million et demi d'habitans. Ce serait six fois autant d'habitans, que du temps de *César*. On peut comparer, d'après ces calculs, les effets de la vie sauvage et toute guerrière d'un peuple avec ceux d'une plus grande civilisation.

(2) *César* observe que la République des Helvétiens étoit à cette époque dans l'état le plus florissant. (*Florentissimis rebus.* L. 1. C. 30.)

calculs que divers historiens ont faits à ce sujet.

Nous apprenons aussi par *César* que la nation Helvétique étoit partagée alors entre quatre provinces ou cantons et pays, qu'on y comptoit quatre villes principales et quatre cents villages. Cette division si régulière, et celle des habitants, dont un quart exactement portoit les armes, étoit sans doute un établissement militaire.; et c'est ce qui n'étonne pas chez un peuple dont la guerre étoit en quelque sorte la seule profession (a). Ces villes ne doivent être regardées que comme des espèces de forteresses défendues par leur situation et par des fossés, des abattis de bois et des remparts de terre; les maisons étoient bâties en bois, les toits couverts de chaume. Il fut donc aisé aux Helvétiens d'y mettre le feu, comme ils le firent en partant. Persuadés du succès de leur entreprise, et ne voulant pas qu'aucun d'eux regrettât une patrie qu'il ne devoit jamais revoir, en la détruisant par le feu avec tout ce qu'ils ne pouvoient emporter, ils prenoient un parti sage dans une entreprise insensée.

Les Helvétiens servoient ainsi *César* dans tous ses secrets desseins, sans s'en douter. Dès qu'on sut à Rome qu'ils étoient sur le point d'entrer avec de si grandes forces dans des provinces ro-

---

(a) *Strabo. L. 5. Cæsar. Vitrt.*

maines, on comprit toute la grandeur du danger dont on étoit menacé. Les Helvétiens arment, écrivoit Cicéron à Atticus (a) : *Ils sont déjà des incursions dans nos provinces, et la République est dans la plus grande appréhension d'une guerre dans la Gaule. Le Sénat a décrété que les deux Consuls auroient les deux Gaules, qu'on feroit des levées d'hommes ; que personne ne seroit exempt du service ; qu'on enverroit des députés dans les cités des Gaules pour les détourner de se joindre aux Helvétiens.* La crainte de leur invasion, et les intrigues de *César* lui firent obtenir pour cinq ans le commandement des Gaules et de l'Illyrie. On sait qu'il possédoit au plus haut dégré la célérité si nécessaire à la guerre. En peu de jours il vint de l'Italie à Genève ; il y rassembla ce qu'il put de troupes ; il y fit rompre le pont du Rhône, par où les Helvétiens pouvoient passer chez les Allobroges, et se retrancha dans cette ville et le long de la rive gauche du Rhône jusques au Jura.

Informés de l'arrivée de *César* les Helvétiens lui envoyèrent des chefs distingués de leur Nation dans l'espérance qu'il ne refuseroit pas ce passage à leurs prières ou à leurs menaces. Cette idée prouve combien ils connoissoient

---

(a) *Epist. L.* I. *C.* 18.

peu la politique défiante des Romains. *César* feignit de délibérer sur leur demande, afin d'avoir le tems de préparer sa défense. Mais il étoit bien éloigné, à ce qu'il dit lui-même, de se prêter aux projets d'une nation puissante et belliqueuse qui, dans la guerre des Cimbres avoit vaincu le Consul *Cassius* ayeul de son beau-père, détruit ou fait passer une armée Romaine sous le joug, et qui parvenue une fois dans le centre des Gaules, auroit pu se rendre tout à la fois redoutable aux Gaulois encore indépendans, aux Gaulois soumis, et aux Romains même avec lesquels elle n'auroit pu vivre long-tems en paix.

Dès que *César* eût achevé sa ligne de défense, il répondit aux Helvétiens que la République Romaine avoit pour maxime de ne jamais admettte dans ses terres une armée étrangère. Sur ce refus les hostilités commencèrent, et pendant plusieurs jours, les Helvétiens tentèrent par toute sorte de moyens de forcer le passage du Rhône. Mais ce fut toujours inutilement. Les Romains défendus par leurs retranchemens et par ce fleuve profond, rendirent vaines toutes leurs tentatives. Telle est la différence que l'art de la guerre et l'habileté des généraux peut mettre entre deux

armées également vaillantes. Les quatre-vingt douze mille Helvétiens arrêtés sur les bords du fleuve par une très petite armée, se virent obligés d'aller tenter un autre passage. C'est ce défilé, nommé aujourd'hui le *pas de la Cluse*, entre le mont Jura et le Rhône, à peu de distance du lieu où il se précipite sous des rochers et disparoît pendant quelque tems. Les Séquanois, de qui il dépendoit, l'avoient ouvert aux Helvétiens à la recommandation de *Dumnorix* leur allié, chef puissant des *Eduens*. Ainsi leur armée put défiler toute entière et sans obstacles dans ce sentier étroit, où un seul charriot avoit de la peine à passer, et elle descendit de-là sans obstacles dans les belles plaines du pays des *Eduens*, (la Bresse) jusques aux bords fertiles de la Saône. S'il en faut croire César, ces pays ne furent pas ménagés par leurs nouveaux hôtes; ils s'y conduisirent en ennemis. César qui cherchoit des prétextes pour justifier la guerre qu'il vouloit leur faire jusques sur un territoire étranger, a peut-être voulu faire croire que les habitans lui avoient porté des plaintes, et demandé sa protection contre eux. D'anciens auteurs l'accusent formellement d'avoir provoqué le ressentiment des Helvétiens pour jus-

tifier aux yeux des Romains une guerre qui, selon eux, n'eut d'autre cause que son ambition.

Arrivés au bord de la Saône, les Helvétiens firent encore de nouvelles imprudences. Au lieu de se hâter de traverser cette rivière si peu rapide, après avoir perdu vingt jours à cette opération, ils furens atteints par César, qui avec sa célérité ordinaire les surprit au moment où ils la passoient. Un quart de leur armée étoit resté en arrière avec une foule immense de femmes et d'enfans, les bestiaux, les bagages. Trois légions Romaines les attaquèrent ainsi avec un grand avantage. Ce corps fut entièrement défait. César nous apprend avec satisfaction que c'étoit la plupart des descendans de ces *Tigurins* qui avoient battu l'armée de *Cassius*, ayeul de son beau-père *Pison*, et qu'il vengea ainsi tout à-la-fois Rome et sa famille.

On ne peut s'empêcher d'observer ici qu'il s'attribue à lui-même l'honneur de cette victoire, mais que *Plutarque* qui a écrit sa vie, et *Appien*, autre historien estimé, assurent expressément qu'il la dut à son Lieutenant *Labiénus*; lui-même étant alors éloigné. *Plutarque* paroît avoir relevé à dessein ce mensonge du Héros,

et nous apprendre ce qu'on sait bien, c'est que les Héros ne disent pas toujours la vérité.

Quoi qu'il en soit, son Lieutenant, ou lui-même, surent bien profiter de ce premier avantage. Un pont fut aussi-tôt jeté sur la Saône, et ce passage qui avoit occupé vingt jours les Helvétiens, les Romains l'exécuterent dans un seul. Surpris et consternés de se voir en face d'un ennemi qu'ils croyoient avoir laissé bien loin derrière eux les Helvétiens essayèrent de persuader à César qu'ils n'avoient aucun dessein de lui faire la guerre, et que lui-même n'avoit aucun intérêt à les traiter en ennemis. Ils lui envoyèrent une députation à la tête de laquelle étoit ce même *Divico* qui cinquante ans auparavant avait fait passer sous le joug l'armée du Consul Cassius. C'étoit lui rappeler de fâcheux souvenirs: « Si » le peuple Romain, « dit ce vieillard illustre » » veut faire la paix avec les Helvétiens, si » César a réussi à vaincre les hommes d'un » de leurs Cantons, lorsque divisés par un » fleuve, ils n'ont pu se secourir, il ne doit » pas s'en glorifier, ni mépriser pour cela les » Helvétiens qui ont appris de leurs ancêtres » à compter plus sur la valeur que sur la ruse, » et les embuches, dans les combats. Que

» les

» les Romains prennent garde, ajouta-t-il,
» que le lieu où ils venoient de s'arrêter ne
» prenne son nom à l'avenir et ne soit le témoin
» de leur défaite totale. »

A ce discours plein de fierté, César répondit avec l'orgueil d'un vainqueur : » L'injustice
» des Helvétiens à l'égard des Gaulois amis
» des Romains me rappelle comme à vous
» que vous les attaquâtes sans raison, et que
» vous les surprites parce qu'ils ne croyoient pas
» devoir craindre un peuple qu'ils n'avoient
» point offensé. Aujourd'hui, loin de leur faire
» oublier cette ancienne injure, vous leur en
» faites une nouvelle. Vous avez voulu vous
» ouvrir par les armes l'entrée d'une province
» Romaine ; vous avez insulté les *Eduens* et
» leurs alliés, et ravagé leurs terres dans
» votre passage. Ce sont là des outrages que
» les Romains ne peuvent pardonner. Ils ne
» peuvent vous entendre plus long-tems vous
» glorifier avec tant d'insolence de vos anciennes victoires. Souvent les Dieux immortels
» n'accordent aux hommes des succès passagers, ou une longue impunité que pour mieux
» les châtier, et pour que les revers de la fortune leur soient plus sensibles. Je veux
» bien cependant faire la paix avec vous ;

» ajouta-t-il, à condition que vous me remet-
» trez des ôtages pour sureté de vos pro-
» messes, et de la réparation des dommages
» que vous avez causés aux *Eduens* et à d'autres
» nations leurs alliées. »

Irrité de cette proposition *Divico* répondit : Les *Helvétiens ne donnent point d'ôtages. Ils n'ont appris de leurs ancêtres qu'à en recevoir. Le peuple Romain peut en fournir la preuve*, et il se retira. En faisant une réponse aussi hautaine, *Divico* pensoit trop au passé, et ne considéroit pas assez le présent.

Dès le lendemain, les Helvétiens levèrent leur camp, et marchèrent en avant. *César* les suivit avec son armée qui s'étoit considérablement accrue. Lui-même avoit ramené d'Italie cinq légions avec une diligence incroyable, et malgré mille difficultés. Il s'étoit fait joindre par plus de quatre mille cavaliers qui étoient dans les Gaules, et auxquels il avoit ordonné de suivre de près l'ennemi. Mais cinq cents cavaliers Helvétiens les ayant attaqués dans un poste avantageux défirent ces quatre mille, et cet avantage leur rendant toute leur confiance, leur arrière-garde livra souvent des combats à l'avant-garde de l'armée Romaine. Quinze jours se pas-

sèrent ainsi pendant lesquels les Helvétiens continuèrent à pénétrer dans l'intérieur des Gaules par une route qui ne nous est pas bien connue.

Dans le récit de cette marche que César nous a laissé, on voit toujours de son côté une connoissance profonde de l'art de la guerre, et de l'autre une valeur téméraire qui négligeoit les précautions les plus indispensables. Le besoin des subsistances ayant obligé César à se porter du côté d'*Autun*, les Helvétiens se persuadant que c'étoit l'effet de la crainte, résolurent de l'y suivre et de le combattre. Cette bataille fut sanglante et dura depuis midi jusques bien avant dans la nuit. On peut croire que *César* ne négligea aucun des avantages que la nature du terrain, l'habileté et la valeur de ses officiers et de ses vieilles légions lui fournissoient dans une occasion si décisive. Les gens du métier peuvent trouver dans le long récit qu'il nous a laissé de cette journée tout ce qui peut servir à apprécier les dispositions qui lui en assurèrent le succès. Nous nous bornons à en exposer le résultat. Les Helvétiens moins bien armés, moins bien exercés que leur ennemi, ne lui opposèrent qu'une valeur désespérée. Les traits des Romains traversant aisément leurs boucliers de bois, les atteignoient et en faisoient un

affreux carnage. Il fallut cependant qu'ils renouvelassent plusieurs fois le combat. Aucun Helvétien ne quitta son rang, mais l'obscurité de la nuit jeta de la confusion parmi eux. Quelques corps de leur armée furent enveloppés. La plus grande partie rentra dans le camp dans l'espérance de s'y défendre derrière un rempart de bagages et de chariots ; là ils opposèrent encore une résistance opiniâtre. Leurs femmes et leurs enfans se joignant à eux, furent taillés en pièces avec eux, et le camp fut pris d'assaut.

On peut estimer la perte immense que firent les Helvétiens dans cette journée, et celles qui la suivirent, par ce que César rapporte du nombre de ceux qui survécurent à leurs compagnons. Des trois cents soixante-huit mille qui étoient sortis de leur pays, et dont il trouva les rôles dans leur camp, il n'en restoit plus qu'environ cent trente mille ; mais on doit supposer qu'il ne comptoit pas les prisonniers dans ce nombre. Ceux que le fer avoit épargnés errèrent le reste de la nuit autour du champ de bataille ; ils se rallièrent au matin, et dirigèrent leur fuite en désordre du côté de *Langres*. Les Romains s'occupèrent pendant trois jours à enterrer leurs morts et à soigner leurs blessés dont le nombre étoit considérable. Ils savoient que leur ennemi ne

pouvoit leur échapper. *César* fit défendre aux habitans de *Langres* de leur fournir aucun secours, sous peine d'être traités eux-mêmes en ennemis. Ces menaces d'un vainqueur ne leur laissèrent aucune ressource. *César* les atteignit le quatrième jour découragés, abattus, affamés. Il ne leur restoit plus d'espoir que dans sa clémence. Ils lui envoyèrent des députés qui se jetèrent en pleurant à ses pieds, en le priant de laisser la vie au triste reste de leur nation.

Telle fut l'issue de cette courte guerre, de cette expédition si follement entreprise, si long-tems préparée, si mal-habilement conduite, et qui cependant combattue par un autre que *César*, eût pu faire voir à l'Europe le spectacle étrange d'une grande nation, transportée des bords du Rhin et des Alpes dans les plaines de la Saintonge au milieu des Gaules.

César ordonna aux Helvétiens de rester où ils étoient, et d'y attendre leur sort. Il se rendit auprès d'eux, leur demanda leurs armes, les déserteurs et des ôtages. Ils passèrent une nuit dans les plus cruelles angoisses, persuadés qu'ils n'avoient plus que la mort à attendre. Six mille hommes du canton des *Urbigènes* voulurent à la faveur des ténèbres s'enfuir du côté du Rhin; mais les peuples qu'ils trouvèrent sur leur che-

min, effrayés par les menaces de César, les lui ramenèrent, et ce vainqueur qu'on nous peint si clément, les fit tous mettre à mort.

Il le fut davantage avec les autres Helvétiens. Il les reçut en grâce. Cette grâce que les Romains accordoient quelquefois aux vaincus, consistoit à leur laisser la vie, et à en faire des esclaves (1). Mais les circonstances lui dictèrent un arrêt plus favorable. Il sentit bien qu'il étoit indispensable de renvoyer des habitans dans l'Helvétie qui n'étoit plus qu'un désert, pour défendre contre les Germains cette barrière de la République Romaine. C'eut été sans cela se donner des voisins plus dangereux que ceux qu'on venoit de soumettre.

Arioviste, un de ces princes Germains, s'étoit rendu redoutable par ses incursions dans les Gaules. Il falloit opposer à cet ennemi un peuple aussi guerrier, et se l'attacher par de bons traitemens. *César* annonça donc aux tristes restes de la Nation Helvétique qui se croyoit dévouée à la mort, qu'elle devoit retourner dans sa patrie abandonnée ; et comme elle ne pouvoit y

---

(1) *Deditionum pessima conditio. Instit* § 3 *De Libertinis.*

trouver aucune subsistance, il ordonna aux Allobroges ses voisins d'y pourvoir. Cent et dix mille retournèrent ainsi dénués de tout, humiliés, asservis, habiter les ruines de leurs maisons incendiées, spectacle d'autant plus douloureux pour eux, qu'il leur rappeloit leur ancienne prospérité, et la résolution insensée qui la leur avoit faite sacrifier à de vaines espérances d'un état meilleur. *César* qui avoit si bien su mettre à profit leurs erreurs et leurs fautes, triomphant de leurs disgrâces, comblé de gloire, acquit un nouveau droit à la faveur des Romains et à leur reconnoissance. Et en effet, plus les Helvétiens avoient été redoutés, plus leur vainqueur inspira de terreur dans les Gaules, et d'admiration à Rome. *Quand cette guerre fut ainsi terminée, nous dit-il lui même, les chefs des nations de presque toutes les Gaules envoyèrent des ambassadeurs à César pour le féliciter.* La soumission des Helvétiens fut non-seulement un avant-coureur, mais une des causes principales de l'assujettissement des Gaulois qui préparoit celui de Rome. Quelques auteurs ont cru que les Helvétiens acquirent aussi alors le droit de former une nation plutôt alliée que sujette; mais cela est bien douteux, et du moins ils ne jouirent pas long-temps de ce droit. Six ans après, les Gaulois ayant tenté inu-

tilement de se soulever contre les Romains, sous *Vercingétorix*, prince des Auvergnats, les Helvétiens qui sans doute y avoient pris part, furent punis et frappés avec tous les Gaulois par l'arrêt fatal qui fit de cette vaste région une *province* romaine. Après avoir ainsi appesanti leur joug, il fallut recourir à de nouveaux moyens pour s'assurer de leur soumission. On fortifia des villes, on établit des colonies romaines. C'est dans ce but que, du temps même de César, on envoya à Nion une colonie *équestre*, ou de chevaliers romains (1). La situation de cette ville sur le lac Léman, à une petite distance du Mont Jura, indique bien le dessein de tenir en bride les Helvétiens, et de les empêcher de pénétrer dans les provinces voisines des Gaules.

Mais ce qui dut encore mieux leur apprendre qu'ils n'étoient plus qu'un peuple asservi, c'est que les lois fiscales, les tributs, les impôts de tout genre entrèrent en foule avec les Romains dans leur patrie jusques alors exempte de ce fléau. C'est par là que s'annoncent toujours les conquérans civilisés. Les conquérans barbares

---

(1) Elle fut nommée *Colonia Julia Equestris*, et on y a trouvé plusieurs monumens du séjour des Romains.

ravagent, détruisent tout dans le premier moment. Les autres épuisent, consument par un pouvoir plus lent et plus sûr la substance des vaincus. Des inscriptions du tems d'Auguste, parlent déjà d'*exacteurs* et de *fermiers des impôts* qui exerçoient leur art funeste dans l'Helvétie (1).

César et Auguste auroient peut-être été contens de la gloire d'avoir asservi une Nation vaillante et libre; mais il falloit de l'or à leurs amis, à leurs compagnons, à leurs serviteurs.

---

(1) Une de ces inscriptions est rapportée dans l'ouvrage de *Walther* que nous avons cité. (Ælt. Gesch. des Helvet. P. 192).

CHAPITRE III.

L'Helvétie sous la domination des Romains.

LES nouveaux maîtres de l'Helvétie lui donnèrent une forme nouvelle. L'état politique de la Nation, ses loix, ses usages, ses mœurs, son langage, tout fut bientôt changé et assimilé à ce qu'on voyoit à Rome. Un grand nombre de Romains passa les Alpes, vint s'établir dans les Gaules et dans l'Helvétie, et y forma des établissemens militaires et civils. Ces Romains y introduisirent le luxe, le commerce, les arts, et firent oublier aux Helvétiens les biens et les maux, les vices et les vertus de leur premier état. On a trouvé, il n'y a pas long-tems, dans les ruines de la maison de campagne d'un Romain (1), une Mosaïque qui représente *Orphée*

(1) A quelque distance d'Yverdun et près du lac de ce nom.

attirant à lui, et cherchant à adoucir divers animaux féroces. Ce Romain vouloit sans doute faire allusion à ce grand changement qu'il n'envisageoit que par des côtés avantageux pour les Helvétiens, et flatteurs pour l'orgueil de sa nation.

Ce fut alors et dans ce but que les Romains ouvrirent une communication plus facile entre l'Helvétie et l'Italie par le Valais. Les habitans, jusques alors indomptés de cette contrée, défendirent courageusement leur indépendance. Ils furent enfin vaincus et soumis par *Sergius Galba*, Lieutenant de César. Ceux de la *Val d'Aost* eurent le même sort sous *Auguste*. La marche des armées, le commerce, les voyages de l'Italie en Helvétie devinrent faciles, les distances furent diminuées. Sous *Auguste*, les *Rhétiens* (les Grisons d'aujourd'hui) furent aussi attaqués, poursuivis de retraites en retraites dans les hautes Alpes, et forcés dans ces rochers qu'on croyoit inaccessibles, d'où ces peuples à demi-sauvages se jetoient comme des vautours de leurs aires pour ravager les campagnes de leurs voisins. On craignit ou on feignit de craindre à Rome qu'ils n'entraînassent les Gaules dans une révolte. *Munatius Plancus*, le fondateur de la Colonie

d'Auguste, près de Bâle (1) arrêta long-tems leurs progrès. Ensuite Auguste fit marcher contre eux ses deux gendres, *Drusus* et *Tibère* qui triomphèrent des Rhétiens avec des armées supérieures à tous égards à celles que ces peuples pouvoient leur opposer. *Horace* nous apprend en beaux vers combien ces victoires furent difficiles, et combien elles flattèrent les Romains (2). Les *Vindeliciens* qui habitoient aux environs du lac de Constance furent aussi vaincus. *Tibère* fit percer l'épaisse forêt qui s'étendoit sur une grande partie du pays qu'on appelle la *Thurgovie*, et s'ouvrit ainsi un chemin jusques au lac de Constance. Il y fit construire des bateaux, et soumit toutes les contrées qui le bordent, et qui furent aussi changées en provinces Romaines.

---

(1) *Augusta Rauracorum*, au lieu où est aujourd'hui le village d'*Augst* ou *Aeust*, à une demi-lieue au-dessus de Bâle. On y a trouvé un grand nombre d'inscriptions et d'autres antiquités qui prouvent l'étendue et l'importance de cette ancienne ville détruite depuis bien des siècles.

(2) *Arces Alpibus impositas tremendis dejecit acer, plus vice simplici major Neronum, — Immanesque Rhætos auspiciis repulit secundis, etc.*

Le gouvernement de l'Helvétie ne fut fixé que du tems *d'Auguste*. Les guerres civiles qui suivirent la mort de César, occupèrent à d'autres objets l'attention des Romains. Mais quand Auguste fut devenu le maître paisible de l'Empire, il tâcha de voiler son despotisme sous des formes républicaines. Il laissoit en apparence l'exercice même du pouvoir législatif au sénat, corps toujours vénérable dans son abaissement. Il partagea avec lui les provinces de l'Empire, se réservant à lui seul celles où il étoit nécessaire de tenir des armées qui étoient par ce moyen à sa disposition. L'Helvétie qui n'étoit soumise que depuis peu de tems, qui étoit frontière de la Germanie, étoit dans ce cas, ainsi que les autres provinces des Gaules, aussi les garda-t-il pour lui.

Ces provinces furent donc gouvernées par les Lieutenans que l'Empereur leur envoyoit, et qui dépendoient immédiatement de lui. Ils avoient le commandement des troupes, la suprême jurisdiction, et la direction des affaires générales. Ce qui concernoit les finances étoit confié à des officiers particuliers, nommés ordinairement *Procurateurs de César*. Ce n'étoit souvent que des affranchis ou des gens de cette espèce qui, par eux-mêmes, ou par

leurs subordonnés fouloient le peuple sans pudeur et sans mesure. Des impositions multipliées firent alors payer chèrement aux Helvétiens les beaux-arts, les sciences, la culture, la meilleure police, que les Romains se vantoient de leur avoir apportés (a). Une inscription trouvée dans les ruines de l'ancienne *Vindonissa* fait mention d'un nommé *Manlius Cordus* qui avoit été receveur des impôts dans l'Helvétie, et qui par ses exactions y avoit mérité le nom de *Rapax*. L'inscription lui conserve ce surnom dont, sans doute, il se faisoit honneur. Quand la rapine est honorée chez un peuple, on peut croire qu'il est bien près du plus haut point de la corruption. Le savant *Burman* a fait un traité des impôts, en usage chez les Romains, dans tous les tems que comprend leur histoire. On y trouve des preuves sans nombre d'une vérité trop souvent oubliée, c'est que plus un Etat devient grand et puissant, plus le fisc y devient dévorant. Ses besoins vrais ou faux s'accroissent plus encore que ses ressources. Dans les grandes sociétés, les hommes deviennent aisément in-

---

(a) *Dio Cassius. L.* 54.

différens les uns pour les autres. La misère n'y est plus remarquée. Elle n'a plus de défenseurs assez courageux pour plaider sa cause auprès d'un maître absolu devant lequel tout le monde est dans l'abjection, un maître d'ailleurs ordinairement endurci par une continuelle prospérité, et qui n'a pas le tems de distinguer les humbles prières de l'indigence réelle d'avec les sollicitations captieuses de l'avidité. Tel est donc, pour la plus grande partie d'une nation, le résultat le plus certain de ces conquêtes qui d'abord ont tant flatté son orgueil, qu'elle célébroit avec tant de joie, et qui ne lui préparoient dans la réalité que misère, servitude et humiliation.

L'Helvétie conservoit encore son nom, mais rien de plus, et même avec le tems, elle ne fut plus une province particulière et distincte des autres parties des Gaules. *Auguste* fit un nouveau partage de cette vaste région. Il créa une grande *Province Lyonnaise* qui s'étendoit depuis la Loire jusques aux sources du Rhin et du Rhône. L'Helvétie y fut comprise, et dépendoit du gouverneur d'un Préfet dont le siège resta fixé à Lyon aussi longtems que cette division subsista. Par ces nouvelles distributions et dénominations les

Romains vouloient faire oublier aux peuples vaincus ce qu'ils avoient été, et ce qu'ils auroient desiré d'être encore. Ils vouloient effacer les traces de leurs usages, de leurs habitudes, et ensevelir jusques à leurs anciens noms dans l'oubli.

Un autre événement important par ses suites ce fut la formation d'un nouveau peuple dans les pays connus aujourd'hui sous le nom de *Souabe*, pays qui ne sont séparés de l'Helvétie que par le Rhin. On a vu que depuis les tems les plus reculés, l'Helvétie étoit exposée aux incursions des barbares qui erroient au Nord de ce fleuve, et qui ne vivoient que de brigandages. Les Romains devenus maîtres de l'Helvétie voulurent défendre leurs conquêtes. Ils les bordèrent, sur-tout au Nord, de places fortes, et toutes leurs mesures furent si bien prises que *Marbod*, chef de ces hordes dévastatrices, désespérant de faire désormais des courses heureuses sur les terres des Romains, les emmena dans l'intérieur de la Germanie. Peu à peu les pays qu'il avoit ainsi abandonnés furent repeuplés par des aventuriers qu'attiroit l'appât d'une vie indépendante et vagabonde. Ces hommes sortis de diverses nations, furent appelés par cette raison,

Allemands

Allemands (1), ou peut-être se donnèrent-ils eux-mêmes ce nom pour indiquer qu'ils étoient *tous hommes*, c'est-à-dire tous guerriers. Les Gaulois leurs plus proches voisins, adoptèrent cette dénomination, et avec le tems, tous les autres peuples Germains, et les François s'accoutumèrent à leur donner ce nom. Ces *Allemands* s'étendant par leurs courses et leurs victoires forment dans la suite une Nation puissante qui aura bientôt une influence importante sur le sort de l'Helvétie.

Les progrès du despotisme des Romains feront désormais toute l'histoire de l'Helvétie. Après avoir élevé *Auguste* au-dessus de tous les héros du monde, et épuisé toutes les formules de la plus impudente flatterie, il ne resta plus que de faire son apothéose. Il devint donc un Dieu, et on lui érigea un temple à *Lyon*. Un autel magnifique lui fut consacré; il étoit orné de soixante colonnes élevées aux fraix d'autant de nations vaincues, qui y firent graver leur nom et consacrer ses victoires, c'est-à-dire leurs défaites et leur asservissement. Trois cents Augures et soixante Aruspices furent chargés des fonctions du culte

(1) Des mots *All* tous et *Mann* hommes.

de la Déesse de Rome, et du Dieu *Auguste*. Le premier de ces nouveaux prêtres fut un des princes *Eduens*. On ne peut douter que les Helvétiens n'aient pris part à ces actes de la démence humaine, commandés par l'orgueil, souscrits par la peur. Dès lors le culte d'Auguste qui avoit commencé à Lyon fut admis par-tout. On trouve dans plusieurs des villes anciennes de la Suisse des inscriptions à l'honneur de ces nouvelles Divinités et de leurs prêtres (1). Cet office fut très-recherché ; il se vendoit même quelquefois chèrement. Ce fut par ces scènes du plus avilissant esclavage, que se termina l'histoire de la liberté de Rome, et celle de cette république si fameuse, modèle de quelques vertus dans ses commencemens, et bientôt celui d'une ambition effrénée, d'une perfidie tout-à-la-fois impudente et hypocrite, d'une haine féroce contre tous les peuples, haine qui les tint constamment dans l'inquiétude et dans l'effroi, et qui devint enfin aussi fatale aux Romains eux-mêmes, qu'elle l'avoit été à ces peuples. Tout le fruit des longs efforts des ennemis du genre

---

(1) On leur donne, dans ces inscriptions, les noms de *Flamen Augustalis*, *Sevir Augustalis*, etc.

humain n'aboutit donc qu'à faire un Dieu d'un usurpateur, et d'hommes libres des esclaves. Les Romains gémissoient en secret; pendant que des orateurs gagés et des écrivains insensibles au sort de l'humanité vantoient leur prétendu bonheur, célébroient leur triste gloire, et la proposoient avec trop de succès à notre imbécile admiration.

Ces nouveaux Dieux de Rome ne se croyoient pas tellement assurés de l'obéissance de leurs adorateurs qu'ils négligeassent le secours des grandes armées permanentes. Cinquante mille soldats Romains gardoient la rive gauche du Rhin, sans compter les auxiliaires fournis par les nations alliées. Des traces du séjour de ces légions et de leurs officiers, se trouvent en grand nombre dans toute l'Helvétie, à Genève, à Nyon, à Avenche, à Culm, à Zurich et à Windisch, (Vindonissa.) Cette dernière place étoit surtout regardée comme le boulevard de l'Helvétie par sa situation à peu de distance du Rhin, au confluent de l'Aar, de la Reuss et du Limmat. Les Romains y avoient leurs principaux quartiers d'hiver. *Tibère* y séjourna pendant la guerre qu'il fit aux Rhétiens.

On avoit conservé cependant aux peuples une ombre de leur ancienne liberté dans la permission

de former toutes les années une réunion de *Notables* de la province. On s'occupoit de ses intérêts généraux dans ces assemblées, sous la présidence des officiers et magistrats Romains. On les nommoit *Conventus*(a). De savans antiquaires ont traité à fond de celles de l'Helvétie. Elles se tenoient, à ce qu'on croit, dans la ville d'*Avenche* qui, sous ce rapport du moins, en étoit en quelque sorte la capitale. Les Romains engagés par la beauté de sa situation dans une contrée riante et fertile, voisine d'un lac, en firent une ville florissante. Ses ruines l'attestent encore aujourd'hui, quoiqu'en partie ensevelies, dispersées ou mutilées par des Vandales de tous les âges et de toutes les sortes.

Nous n'observons rien sous les règnes de Tibère, de Caligula, de Claude, qui répande beaucoup de jour sur l'état de l'Helvétie. On voit seulement que la langue des vainqueurs, leurs usages, leurs mœurs, leur luxe firent des progrès toujours plus grands. Ce qui les accéléra, c'est que *Claude* accorda aux Gaulois l'accès à toutes les dignités. Les Eduens furent les premiers admis dans le sénat, comme étant les plus anciens

(a) Voyez *Bochat* etc. Mémoires sur l'Helvétie.

alliés de Rome. C'étoit un grand pas vers le rapprochement des deux peuples. Un autre mur de séparation fut ôté par le même Empereur. Les Gaulois avoient conservé après la conquête, leurs prêtres ou Druïdes, leurs dogmes et leurs cérémonies religieuses. Auguste avoit défendu aux citoyens Romains d'y assister; mais d'ailleurs il n'avoit point imaginé de fermer, de détruire leurs sanctuaires, de persécuter les sectateurs de leurs dogmes. Chose remarquable! Les Romains n'avoient pas même un mot dans leur langue pour exprimer la tolérance religieuse, et ils la pratiquoient envers tous les peuples, tandis que nous qui avons célébré cette vertu en tant d'écrits et de harangues, Chrétiens de toutes les sectes, Philosophes de toutes les écoles, nous donnons si souvent au monde le scandale de guerres cruelles, causées par des chocs d'opinions. Les Romains, sans user de contrainte, ne vouloient dégoûter les Gaulois de leur culte grossier que par la pompe et l'éclat du leur. Les Druïdes leur opposoient l'ancienneté de leurs dogmes, mais ce n'étoit plus que dans des lieux sauvages et écartés qu'ils honoroient encore leurs Dieux *Esus* et *Teutatès*. Leurs sacrifices cruels furent cependa[nt] défendus avec raison par Tibère et par Clau[de]. On a dit que ce dernier Empereur supprima [au]ssi

l'ordre entier des Druïdes, mais il paroît qu'ils subsistèrent encore long-temps après lui, quoiqu'avec une grande diminution de crédit et de pouvoir. Dans les pays les plus éloignés de Rome et les moins civilisés, l'ancienne religion ne put être aisément oubliée ; mais peu à peu les Dieux des vainqueurs prirent la place de ceux des vaincus, jusqu'à ce qu'eux-mêmes disparurent à la lumière d'une religion qui n'admettoit qu'un seul culte et un seul Dieu.

Sous le règne de Néron, le mécontentement des peuples accablés d'impôts, leur mépris, leur haine pour leur indigne maître, excitèrent un grand soulèvement dans nos provinces. *Julius Vindex*, d'une illustre origine gauloise, préfet de la province Lyonnoise, se révolta contre le monstre couronné, et se lia avec *Galba*, gouverneur de l'Espagne, estimé par sa probité et par son attachement à une sévère discipline. Les légions Germaniques imitèrent cet exemple. La mort tragique de Néron, le dernier de la race des César, arrivée dans ces circonstances, donna encore un nouveau degré d'audace aux soldats. L'autorité suprême des César commença à devenir la proie du plus heureux ou du plus hardi des généraux.

Galba en fut mis en possession par son armée,

mais son économie et sa sévérité lui déplurent. Ceux qui donnent des couronnes veulent une récompense proportionnée à un si beau présent. *Galba* avoit adopté *Pison* pour être son successeur. *Othon* jaloux se souleva contre lui. *Galba* fut assassiné, mais Othon ne jouit de l'empire que peu de tems. *Vitellius* voyant tout ce qu'on pouvoit oser avec le secours d'une armée dévouée à son chef, se fit proclamer empereur par les légions Germaniques qu'il commandoit. Il partit avec elles pour aller recevoir les hommages de Rome. Un de ses associés *Cæcinna* devoit le précéder avec trente mille hommes, et traverser l'Helvétie. Les Helvétiens ignoroient la mort de *Galba* dont ils avoient embrassé le parti. Ils refusèrent de reconnoître *Vitellius*. Un de leurs principaux magistrats, *Julius Alpinus*, fidèle ami de *Galba*, les affermit dans cette résolution, et les engagea à prendre les armes pour la soutenir. Malheur aux foibles qui épousent avec trop d'ardeur les querelles des grands ! Les Helvétiens furent d'autant plus imprudens qu'ils avoient perdu sous le joug et dans une longue paix les qualités militaires qui avoient si éminemment distingué leurs ancêtres.

Cæcinna ne souhaitoit rien autant que d'avoir un peuple à punir et à piller. Il laissa soigneuse-

ment ignorer aux Helvétiens que *Galba* ne vivoit plus. Cette longue ignorance paroît surprenante aujourd'hui ; mais nous avons *Tacite* (*a*) pour garant de tous ces faits dont le récit circonstancié se trouve dans la partie de son histoire que le temps a épargnée. *Cæcinna* pénétra rapidement dans l'Helvétie, prit et pilla la ville de Baden, depuis long-tems célèbre et florissante par ses eaux minérales, et réuni aux cohortes romaines de la Rhétie, attaqua les Helvétiens avec tant de vigueur, que leurs milices mal exercées et peu aguerries furent entièrement défaites. Poursuivies jusques dans le Jura, il n'en échappa qu'un petit nombre. L'Helvétie fut mise à feu et à sang ; ceux des vaincus que le fer épargna, furent faits esclaves. *Cæcinna* continua de marcher sans obstacle jusques à Avenche dont les habitans se hâtèrent de lui envoyer des députés pour l'appaiser et lui offrir leur soumission.

Il y mit pour première condition que *Julius Alpinus*, ce magistrat fidèle à Galba seroit mis à mort. Rien ne put adoucir cet arrêt cruel. En vain *Julia Alpinula* sa fille, prêtresse de la divinité tutélaire *d'Avenche*, alla se jeter à ses pieds,

(*a*) Tacit. Hist. L. 1.

et les inonder de ses larmes. Il fit subir à *Alpinus* le dernier supplice. Une inscription trouvée à *Avenche*, il y a deux siècles, est un monument de la douleur de sa fille, et de sa mort causée, à ce qu'il semble, par sa douleur. *Julia Alpinula* (a), *prêtresse de la déesse Aventia*, *fille infortunée d'un père infortuné*, *je n'ai pu obtenir sa vie par mes prières ; le destin avoit prononcé son arrêt cruel. J'ai vécu 23 ans.* (1)

Cæcinna ne voulut jamais prononcer sur le sort d'*Avenche* (*b*) ; il renvoya ses députés à *Vitellius* qui les reçut mal. Ce ne fut qu'après avoir essuyé toute sorte d'insultes de la part de ses soldats, qu'ils obtinrent enfin que leur ville seroit épargnée.

Il se hâta de passer les Alpes, et de se réunir en Italie avec *Fabius Valens* qui lui amenoit une

---

(a) *Gruter*. Inscript. N.° 319.

(1) *Julia Alpinula hic jaceo*
Infelicis patris, infelix proles
Deæ Aventiæ sacerdos
Exorare patris necem non potui,
Male mori in fatis illi erat.
Vixi annos XXIII.
V. Bochat, Mém. Hist. T. II. P. 394.

(*b*) Tacit. Hist. C. 67.

armée des Gaules. Celle d'*Othon* s'avançant de son côté, elles se rencontrèrent entre *Crémone* et *Vérone*. Ce fut là que la fortune des armes décida la querelle d'*Othon* et de *Vitellius*, en l'absence de l'un et l'autre. L'armée d'*Othon* fut vaincue. *Othon* qui rachetoit ses vices par du courage et quelques vertus, se tua lui-même en apprenant cette nouvelle. *Vitellius* qui n'avoit que des vices, et ne se distinguoit que par sa gourmandise et sa cruauté, fut porté par ses troupes victorieuses sur le trône de l'empire qu'il n'occupa que huit mois. Le mépris et la haine qu'il méritoit l'en précipitèrent, et y appelèrent à sa place *Vespasien* que l'armée d'Orient avoit proclamé.

Ce changement fut heureux pour les Helvétiens (*a*). *Vespasien* les aimoit et les favorisa. Son père *Sabinus* avoit d'abord exercé l'emploi de fermier général de l'Asie, et par un honneur que des fermiers généraux ont rarement obtenu, les peuples lui avoient érigé des monumens de leur reconnoissance. Il s'étoit ensuite retiré dans l'Helvétie, et probablement à *Avenche*, où il avoit augmenté encore sa fortune par des spéculations

---

(*a*) An de J. C. 69.

de banque. (1) Ainsi il y avoit déjà des banquiers chez ce peuple (a) qui, soixante ans auparavant, brûloit ses villages et ses chaumières pour aller comme les Tartares de nos jours chercher de nouvelles demeures. *Sabinus* mourut dans l'Helvétie, laissant une veuve et deux fils dont l'aîné Sabinus fut préfet de Rome, et le second empereur.

Touché des maux que la nation avoit soufferts pour être restée fidèle à *Galba*, *Vespasien* s'appliqua à les réparer. Il fit sortir de leurs ruines ces villes et ces villages détruits. *Avencke* qui étoit en quelque sorte sa ville natale, et dont une partie des habitans avoit péri, fut sur-tout l'objet de ses soins. Dès que *Titus* eut mis fin à la guerre de Judée, il reçut ordre de son père d'y conduire une colonie composée de ses compagnons d'armes les plus distingués. Il fit relever ses murs et ses bâtimens publics renversés (2), il l'orna

---

(1) *Postea*, dit Suetone, *fœnus apud Helvetios exercuit, ibidemque diem obiit.* (*Vit. Vespas. C. I.*)

(a) *Sueton in vit. Vespas. C.* 1.

(2) Une inscription trouvée à Avenche en 1647 fait mention des grands travaux ordonnés par cet Empereur, pour relever les murs de cette ville, et y transporter des pierres des montagnes de Neuchatel. (Voyez sur ce sujet le voyage historique et litté-

d'édifices somptueux, de temples magnifiques; il la dota de collèges, de professeurs en divers genres, et en particulier de médecins. Il lui donna le titre de ville *alliée*, de colonie *Flavienne*, *fidèle*, *constante et pieuse*. On l'appela dès lors le plus souvent la *colonie helvétique* par excellence. La plupart des inscriptions qu'on y a trouvées sont des témoignages honorables de la reconnoissance des habitans pour leur bienfaiteur et sa maison.

L'Helvétie jouit sous ses successeurs du bonheur qu'il lui avoit assuré. *Domitien* même, au milieu de ses excès, eut la sagesse de contenir dans le devoir les magistrats, les juges et les gouverneurs des provinces. *Trajan* raffermit partout l'autorité ébranlée, assura les frontières de l'empire, maintint l'obéissance, le bon ordre. Il avoit projeté de lui donner une constitution nouvelle et plus régulière. Son successeur *Adrien* exécuta cette entreprise. Ce sage prince parcou-

---

raire de *Sinner* T. I. C. 12.) On a trouvé en différens tems, et on trouvera encore, quand on le voudra, un grand nombre d'inscriptions et de monumens de divers genres qui attestent l'ancienne grandeur d'Avenche, quoiqu'une partie de ces monumens ait été détruite ou transportée ailleurs.

rut dans ce dessein toutes les provinces, en commençant par les Gaules et la Germanie. Il établit la discipline militaire, visita les forteresses, les quartiers des légions, répara tout ce qui avoit été détruit ou négligé, bâtit des villes, ouvrit de nouvelles routes. Chose plus admirable encore ! En exécutant de grands desseins, il diminuoit les impôts, il fondoit des secours pour les pauvres. Les détails de ce beau règne sont trop peu connus. Il n'a pas eu d'historiens dignes de l'écrire, mais on voit qu'*Adrien* mérita le titre glorieux de *restaurateur des Gaules* que les peuples lui donnèrent. Il étoit savant, il étoit même philosophe, mais de cette philosophie qui aime à conserver, et non à détruire et à tout changer. Il évitoit la guerre, quoiqu'il fût brave, parce qu'il la regardoit comme un obstacle à tout ce qu'on veut faire de bien, comme la source de presque tous les maux qui affligent l'humanité. Loin d'aspirer à de nouvelles conquêtes, il restitua une partie de celles que son prédécesseur *Trajan* avoit faites dans l'Orient.

Mais un des services les plus essentiels qu'il rendit à toutes les provinces de son vaste empire, c'est ce qu'il fit pour l'administration de la justice. Il n'y avoit eu jusques alors rien de fixe et d'uniforme dans les lois. Chaque pré-

teur ou juge adoptoit et introduisoit à son gré des usages, des principes différens. *Adrien* fit compiler tous leurs édits, et en retrancha ce qui étoit inutile ou mauvais, le remplaça par de sages lois, en fit un code complet par les soins de *Salvius Julianus*, sous le nom d'*édit perpétuel.* Ce fut la loi que l'Helvétie adopta et suivit aussi long-temps qu'elle fut soumise aux Romains; car il faut observer que leur domination y prit fin cent ans avant que *Justinien* eut publié son code dans la partie de l'empire qui lui restoit. Ainsi l'Helvétie, comme toutes les Gaules, n'eut aucune connoissance de ce code Justinien, et lorsqu'il se retrouva dans le sixième siècle, ces pays obéissoient aux lois des Francs devenus leurs maîtres.

Le successeur d'*Adrien*, *Antonin le Pieux* (*a*), suivit ses traces. Son gouvernement fut modéré, sage, pacifique et heureux. Il avoit sans cesse à la bouche le beau mot de Scipion. *J'aime mieux conserver un Citoyen que de détruire mille ennemis.* Ce mot étoit aussi gravé dans son cœur, car il évita la guerre autant qu'il lui fut possible. Il exigea peu d'impôts,

---

(*a*) An de J. C. 138.

et au rapport d'un historien contemporain : (a) *Il ne se plut jamais à enrichir le fisc en appauvrissant le peuple. Rien n'est capable*, dit Montesquieu, *de faire oublier Marc Antonin que Marc Aurele qu'il adopta. On sent en soi-même un plaisir secret, lorsqu'on parle de cet Empereur. On a meilleure opinion de soi-même, parce qu'on à meilleure opinion des hommes.*

Cependant ce beau règne fut troublé par des irruptions de peuples Germains qui s'appercevant que désunis entr'eux ils étoient toujours vaincus par les Romains, commencèrent à former des ligues pour se défendre et pour attaquer. *Marc Aurele* les repoussa au Nord du Danube, mais leurs entreprises sans cesse renouvelées l'occupèrent pendant presque tout son règne, et firent présager déjà ces guerres désastreuses qui désoleroient un jour tout l'occident, et entraineroient la ruine de Rome.

Les rares vertus de cinq Empereurs qui se succédèrent sans interruption rendent ce siècle aussi étonnant aux yeux de la postérité qu'il fut heureux pour les contemporains. Combien

(a) *Capitolinus in Vit. Ant. P. C. 4 et 5.*

de siècles de calamités et de crimes pour celui-là ! Il falloit un semblable prodige pour que l'humanité respirât quelques momens sous une constitution d'ailleurs aussi contraire à ses intérêts qu'à ses droits. Mais, lorsque les rênes de l'Empire passèrent en d'autres mains, tous les vices d'un gouvernement militaire qui n'admet aucun ordre fixe de succession se firent sentir à-la-fois. Les soldats qui avoient été forcés de respecter les vertus extraordinaires des derniers Empereurs, assassinèrent les nouveaux pour vendre l'Empire. La plupart de ceux qui l'achetèrent ou le ravirent furent des étrangers, souvent même des barbares. Ils ne régnoient d'ordinaire qu'autant que leurs profusions leur attachoient les armées. Dès que les sources en étoient épuisées, on les faisoit périr. Rome ne fut plus que ce qu'est *Alger* de nos jours, où une soldatesque sans frein fait et défait un chef absolu qu'on appelle le *Dey*. L'armée y exerçoit arbitrairement tous les pouvoirs. On vit une fois jusques à trente prétendans à l'Empire le déchirer et s'entre-détruire ; et en même tems, les ligues de ces peuples qu'on appeloit *Barbares*, et qu'on étoit allé imprudemment provoquer dans leurs forêts, ren-

versoient

versoient de tous côtés les barrières qu'on leur avoit opposées. Tel étoit, on ne peut trop le redire, ni trop arrêter ses regards sur ce grand spectacle, où l'on pourroit puiser des leçons si salutaires ; tel étoit, et tel devoit être le dernier résultat de tous ces prodigieux efforts que le peuple Romain avoit faits durant des siècles, avec tant de persévérance, pour s'élever au-dessus de toutes les nations, les asservir et les détruire. Il étoit accablé d'impôts et de services militaires, en proie aux fureurs toujours renaissantes des guerres étrangères et intestines, assujetti au joug de tyrans la plupart étrangers et barbares. Il reconnoissoit trop tard que ces vastes conquêtes qui lui avoient autrefois causé tant de joie et d'orgueil, n'étoient qu'une fatale illusion, sources des plus grandes calamités pour les vainqueurs comme pour les vaincus.

Revenons à l'Helvétie. A l'époque où nous sommes parvenus, son histoire commence à s'envelopper d'obscurité. Son nom même ne se trouve plus dans les annales de ce tems qui sont venues jusques à nous. Unie sous divers rapports avec la province voisine de *Séquanie*, elle n'en fut peut-être plus distinguée. Les

incursions des nations Germaniques, des Cattes, des Allemands s'étendoient jusques au midi du Rhin. Ces derniers sur-tout se rendent alors redoutables. Nous les avons vus se réunir sous un ou plusieurs chefs. Leurs hordes sauvages encouragées par la foiblesse du gouvernement, renouveloient sans cesse, et bien avant dans les Gaules, leurs affreux brigandages. *Commode* ferma les yeux sur leurs incursions. *Sevère* leur fit la guerre avec succès. Après sa mort, *Caracalla* marcha contre eux, mais ce fut pour acheter la paix ; c'est-à-dire, pour leur donner les moyens et le desir de faire encore la guerre.

Dans les tems qui suivirent, divers Empereurs distingués par des talens militaires, retardèrent la chûte de l'Empire, en repoussant les Barbares qui ne cessoient plus de l'attaquer. Tels furent Alexandre Sevère, Valérien, Claude, Aurélien, Tacite, Probus, Dioclétien. Les événemens de ces règnes sont en général étrangers à notre sujet. Nous nous bornerons à quelques remarques.

Alexandre Sevère voulant intéresser les soldats à la défense des frontières de l'Empire, (*a*) leur

---

(*a*) 224.

distribua des terres près de ces frontières, leur en assura la propriété, leur fournit les moyens de les mettre en valeur; mais à condition qu'ils seroient toujours armés contre les Barbares. Cette institution qui se rapproche beaucoup de celle des Fiefs, et dont la première idée appartenoit peut-être aux Germains, eut lieu sans doute aussi dans l'Helvétie, province frontière. Les (a) Bourguignons qui s'avancèrent peu de tems après du fond de la Germanie jusques sur le Rhin, adoptèrent ces institutions lors qu'au cinquième siècle ils s'établirent dans la Séquanie et l'Helvétie.

Dioclétien eut recours à un autre moyen pour soutenir l'Empire chancelant. Il crut que cet énorme fardeau avoit besoin d'être partagé entre deux Empereurs et deux Césars, qui auroient sous eux quatre armées différentes, et se seconderoient et se contiendroient les uns les autres. Il espéra prévenir ainsi ces révoltes fréquentes des armées dont chacune vouloit élever son général sur le thrône. C'est ce qui étoit arrivé dans les Gaules plus souvent encore qu'ailleurs. Il partagea donc cette vaste région

(a) 268.

en quatorze provinces. A celle de Séquanie fut annexée une grande partie de l'Helvétie, et le tout prit le nom de *Grande Province Séquanoise* (1).

Dioclétien s'associa *Maximien*, guerrier de réputation. Des Gaulois poussés à bout par les vexations de leurs tyrans s'étoient révoltés. *Maximien* accourut d'Italie avec quelques légions pour les soumettre. Il se hâta de passer les Alpes Pennines, et vint descendre dans le Valais. Ce fut là que se passa un événement dont il a été trop souvent question dans les âges suivans pour être omis dans une histoire de Suisse, mais qui reste en même tems sujet à trop de doutes pour qu'elle puisse en admettre toutes les circonstances. *Maximien* étant arrivé à *Octodurum* dans le Valais (aujourd'hui *Martigni*, près de St. Maurice) y passa son armée en revue. L'usage vouloit que dans ces occasions on sacrifiât aux Dieux, et que les soldats prêtassent un serment de fidélité sur les autels à leur général. Une des légions de cette armée avoit servi long-tems à *Thèbes* en Egypte, et y avoit embrassé la foi Chrétienne. Elle se refusa ainsi que *Maurice*, son chef, à cet acte *d'idolatrie*. *Maximien* l'accusa de rébel-

(1) *Provincia maxima Sequanorum.*

lion, et la fit décimer deux fois. Mais ce supplice n'ayant point vaincu sa résistance, il poussa, dit-on, la barbarie jusques à en faire massacrer les restes avec ses chefs. Il est bien vraisemblable que ce fait a été amplifié dans les légendes des âges suivans. *Maurice*, chef de cette légion Thébéenne, a été mis au rang des Saints. Une église, un cloître ont été élevés ensuite en son honneur. Ses restes y sont encore vénérés, et une ville bâtie dans ce lieu nommé *Agaunum* a pris dans des siècles postérieurs le nom de *St. Maurice.*

Les peuples Germains et tous ceux que les Romains nommoient *Barbares* étoient alors une hydre à cent têtes qui se multiplioient sous le fer qui souvent les détruisoit. Les *Allemands* s'étoient joints aux Bourguignons pour faire une irruption dans l'Helvétie. *Maximien* en fit périr un grand nombre (*a*); mais peu de tems après on les voit ravager de nouveau l'Helvétie, détruire *Vitodurum* (*Winterthur*), *Vindonissa* (*Vindisch*), et d'autres villes de cette province. Peut-être fut-ce alors que celle *d'Avenche* fut réduite en cendres. Elle n'existoit du moins plus vers le milieu du quatrième siècle, puisque l'histo-

(*a*) 288. 292.

rien *Ammien Marcellin* (a) nous dit *qu'Avenche est déserte maintenant, mais que ses ruines prouvent qu'autrefois elle a été une ville florissante. Augusta*, en allemand *Augst*, près de *Bâle*, subsistoit encore.

Dans ce flux et reflux des armées Romaines et Barbares, tantôt victorieuses, tantôt vaincues, ce que l'on pouvoit voir de plus certain c'étoit la décadence rapide, et enfin la chûte prochaine de l'Empire d'Occident. L'Empereur *Constance* sauva une fois l'Helvétie par une victoire importante qu'il remporta près de *Vindisch*. Il releva quelques-unes de ses villes ruinées et fortifia ses frontières. C'est aussi lui qui bâtit dans la même vue la ville de *Constance* sur les bords du lac qui lui doit son nom actuel. Son fils *Constantin* battit aussi les Barbares, et soutint son autorité glorieusement. L'Histoire de ce règne est trop connue pour que nous nous y arrêtions. Tout le monde sait qu'il abandonna les Dieux des Romains, qu'il abandonna Rome même trop dévouée à ces fausses divinités, et qu'il alla fonder à *Byzance* une nouvelle capitale de l'Empire moins opposée à ses vœux, à laquelle il donna son nom.

(a) *Rer. Gest. L.* 15. *C.* 11.

Dès lors les provinces d'Occident plus éloignées du centre de l'Empire furent bien moins surveillées et défendues. Tout fut changé, et presque toujours en mal. Le trésor étoit épuisé parce qu'on achetoit sans cesse la paix, et parce que les provinces ravagées ne pouvoient payer les tributs comme auparavant. La discipline, l'armure ancienne, la tactique, les principes, l'esprit des armées, la fidélité, tout fut affoibli, détérioré. On employa une multitude de Barbares dans les troupes, soit pour se les attacher, soit pour avoir des soldats à meilleur marché, et ces Barbares instruits dans l'art militaire des Romains devinrent leurs rivaux et souvent leurs maîtres dans cet art qui leur avoit donné autrefois l'empire du monde.

Terminons ce tableau qui nous feroit trop long-tems perdre de vue notre sujet par cette réflexion de *Montesquieu* : « Les Romains, dit-il,
» avoient vaincu tous les peuples par leurs
» maximes ; mais parvenus à ce haut point de
» puissance, leur République ne put subsister.
» Il fallut changer de gouvernement, et des
» maximes contraires aux premières, employées
» dans ce nouveau gouvernement firent tomber
» leur grandeur (*a*).

(*a*) Grandeur des Romains. C. 18.

Le règne de *Constantin* eut sur-tout des effets importans relativement à la religion. Le Christianisme avoit été annoncé aux Gaulois dès le second siècle ; mais persécuté et proscrit, il se cachoit dans l'ombre, et ses progrès quoique continuels étoient lents. *Constantin* s'en déclara le protecteur, et lui accorda autant de faveur qu'il en avoit reçu d'appui. Il fit bâtir par-tout des Eglises, il permit qu'on leur fît des legs, il donna de grands privilèges au Clergé. On croit même qu'il accorda aux Evêques une espèce de jurisdiction. Ceux des grandes villes prirent le nom de Métropolitains, et s'attribuèrent le droit de consacrer les Evêques de leur province. C'est là l'origine des droits que l'Evêque Métropolitain de *Bezançon*, capitale de la grande province Séquanoise, exerça long-tems sur les Evêques de *Bâle*, de *Lausanne*, *etc.*

Mais en favorisant la religion Chrétienne, Constantin persécuta l'ancienne à laquelle une grande partie des peuples restoit attachée. Il les irrita par cette impolitique intolérance, et favorisa ainsi sans le vouloir les *Allemands* et les *Francs* qui continuèrent leurs incursions pendant tout son règne, et ceux de ses successeurs. Les premiers réussirent enfin à s'établir dans la partie de la Souabe comprise entre le Brisgau

et le lac de Constance, et de-là firent des courses fréquentes dans l'Helvétie. Les Francs, les Saxons, les Quades, les Sarmates attaquoient en même-tems d'autres provinces de l'Empire. *Constance* ne pouvant seul résister à tant d'ennemis s'associa son cousin *Julien* et le nomma *César* (*a*). Tout changea un moment de face par l'activité et les talens de ce prince. Il reconquit toute la partie des Gaules qui étoit déjà au pouvoir des Barbares. Il les poursuivit au-delà du Rhin, et les contraignit à demander la paix. Mais son règne fut court, et sa mort replongea l'Empire d'Occident dans la confusion. Les Allemands envahirent de nouveau *l'Helvétie* et la *Rhétie* (*b*). Ils furent à la vérité vaincus et repoussés encore par *Valentinien* et son fils *Gratien*. Mais les nations Germaniques avec lesquelles ils étoient alliés leur fournissant sans cesse de nouvelles troupes, on ne pouvoit obtenir une paix durable, ni de leurs traités, ni de leurs défaites.

Bientôt après l'irruption inopinée, des *Huns* et des *Alains* dans la Pannonie vint mettre le comble à la confusion dans laquelle l'Em-

(*a*) 355.
(*b*) 365.

pire étoit plongé. Ces nouveaux essains de Barbares inconnus jusques alors avoient poussé devant eux les Goths qui s'étoient jetés sur la Thrace, et menaçoient Constantinople. *Gratien* courut au secours de l'orient avec les armées d'occident. L'occident resta ainsi sans défense. Toutes les calamités fondirent sur ses malheureux habitans. Des *nations innombrables et féroces* (a), écrivoit *St. Jérome*, *ont envahi toutes les Gaules. Tout ce qui est entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin est ravagé. Des villes fameuses et florissantes sont détruites. Ceux que le fer a épargnés périssent par la faim : Je ne puis sans verser des larmes, penser au sort de ces malheureuses villes.*

Théodore repoussa quelques fois les ennemis de l'Empire (*b*), et les vainquit avec le secours d'autres Barbares. Mais tous ses efforts ne pouvoient détruire cet ascendant que la réunion de plusieurs causes donnoit aux Barbares sur les Romains, et qui amenoit inévitablement la ruine de leur Empire, ascendant que les hommes appellent le destin, et qui n'est le plus souvent que l'effet de la vertu et de la sagesse des

---

(a) *Hyeron. Epist. ad Agerructiam.*
(*b*) 379.

tans, de la corruption et de l'aveuglement des autres. Il partagea l'Empire entre ses deux fils dont aucun n'hérita de ses vertus. *Arcadius* régna dans l'Orient. (*a*) *Honorius* eut l'Occident qu'il devoit gouverner par les conseils de *Stilicon* Vandale de naissance. C'est de ce règne qu'il faut dater la chûte totale de l'Empire d'Occident. Ce fut l'époque de l'irruption générale des peuples Barbares qui vint l'inonder comme un torrent irrésistible. Tous ces peuples attirés depuis long-tems par l'appât d'une riche et facile proie, et aspirant à se faire de nouvelles demeures plus agréables que les leurs, se mirent à-la-fois en mouvement pour les envahir. *Alaric* avec ses Goths se jeta sur l'Italie (*b*); les Vandales, les Alains, les Suéves, les Allemands, sur les Gaules à moitié désertes. Une nation poussoit l'autre devant elle; les *Huns*, les plus barbares de tous, n'en épargnoient aucune. Les campagnes désertes, les villes fumantes, marquoient leur passage. On n'avoit point encore vu dans la désolation générale un peuple plus cruel et plus exterminateur.

(*a*) 395.
(*b*) 400.

C'étoit dans ce même tems qu'une nation plus pacifique cherchoit à s'établir dans les Gaules. Nous voulons parler des *Bourguignons*, sortis originairement, à ce qu'on croit, des contrées du nord de la Germanie. Ils s'étoient avancés jusques au Rhin, et établis dans la haute Allemagne (1), et les provinces gauloises voisines. L'histoire de leur progrès, de leur conquêtes se liera bientôt à celle que nous écrivons. Un de leurs rois, nommé *Godegisile*, voulant s'assurer un établissement durable dans les Gaules, rechercha l'amitié des Romains, et engagea ses sujets à adopter leur religion et leurs usages. « Vers le commencement du cinquième siècle » les Bourguignons, dit un auteur contemporain, » (a) devenus depuis peu Chrétiens par la pro-

(1) *Pline* les nomme le premier, (L. C. 14.) et les confond avec les Vandales. On croit que leurs premières demeures étoient dans le *Brandenbourg* d'aujourd'hui, et sur les bords de la Vistule. Ils s'avancèrent sous *Galien* jusques vers le Meyn, et furent long-tems en guerre avec les Allemands, au sujet des salines qui sont dans le voisinage. *Valentinum* avoit voulu s'en faire un allié contre les Allemands, mais il leur manqua lui-même de parole.

(a) *Orosius. L. 7. C. 32.*

» vidence divine, ont reçu la foi catholique, se » sont soumis à nos ecclésiastiques, et vivent » depuis ce tems-là doucement, tranquillement, » innocemment, non comme avec des Gaulois, » mais comme avec des Chrétiens devenus leurs » pères. »

Ce prince s'assura par ce moyen les conquêtes qu'il avoit faites dans les Gaules, et s'engagea de son côté à fournir des secours aux Romains contre les autres nations barbares. *Gundicar*, fils et successeur de *Godegisile*, fut moins prudent. Il attira sur lui les armes d'*Aëtius* qui gouvernoit les Gaules et les défendoit avec gloire contre les Huns. *Actius* vainquit *Gundicar*, mais menacé par les Goths et les Francs, il lui pardonna, renouvela l'ancienne alliance avec lui, et assigna aux Bourguignons pour leurs demeures la Savoie d'aujourd'hui et les contrées voisines. Ces changemens de demeures coûtoient peu à des peuples pasteurs qui n'habitoient point dans des villes, et cultivoient peu les terres. Cependant *Gundicar* ayant voulu remplir ses engagemens avec les Romains en s'opposant aux incursions des *Huns* (*a*) fut entière-

(*a*) 451.

ment défait par ces Barbares qui le firent périr (a) avec toute sa famille. Le nouveau royaume de Bourgogne ne se releva qu'après la mort d'*Attila*, de ce conquérant qui avoit effacé la gloire de tous les autres, qui avoit soumis toutes les nations du nord, et d'une partie de l'Asie, et rendu tributaires les deux Empires d'Orient et d'Occident. Le sien s'anéantit presque aussi promptement qu'il s'étoit formé. Alors les restes des Bourguignons purent se réunir dans leur pays devenu désert. Ils obtinrent même des Romains leurs alliés la permission de s'étendre autour d'eux. C'est alors qu'ils joignirent à leur royaume toute la partie de l'Helvétie à l'Est du Jura jusqu'à la *Reuss*, et à son embouchure dans l'*Aqr*. Ils conduisirent leurs troupeaux dans ces contrées désolées depuis long-tems comme à l'envi par les Allemands et les Huns, et qui étoient presque sans habitans. En leur cédant ces déserts à condition de défendre les Alpes et leurs autres frontières, les Romains croyoient avec raison ne pouvoir faire rien de plus utile pour eux, dans les tristes circonctances où ils se trouvoient. Les Bourguignons y conser-

(a) 454.

vèrent leurs usages, leur gouvernement, leurs loix. On voit par ces loix qu'ils prenoient pour eux les deux tiers des terres, et le tiers des serfs. On a répété souvent que c'étoit user sans mesure du droit du plus fort. Mais *Montesquieu* a prouvé que ces deux tiers ne furent pris que dans de certains quartiers qu'on leur assigna; et que ces partages ne furent point faits dans un esprit tyrannique, mais dans l'idée de subvenir aux besoins mutuels des deux peuples qui devoient vivre dans le même pays (1). Soumise aux Bourguignons ou plutôt réunie avec eux l'Helvétie (a), n'en fut pas moins exposée encore long-tems aux incursions des Suabes ou Allemands. Il leur étoit aisé d'y suivre les traces sanglantes des *Huns* qui par leurs brigandages avoient mis l'Helvétie dans l'impossibilité de se défendre. Ils ravagèrent donc encore et subjuguèrent toute la Rhétie, et la partie de l'Helvétie [illegible] de la *Reuss* qui les séparoit des



(a) [illegible] étoit [illegible] puis long-temps hors d'u- [illegible] e s'en servir dans l'his- [illegible] confédération donna nais- [illegible] faire oublier absolument

Bourguignons. Ainsi à cette époque les deux moitiés de l'Helvétie appartenoient à deux différentes nations, l'une chrétienne, assez civilisée et pacifique (les Bourguignons); l'autre encore payenne, toujours armée pour le malheur de ses voisins, n'aimant ni les arts, ni le luxe, ni les villes, ni même l'agriculture, vivant de la chasse et de ses troupeaux, gouvernée par ses loix et ses institutions qui furent long-tems en vigueur. C'étoit les Allemands. Telle fut la fin de l'Empire des Romains dans ces provinces qui leur avoient obéi pendant près de cinq siècles; celle de leurs arts, de leur langue, de leurs loix, de toute leur gloire. De tant de monumens, il ne resta presque que les ruines des villes qu'ils avoient bâties. Tout l'occident de l'Empire eut à peu près le même sort.

CHAPITRE

CHAPITRE IV.

L'Helvétie sous les Bourguignons et les Allemands.

ON vient de voir les Bourguignons renouveler et étendre leur monarchie. Déjà vers le milieu du cinquième siècle elle embrassoit la partie occidentale de la Suisse d'aujourd'hui, c'est à-dire, tout le pays qui est entre le Jura, la *Reuss* et le Rhône, jusques aux Alpes, et au Valais. Bientôt elle s'étend encore au-delà de ces limites, en recevant pour Roi un prince de la maison royale des Visigoths, à la place de leur dernier monarque qui avoit péri avec toute sa race dans la guerre contre les Huns. Ce roi *Visigoth* descendant *d'Athanaric* se nommoit *Gundivic* ou *Gundioc*. Il fonda donc une nouvelle dynastie en Bourgogne, et avec le secours des Visigoths, il joignit à ce petit royaume des provinces qui le rendirent considérable, ce qu'on a appelé depuis les deux Bourgognes, le Dauphiné et même une partie de la *Provence*. Mais la plupart de ces provinces

étoient dévastées, l'autorité du prince étoit très-limitée, des dissentions continuelles, des partages fréquens la tenoient dans un état de foiblesse qui faisoit présumer la courte durée de cette monarchie.

Le gouvernement paroît d'ailleurs avoir été assez équitable et modéré. Du moins les Romains devenus sujets de ces rois n'étoient pas dans le cas de regretter leurs anciens maîtres. Ils étoient mieux défendus, et moins accablés d'impôts. Ces conquérans qu'on nommoit *Barbares* ne connoissoient point d'impositions arbitraires ni excessives dès qu'ils avoient posé les armes, au lieu que le fisc des Empereurs étoit toujours dévorant.

On sait qu'un usage ancien et universel de ces peuples autorisoit les partages de leurs provinces entre tous les fils du roi décédé. Après la mort de *Gundioc* ses quatre fils (1) se disputèrent sa succession à main armée; l'aîné,

---

(1) Ces fils se nommoient *Chilperic*, *Godmar*, *Gundebald* et *Godegisil*. Les deux premiers régnèrent peu de tems. *Gundebald* et *Godegisil* se partagèrent le Royaume. Le premier tint sa cour à Lyon, le second à Genève.

nommé *Gundebald* finit la querelle en s'emparant de tout le royaume. Il fut aussi législateur. On a des ordonnances et des loix qui lui sont attribuées, et que selon l'usage de la nation, il avoit promulguées dans l'assemblée, et avec l'approbation des principaux personnages de ses états.

Ce même *Gundebald*, quoique roi d'un peuple guerrier et indépendant, reçut comme une faveur la dignité de *Patrice* que lui conféra *Olybrius*, l'un des derniers Empereurs Romains d'Occident. Leur nom si long-tems respecté en imposoit encore aux peuples même qui les avoient vaincus. D'ailleurs ces titres de *Patrice*, de *Consul*, flattoient, consoloient les Romains qui faisoient toujours le plus grand nombre de leurs sujets.

Un Romain de ce tems qui avoit beaucoup vécu avec les Bourguignons, *Sidoine* (a) *Appollinaire*, évêque de *Clermont*, assez bon poëte pour le tems, nous apprend qu'ils conservoient l'usage de la langue Tudesque ou Allemande, et leurs anciennes mœurs dans leurs nouvelles demeures; qu'ils étoient d'une taille

(a) *Sidon. Appollin. Carmen 12.*

gigantesque, qu'ils portoient une longue chevelure qu'ils oignoïent abondamment de vieille graisse, que leur principale nourriture consistoit en ails et en oignons qu'ils mangeoient dès le point du jour. La délicatesse du poëte Romain avoit sans doute été blessée de ces usages, et l'avoit disposé à la satyre. Il observe cependant que plusieurs Romains du premier rang fréquentoient la cour des rois Bourguignons, cherchoient à y faire fortune, et s'appliquoient à apprendre leur langue. Les Romains de toutes les conditions se soumettoient volontiers à une autorité limitée par des loix et adoucie par le caractère humain qui se montroit chez toutes les nations Germaniques, dès qu'elles cessoient d'être en guerre. Un auteur contemporain et Romain de naissance (a), rend ce témoignage honorable aux Germains devenus maîtres des Gaules. « A quel égard, dit-» il, pourrions-nous nous préférer ou même » nous comparer à ces peuples. . . . . Ils » sont unis entr'eux, et nous sommes tous » divisés. . . . . Nous sommes remplis » d'envie et de malignité; nous ne prenons

(a) *Salviani Præsbit. L.* 7.

» aucun soin des pauvres, des orphelins, des
» veuves. Nous sommes réduits à chercher
» l'humanité chez ceux que nous appelons
» *Barbares.* Mais c'est chez les Romains polis
» qu'on trouve la barbarie; et malgré la dif-
» férence des mœurs, des usages et de la
» langue, malgré l'odeur des peaux dont ils
» se couvrent, nous préférons leur commerce
» avec tous ces dégoûts, aux injustices que
» les Romains nous font essuyer dans le leur....
» Aussi c'est une chose connue que le vœu
» général des Romains, est de n'être jamais
» contraints à retourner sous le joug des
» Romains. » Tant il est vrai qu'il n'y a rien de pire que la domination d'un peuple dont la corruption s'est accrue de siècle en siècle, qui a tout converti en poison, et se sert de tout pour nuire, de l'esprit, des lumières, de la politesse, du mensonge, de la flatterie.

Nous avons dit que pendant que les Bourguignons occupoient l'Helvétie occidentale et les provinces voisines, les *Souabes* ou *Allemands* s'étoient emparés de la partie orientale, et que la *Reuss* séparoit les deux états. Nous ne connoissons qu'imparfaitement ce qui regarde ce dernier peuple. Il paroît qu'il s'étoit étendu au midi jusques dans la Rhétie ou le pays des

Grisons d'aujourd'hui, et que là, il avoit pour voisins les Ostrogoths qui sous leur roi *Théodoric* l'un des plus grands hommes de son siècle avoit fondé une monarchie en Italie. Au nord les Allemands occupoient les bords du Rhin jusques au Meyn, la Souabe, l'Alsace et une partie de la Franche-Comté d'aujourd'hui. Avec un territoire si étendu une nation bien gouvernée eut pu être bien puissante. Celle des Allemands ne put résister cependant aux rois des Francs qui depuis quelque tems faisoient des conquêtes rapides.

Les Francs sont nommés pour la première fois dans l'histoire Romaine sous le règne de *Gordien*, vers le milieu du troisième siècle. Dès lors ils jouent un grand rôle dans l'histoire des calamités de l'Europe et de la décadence de l'Empire. Tout prouve qu'ils étoient d'origine Germanique, leur langage, leurs mœurs, leurs loix, leur religion, leurs usages. Il règne plus d'obscurité sur leurs premières demeures, parce qu'ils étoient errans comme presque toutes les nations sauvages; mais on ne peut se tromper beaucoup en les plaçant d'abord entre l'Elbe et le Veser, et ensuite sur les deux rives du Bas-Rhin, vers le tems où presque tous les Barbares entreprirent comme à l'envi de passer ce

fleuve pour envahir les Gaules. Ce fut alors qu'ils réunirent à eux plusieurs peuplades dont le nom disparoît pour faire place à celui de *Francs* dont l'origine est inconnue. Sous Valentinien III, nous les voyons s'avancer et s'établir dans la Belgique, et sur la rive gauche du Rhin. Dès lors l'histoire nomme quelques-uns de leurs chefs ou rois, comme *Pharamond*, *Clodion*, *Merovée* et *Childeric* son fils. Mais ce fut le fils de ce dernier nommé *Clovis* qui après avoir étendu sa domination bien avant dans les Gaules, fonda véritablement la monarchie des Francs à laquelle il réunit diverses nations Germaniques amies ou ennemies (*a*).

La guerre qu'il fit aux Allemands est la seule qui appartienne à notre sujet. Les Allemands et les Francs se touchoient au nord du *Meyn* dans les environs de Cologne. Clovis les atteignit à peu de distance de là, à *Tolbiac* aujourd'hui *Zulpich*, et (*b*) les y défit totalement. Leur roi fut tué dans cette bataille qui les affoiblit tellement que dès lors ils ne purent résister à Clovis. Tous se soumirent, à la

(*a*) An 482.
(*b*) An 496.

réserve de ceux qui s'enfuirent dans la Rhétie, où ils se fixèrent sous la protection de *Théodoric*. *Clovis* envoya dans leur pays dépeuplé plusieurs colonies de ses Francs, et en particulier dans le pays qui a pris d'eux le nom de *Franconie* qu'il porte encore aujourd'hui. Ainsi la partie orientale de l'Helvétie devint à la même époque une province de la monarchie des Francs.

Il ne faut pas croire cependant que les pays qui se soumirent ainsi à eux fussent traités en pays de conquêtes. *Clovis* savoit joindre aux talens militaires les vertus politiques, et d'ailleurs nous avons vu, et tout le confirme, que le génie, le caractère des Germains les ramenoient à des principes de justice et d'humanité dés qu'ils avoient posé les armes. Les Allemands soumis au Francs ne songèrent point à se révolter, preuve certaine qu'il leur avoit fait un sort au moins tolérable. On voit aussi que *Clovis* quoique devenu chrétien leur laissa leurs dieux, leur culte, leurs loix et leurs usages. Il leur donna même pour les gouverner un duc de leur nation. C'est avec ces ménagemens, ces sages précautions, qu'on s'assure de ses conquêtes.

Ce prince habile et plus sensé dans sa bar-

barie que bien des législateurs avec toutes les lumières dont ils se croient entourés, n'étoit point épris de ces idées d'uniformité qui, » comme le dit *Montesquieu*, frappent infailliblement les petits esprits, et leur inspirent un » ridicule enthousiasme, comme si c'étoit une » œuvre bien belle et bien difficile que de passer » la règle et le compas sur les institutions humai- » nes, et de les couper toutes sur le même mo- » dèle. Comme si cela étoit toujours utile, comme » si au contraire le mal de changer n'étoit pas » souvent plus grand que le mal de souffrir. »

Le royaume de Bourgogne avec l'Helvétie occidentale qui en faisoit partie se trouva ainsi renfermé de trois côtés dans la monarchie des Francs, et menacé en conséquence du même sort que la nation des Allemands venoit de subir. Ces rois Bourguignons semblaient d'ailleurs courir volontairement à leur ruine. *Gundebald* ne s'étoit rendu seul maître que par des actes de barbarie envers ses frères, si du moins on en doit croire *Grégoire de Tours* dont la plume peut bien avoir été guidée ici par la passion. Suivant cet historien, il fit périr son frère *Chilpéric* avec ses deux fils et sa veuve. Ce prince infortuné laissa deux filles, *Sedéleube* qui embrassa la vie monastique, et

fonda à Genève l'abbaye de St. Victor, et la célèbre *Clotilde* que *Clovis* épousa, qui convertit son mari à la foi chrétienne, et l'excita à venger la mort de son père et de ses frères. Clovis acquit par ce mariage des prétentions sur la Bourgogne. C'étoit assez d'un prétexte pour un prince dont l'ambition avoit eu jusques-là de si brillans succès. Il fit la guerre à *Gundebald* qui lui opposa de la valeur et de l'habileté, et qui recevoit des secours de *Théodoric* son allié.

Clovis ne put soumettre entièrement ce prince quoiqu'il fut trahi par son frère *Godegisile*. Il se contenta d'en exiger un tribut qui ne fut point payé. Délivré de Clovis, *Gundebald* se vengea de son frère. Il le poursuivit jusques à *Vienne* en Dauphiné, le fit périr dans une église où il s'étoit réfugié, et prit possession de Genève et des provinces voisines qui lui avoient appartenu. Ainsi toutes les parties du royaume de Bourgogne furent réunies de nouveau sous un seul chef. *Gundebald* triomphant (a), dit un auteur de ce siècle, *gouverna dès lors heureusement le royaume qu'il avoit perdu, et celui*

(a) *Marius Aventic. ap. Duchene.*

qu'il avoit conquis, jusques aux derniers jours de sa vie (*a*).

Ce prince que l'ambition avoit rendu barbare comme *Clovis* et presque tous les princes de ce tems, fit oublier ses crimes par de grandes qualités et de sages établissemens. *Grégoire de Tours*, qui d'ailleurs ne l'épargne pas, dit qu'il fut un sage législateur, et qu'il eut pour but dans les lois qu'il publia d'adoucir le sort de ses sujets Romains, et d'empêcher qu'ils ne fussent opprimés par les Bourguignons. Ces lois existent encore, et portent le nom de leur auteur. (1) On y trouve des traces d'ignorance et de barbarie (*b*), à côté de plusieurs dispositions sages, équitables et humaines. C'est le cas de presque tous les codes de ces nations qu'on nomme *Barbares*. On y condamne, par exemple, à la mort l'esclave qui auroit coupé les cheveux d'une femme libre. Le duel judiciaire y est ordonné en supplément du serment. On détermine ce qu'on doit au devin qui par le secours de son art fait connoître l'auteur d'un vol ; mais en

(*a*) An 516.

(1) On les appelle vulgairement *Loix Gombettes*.

(*b*) V. Lindenbrog. Cod. Leg.

même tems on punit d'une amende celui qui refuse l'hospitalité à un étranger. On abolit l'usage de racheter à prix d'argent la peine d'un assassinat.

Les auteurs contemporains vantent l'éloquence de *Gundebald* (a), et la facilité étonnante avec laquelle il parloit latin. Cette langue étoit toujours en usage, et en particulier dans tout ce qui avoit rapport à la religion. Il fut long-tems attaché à l'arianisme, mais sans persécuter les catholiques comme d'autres princes de son tems. On sait avec quelle fureur ces deux partis déchiroient alors l'église chrétienne dans les pays où elle étoit nouvellement établie. Il permit aux évêques catholiques de tenir leurs conciles ; il laissa à leurs églises tous leurs biens, et il écoutoit avec patience ce que les théologiens des deux parties alléguoient en leur faveur. Dans une conférence entre les Orthodoxes et les Ariens, qui se tint à Lyon en présence de ce prince, les premiers lui ayant beaucoup vanté la pureté de leur doctrine qui étoit celle que professoit *Clovis* : « Pourquoi, leur répondit *Gundebald*, » si votre foi est la véritable, les évêques ca-

---

(a) *Ennodius in vitâ Epiphani-Aviti*, *Epist.* 28.

» tholiques ne s'opposent-ils pas à ce que le roi » catholique des Francs s'allie avec mes ennemis, » et me fasse la guerre pour me détruire (a), car » vous savez bien que la vraie foi ne peut être » là où est la convoitise du bien d'autrui et la » soif du sang des peuples. Qu'il montre donc » sa foi par ses œuvres. »

Pour prouver sa foi catholique, *Clovis* attaquoit alors *Alaric*, prince Arien des *Visigoths*, qui possédoit outre une partie de l'Espagne tout ce qui est au midi de la France, depuis la Loire jusques à la mer méditerranée, et au levant jusques aux frontières du royaume de Bourgogne. *Clovis* déclara qu'il ne souffriroit pas qu'il y eût des hérétiques dans les Gaules, et il les défit près de *Poitiers* (*b*). *Alaric* fut vaincu et tué dans le combat. Les *Visigoths* découragés et divisés entr'eux ne firent plus qu'une foible résistance. Tout le reste des Gaules fut soumis peu à peu par les successeurs de *Clovis*, et uni à la vaste monarchie des Francs.

Cette importante conquête pouvoit faire prévoir déjà le sort qu'un si puissant voisin prépa-

---

(a) *Collatio Episc. in spicileg. Lucæ d'Acheri. T.* 3.

(*b*) An 507.

roit à la Bourgogne. A la vérité, *Clovis* surpris par la mort à la fleur de son âge, ne put exécuter ses autres desseins; mais ses quatre fils, malgré leurs querelles, se rendirent aussi redoutables aux Bourguignons que leur père l'avoit été. *Gundebald* étoit mort après un règne long et glorieux(*a*), et de ses deux fils *Sigismond* et *Gundemar*, l'ainé seul lui avoit succédé. Soit persuasion, soit politique, Sigismond abandonna l'arianisme, et devint un Orthodoxe zélé. C'est lui qui fonda ou renouvela l'abbaye célèbre de *Saint-Maurice* dans le Valais, à l'honneur de ce commandant de la légion thébéenne et de son martyre. La vénération que sa mémoire inspiroit rendit long-tems ce monastère fameux dans le royaume de Bourgogne et dans toute l'Europe chrétienne, et la *lance* de ce saint a été regardée jusques dans le siècle passé comme un des plus précieux joyaux des empereurs (*b*).

Sigismond avoit eu de sa première femme, fille du roi d'Italie *Théodoric*, un fils et une fille. Le fils se nommoit *Sigéric*, et la fille étoit mariée à *Thierry*, roi d'*Austrasie*. C'étoit le nom qu'on

---

(*a*) An 516.

(*b*) *Mascow. Gesch. L.* 11.

donnoit à la partie occidentale de la monarchie des Francs, dont *Metz* étoit la capitale. *Sigismond* épousa en secondes noces une femme qui avoit été attachée au service de la première. De ce mariage inégal étoient nés des enfans, et comme il n'arrive que trop souvent, la nouvelle reine voulut perdre le fils de la première, *Sigéric*, pour assurer aux siens la succession à la couronne. Elle l'accusa auprès du crédule *Sigismond* de tramer un complot contre ses jours. *Sigismond* trompé fit périr son fils. Bientôt après il reconnut son innocence, et dans son désespoir, il fit des actes publics de pénitence; il alla même s'ensevelir pendant quelque tems dans le monastère de Saint-Maurice.

Ces témoignages de repentir ne satisfirent point le roi d'Italie *Théodoric*, aïeul du jeune prince qu'il avoit fait mourir. Il voulut qu'il fût vengé, et peut-être aussi s'agrandir aux dépens de la Bourgogne. Le même désir de vengeance animoit aussi *Sainte Clotilde*, veuve de *Clovis*, et ses fils. *Sigismond* ne put résister à ces princes ligués contre lui. Il abandonna ses états, et retourna s'ensevelir dans son asyle, le cloître de *Saint-Maurice*; mais des traîtres l'y poursuivirent et le livrèrent avec sa femme et ses deux fils à *Clodomir* roi d'*Orléans*. Là ce prince barbare les tint prisonniers quelque tems, et les fit

ensuite tous périr. Comme ils avoient été arrachés d'un asyle sacré, et que *Sigismond* ne méritoit point ce traitement inhumain, on reporta son corps à *Saint-Maurice*, et il fut mis ensuite au rang des saints.

Ainsi délivré de son ennemi par un horrible assassinat, *Clodomir* poursuivit avec succès la guerre contre les Bourguignons; il leur restoit un prince du sang de leur roi, *Gundemar*, frère du malheureux *Sigismond.* Il se défendit avec courage et habileté; il reprit plusieurs places sur les Francs, et les vainquit même près de *Vienne* dans un combat où *Clodomir* fut tué. Sa tête portée en triomphe au bout d'une lance à la vue des Bourguignons les excitoit à la vengeance, en leur annonçant celle de Dieu sur le meurtrier de leur roi; mais leurs espérances furent trompées. De trop grandes forces étoient réunies contre un peuple sans appui. Le roi d'Italie les attaqua par la Provence. Les rois Francs *Childebert*, *Clotaire* et *Théodebert* leur firent une guerre continuelle, jusqu'à ce que le roi *Gundemar* fût défait et pris dans sa fuite. Il périt dans la captivité, la misère et l'oubli. Il fut le dernier de sa race, et avec lui finit aussi le premier royaume de Bourgogne qui n'avoit pas subsisté un siècle entier.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

De l'Helvétie sous les Rois des Francs.

Les vainqueurs partagèrent entre eux les états de Bourgogne, mais ils n'assujettirent les peuples qu'à leur payer un tribut et à les servir à la guerre. (*a*) D'ailleurs ils conservèrent le nom de royaume de Bourgogne, la forme de son gouvernement, ses loix et ses coutumes, les propriétés, les privilèges, les libertés de la nation. C'est ainsi que ces *Barbares*, on ne peut trop le répéter, politiques autant que justes et humains, laissoient aux vaincus une existence honorable, et la pensée consolante qu'ils étoient encore une nation (1).

Les Bourguignons continuèrent donc à tenir

(a) *Procop. de bello Goth.. L.* 1.

(1) Ceux des Rois Francs à qui la Bourgogne tomboit en partage prenoient le titre de Rois. Ainsi on voit un *Gontram* Roi de Bourgogne.

des *Etats*, ou des assemblées annuelles de tous leurs hommes libres; et de choisir même leurs rois entre les divers princes Mérovingiens. Les évêques élevés, enrichis, devenus au moins les égaux en pouvoir des plus grands seigneurs, concouroient avec eux dans ces assemblées à régler l'autorité des rois, à donner des loix équitables, à veiller à leur observation. Nous ne connoissons que très-imparfaitement l'histoire de la Bourgogne sous ces rois des Francs de la première race. Il se fit cependant alors divers changemens dans sa constitution qui eurent une grande influence sur les âges suivans. On voit, par exemple, naître alors la distinction entre les deux Bourgognes. La première qui est ce qu'on a nommé depuis le duché de *Bourgogne* fut gouvernée le plus souvent sous l'autorité du roi par un duc ou commandant militaire. L'autre qui comprenoit la Franche-Comté d'aujourd'hui, la Suisse occidentale, Genève, la Savoie, le Valais avoit un gouverneur particulier, nommé ordinairement *Patrice*. L'Helvétie orientale principalement peuplée d'*Allemands* avoit aussi son duc, mais il paroît qu'elle relevoit du royaume d'Austrasie, au lieu que la partie occidentale étoit soumise au roi d'*Orléans*. Du moins voyons-

tions alors (*a*) *Gontrum* neveu de *Clodomir* roi d'*Orléans* prendre le titre de roi de Bourgogne, et tenir sa cour à *Châlons-sur-saône*.

Il n'est point de notre sujet de rendre compte des causes des progrès et de l'affoiblissement de l'autorité des rois de cette dynastie. Il suffit d'observer que leurs guerres fréquentes, leurs vices, leur incapacité, leur fainéantise, les entraînoient nécessairement vers leur propre ruine, et donnoient lieu à l'élévation de plusieurs familles, qui de sujettes de la maison de *Clovis*, devinrent les rivales et les ennemies des successeurs de ce Prince, usurpèrent tous leurs droits, et renversèrent ainsi l'ancienne constitution. Les gouverneurs des provinces éloignées se prévalurent surtout de ces circonstances pour se rendre indépendans. C'est ce que firent encore avec plus de succès les maires du Palais. Pendant que ces rois fainéans s'endormoient sur un trône qu'ils ne croyoient pas qu'on pût disputer à leur naissance, ces maires s'emparoient successivement de toutes les branches de leur autorité. Dès qu'ils ne furent plus choisis par les rois, mais élus par la nation,

(*a*) An 562.

et qu'ils eurent acquis le droit de commander les armées, il étoit bien évident qu'ils étoient rois en effet, et qu'ils n'avoient plus que ce nom à désirer. Devenus distributeurs des grâces, ils étoient assurés de tous les suffrages des membres des états ; et ceux-ci espérant aussi d'obtenir d'eux une plus grande part au gouvernement s'accoutumèrent bien facilement à les regarder comme leurs souverains.

La servitude de la glèbe qui avoit existé dans les Gaules sous les Gaulois et sous les Romains, fut maintenue et s'étendit même sous les Francs et sous les Bourguignons. Il y avoit chez ces derniers des nobles, des ingénus et des serfs. Mais sous les derniers rois des Francs de la première race, leurs guerres continuelles furent cause que le nombre des serfs augmenta considérablement. Toutes les fois qu'une province étoit subjuguée, le vainqueur rendoit esclaves la plupart de ses habitans, et leur faisoit cultiver les terres pour son compte. Quand un pays se trouvoit ainsi privé de ses hommes libres, les guerriers heureux qui avoient acquis beaucoup de serfs purent aisément obtenir des terres d'un gouvernement foible et méprisé. Ils y bâtissoient des villes, des châteaux et des villages. Souvent ils en rendirent quelques portions aux églises, sous une redevance an-

nuelle, pour mettre ces biens en sûreté et leur conscience en repos.

Ces causes réunies élevèrent de plus en plus ceux qui étoient déjà élevés, et les rendoient toujours plus riches et plus puissans. Les maires du Palais, les ducs et les comtes qui, à leur exemple, s'attribuoient le droit exclusif de mener les hommes libres à la guerre, se montroient souvent (ce que les rois n'étoient plus, et ce qu'ils doivent être quand ils veulent régner), actifs, braves, libéraux. C'est ainsi qu'ils se firent aimer, respecter, obéir, et que fut fondée la puissance des familles qu'on voit paroître avec éclat dans les âges suivans.

Des guerres fréquentes et cruelles obligent les hommes pacifiques et sans défense à chercher des solitudes ignorées, ou des asiles sacrés, s'il peut en être pour la violence armée. Ce motif et celui d'une dévotion outrée donnèrent lieu à fonder un nombre de monastères, et à enrichir ceux qui existoient déjà. On voit sous le roi *Gondebald* s'établir au milieu des bois du Jura l'abbaye du lac de Joux, et celle de *Romain-Motier* (*a*).

(*a*) Grégoire de Tours.

Deux frères nommés *Lupicin* et *Romain* d'une naissance illustre en furent les fondateurs. Ils se retirèrent dans ces déserts qu'ils cultivèrent, et où ils bâtirent des hermitages. On a dit que le roi de Bourgogne *Sigismond* avoit fondé et doté (1) l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, où il espéra vainement de se dérober à ses remords et à ses ennemis. Vers la fin de ce même sixième siècle, *Marius* évêque *d'Avenche* jeta les fondemens de l'abbaye de *Payerne*, et établit le siège de son église à Lausanne (2). L'évêché de *Vindisch* fut trans-

(1) Peut-être qu'il ne fit que le rétablir. On voit par l'instrument de sa dotation qu'il lui donna des terres dans une contrée voisine, nommée *Pagus Valdensis*. C'est la première fois que l'on trouve ce nom de *Pays de Vaud* dans l'histoire.

(2) *Marius* dont les terres étoient dans le voisinage d'*Avenche*, devint évêque de cette ville. Comme elle n'étoit plus qu'un monceau de ruines, il transféra son siège à *Lausanne*, ville qui existoit déjà du tems des Romains, mais qu'on rebâtissoit sur une colline voisine, où *Protasius* Italien d'origine, et en réputation de sainteté, avoit bâti un hermitage. L'évêque *Marius* étoit un homme savant. On a de lui une chronique où l'on trouve des détails curieux sur l'histoire de son tems.

féré à *Constance*, celui du Valais à *Sion*. On voit au commencement du siècle suivant naître l'abbaye de *Dissentis* dans la Rhétie, celles de *Moutier Grand-val*, *de Saint-Ours*, *de Porentru* dans le diocèse de Bâle. Plus tard les monastères de *Lucerne* et de *Zurich* donnèrent lieu à la fondation où au rétablissement de ces deux villes. *Gallus* ou *Saint-Gall* et son compagnon *Colomban*, animés d'un zèle apostolique quittèrent la Bretagne leur patrie pour venir dans l'Helvétie orientale annoncer la doctrine de l'évangile aux Allemands de ces contrées qui adoroient encore *Odin*, lui portoient des offrandes de bière, et ornoient ses temples de grossières idoles de bois. Saint Gall sut s'en faire aimer et respecter. Il obtint de pouvoir bâtir une cellule de bois dans le même lieu où ses successeurs ont eu depuis des palais. Le duc *Gunzo* dont il avoit guéri la fille, et *Sigebert* roi d'Austrasie qui l'avoit épousée, dotèrent à l'envi cette église naissante. Plusieurs nobles ou riches propriétaires enrichirent ensuite successivement le cloître qui y fut joint. Souvent en lui donnant leurs biens ils y alloient finir leurs jours. Les idées religieuses des Druïdes n'étoient pas entièrement effacées dans l'esprit de ces peuples. On sait que les Druïdes étoient

chez nos ancêtres l'ordre le plus puissant et le plus distingué. Les grands se disputoient l'honneur d'en être membres. A cet égard, comme à bien d'autres, le christianisme avoit adopté et consacré leurs usages ; les prêtres chrétiens héritèrent de la vénération vouée aux Druïdes. On en voit la preuve dans un grand nombre de monastères fondés alors dans l'Helvétie et ailleurs. *Le cloître de Saint-Gall*, dit une ancienne légende, *a eu dès ses commencements pour religieux, les fils les plus illustres des grands de la terre* (1). Ainsi le droit de la noblesse d'obtenir des distinctions dans un état qui semble incompatible avec les vanités humaines, remonte peut-être à des croyances anciennes et oubliées. La ville de *Saint-Gall* s'éleva par degrés à la faveur, et pour ainsi dire, à l'ombre de ce monastère dont elle dépendit long-tems.

La fondation de l'abbaye de *Pfeffers*, située dans le pays de *Sargans* et dont l'abbé est prince d'Empire, date du huitième siècle. Celle du couvent des dames nobles de l'ordre de St.-Augustin, à *Schennis*, dans le pays de *Gaster*,

---

(1) *Ekardus in vitâ Notkeri*.

est du commencement du neuvième. Le cloître de *Rheinau* dans la Thurgovie, de l'ordre de Saint-Benoît, est de la fin du huitième. Toutes ces fondations furent alors et depuis richement dotées. Elles se multiplioient dans les diverses parties de l'Helvétie, comme dans toutes les provinces de la monarchie des Francs, en Italie, en Espagne, en Angleterre, etc. Cette pente des esprits étoit générale. Les prêtres chrétiens, comme les Druïdes Gaulois, étoient alors les seuls dépositaires des connoissances, les seuls jurisconsultes, médecins, astronomes, historiens, notaires; les seuls qui connussent l'usage des lettres, et pussent instruire la jeunesse. Hors de leur caste régnoit une ignorance profonde. D'ailleurs les moines adoucissoient par les leçons de la religion les mœurs féroces des peuples; ils opposoient souvent leur crédit au despotisme des grands et des nobles qui ne connoissoient que le métier des armes, et traitoient leurs sujets et leurs inférieurs avec dureté. On préféroit par cette raison leur domination à la leur. On aimoit les avoir pour juges; c'étoit un adage commun qu'on étoit plus heureux sous la crosse que sous le sceptre. Enfin les moines exerçoient des professions utiles, défrichoient de leurs

mains des terres abandonnées et incultes. Nous voyons que dans plusieurs lieux où ces missionnaires s'établissoient, l'agriculture étoit après la prédication, leur occupation principale. *Saint-Gall* commença par planter un jardin et un verger, à élever un troupeau dans le lieu où il bâtit son église. Il recommandoit à ses disciples de vivre du travail de leurs mains. Comment de tels hommes n'auroient-ils pas été en vénération pendant leur vie et après leur mort? L'histoire compte-t-elle donc tant d'hommes qui se soient dévoués au bonheur de leurs semblables? Les richesses, le pouvoir les corrompirent ensuite, c'est un sort commun à tous les hommes; mais dans les tems dont nous parlons ils n'étoient encore que respectables. Au couvent de *Saint-Gall* fondé après sa mort, on joignit une école qui devint célèbre, où les laïques, et ceux qui se vouoient à l'église se rendoient en foule. On y conservoit, on y copioit des livres, c'est là que se sont retrouvés quelques ouvrages précieux des anciens qui se seroient perdus comme tant d'autres, dans la confusion des siècles barbares qui amenèrent la chûte de l'Empire, sans ces asiles où la religion faisoit luire encore quelques lumières. Quand on considère

la profonde ignorance des peuples qui envahirent l'Empire et y établirent leur domination, leur passion exclusive pour la guerre, leur mépris pour les sciences, les arts et même pour l'usage des lettres, on reconnoît que tout concouroit alors à ramener en Europe la barbarie qui avoit régné si long-tems chez les Celtes, les Scandinaves, ou les Sarmates. Qu'est-ce donc qui a empêché qu'à cette époque de la ruine de l'Empire, l'esprit humain n'ait été plongé de nouveau dans les ténèbres de la plus grande barbarie, et n'ait perdu jusques aux dernières traces de la culture qu'il avoit reçue des Grecs et des Romains? On ne sauroit en douter. C'est à la religion chrétienne que le genre humain doit ce bienfait. Il ne falloit pas moins que le pouvoir de la religion pour vaincre ce préjugé barbare qui poussoit le mépris des connoissances jusques à celui de l'écriture même. Il falloit qu'il y eût un livre sacré qui la rendît nécessaire, une classe particulière, un ordre d'hommes instruits chargés de l'étudier et de l'enseigner.

Revenons aux fondations religieuses de l'Helvétie. Nous citerons encore *Fridolin*, autre Breton, que son zèle pieux avoit aussi amené sur les bords du Rhin, dans le cinquième siècle et

qui fonda un couvent de femmes à *Seckingen*, dans une île formée par ce fleuve. Des seigneurs du pays lui firent don d'un vallon élevé des Alpes, vers la source de la *Linth* ou *Limmat*. *Fridolin* y consacra une église à *Saint-Hilaire*, d'où la vallée et ensuite le canton de *Glaris* prit le nom. Cette vallée prospéra dès-lors, elle fut mieux cultivée par les soins des religieux qu'il y conduisit, et les habitans devinrent par leurs leçons et leur exemple plus civilisés et plus industrieux.

Nous ne suivrons pas la dynastie des rois Mérovingiens jusques aux derniers périodes de sa décadence. Nous avons dit, et cela seul intéresse l'histoire Helvétique, que le pouvoir de ses rois passa insensiblement dans les mains des maires du Palais. *Pepin* qui jouissoit de cette dignité sous *Dagobert* vers le milieu du septième siècle la transmit à ses descendans. L'un d'eux *Charles Martel*, s'illustra par de si grandes qualités, et de si grandes victoires que l'éclat de son nom acheva de faire oublier la race de *Clovis*.

Enfin le dernier des rois de cette race (*a*),

(*a*) An 754.

Childeric III, fut détrôné, et enfermé dans un couvent. *Pepin* fils de *Charles Martel* se fit proclamer roi de France, et vainqueur comme son père de tous ses ennemis, mais ne croyant pas avoir encore assez légitimé son usurpation par ses victoires, il en demanda l'absolution au Pape. On dit qu'il fit bâtir à deux lieues de *Soleure* le château de *Pipp*, ainsi appelé de son nom, et qui fut le chef lieu d'un comté dont il est souvent question dans la suite. La reine *Bertrade* sa femme enrichit les églises de *Constance* et de *Soleure*. Ce qu'il importe plus de remarquer, c'est que *Pepin* supprima la dignité ducale, chez les Allemands et dans toute l'Helvétie. Il craignoit sans doute que ces ducs puissans ne suivissent à son préjudice l'exemple des maires du Palais. Il fit donc gouverner l'Helvétie et la Bourgogne par des comtes que surveilloient des *commissaires de la chambre royale*.

Charlemagne succèda à Pepin, surpassa la gloire de son père, éleva au plus haut degré la puissance de sa nation, conquit le royaume des Lombards en Italie, et renouvela en sa personne le titre *d'Empereur d'Occident*. On a pré-

---

(*a*) An 771.

Dans l'Helvétie, le clergé acquit surtout du crédit et des richesses. Les fondations pieuses y devinrent extrêmement fréquentes. Zurich qui n'avoit été jusques alors qu'un bourg ouvert et sans défense, et à qui sous *Clovis III*, on avoit donné un chapitre de chanoine (*a*), fut encore mieux traitée par les rois Carlovingiens. *Louis* le *Germanique* y fonda au milieu du neuvième siècle en faveur de sa fille *Hildegarde* un couvent de dames nobles dont cette princesse fut la première abbesse. Il lui accorda plusieurs droits régaliens, et de grands revenus. La ville de *Zurich* si favorisée d'ailleurs par sa situation vit sa population s'accroître et prospérer sous la double juridiction de l'abbesse et du comte qui y résidoit de la part de l'Empereur.

La fondation du célèbre monastère *d'Einsiedlen* ou de *Notre Dame des Hermites* dans le pays de *Schwitz* est du même tems, et en fait connoître l'esprit superstitieux. Un hermite, nommé *Meinrad*, y bâtit le premier en 838 une cellule au milieu d'un désert couvert d'épaisses forêts. C'est ce même lieu devenu depuis si fameux, si riche, si peuplé. Il y fut assassiné,

(*a*) An 690.

et

et sa cellule fut oubliée pendant quelque tems. *St. Bennon*, autre hermite, la releva en 906. On bâtit autour une église, et autour de l'église un couvent dédié à Notre Dame, et à St. Maurice, sous la règle de *St. Benoit*. L'abbé *Eberhard* ayant invité l'évêque de *Constance* à en faire la dédicace, des miracles nombreux signalèrent cette solemnité, et annoncèrent la faveur que le ciel accordoit à la fondation. Selon la légende une voix céleste déclara que c'étoit Dieu même qui consacroit l'église. On peut lire dans un ouvrage du savant et crédule *Dom Calmet* tous les détails de ces prodiges. Ils valurent à l'église et au monastère d'immenses libéralités. Des grands, des princes même recherchèrent à l'envi l'honneur d'en être Abbés. Il y eut une fois un combat sanglant entre les compétiteurs. Ces abbés devinrent enfin eux-mêmes des princes de l'Empire. Ils reçoivent l'investiture de leurs terres de l'Empereur, et relèvent immédiatement du pape pour le spirituel.

La ville de *Lucerne*, située comme *Zurich*, à l'extrémité d'un lac, (celui des quatre cantons forestiers) là où la *Reuss* qui en sort recommence son cours rapide, *Lucerne* doit aussi son accroissement à la fondation d'un monastère de

Bénédictins. Un grand seigneur allemand, nommé *Wighard*, doit l'avoir bâti et doté au sixième siècle, et consacré aux Saints *Léger* et *Maurice*. Ce monastère s'aggrandit et s'enrichit des libéralités des fidèles dans les siècles suivans, et une ville se forma insensiblement dans son voisinage. Le roi *Pepin* soumit le cloître, et la ville à l'abbé de *Murbach* en Alsace qui les faisoit gouverner en son nom.

La ville de *Soleure* existoit déjà du temps des Romains, mais détruite par les Barbares, elle dut aussi son rétablissement à la fondation d'une abbaye dédiée à *Saint Urs*, un des nombreux martyrs de cette légion Thébéenne qui remplissent le calendrier. *Berthe*, reine de Bourgogne, fonda cette abbaye vers l'an 930, et les rois de Bourgogne, les Empereurs d'Allemagne, les ducs de *Zæringen* y faisant ensuite de fréquens séjours, la ville devint considérable, et les bourgeois acquirent de grands privilèges.

Schaffouse est encore en grande partie l'ouvrage de la piété des temps dont nous parlons. Sans doute que la nécessité d'arrêter les barques qui descendent le Rhin au-dessus de la grande cataracte de ce fleuve a dû faire bâtir de bonne heure quelques maisons dans ce lieu, mais il ne

devint considérable que depuis qu'un comte de *Nellenbourg*, nommé *Eberhard*, à qui ce pays appartenoit, y eut fondé en 1052 un monastère sous la règle de Saint Benoit. Il le dédia au Sauveur et à tous les Saints. Il lui céda divers droits seigneuriaux ; la noblesse voisine le dota aussi richement. Le bourg se peupla, s'aggrandit, et fut ensuite entouré de murs.

L'Helvétie déjà composée de deux parties principales, dut à ces changemens d'être encore sous-divisée en plusieurs provinces. La partie occidentale, souvent appelée la *petite Bourgogne*, échut d'abord à *Charles* le *chauve*, puis à son frère *Lothaire* qui la réunit à la Provence, et à tout ce qui est entre le Rhône, le Rhin, la Saône, la Meuse et l'Escaut. Mais les guerres civiles et étrangères, les ravages des Sarazins et ceux des Normands, les causes nombreuses d'anarchie, que nous avons exposées, y répandoient partout le trouble, et ne laissoient qu'une ombre d'autorité à des princes d'ailleurs sans capacité. Las d'obéir à ces descendans de Charlemagne dont ils imitoient si mal les vertus, las de cette longue anarchie, les évêques et les grands s'assemblèrent pour la faire cesser. Tous sentoient le besoin que la nation avoit d'un chef qui eût sa confiance. Ils offrirent donc la couronne à

Boson, fils d'un comte des Ardennes, qui étoit, disent les contemporains, *pieux*, *libéral*, *courageux*, *éloquent*. Il avoit épousé *Hermengarde*, fille de l'empereur *Louis-le-bègue*, et sa sœur *Richilde* étoit femme ou maîtresse de *Charles-le-chauve*. Tous ces titres parurent aux Etats de Bourgogne aussi bons que ceux qui avoient fait élever autrefois les maires du palais sur le trône des Francs. « *Boson*, dit un historien du temps, (1) » consentit pour le bien de l'église, et pour » obéir à Dieu à accepter la couronne de Bour» gogne. » (*a*) Ces expressions indiquent que les évêques firent dans cette occasion un grand usage de leur crédit. Ce fut là le signal du démembrement de la grande monarchie fondée par Charlemagne. Cet exemple heureux de la défection d'une grande province encouragea par-tout la rébellion. Le besoin d'un chef puissant qui sauvât l'Etat menacé de sa ruine sembla devoir légitimer toutes les entreprises de ce genre. Aussi quoique *Charles-le-gros*, l'un des fils de *Louis-le-Germanique*, eut les droits les plus incontestables à la succession de *Charlemagne*, comme il parut incapable de soutenir le fardeau du gouverne-

---

(1) *Reginon Chronic.*

(*a*) An 879.

ment de tant d'états, il fut déposé et abandonné, et mourut dans la misère et dans l'oubli, sans laisser d'enfans. Alors les seigneurs allemands voulant aussi avoir un roi de leur nation élurent *Arnoul*, bâtard d'un frère de *Charles*, né parmi eux.

La France qui n'avoit pas moins besoin d'un prince capable de régner, et de la sauver de la *fureur* des Normands, élut *Eudes*, comte de Paris, pour son roi. Les Italiens couronnèrent un Italien, *Guy* duc de *Spolette*. Les Carlovingiens furent ainsi par-tout oubliés et méprisés; mais nous devons nous renfermer dans l'histoire de ce second royaume de Bourgogne auquel la plus grande partie de l'Helvétie resta annexée, comme elle l'avoit été au premier.

CHAPITRE VI.

L'Helvétie sous les Rois du second Royaume de Bourgogne, et les Ducs d'Allemagne.

BOSON laissa après un règne de neuf ans, son trône assez mal affermi, à un fils mineur nommé *Louis*, sous la tutelle de sa mère *Hermengarde*. Ce royaume qu'on appeloit aussi le royaume d'Arles, parce qu'il s'étendoit jusques à la Provence, et que la ville d'Arles étoit souvent la résidence de ses rois, fut démembré pendant cette minorité. Déjà sous l'empereur *Lothaire*, vers le milieu du neuvième siècle, des comtes de Bourgogne en avoient obtenu ou usurpé une partie considérable. On voit un comte ou abbé *Hubert*, frère de l'impératrice, régner dans la partie de l'Helvétie à l'ouest du Jura. *Lothaire* ayant répudié cette princesse, son frère *Hubert* se révolta; l'empereur fit marcher une armée contre lui, sous le commandement de *Conrard* son parent. Hubert fut défait près *d'Orbe*, et *Conrard* obtint ses états pour récompense.

L'origine de ce *Conrard*, parent de l'empereur, a donné lieu à diverses opinions (1). Il est probable qu'il étoit fils d'un comte de Paris, et que sa mère étoit une princesse du sang de Charlemagne. Un de ses fils nommé *Rodolphe* joignit à l'avantage de cette illustre extraction, celui d'être comme son père seigneur d'une partie de l'Helvétie (2). Les an-

(1) Le Comte de *Bunau* dans son histoire de l'Empire prétend que *Conrard* étoit de la puissante et illustre maison des *Welfes* ou *Guelphes*, issue d'un *Welfe* Duc ou Comte sous Charlemagne, qui possédoit de grands biens en Souabe et en Bavière, et dont la fille Judith épousa *Louis le débonnaire*, et fut mère de *Charles le Chauve*. Cette Princesse ambitieuse attira à la cour de son époux deux de ses frères *Conrard* et *Rodolphe*, et leur fit obtenir de si grandes dignités qu'on appeloit *Conrard l'Égal des Rois*. Son petit fils qui fut Roi en effet, est nommé par quelques historiens *Rodolphe* de *Strætlingen*, château où il faisoit apparemment sa résidence, et dont on voit encore les ruines en Suisse près du lac de *Thun* au canton de Berne, (V. *Orig. Guelf.* T. 2.) Confédér. helv. de Wattewille. T. 1. P. 9.

(2) Il est qualifié dans deux chartes anciennes de *Glorieux Comte et de renommé Marquis*; on voit qu'il avoit de grands vassaux dans le comté de Vaud. (Id. P. 12.

nales de *Fulde* disent simplement, *qu'il résolut de garder le titre de roi de la Haute Bourgogne*, qu'on appeloit aussi *Bourgogne-Transjurane*, parce que le mont *Jura* la divisoit naturellement en deux parties, l'une à l'ouest, l'autre à l'est. Son pouvoir, son crédit, les circonstances favorisoient ses desseins. Le clergé étoit dans ses intérêts. Il en réunit les principaux chefs avec les seigneurs laïques dans l'abbaye de *Saint-Maurice* en Valais, et là il fut proclamé roi de Bourgogne, et reconnu en cette qualité dans tout le pays qui est entre le Rhône, le Rhin, la Reuss et la Saône. *Louis* fils de *Boson* fut réduit à son royaume *d'Arles* ou de *Provence*. *Richard* son oncle se réserva avec ou sans son consentement, le reste de la Bourgogne que ses descendans conservèrent long-tems, et gouvernèrent avec le titre de *ducs*. Ainsi le premier royaume de Bourgogne se trouvoit alors partagé en trois portions qui n'ont jamais été entièrement réunies dès-lors sous un seul maître.

Rodolphe ne jouit pas d'abord tranquillement de sa nouvelle dignité, quoiqu'il prît de sages mesures pour s'attacher les grands, le clergé, et le peuple. Il donna sa sœur en mariage à *Richard* duc de Bourgogne, pour s'en faire

un appui contre le roi d'Arles. Il s'allia avec *Gui de Spolette*, qui s'étoit fait empereur d'Italie.

Arnolphe ou *Arnoul*, bâtard du dernier empereur, et qui se nommoit aussi empereur ou roi d'Allemagne, marcha contre *Gui* et contre *Rodolphe* son allié. Cette guerre entre trois usurpateurs fut longue et cruelle. L'armée *d'Arnoul* pénétra dans l'Helvétie jusques à *Saint-Maurice* et au lac *Léman*, mais elle ne put forcer le passage des Alpes. *Rodolphe* en resta maître. Il sut se maintenir sur le trône malgré tous les efforts *d'Arnoul* et de *Louis* roi *d'Arles*. Les évêques lui étoient dévoués et ils étoient alors le plus sûr appui des trônes. Il céda le comté du Valais à l'évêque de *Sion* qui prit dans la suite le titre de prince de ce pays. Les annales du temps nous apprennent que le roi *Rodolphe* fut ami de l'ordre, qu'il rendoit en personne la justice, qu'il savoit s'y soumettre lui-même, et que souvent ses comtes Palatins, et ses juges prononçoient contre lui dans les affaires civiles (1). *Rodolphe*

(1) Ces Juges sont nommés dans le latin barbare de ce siècle *Soldasii*, *Sculteti*. C'est le mot allemand *Schulthesis* qu'on a rendu en français par celui d'*Avoyer*.

laissa sa couronne (*a*) après un règne de près de vingt-quatre ans à son fils *Rodolphe* II. Sa résidence la plus ordinaire étoit à Payerne. Son autorité fut très-bornée, les évêques, les grands bénéficiers s'étoient mis en pleine possession de leurs immunités qui les rendoient presque indépendans. Les grands et le peuple pensoient d'ailleurs être rentrés dans leur droit originaire d'élire leur prince. Ceux qui donnent une couronne entendent toujours qu'ils pourront la reprendre, et qu'on a besoin de leur faveur pour la conserver.

Tel fut le sort de l'Helvétie occidentale dans les neuvième et dixième siècles. Voyons à présent quel fut celui de l'Helvétie orientale, ou des pays qui sont au-delà de la *Reuss*, et qui jusques au tems du roi *Pepin* avoient été soumis aux ducs d'Allemagne ou de Souabe. Nous avons dit que ce prince jaloux de leur pouvoir avoit supprimé leur office, et fait gouverner le pays par des commissaires de la *Chambre royale*, qu'il y envoyoit quand il jugeoit à propos. Cette administration fut continuée pendant quelque tems, mais dans la décadence de la maison

(*a*) An 912.

de Charlemagne, tous ceux qui exerçoient quelque autorité, en étendirent à l'envi et impunément les limites. Deux frères, *Erchanger* et *Berthold*, de l'ancienne maison des ducs de Bavière étoient alors commissaires de la chambre dans la Souabe, et dans la partie de l'Helvétie qui y étoit annexée. Ils en devinrent les tyrans. Ils offensèrent le clergé dans la personne de *Salomon* évêque de *Constance*, et abbé de *Saint-Gall* qu'ils maltraitèrent et firent prisonnier. *Salomon* étoit, selon les chroniques, un prélat accompli. Ses vertus, son savoir, ses richesses, lui avoient assuré la faveur des peuples. Ils se soulevèrent contre ses oppresseurs. L'affaire fut portée devant l'Empereur *Conrard* et une assemblée des grands de l'Empire. Les deux commissaires qui avoient fait arrêter l'évêque furent condamnés à mort et exécutés. Leur office fut supprimé. On rétablit le duché *d'Allemagne* ou de *Souabe*, en faveur d'un comte du pays, nommé *Burcard*, qui fut reconnu en cette qualité par les principaux seigneurs de la province. Pendant long-tems une grande partie de l'Helvétie releva de ce duc et de ses successeurs. Le roi de Bourgogne Rodolphe II avoit voulu s'opposer à ce changement, par des motifs qui ne nous sont pas bien connus.

Il marcha contre *Burcard* à la tête d'une armée qui rencontra celle de ce duc près de *Winterthur*. *Rodolphe* fut vaincu, mais il obtint aisément la paix de son ennemi (*a*) qui craignoit le roi de Germanie *Henri l'Oiseleur* à l'élection duquel il avoit voulu s'opposer. Cette paix entre le duc de Souabe et le roi de Bourgogne, fut affermie par le mariage du roi avec Berthe, fille du duc. C'est cette reine *Berthe* dont le nom a été si long-tems l'objet de la vénération du peuple, et sur-tout des religieux qu'elle enrichit par ses libéralités (1).

(*a*) An 919.

(1) Elle dota richement l'abbaye des Bénédictins de Payerne. L'acte est de l'an 933, et est conservé dans les archives de Berne. Elle l'exempta de toute jurisdiction laïque; et en 962 elle la combla de nouveaux bienfaits. Elle dota aussi l'Église de *Soleure*, et bâtit plusieurs châteaux dans le pays de *Vaud*, et entr'autres ceux de *Champvent* près d'Yverdun et de *Vufflens* près de Morges qui subsistent encore. Elle épousa en secondes noces *Hugues* Roi d'Italie. Suivant la tradition, *Berthe* filoit les vêtemens de sa famille, et faisoit fréquemment le tour de ses domaines pour en surveiller l'administration. *Ruchat* fait mention d'un sceau de cette Reine où elle est représentée filant sur son trône.

Rodolphe II se trouvoit trop resserré dans les limites de son petit royaume. Il tenta de profiter des troubles dans lesquels l'Italie étoit plongée, pour y étendre sa domination. Comme il occupoit les passages de l'Italie au nord des Alpes, il fut invité par une faction à y venir disputer le trône occupé par *Bérenger*. Celui-ci succomba trahi par les siens. *Rodolphe* fut couronné par l'archevêque de Milan; mais ses nouveaux sujets auxquels on a souvent reproché de haïr le maître qu'ils ont, et de désirer celui qu'ils n'ont pas, se dégoûtèrent bientôt des Bourguignons. Ils les accusoient d'être voraces, hautains et orgueilleux, et ils en donnoient pour preuve qu'ils parloient du gosier (1). C'est souvent par des motifs aussi ridicules que les peuples prennent de l'antipathie les uns contre les autres, et ces petites causes ont quelquefois produit de grands effets. Le roi de Bourgogne abandonna les Italiens qui le regrettèrent ensuite. Il retourna dans ses états où les *Huns* avoient pénétré, après avoir causé des ravages affreux en Allemagne. Les négociations lui réussirent mieux

---

(1) *Leur orgueil*, dit Luitprand, *est cause qu'ils parlent du fond de la gorge*. (Luitprand Hist. L. 5.)

Il marcha contre *Burcard* à sur l'Italie
mée qui rencontra celle d celui-ci céda
Winterthur. *Rodolphe* fut d'Arles qu'il
aisément la paix de *dolphe* s'éten-
gnoit le roi de G Helvétie jus-
l'élection duquel i , comme sous les rois
paix entre le Bourgogne. Elle reçut
Bourgogne , and accroissement. L'empe-
roi avec R mécontent du nouveau duc de
Berthe d d , donna une partie de l'Helvétie
de la au roi de Bourgogne qui lui prêta en
relig quelque espèce d'hommage , en lui re-
ant la lance qu'on croyoit avoir servi à per-
le flanc de J. C. sur la croix.

Après avoir ainsi reculé les limites de ses Etats (b) , *Rodolphe* régna paisiblement jusqu'à sa mort , et ses peuples le perdirent avec d'autant plus de regret qu'il ne laissoit que des enfans en bas âge. Les Etats assemblés à Lausanne élevèrent sur le trône l'aîné de ses fils , nommé *Conrard*. L'empereur *Othon* qui avoit épousé *Adélaïde* sœur de Rodolphe , prit la qualité de tuteur de ses enfans , entra dans la Bourgogne ,

---

(*a*) An 931.
(*b*) An 937.

...rprise de la personne de *Conrard*, ...r, et le fit élever sous ses yeux. ... royaume, *Conrard* le dé... ...ntre un nouvel essain de ...asins qui y avoient pénétré de ... On voit encore aujourd'hui divers ...mens qui peuvent donner une idée de la ...reur qu'ils inspiroient par leurs affreux brigandages. Par-tout on cherchoit sa sureté dans de hautes tours, des forts et des châteaux inaccessibles. On en remarque surtout un d'une grandeur énorme, près de *Cully*, sur une montagne qui domine le lac Léman. Ce fort qu'on nomme la tour de *Gourze*, fut bâti alors à ce que l'on croit. Il n'a point de portes, et l'accès en est très-difficile. *Conrard* triompha de ces Barbares par la force et par la ruse. C'est le seul trait de son règne qui honore sa mémoire. Il se laissa ensuite corrompre par les plaisirs, la fainéantise et la superstition. Il peupla son pays de bâtards, et ne fut libéral que pour des maîtresses et des moines. La protection de son beau-frère, l'empereur *Othon*, maintint son autorité bien plus que son mérite. Il lui dut de régner en paix pendant cinquante-six ans. (*a*) Il laissa en

(*a*) An 990.

mourant un ou deux fils et trois filles de *Mathilde*, sa femme, fille de *Louis d'Outremer*, roi de France. L'aîné des fils *Rodolphe* III lui succéda. *Gisele*, l'aînée de ses filles, épousa *Henri* duc de Bavière, et après la mort de cet époux, *Etienne*, premier roi chrétien de Hongrie. La seconde, nommée *Berthe*, fut mariée à *Eudes* ou *Odon*, comte de Champagne, et *Gerberge* la troisième, épousa *Herman*, duc de Souabe ou d'Allemagne. Ces alliances donnèrent des droits ou des prétentions aux familles de ces divers princes, dont on verra bientôt les conséquences.

(*a*) *Rodolphe* III fut surnommé le *fainéant*, et mérita cette flétrissure, comme les derniers rois de France de la race de *Charlemagne*. Ce pouvoir qu'avoit alors le trône d'endormir ceux qui l'occupoient, est une chose remarquable dans l'histoire de ces siècles d'ailleurs si turbulens et si guerriers. Il étoit peut-être l'effet de l'éducation des princes confiée presque uniquement à des moines superstitieux et fainéans eux-mêmes. Les factions, les désordres, l'anarchie enfin, furent par-tout une conséquence de cette nullité des princes. *Rodolphe* tomba dans le mépris, et tous

(*a*) An 990.

les ordres de l'Etat, sur-tout le clergé et la noblesse, se rendirent de plus en plus indépendans. Une injustice qu'il commit contre un gentilhomme fut le signal d'une révolte générale. La noblesse soulevée vainquit l'armée du roi. L'impératrice *Adélaïde* sa tante, veuve de l'empereur *Othon*, aimée et vénérée des peuples, réussit cependant à le réconcilier avec ses sujets. Mais *Rodolphe* n'en resta pas moins pauvre et méprisé. Les domaines de sa couronne étoient la plupart aliénés. Il ne pouvoit se conserver la faveur du clergé que par des libéralités continuelles qui ne lui laissoient plus rien. On raconte que la foiblesse de son esprit étoit telle, qu'il se dépouilloit ainsi lui-même, parce qu'il s'étoit persuadé que quand il seroit réduit à l'extrême indigence, et ne vivroit plus que d'aumônes, l'entrée du Ciel lui seroit assurée (1). D'après ces idées dignes d'un moine fanatique, il n'étoit pas étonnant qu'il fût enfin réduit à

(1) Dans un acte de donation de ce Prince en faveur de l'abbaye de *St. Maurice*, on trouve un long commentaire sur ces paroles de l'Évangile : *Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le Ciel.*

rechercher des appuis étrangers. Comme il étoit sans enfans, il nomma pour son successeur l'empereur Henri II, son neveu, fils du duc de Bavière, et de sa sœur *Gisèle*; mais *Eudes* comte de Champagne lui opposa les droits de sa mère *Berthe*, aînée de *Gisèle*. Il revendiqua la succession au trône de Bourgogne à ce titre, arma ses vassaux et des seigneurs voisins pour s'en rendre maître, et se montra avec de grandes forces dans la Bourgogne. *Rodolphe* abandonné de ses sujets, (*a*) se sauva à Strasbourg, où il confirma la succession à sa couronne à l'empereur, en réclamant sa protection. *Henri* prit en effet sa défense. Il fit marcher une armée en Bourgogne, où il avoit un parti, sous les ordres de *Werner*, évêque de Strasbourg, et de ses frères les comtes *Radbod* et *Lancelin*, seigneurs puissans dans ces pays, et que la maison d'Autriche reconnoît pour ses ascendans. L'évêque *Werner* et *Radbod*, (les mêmes qui bâtirent ensuite le château de *Habsbourg* dans l'Argovie) pénétrèrent dans la Bourgogne jusques au lac de Genève, et y vinrent attaquer l'armée du comte de Champagne. Ils la défirent et forcè-

(*a*) An 1016.

rent les Bourguignons à recevoir la loi de l'empereur. (*a*) Ainsi le trône chancelant fut affermi ; mais pour peu de tems. L'empereur qui l'avoit relevé, (*b*) mourut sans laisser d'enfans avant *Rodolphe* qui n'en avoit point non plus, et que personne ne craignoit ni ne considéroit. La guerre se ralluma entre les princes qui aspiroient à sa succession ; *Eudes*, comte de Champagne, et *Conrard*, duc de Franconie, élu empereur après Henri II, neveu par sa femme du roi de *Bourgogne*. Ce dernier joignoit à ce titre qui pouvoit être aisément contesté, un titre auquel la puissance d'un empereur prêtoit une grande force. Il soutenoit que le roi *Rodolphe* avoit cédé la Bourgogne à son prédécesseur, l'empereur Henri II, comme empereur, bien plûs que comme à son parent, et qu'il s'étoit reconnu vassal de l'empire, au moins pour l'Helvétie allemande que *Henri l'oiseleur* avoit donnée à ses devanciers. D'ailleurs depuis que les *Othon* s'étoient fait couronner empereurs à Rome, leurs successeurs ne prétendirent à rien moins qu'à être regardés comme les héritiers de l'empire romain, et en cette qualité, les suzerains de tous les rois, les

(*a*) An 1020.
(*b*) An 1024.

chefs du monde chrétien. S'ils formoient sur ce fondement seul des prétentions sur les Etats les plus puissans, comment n'en auroient-ils pas élevés sur ceux de Bourgogne dont la souveraineté n'étoit ni exempte de quelque doute, ni affermie sur une base assurée. Ces difficultés ne pouvoient se terminer que l'épée à la main. L'empereur *Conrard* vint à Bâle avec une formidable armée (*a*). *Rodolphe* s'y rendit comme dans le seul asile qui lui restât. Asservi dès-lors à toutes les volontés de ce protecteur intéressé, il le désigna lui et ses fils pour ses héritiers. Que devenoit alors ce droit d'élection des Etats de Bourgogne, le seul peut-être qui fût fondé (*b*) ? Personne, à ce qu'il paroît, n'osa le réclamer. Peu d'années après *Rodolphe* mourut, et à cette époque, finit avec lui le second royaume de Bourgogne qui n'avoit duré qu'un siècle et demi. Il y en avoit plus de six que les Bourguignons avoient passé le Rhin, et fondé dans les Gaules le premier royaume de ce nom. Malgré tant de vicissitudes, ce nom s'est conservé jusques à nos jours, et se conservera vraisemblablement encore long-tems, du moins dans l'histoire et dans le souvenir des peuples.

(*a*) An 1026.

(*b*) An 1032.

CHAPITRE VII.

L'Helvétie sous les Empereurs d'Allemagne, jusques à l'avénement de Rodolphe de Habsbourg *au trône de l'Empire.*

APRÈS la mort du dernier roi de Bourgogne le sort de ce royaume resta encore quelque tems incertain. Le comte de Champagne ne pouvoit se résoudre à renoncer à un si bel héritage. Secondé par une partie des seigneurs Bourguignons, et par l'éloignement de l'empereur, il franchit le Jura, occupa ou ravagea la partie de l'Helvétie qu'on nemmoit la *Bourgogne transjurane*, pénétra jusques à *Vienne* sur le Rhône, et s'y fit couronner sous le titre de *Roi d'Arles*. L'empereur *Conrard* informé de ces progrès accourut du fond de l'Allemagne à la défense de ses nouveaux sujets. Il reçut à *Constance* et à *Payerne* l'hommage de tous ceux qui lui étoient dévoués. Il appela à lui d'Italie l'archevêque de Milan et d'autres Seigneurs qui lui

amenèrent du secours. Il prit et rasa *Neuchatel* (*a*), qui n'étoit encore alors qu'une forteresse. Il marcha sur Genève dont le comte, nommé *Gérold*, parent (à ce qu'on croit, du dernier roi *Rodolphe*), fut obligé de lui ouvrir les portes. Là il se fit reconnoître en qualité de Roi de Bourgogne dans une assemblée d'évêques et de seigneurs laïques, et couronner par les mains de l'archevêque de Milan. Le comte de Champagne ne lui opposa plus dès lors que des efforts impuissans. Il périt quelques années après dans une guerre contre le duc de Lorraine. *Conrard* n'étoit point un roi foible et *fainéant* comme son prédécesseur. Il s'appliqua avec succès à faire rentrer les grands et la noblesse dans les bornes de l'obéissance. Il leur fit prêter serment de fidélité à lui et à son fils *Henri*, à qui la couronne de Bourgogne fut ainsi décernée, quoiqu'il fût le plus éloigné dans l'ordre de la parenté des hérétiers du dernier roi.

Les grands ne s'étoient cependant soumis qu'à regret. Le pays étoit plein de mécontens; on remarquoit sur-tout parmi eux, *Renaud*,

(*a*) An 1032.
(*b*) An 1038.

comte de *Bourgogne*, issu de ces comtes ou seigneurs de Bourgogne, dont on a parlé. Son origine, sa puissance le rendoient l'égal des rois. La plus grande partie de la Franche-Comté d'aujourd'hui jusques au pied des Alpes relevoit de lui. Ce ne fut pas sans peine que le fils de *Conrard*, depuis l'empereur *Henri III*, obligea ce puissant vassal à lui prêter hommage. Alors il épousa sa nièce *Agnès*, et cette alliance fit cesser leurs inimitiés. *Renaud* et ses alliés allèrent à Soleure rendre hommage à l'empereur *Henri*, comme roi de Bourgogne. Renaud obtint le gouvernement du Comté de Bourgogne, et ses descendans en jouirent après lui. Ce fut lui qui exerçoit en l'absence de l'empereur Roi la principale autorité. Mais l'empereur visitoit souvent son Royaume de Bourgogne. Il en assembloit les Etats, maintenoit l'ordre et la sureté publique dans cette vaste contrée qui s'étendoit de *Bâle* jusques aux embouchures du Rhône dans la méditerranée, et faisoit aimer et respecter la sagesse de son gouvernement.

L'Helvétie et la Rhétie étant ainsi devenues dans leur totalité des provinces de l'empire, nous devons nous borner à indiquer les événemens importans, qui peuvent répandre quelque jour sur l'état de ces contrées, durant les règnes

suivans, jusques à celui de *Rodolphe* de *Habsbourg*, époque de l'élévation de cette puissante maison d'Autriche qui eut ensuite tant d'influence sur leur sort.

(*a*) Henri III avoit d'abord gouverné par lui-même le duché de Souabe dont son père l'avoit mis en possession. Mais il dut enfin se conformer aux idées de son siècle et aux vœux de ses peuples, en leur donnant un duc particulier, nommé *Othon* de la maison des comtes Palatins du Rhin. Il mourut peu de tems après généralement regretté. Son fils, âgé seulement de six ans, lui succéda sous le nom de Henri IV (*b*). La minorité de ce prince et la plus grande partie de son règne furent remplies de troubles. C'est alors qu'éclatèrent ces longs et sanglans démêlés entre le Sacerdoce et l'Empire, au sujet de l'élection des évêques et des abbés, et du droit de les investir de leurs fiefs. L'empereur et le pape revendiquoient à l'envi ce droit devenu bien important depuis que le clergé avoit acquis d'immenses richesses. Henri IV ne vouloit point l'abandonner. Grégoire VII s'armoit des foudres de l'église pour le lui arracher. L'un et l'autre

(*a*) An 1039.
(*b*) An 1019.

avoient de nombreux partisans. Henri poursuivoit par le fer et par le feu ceux du pape et les mettoit au ban de l'empire. Par-tout où le pape prévaloit les ecclésiastiques fermoient les églises et suspendoient le service divin. Par-tout dans l'empire, les provinces, les villes, les familles même étoient divisées et se livroient à toutes les fureurs de la discorde. Les peuples de l'Helvétie, placés entre l'Italie et l'Allemagne, ressentirent autant ou plus que les autres sujets de l'empire les effets de ces funestes divisions dont le sujet devoit leur être assez indifférent. Une fois la ville de *Zurich* eut à soutenir un siège contre l'empereur. Une autre fois elle fut mise à l'interdit par le pape. Ensuite, lasse de la tyrannie des ecclésiastiques, elle les chassa de ses murs, et les habitans d'*Uri*, de *Schwitz* et d'*Underwald* en firent autant.

Le duché de *Souabe* avoit passé dans d'autres mains pendant la minorité de l'empereur. Il avoit été donné à un parent des comtes de *Habsbourg*, nommé *Rodolphe*, comte de *Rheinfeld*, puissant par ses possessions dans les environs du *Jura*, et plus ambitieux encore que puissant. Il avoit épousé une sœur de l'empereur, et il n'en aspiroit pas moins à lui disputer le trône de l'empire que le pape avoit déclaré vacant. Il

lui fit la guerre dans cette espérance, et avec le secours des partisans du pontife. Durant cette guerre civile, les malheurs de l'Helvétie s'accrurent avec les factions et l'anarchie. Ce fut alors qu'une multitude de seigneurs et de barons favorisés par les circonstances firent de nouveaux pas vers l'indépendance, et sortirent du moins de leur obscurité.

Les armes de l'empereur triomphèrent enfin de son concurrent. *Rodolphe* que son parti avoit couronné, périt les armes à la main, et son duché de *Souabe* fut donné à un comte de ce pays, nommé *Frédéric* de *Hohenstauffen* qui l'avoit vaincu. L'empereur ajouta à ce don celui de sa fille *Agnès*, et éleva ainsi cette maison jusques alors peu connue aux grandeurs qui la rendirent bientôt si illustre, et lui firent jouer un rôle si important en Europe.

Frédéric ne put pas entrer d'abord en possession du duché de Souabe. Le fils de *Rodolphe* le lui disputoit comme une partie de son patrimoine. Ce concurrent mourut, mais le comte de *Zæringen* son beau-frère, héritier de ses biens et de ses prétentions, le revendiqua pour lui-même. Les deux compétiteurs alloient encore ensanglanter le pays qu'ils se disputoient, lorsque *Berthold* de *Zæringen* touché des maux que

cette querelle alloit causer, consentit à sacrifier une partie de ses prétentions à un triomphe douteux (*a*). Il céda à *Frédéric* le duché de Souabe. Il garda seulement le *Brisgau*, la *Forêt-Noire*, l'avouerie de *Zurich*, à laquelle étoit attaché l'exercice de la puissance impériale sur la ville, le chapitre et le pays autour de *Zurich*. Par ce traité le duc de Souabe perdit ses droits sur cette ville et sur ce pays, et la domination bienfaisante de la maison de *Zæringen* (1) commença à s'étendre sur une partie considérable de l'Helvétie.

Le règne de l'empereur Henri V, fils de

(*a*) An 1081.

(1) Cette maison ainsi nommée du château de *Zæringen* dont on voit encore les restes sur un des sommets de la Forêt Noire, près de la *Treysa*, descendoit, à ce qu'on croit, d'*Etichon* duc d'*Alsace*, vers la fin du septième siècle. De la même souche, ajoute-t-on, sont sortis les maisons d'*Habsbourg* ou d'*Autriche*, et celle des Margraves de Baden. Le premier comte de *Zæringen* connu avec certitude, est *Berthod* comte de Brisgau, nommé dans les chartes de 999 et 1004. *Berthod I* obtint le titre de Duc de l'Empereur Henri III. *Berthod* III fut le premier qui en fit un usage constant. (*V. Schæpflini hist. Zæringo - Carlsr Badensis.* 1766.)

e alloit causer [illegible]
le ses prétentions à [illegible]
Il céda à *Frédéric* le [illegible]
arda seulement le *Brisgaw*, [illegible]
ierie de *Zurich*, à laquelle [illegible]
rcice de la puissance impériale sur
hapitre et le pays autour de *Zurich*.
le duc de Souabe [illegible]
e et sur ce pays, et la [illegible]
de la maison de *Zeringen* [illegible]
tendre sur une partie considérable
e.
de l'empereur Henri V, [illegible]

---

o81.
maison ainsi nommée [illegible]
t on voit encore [illegible]
Forêt Noire, [illegible] ac-
qu'on croit, [illegible] urent
[illegible] me sur
ont [illegible]
et celle des [illegible]
de *Zu*[illegible]

[illegible] a conjecturé,
[illegible] remettant *Renaud*
[illegible] lui rendirent aussi
[illegible] *anchises*.

Henri IV, ne nous offre rien d'important relativement à l'Helvétie. Il se réconcilia avec le pape aux dépens de l'Allemagne, en renonçant à ce qui avoit fait le principal sujet des longs différens de l'empire et du siège de Rome (*a*). Peu après ce traité humiliant *Henri* mourut sans laisser d'enfans mâles, et la maison de Franconie qui avoit donné des maîtres à l'empire et à la Bourgogne finissant avec lui, les princes de l'empire élurent *Lothaire II*, duc de Saxe, malgré l'opposition des ducs de Franconie et de Souabe, fils d'une sœur du dernier empereur. Ces princes refusèrent de reconnoître *Lothaire*, et de-là naquit une guerre civile dans l'empire. Effet ordinaire du droit d'élection dans les monarchies, droit qui flatte l'orgueil des grands, mais dont les peuples sont toujours les victimes.

Renaud, comte de Bourgogne (*b*), prétendit alors que la famille des empereurs rois de Bourgogne étant éteinte, ce trône étoit devenu vacant. Selon lui, les princes de la maison de Franconie l'avoient obtenu comme parens et héritiers du dernier roi, ce droit s'éteignoit avec leur postérité, et les états de Bourgogne ren-

---

(*a*) An 1122.

(*b*) An 1127.

troient dès lors dans le plein exercice de leur droit originaire de se choisir un roi. Il refusa donc à *Lothaire* l'hommage qu'il exigeoit comme empereur, et sur ce refus il fut mis au ban de l'empire, pris et condamné comme rebelle. Mais la diète de l'empire adoucit sa sentence; il ne perdit que ce qu'il possédoit à l'Ouest du Jura, et conserva ce qu'on appelle la *Franche-Comté* (1). Tout ce qui est de l'autre côté du Jura ou à l'Est de cette chaîne de montagnes, fut donné au duc *Conrard* de Zæringen, qui déjà possesseur de l'avouerie de Zurich, réunit ainsi sous son autorité une grande partie de la Suisse d'aujourd'hui, et la gouverna dès lors sous le titre de *Recteur* ou *Régent* de la Bourgogne transjurane.

Après la mort de l'empereur *Lothaire*(*a*), deux nouvelles factions se formèrent dans l'empire. L'une vouloit le conserver à la maison de Saxe; l'autre le donner à celle de Franconie. Ces factions, leurs fureurs, les calamités qui en furent les suites s'étendirent sur l'Helvétie comme sur

---

(1) On la nomme ainsi, à ce qu'on a conjecturé, parce que les Etats de l'Empire en remettant *Renaud* en possession de ses domaines, lui rendirent aussi ses privilèges, coutumes et *franchises*.

(*a*) An 1137.

le reste de l'Allemagne et de l'Italie. Mais c'est dans l'histoire de ces états qu'il en faut chercher les développemens et les suites. On donna à ces deux partis les noms de *Guelphes* et de *Gibelins*. Tous ceux qui étoient attachés à la cause des empereurs de la maison de Souabe ou de Franconie furent nommés *Gibelins*. Tous ceux qui leur étoient contraires, et qui soutenoient la maison des ducs de Saxe étoient des *Guelphes*. Le duc de *Zæringen* étoit de ce dernier parti. *Frédéric*, duc de Souabe, lui fit à ce sujet une guerre cruelle ; il le chassa de ses états, s'empara de son château de *Zæringen*, de la ville de *Zurich*, et l'obligea à faire des soumissions, et à prêter foi et hommage à l'empereur. Son fils *Berthold IV* se réconcilia cependant avec *Frédéric*, lorsque ce dernier fut devenu empereur ; c'est l'illustre *Frédéric I*, surnommé *Barberousse*. Ce traité de réconciliation renfermoit des dispositions importantes. Il donnoit au duc de *Zæringen* l'avouerie des trois évêchés de *Lausanne*, de *Genève* et de *Sion* ; il lui confirmoit le titre de duc, mais il l'obligeoit à céder tout ce qu'il possédoit à l'Ouest du *Jura*, c'est-à-dire, à se renfermer dans les limites de la Bourgogne transjurane ou Helvétique.

A l'égard de cette dignité *d'Avoué* des trois

évêchés qu'on a nommés, on peut juger des étroites limites du pouvoir qui y étoit attaché par l'exemple de celui de *Lausanne* (*a*). On voit par d'anciennes chartes de cette église que le duc s'engageoit à ne point prendre part à l'élection de l'évêque, de *n'être à charge*, *ni à son palais*, ni aux maisons des chanoines, ni à celles des nobles et des bourgeois, ni aux métairies de leurs gens, par des logemens, des étapes, des réquisitions, mais de punir au contraire tous ceux qui feroient quelque tort à l'église de Lausanne.

Ce premier duc céda ensuite l'avouerie de l'église de Genève à Amédé, comte de Genevois, qui gouvernoit sous ce nom la plus grande partie du Pays-de-vaud d'aujourd'hui. Cette cession à laquelle il ne se porta, à ce que dit ensuite l'évêque, que par *un effet de la vengeance divine et parce que le diable vouloit troubler la paix de l'église*, (1) fut une source de contestations entre l'évêque et le comte. Tous les droits étoient alors tellement confondus et incertains, qu'on

---

(*a*) *Cartul. Lausan. V. Muller. T. 2.*

(1) *V. Restit. jurium Eccles. Gebenn. per Comit. Geb.* (Preuves p. l'histoire de G. N.° 10).

ne pouvoit souvent deviner à qui on devoit obéir. L'évêque de Genève, nommé *Arducius*, ne voulut point reconnoître cet autre *avoué* qu'on donnoit à son église. Il se pourvut auprès de l'empereur et des princes de l'empire, et gagna sa cause. L'empereur lui fit expédier une bulle par laquelle il reconnoissoit qu'il n'avoit pas pu aliéner en faveur du duc de *Zæringen*, ni celui-ci donner au comte de Genevois, les droits de la souveraineté de l'église de Genève. En se condamnant ainsi lui-même, Frédéric I ordonnoit à cette église de ne reconnoître à l'avenir aucune autorité mitoyenne entre la sienne et celle de l'évêque. Il ne se réservoit même pour marquer sa suprématie impériale que l'obligation où seroit l'évêque, lorsque l'empereur passeroit en personne par Genève, de chanter avec son clergé les litanies pendant trois jours consécutifs pour la conservation et l'accroissement de *l'empire romain*. D'ailleurs l'évêque étoit confirmé dans sa qualité de seigneur et prince de Genève, de ses fauxbourgs, terres et châteaux, sans autre supérieur que *l'apôtre Saint-Pierre*. Cette bulle, appelée *bulle d'or*, est adressée au clergé, aux chevaliers, citoyens, bourgeois et habitans des châteaux et sujets de l'évêque. Elle est accom-

pagnée

pagnée d'actes qui révoquoient toutes les cessions contraires faites au duc de *Zæringen*, et au comte de Genevois. (1)

Il n'est pas inutile de s'arrêter un moment sur ces transactions, soit à cause de ce qui en résulta dans les siècles suivans, soit parce qu'elles font connoître les opinions, les idées des hommes de ce tems, sur la nature et les limites des divers pouvoirs qui les gouvernoient. L'Empereur y parle d'abord en *Souverain*. « Le vénérable *Arducius*, dit-il, Prince de » notre Cour, s'étant présenté devant notre ex» cellence et celle de nos Princes, nous l'avons » reçu avec honneur, selon notre clémence » impériale accoutumée, et nous avons prêté » nos augustes oreilles à ses plaintes. » Mais en même tems l'évêque est aussi reconnu *Souverain* de Genève, puisque l'Empereur dit aux Genevois: « Nous ne nous réservons aucun droit sur » l'église de Genève et sur ce qui en dépend; » nous vous ordonnons avec l'autorité qui nous

(1) Tous ces actes se trouvent dans les *Preuves* pour l'histoire de Genève de *Spon*. T. 4. P. 42 et suivantes. V. *Bulla data Imp. Friderici in gratiam Genev.* 1162, etc.

» appartient d'obéir à notre cher évêque *Ardu-* » *cius* en toute chose, comme à votre *Suprême* » *Seigneur* et à votre père. » Enfin l'Empereur déclare que l'évêque de Genève n'aura à reconnoître à l'avenir d'autre supérieur que « *le* » *bienheureux apôtre Saint Pierre*, en faveur » duquel, ajoute-t-il, nous accordons toutes » ces grâces et privilèges. Car si quelqu'un, » malgré nos défenses expresses, s'avise de » molester l'évêque et son église, il sera con- » damné par nos tribunaux à une amende de » mille livres d'or, dont la moitié payable au » fisc impérial, l'autre moitié à l'évêque et à » son église. » Ainsi l'empereur paroît et disparoît dans ses dispositions. Son autorité est tantôt souveraine et tantôt subordonnée; mais ce n'est pas tout, l'évêque, nommé ici le *suprême seigneur*, *le père du peuple de Genève*, étoit élu par son chapitre et par ce peuple lui-même. Et ce peuple exerçoit aussi une jurisdiction qui lui étoit propre; il possédoit aussi des droits très-étendus et indépendans de l'évêque. Observez que toutes ces incohérences n'étoient point particulières à Genève. Nombre de villes, de provinces dans l'empire étoient ainsi gouvernées, et flottoient dans une pareille confusion de droits et d'usages discordans. Nous nous

sommes étendus sur ces particularités, parce qu'elles fournissent un exemple de ce qu'étoit alors la constitution politique de la plupart des Etats, et qu'elles donnent la raison du peu de clarté et d'intérêt qu'on trouve dans l'histoire du moyen-âge.

Revenons au duc de *Zæringen*, dont le gouvernement, après sa paix avec l'Empereur, continua à comprendre une partie de l'Helvétie, outre tous les biens patrimoniaux qu'il y possédoit. Il étoit avoué de *Zurich* et de ce qui en dépendoit, c'est-à-dire, gouverneur au nom de l'Empire. Il étoit *Recteur*, *Régent* ou *Landgrave* de cette petite partie de la Bourgogne qui est à l'Ouest du *Jura*, jusques aux évêchés de *Genève*, de *Lausanne* et de *Sion*. Mais les grands vassaux de ces provinces ne lui étoient soumis qu'à regret. Ils ne voyoient en lui qu'un seigneur étranger, allemand, sujet et lieutenant de l'empereur. Ils se révoltoient souvent contre lui, et auroient voulu relever immédiatement de l'empire, ou même redevenir aussi indépendans que leurs ancêtres. La petite noblesse au contraire préféroit de relever des ducs de *Zæringen* qui montroient moins de dureté et de hauteur que les grands. Placés ainsi entre des amis et des ennemis, les Ducs de *Zæringen* employoient tous les moyens

» appartier ... premiers, et conte-
» cius er ... le motif qui leur fit bâtir
» Seigne ... établir dans quelques-unes
déclare ... sujets fidèles qu'ils avoient con-
noître ... Rhin, dans le *Brisgau*, ou
» bi ... diverses contrées d'Allemagne.
» d ... le duc *Conrard* avoit bâti ou ré-
» ... les *d'Yverdun* et de *Morges*. *Berthold*
» ... il fit une ville d'un village du pays
» ... (1), situé sur un rocher escarpé au
... la *Sarine*. Le but du fondateur est mar-
... dans le nom de *Fribourg* qu'il lui donna. La
...té, l'ordre, la tranquillité qu'on trouvoit
... cette nouvelle ville la firent prospérer
promptement. Le Duc voulut qu'elle n'eût d'autres juges que des conseillers élus par les bourgeois eux-mêmes entre leurs pairs, qui n'auroient aucun privilége, et qui seroient présidés par un Avoyer, aussi élu annuellement. Dans les dangers pressans les bourgeois s'imposoient eux-mêmes; mais ils n'étoient tenus

(1) C'est le nom de la contrée alors sauvage et peu fertile, où sont les villes de Berne et de Fribourg. On croit qu'il signifie *pays inculte*, et qu'il lui était donné dans un tems où son sol ingrat n'étoit pas encore défriché.

suivre leurs seigneurs à la guerre qu'à une distance d'où ils pussent revenir le jour même dans leurs maisons. C'étoient les mêmes privilèges dont les Ducs de *Zœringen* faisoient jouir leur ville de *Fribourg* en *Brisgau* qu'ils avoient fondée environ soixante et dix ans auparavant, dans un semblable but. Tant d'avantages attirèrent beaucoup d'habitans dans la nouvelle ville de *Fribourg*. Il en vint du pays *Roman* ou de *Vaud*, où la langue françoise étoit en usage, et des pays voisins où l'on parle allemand. Ces deux langues s'y sont maintenues, et on les y parle encore aujourd'hui.

Ces barrières que les Ducs de *Zæringen* opposoient aux entreprises de leurs grands vassaux, irritant leur haine et leur défiance, ils furent obligés de prendre de nouvelles précautions pour leur sureté. *Berthold V* fit fortifier les villes de *Berthoud* et de *Moudon*; et pour qu'il y eût une communication assurée de l'une à l'autre, il résolut d'en bâtir une troisième dans l'intervalle, qui fût capable de résistance, et dont la défense fût facile. Il trouva le lieu qu'il cherchoit à une égale distance de ces deux villes, assez loin des fiefs d'aucun de ses vassaux, sur un terrain qui relevoit immédiatement de l'empire, et dans

une presqu'île formée par la rivière rapide de l'Aar, et il y bâtit la ville de *Berne* (*a*).

Il y avoit déjà, à ce qu'on croit, dans cette presqu'île un village nommé *Berne*, et tout auprès un château nommé *Nideck*, où les Ducs tenoient une cour de justice. Il le fit entourer de murailles par les soins de son maréchal *Cuno* de *Bubenberg*. Malgré le peu de culture du pays d'alentour, et l'âpreté du climat, l'amour de la liberté y attira bientôt un assez grand nombre d'habitans empressés de jouir des franchises de l'empire, et de la protection d'un prince équitable et puissant. Un avoyer assisté d'un conseil, fut chargé de l'administration de la nouvelle ville. Ses lois civiles furent les mêmes que celles de *Fribourg*, c'est-à-dire, celles de la plus grande partie de l'Allemagne. L'Empereur confirma tout ce qu'avoit fait le duc de *Zæringen*. Telle fut la première origine de *Berne* qui devint avec le tems la plus puissante république de l'Helvétie (1).

(*a*) An 1197.

(1) Des habitans de tous les ordres s'y établirent et en particulier plusieurs nobles des contrées voisines. Des familles de *Bubenberg*, de *Muhlern* et d'*Erlach* qui étoient de ce nombre; la dernière est la seule qui subsiste encore. *Rodolphe d'Erlach*, *chevalier d'une ancienne Noblesse Bourguignone*, *allié*

Berthold mérita par ces utiles établissemens et par la sagesse de son gouvernement l'estime de ses contemporains. Il en reçut un témoignage éclatant lorsque le trône de l'empire devint vacant par la mort de *Henri VI* (*a*). Un grand nombre de princes de l'Empire le lui offrit, et en particulier les ennemis de la maison de *Souabe* dont la trop grande puissance leur donnoit de l'ombrage. *Berthold* eut la sagesse de refuser ce dangereux présent, et aima mieux n'être qu'un Duc riche et respecté que de devenir Empereur avec une autorité toujours disputée et incertaine. Mais il se fit payer ce sacrifice par *Philippe*, duc de Souabe, qui aspiroit à la couronne qu'il refusoit.

Il accrut ainsi sa puissance, non-seulement par ce moyen, mais par d'autres plus honorables. Respecté de ce prince et de tous ses voisins, il gouverna encore vingt ans tous les pays qu'il possédoit en propre, ou qu'il tenoit de

---

par les fiefs, si ce n'est par le sang, de la maison de Neuchatel, s'établit à Berne dès l'époque de la fondation de cette ville que ses descendans ont sauvé plusieurs fois, et à qui ils ont donné sept fois des chefs. (Muller Hist. des Suisses. T. 2. p. 318 et s.

(*a*) An 1197.

l'empire, riche, craint des grands, aimé des peuples et en particulier des habitans des villes qu'il traitoit avec l'affection d'un père.

Berthold avoit deux fils qui sembloient destinés à continuer cette famille sage et bienfaisante. Mais ils moururent tous les deux avant leur père, victimes, s'il faut en croire des bruits populaires, de la jalousie des grands, et de la trahison de la comtesse de *Kybourg* leur belle-mère (1). *Berthold* mourut ainsi le dernier mâle de la maison de *Zæringen*, laissant une riche succession à ses deux sœurs. L'une, nommée *Agnès*, avoit épousé *Egon*, comte *d'Aurach* en Souabe qui s'adjugea à ce titre une partie des terres que la maison de *Zæringen* avoit en Souabe. L'autre, nommée *Anne* porta à son mari le Comte de *Kybourg* les terres que son frère avoit possédées dans la *Bourgogne* et le pays d'*Uchtland*, où sont les villes de *Fribourg* et de *Berne*. Alors prirent

---

(1) Un habile critique a démontré le peu de fondement de cette tradition long-tems accréditée. (*Walther* Professeur de Berne, *Critische Prufung des Gesch.* Bern. 1765). Nous devons au même savant des recherches intéressantes sur la fondation de Berne et les circonstances qui la précédèrent. (V. *Wersuche einer Einleinung zu Bern. Stradtrecht* 1765).

(*a*) An 1218.

aussi fin la dignité de *Régent* ou *Recteur* de Bourgogne, et celle d'*Avoué* de Zurich qui avoit donné aux Ducs de *Zæringen* les moyens de maintenir quelque ordre et quelque tranquillité dans l'Helvétie. Jetons un coup-d'œil sur l'état de ce pays à l'époque où ce sage protecteur lui fut ravi.

Les ducs de *Zæringen* avoient été long-tems les seigneurs les plus puissans de l'Helvétie. Après eux c'étoient les comtes de *Bourgogne*, de *Savoie*, de *Habsbourg*, et de *Kybourg*. Ceux de *Rapperschwyl*, de *Tokenbourg*, de *Neuchatel* ne leur cédoient guères. Parmi les prélats, on distinguoit les évêques de Lausanne, de Sion, de Bâle, de Coire et l'abbé de St. Gall. Les villes de même nom avoient acquis plus de liberté, et s'étoient élevées. *Zurich* étoit déjà considérable, parce que depuis long-tems, cette ville servoit d'entrepôt au commerce de l'Allemagne et de l'Italie. Beaucoup d'étrangers se retiroient dans ses murs, attirés par la beauté de sa situation, par la douceur de son gouvernement, et les privilèges dont elle jouissoit. Les évêques de *Constance*, les empereurs mêmes y séjournoient souvent. Un gouverneur impérial y avoit son tribunal. Il y jugeoit selon la loi écrite des Allemands, et ses arrêts étoient confirmés par le peuple. Chacun étoit jugé par ses pairs, et pouvoit les appeler en témoignage.

La ville de *Bâle* étoit la plus grande de l'Helvétie. Elle s'étoit élevée par l'industrie de ses habitans. Ils étoient divisés en tribus selon les divers métiers qu'ils exerçoient. Cette division étoit adoptée dans beaucoup d'autres villes. Un conseil sous l'autorité de l'évêque gouvernoit Bâle. Il étoit composé de quatre chevaliers, huit notables des anciennes familles bourgeoises, et douze membres nommés par les tribus. Ce conseil étoit renouvelé tous les ans et présenté au peuple par huit électeurs que l'évêque nommoit entre les chevaliers, les chanoines et les bourgeois notables. Il élisoit aussi le grand tribun et le bourgmestre. Ainsi dans cette constitution sagement combinée, tous les ordres de l'Etat intéressés à sa prospérité concouroient à former le gouvernement. Dans la suite les Bâlois aspirèrent à élire les membres de leur conseil, sans la participation de leur évêque. L'empereur *Frédéric I* s'y opposa, et des hommes sages voulurent les en dissuader, dans l'idée qu'une indépendance illimitée convenoit moins au peuple qu'une sujettion sans danger, qui pouvoit au besoin modérer sa fougue et fixer son inconstance.

Les villes de *Soleure* et de *Schaffouse* devenoient aussi plus libres et plus florissantes. Leur

constitution n'étoit pas fort différente de celle de Bâle. Elles étoient de même sous la protection d'une autorité ecclésiastique. Depuis que *Henri l'oiseleur* (car il faut remonter jusqu'à ce prince sage et bienfaisant) avoit fondé des villes, en les faisant fermer de murs, en armant leurs habitans, en leur donnant une administration régulière, il étoit aisé de prévoir que ces asiles de la paix, de l'ordre, et de la liberté prospéreroient et s'éleveroient graduellement; car les hommes se lassent d'un état de trouble et de guerre continuel, et rappellent enfin par de vifs regrets l'ordre et la paix qu'ils ont bannis dans la fougue de la passion.

Berne avoit obtenu les franchises des villes de l'empire les plus favorisées. Frédéric II lui avoit confirmé par une charte les droits que lui avoit accordés son fondateur. Sa bourgeoisie formoit un conseil général. Chaque citoyen par une loi juste et sage devoit posséder une maison pour garant de sa fidélité et de son dévouement à la patrie. A quinze ans il devoit prêter serment de fidélité à l'empire, à la ville et à ses magistrats. Tous les ans on élisoit dans l'assemblée générale un avoyer et un conseil. Dans la suite on élut pour les quatre divisions de la bourgeoisie quatre bannerets chargés de ce qui

regardoit la milice, les impôts, les successions etc. Tous ces emplois étoient confiés à des nobles et à des bourgeois notables. L'esprit de cette commune étoit plus porté à la guerre qu'à l'industrie et au commerce. Chaque citoyen devoit être soldat. Pendant que les autres villes helvétiques travailloient à accroître leurs richesses, celle-ci songeoit sur-tout à augmenter sa force. Dès le premier siècle de son existence elle essaya ses armes contre les comtes de *Kybourg*. Elle se ligua avec *Fribourg*. Les deux villes devoient se secourir réciproquement. Mais *Fribourg* étoit moins libre que *Berne* qui avoit été bâtie sur une terre relevant immédiatement de l'empire, au lieu que *Fribourg* étoit dans la dépendance des puissans comtes de *Kybourg*, depuis qu'ils avoient hérité de cette partie des biens des ducs de *Zæringen*.

L'affoiblissement de l'autorité impériale, l'éloignement des empereurs, les guerres, les désordres qui en étoient la suite, donnoient aux grandes maisons de l'Helvétie des moyens de devenir plus grandes encore. Les comtes de *Neuchatel* devinrent gouverneurs ou *Landgraves* de la rive gauche de l'Aar; à ce titre leur autotité s'étendoit sur tous les nobles de ce pays. Ils joignirent à leurs biens patrimoniaux des fiefs

de l'ancienne maison de Bourgogne. Ils firent défricher des vallées du *Jura* et des terrains incultes au pied de cette montagne. Ils bâtirent des villes, donnèrent à *Neuchatel* (*a*) des franchises municipales par une charte où ils les assimilèrent à celles de la ville de *Besançon*, fondèrent et dotèrent plusieurs abbayes. Ils vivoient splendidement, mais les partages qu'ils faisoient de leurs terres entre leurs enfans, et leurs libéralités envers les églises et les villes, les épuisoient en même tems. Un de ces comtes, nommé *Berthold* (*b*), engagea pour soixante marcs d'argent ses droits sur *Bienne* à l'évêque de *Bâle*, sous faculté de rachat, mais ce rachat n'a pu jamais s'effectuer, et *Bienne* en ressentit souvent de fâcheux effets.

L'extinction de la maison de *Zæringen* contribua aussi à élever celle des *Comtes de Savoie* dans le midi de l'Helvétie. Ces comtes obligèrent par de continuelles vexations l'évêque de *Lausanne* à leur abandonner beaucoup de ses anciens droits. Le comte *Pierre* illustré par ses belles qualités, et par son crédit dans plusieurs cours, sur-tout dans celle d'Angleterre, acquit de grands domaines dans le pays de *Vaud*

(*a*) An 1214.
(*b*) An 1233.

et le bas Valais, par des conquêtes et par des achats; c'est sous ce prince que commença la domination des comtes de Savoie dans ces pays et dans l'Helvétie allemande. Le reste du pays de *Vaud* continuoit à relever de l'évêque de *Lausanne*, des *Comtes* de Gruyères, et de ceux de Genevois.

L'extinction de la maison de Souabe qui avoit long-tems gouverné l'empire avec gloire n'eut pas moins d'influence sur le sort de l'Helvétie allemande et orientale. Il faut en faire connoître l'état avant et après cette époque, et jeter un coup-d'œil sur celui de l'empire jusques à l'avènement de Rodolphe de *Habsbourg*.

Après la mort de *Frédéric II* (*a*), et celle de son fils *Conrard* qui la suivit de près (*b*), l'Allemagne fut déchirée par des factions continuelles qui achevèrent d'ébranler l'autorité impériale et d'élever celle des princes qui travailloient depuis long-tems à se rendre indépendans. Ils ne voulurent plus que l'empire eût un chef puissant et capable de se faire obéir. Ainsi après le règne aussi court qu'agité de *Guillaume*, comte de Hollande, une partie de ces princes alla chercher

(*a*) An 1250.
(*b*) An 1254.

un empereur en Angleterre, et élut *Richard de Cornouailles*, frère du roi *Henri III.* Une autre appela *Alphonse*, roi de Castille. L'un et l'autre achetèrent chèrement cette couronne, à laquelle leur épuisement, leur absense, les menaces et le crédit des papes, l'insubordination générale ne laissèrent qu'une ombre d'autorité. *Richard* qui en conserva plus que son concurrent n'en eut cependant point assez pour oser disposer du duché de *Souabe*, dont relevoit l'Helvétie orientale. Ce duché étoit devenu vacant par le supplice du malheureux *Conradin*, le dernier rejeton de sa maison. Alors la noblesse et les villes dont ce grand duché étoit composé s'affranchirent entièrement de la dépendance où elles avoient été de leur duc, et relevèrent immédiatement du chef du corps germanique.

La mort de *Richard* fut suivie d'un interrègne durant lequel les prétentions des états de l'empire achevèrent de se développer et de s'affermir. Aussi l'a-t-on appelé le *berceau du droit public d'Allemagne.* Les empereurs qu'on voit régner dès lors tentèrent sans succès de faire revivre les anciens droits des chefs de l'empire. Leurs domaines furent envahis en grande partie, comme leurs prérogatives. Les états d'Italie imitèrent

cet exemple. Des gouverneurs, nommés par les empereurs, devinrent des *princes héréditaires*, des villes sujettes s'érigèrent en Républiques. La puissance des papes s'éleva par-dessus toutes les autres. Le défaut de justice, inévitable sous un chef sans autorité, fût une source de guerres entre les grands, d'oppression pour les foibles, de brigandages et de vexations de tout genre. Il n'y eut plus de sureté dans les grands chemins. Il ne restoit d'autre moyen de se mettre en sureté qu'en formant des ligues et des associations pour la défense commune.

L'Helvétie allemande ou orientale étoit alors partagée entre de riches bénéficiers, évêques et abbés, et des comtes, et des seigneurs qui possédoient des fiefs plus ou moins étendus. Aux comtes de *Kybourg* appartenoit une grande partie de ce qui a formé depuis le canton de *Zurich* outre les comtés de *Lenzbourg*, de *Baden*, le pays de *Zug*, et une partie de la *Thurgovie*. Anne de *Zæringen* leur avoit porté encore en dot la partie de la Bourgogne qui est à l'Est du *Jura*, ci-devant le *Landgraviat de Bourgogne*; *Thun* et *Berthoud*. Les comtes de *Toggenbourg* et de *Rapperschwyl*, l'abbé de *St. Gall* occupoient le reste de la *Thurgovie*. Beaucoup d'autres comtes et barons avoient des possessions moins considé-

rables,

tables, comme ceux de *Frobourg*, de *Bucheck*, *Homberg*, *Rothenbourg*, *Werdenberg*, *Sargans*, *Regensberg*, *Brandis etc.* Les habitans d'*Uri*, de *Schwitz*, *d'Underwald*, et du *Haut-Hasli*, formoient des communautés qui jouissoient de grands privilèges, et qui se gouvernoient par leurs propres magistrats. Mais nous parlerons bientôt dans un article séparé de ce qui est relatif à ce berceau de la liberté helvétique.

Il faut auparavant revenir encore à ce qui regarde les comtes de *Habsbourg* distingués depuis long-tems par leur antique et illustre origine entre les plus grands seigneurs de l'Helvétie, et depuis peu de tems leurs supérieurs à tous par la puissance. Ils reconnoissoient pour l'auteur de leur race un comte très-puissant de *l'Alsace* et du *Brisgau* dont le patrimoine embrassoit une partie de l'Argovie. Ce comte nommé *Gontram*, et surnommé *le riche*, descendoit lui-même *d'Etichon*, duc d'Alsace mort vers la fin du septième siècle. Une révolte de *Gontram* contre l'empereur Othon I lui fit perdre une grande partie de ses biens (vers l'an 939). Il ne conserva que son patrimoine de *l'Argovie*, et ses descendans restèrent quelque tems dans l'abaissement, ou du moins dans l'obscurité, vivant du produit des violences et de la tyrannie qu'ils exer-

çoient sur leurs voisins, comme les seigneurs et les nobles de cet âge. L'un d'eux nommé *Radbod* bâtit, l'an 1020, le château de *Habsbourg* dans ses terres de l'Argovie. Son frère *Werner*, évêque de *Strasbourg*, fournit à cette dépense. Le fils de *Radbod*, nommé aussi *Werner*, prit le premier le titre de comte de *Habsbourg* qui a servi à désigner cette illustre famille jusques au tems où elle acquit le duché d'*Autriche*. Le château de *Habsbourg* étoit peu considérable. *Radbod* en avoit proportionné l'étendue à celle des terres qui en relevoient. Mais il étoit défendu par de fortes murailles, par sa situation au sommet d'une haute colline sur la rive droite de l'Aar, près de la ville de *Bruck*. Il en reste encore aujourd'hui une tour qui a 75 pieds de haut, d'où la vue s'étend au loin sur l'Argovie, et les contrées voisines. Les successeurs de *Radbod*, dont la fortune s'accrut rapidement, n'eurent bientôt autour d'eux que des alliés, ou des vassaux dévoués à leur service (1). Il n'est pas de

(1) A la mort de l'Impératrice *Marie-Thérèse*, on comptoit encore quelques familles qui descendoient des grands officiers de la maison de ces comtes de *Habsbourg*, dont les services et le dévouement avoient contribué à son élévation. Tels étoient les *Hallwyl*

notre sujet de suivre tous les progrès de leur fortune ; mais nous ne pourrions nous faire entendre dans la suite de notre récit, si nous ne faisions connoître la grande acquisition que ces comtes firent dans l'Helvétie lors de l'extinction de la maison de *Kybourg*.

Les comtes de ce nom qu'on croit issus de l'ancienne maison des *Guelphes* avoient établi leur domicile dans le château de *Kybourg*, à quelques lieues de *Zurich*, sur la cime d'une montagne. Des alliances, des successions, la faveur des empereurs les avoient rendus très-puissans. Ils héritèrent des biens des comtes de *Lentzbourg* et de *Baden* qui, outre ces deux comtés, possédoient *Zug*, *Sempach* et *Sursée*. Ils bâtirent *Diessenhofen* au bord du Rhin, et *Winterthur* dans une plaine au-dessous de leur château. L'un d'eux obtint, comme nous l'avons vu, par son mariage avec *Anne* de *Zæringen*, tous les biens que cette puissante maison possédoit dans l'*Argovie*, la ville de *Fribourg*,

---

qui possèdent encore le château de ce nom, héritage de leurs ancêtres, les *Luternau*, les *Winkelried* citoyens de Berne et d'*Underwald* etc. (Muller Hist. des Suisses, T. 2.)

le Landgraviat de Bourgogne, et celui de govie, dignités qui leur donnoient de l'a sur tous les comtes et seigneurs des pa sont entre le lac de *Constance* et la rivière Une partie de cette riche succession é l'heureux *Rodolphe* de *Habsbourg*, neveu mère du dernier comte de *Kybourg*. Il e sa part la *Thurgovie*, *Kybourg*, *Baden*, *S* Un autre comte de *Habsbourg*, nommé *El* gendre du dernier comte de *Kybourg*, reste de la succession, et forma la s maison de *Kybourg* à laquelle échurent le graviat de *Bourgogne*, *Fribourg*, *Be* *Thun* etc.

Tous les vassaux du comté de *Kybou* lequel on comptoit plus de cent châteaux, *Lentzbourg*, de *Baden*, de la *Thurgovie*, les trats des villes, les prélats, une foule d'arr serviteurs du nouveau comte, de dépu habitans des Alpes et des villes et bourgs s'empressèrent de rendre hommage à *Ro* leur nouveau seigneur, qui voyoit en u sa puissance bien plus que doublée, heureux de la fortune immense destiné même et à sa postérité.

Nous avons dit dans quelle anarchie e confusion l'empire étoit alors plongé. I

toit dans son sein aucun prince qui réunît comme *Rodolphe* la valeur, l'expérience dans le métier des armes, avec la prudence, la confiance générale, et une puissance assez grande pour sauver l'empire, mais trop bornée pour l'asservir. Sa jeunesse avoit annoncé son activité, son ambition et son impatience de s'élever et de s'enrichir; mais en même tems il avoit eu assez de politique pour défendre la cause des habitans des villes et des campagnes contre les nobles qui, à la faveur de l'interrègne, se faisoient un jeu et une ressource de leur ruine. C'étoit ainsi qu'il étoit devenu *avoué*, c'est-à-dire, le protecteur et le gouverneur de *Zurich*, de *Strasbourg* et d'un nombre très-considérable de villes dont le dévouement ajoutoit beaucoup à sa puissance; car les habitans de ces villes n'étant point encore amollis par le luxe, ou dominés par l'amour du gain, devenoient aisément des soldats aguerris, et leur aisance fournissoit des ressources pour faire la guerre que n'avoient pas des nobles toujours indigens, dissipateurs de leurs propres biens, et dévastateurs de ceux d'autrui. *Rodolphe* avoit été occupé long-tems de querelles particulières dans l'Helvétie. On l'avoit vu, stipendié par les bourgeois de *Zurich*, les conduire à la guerre contre des nobles du voisinage,

... de *Bâle*, à l'abbé de *St. Gall*, ... autres seigneurs du pays. De plus ... destinées l'attendoient au dehors de ... Dans le tems même qu'il étoit occupé ... peu de succès au siège de Bâle, deux seigneurs de l'empire vinrent lui annoncer de la part des électeurs qu'il étoit élu *roi des Romains* en considération de sa vertu et de sa sagesse (*a*).

Aussitôt *Bâle* lui ouvrit ses portes. Tous les grands et les nobles de l'*Argovie*, de la *Thurgovie*, les députés de *Schwitz*, de *Zurich* et de toutes les villes voisines accoururent en foule pour le féliciter. Son épouse vint le joindre escortée par une nombreuse noblesse, et il se mit aussitôt en chemin pour aller recevoir à *Aix-la-Chapelle* la couronne de *Charlemagne* des mains de l'archevêque de Cologne.

Cette élection causa, dit-on, à *Rodolphe* autant d'étonnement qu'à presque tout l'empire; mais outre qu'il avoit eu de puissans amis et des parens dans la diète d'élection, elle s'explique aisément par les circonstances dont nous avons déjà parlé. On étoit excédé par-tout de l'anarchie et des troubles qui en sont la suite. On sentoit le

---

(*a*) An 1273.

besoin d'un chef doué des qualités nécessaires pour rétablir l'ordre, mais qui ne pût, ou qui n'osât, s'il étoit possible, avoir la pensée de revendiquer les usurpations faites sur le domaine et l'autorité des anciens empereurs.

Le règne de *Rodolphe* justifia le choix qu'on avoit fait de lui, et prouva qu'il savoit également faire respecter et aimer son autorité. Son gouvernement fut heureux pour l'Allemagne en général, et pour l'Helvétie en particulier. Mais avant que de rendre compte des effets qu'il eut dans ce dernier pays, il faut retourner un moment sur nos pas pour faire connoître une autre partie de l'Helvétie dont nous n'avons pas encore parlé, et qui s'illustra peu de tems après en élevant la première l'étendart de la liberté.

CHAPITRE VIII.

Origine de la Confédération helvétique.

Nous avons dû différer jusques à présent de parler de *Sckwitz*, et des contrées voisines nommées ordinairement *Waldstætte* dans la langue du pays, mot qu'on peut rendre en françois par celui de *Villes*ou cantons forêtiers. Autour d'un lac auquel ces cantons *forêtiers* ont donné leur nom, et que de hautes montagnes resserrent dans leurs contours irréguliers sont situés les territoires de *Lucerne*, d'*Uri* de *Sckwitz* et d'*Underwalden*, petits états qui ont été long-tems plus étroitement unis ensemble qu'avec leurs autres voisins. Ce que nous allons dire de celui de *Sckwitz* qui n'est pas le moins digne d'attention malgré son peu d'étendue, peut en grande partie s'appliquer aux autres.

Il fut long-tems peu connu. On n'y voit point de villes. Les Alpes y portent jusques aux nues leurs cimes couvertes de neiges; des glaciers y forment des sources abondantes et perpétuelles qui entretiennent la fertilité des pâturages dans des plaines et des vallées riantes, et cou-

vertes de maisons et de hameaux. On admire sur-tout la beauté d'une vallée qui s'étend au nord de Schwitz vers le lac de *Zug*. Par-tout dans ce canton l'air est sain et pur, les hommes vigoureux, capables de grands travaux, excellens soldats, passionnés pour la liberté et pour leur pays. Leurs excellens pâturages, seule richesse du pays ont dû dès son origine déterminer le genre de vie des habitans. Ce fut nécessairement un peuple de bergers, isolés les uns des autres, au moins une partie de l'année, possédant en commun des terres très-étendues, égaux entr'eux de cette égalité vraie et durable qui résulte de la nature, et du genre de vie et des propriétés.

Une ancienne tradition conservée et respectée jusques à nos jours dans le pays fait sortir les ancêtres de ce peuple de la Suède, dont le nom *Suea*, *Suetia* a quelque ressemblance avec celui de *Schwitz*. Des savans ont cru que cette colonie venue de si loin peut bien avoir été un reste de ces *Cimbres* originaires du nord de l'Europe, et détruits par *Marius*. D'autres pensent qu'ils sont un essain des *Ostrogoths* d'Italie. D'autres de Danois chassés de leurs pays par la famine. D'autres enfin des Saxons qui furent transplantés loin de leur pays par *Charlemagne*, lorsqu'il vou-

lut disperser et anéantir cette puissante nat
Ces conjectures toujours plus ou moins incert
ne sont point de notre sujet. Nous nous borne
à observer qu'en traversant les Alpes de
Schwitz jusques au pays de *Gruyères*, dans
étendue d'environ vingt lieues, on trouv
effet une race d'hommes qui se distingue
divers caractères des peuplades qui les
ronnent. Ce sont là proprement les an
Suisses. Ils ont conservé dans leur langue
ques termes étrangers à celle des Allema
et un accent un peu différent. Dans deux
lées de ce pays (le *Hasli* et l'*Entlibuch*) les h
mes sont encore généralement doués des b
formes et de la haute taille qu'on attribue
anciens Scandinaves, et qu'on trouve en
dans quelques-unes de leurs provinces. La
dition de cette origine se conserve en partie
d'anciennes chansons du pays. Il y est que
d'étrangers cherchant pour eux et leurs
peaux des lieux écartés et tranquilles,
promettant par serment de ne se quitter jan
On ajoute que ce vœu sacré pour eux a d
lieu aux confédérations des âges suivans.

Les peuples de *Schwitz* ne se vantent
moins d'une liberté aussi ancienne que leur
blissement dans les Alpes. S'il faut les en cro

ils allèrent dans le neuvième siècle secourir l'Italie attaquée par les Sarazins, et ils eurent une grande part à sa délivrance. Le pape *Grégoire IV* leur conféra à cette occasion le titre de *défenseurs de l'Eglise*, et *Louis-le-Débonnaire* les confirma dans le droit de régler eux-mêmes la forme de leur gouvernement. Il paroît du moins que ce fut de leur plein gré qu'ils recherchèrent la protection de l'empire, lorsque des divisions intestines, ou des ennemis étrangers la leur rendirent nécessaire. Les empereurs leur envoyoient à la vérité des *avoués* ou des gouverneurs, et il y avoit, parmi eux, des serfs attachés à la glèbe qui appartenoient à des seigneurs ecclésiastiques et laïques, mais les hommes libres conservèrent toujours le droit de tenir des assemblées annuelles dans lesquelles régnoit la plus grande égalité, et qui choisissoient entre eux un *Landamman* ou premier magistrat. Sans le consentement unanime de cette assemblée la commune ne pouvoit rien faire d'important. Les serfs ou censitaires n'étoient pas toujours exclus de ses assemblées. Les causes de peu d'importance étoient portées devant des juges élus dans le pays. Les jugemens capitaux étoient prononcés au nom de l'empereur par son avoué ou gouverneur, mais toujours en public et dans le pays même.

... singulier prouve combien peu cette ... connue jusques au commencement ... siècle. A cette époque l'abbaye ... ou de *Notre-dame des Hermites* située ... pays de *Schwitz* étoit déjà riche et puissante. Un abbé nommé *Gérard*, de la maison des comtes de *Frobourg*, accusa devant l'empereur Henri V le peuple de *Schwitz* de faire paître ses troupeaux sur des montagnes qui avoient été données à l'abbaye par Henri II. Ceux de *Schwitz* soutenoient qu'elles avoient été toujours leur propriété. L'abbé voulut les citer devant le tribunal des seigneurs de Souabe. Ils alléguèrent qu'ils ne reconnoissoient de juge que le chef de l'empire dont ils relevoient immédiatement. Il fut prouvé à l'occasion de ce procès que quand l'empereur Henri II avoit donné les montagnes en question à l'abbaye, il avoit cru ne lui donner que des lieux déserts, et n'avoit fait mention d'aucun habitant. Henri V auquel cette cause fut portée condamna le peuple de *Schwitz*; mais résolu de ne point se soumettre à cette décision, ce peuple s'unit avec ses voisins les habitans de la vallée d'*Uri*, et fit avec eux des excursions sur les terres de *l'abbaye*. L'empereur *Conrard III* tenta encore de les soumettre aux décrets de l'empire, mais

ce fut inutilement. Ils renouvelèrent leur ligue défensive, selon l'esprit et l'usage ancien de leur nation (1), avec les habitans d'*Underwald*, et persistèrent ouvertement dans ce que l'empereur et l'abbé appeloient *leur désobéissance*. Le peuple de *Schwitz* opposant même les menaces aux menaces ne craignit pas de dire que si *c'étoit ainsi que l'empereur les protégeoit, ils se protégeroient eux-mêmes à l'avenir*. Excommuniés à ce sujet par l'évêque de *Constance*, leur fermeté n'en fut pas plus ébranlée. Ils forcèrent leurs prêtres à continuer d'officier, et ils firent paître comme auparavant leurs troupeaux dans les terres que leur disputoient les moines d'*Einsiedlen*. L'empereur *Frédéric I* applaudit à leur résistance. Il loua leur courage, et en les flattant ainsi, il engagea leur jeunesse à le suivre en Italie. Si on loue les rois par intérêt, ce n'est pas ordinairement sans intérêt que les rois louent leurs peuples. Six cents guerriers de *Schwitz*, sous les ordres de leur *Avoué* le comte *Ulric* de *Lentz*-

---

(1) On conjecture avec assez de vraisemblance que l'alliance de ces peuples entr'eux étoit ancienne et perpétuelle, quoique leur usage fût de la renouveler tous les dix ans. (V. *Hist. de la confédération Helv. de Mr. de Watteville*, T. 1 L. 1.)

bourg, suivirent l'empereur en Italie, où ce prince eut à essuyer de grandes persécutions de la part du pape et du clergé. Le peuple de *Schwitz* eut sa part de ses adversités ; mais rien ne put le détacher des intérêts de l'empereur et de sa maison.

Lorsque les princes de cette maison furent forcés de céder pour un tems le trône de l'empire qu'ils avoient si glorieusement occupé, à leur rival *Othon* de *Brunswic*, ce nouvel empereur en traversant l'Helvétie pour se rendre à Rome, voulut s'assurer de la fidélité des hommes de *Schwitz* (*a*) en leur donnant pour leur avoué ou gouverneur le comte *Rodolphe* de *Habsbourg* ; (aïeul de l'empereur Rodolphe I) qui étoit déjà *avoué* de l'abbaye de *Murback* de laquelle dépendoit Lucerne. Ces peuples ne se soumirent à lui qu'à regret, et après en avoir reçu l'assurance qu'il respecteroit leur liberté et leurs privilèges. Mais soit qu'il n'observat pas sa promesse bien fidèlement, soit que le peuple de ces cantons eût à souffrir d'une autorité intermédiaire entr'eux et l'empire, ils sollicitèrent avec instance Henri VII, roi des Romains, fils de l'empereur Frédéric II de les en délivrer. Et

---

(*a*) An 1210.

non-seulement il leur accorda sans peine ce que demandoient des peuples si attachés à sa famille, mais il confirma expressément leurs privilèges, et Frédéric II ratifia également le diplôme qui les leur assuroit. Dans ce diplôme daté de *Faenza* l'empereur *les prend sous ses ailes et celles de l'empire* (*a*), *les reconnoît pour des hommes libres, qui ne doivent obéir qu'à l'empereur, qu'eux-mêmes ont choisi de leur plein gré pour leur souverain. En conséquence*, ajoute-t-il, *nous recevons l'assurance de leur fidélité à bras ouverts, et en aucun tems nous ne permettrons que leur pays soit aliéné et séparé de notre souveraineté, et de celle de l'empire* (1).

Dès lors ainsi délivrés de la domination odieuse du comte de *Habsbourg*, les peuples de *Schwitz* et leurs frères *d'Uri* et *d'Underwald* redoublèrent de zèle pour le service de l'empereur. L'élite de leurs guerriers alla servir sous ses drapeaux en Italie, et combattit si vaillamment contre les *Guelphes* que l'empereur créa chevalier un *Winkelried*, citoyen *d'Underwald*, qui les commandoit.

Les circonstances et peut-être les dispositions

(*a*) An 1240.

(1) Voyez *Guilliman* et *Tschudi* dans *Wattewille* *Hist.* de la Conf. Helv. (L. 1. ad h. an.)

des peuples changèrent cependant ensuite, et devinrent favorables aux comtes de *Häbsbourg*. Le petit fils de celui qu'ils avoient rejeté, l'heureux *Rodolphe* à qui la providence destinoit l'empire, s'étoit fait de bonne heure un nom comme guerrier, et à ce titre il devoit plaire à une nation guerrière. Il étoit assez puissant pour la défendre dans les tems orageux qu'un long interrègne faisoit craindre. Il avoit obtenu par cette raison l'*avouerie* d'un grand nombre de villes dont il avoit défendu les intérêts avec succès. Le brigandage étoit général dans toutes les parties de l'empire, la licence des soldats ne respectoit rien. Les factions des *Guelphes* et des Gibelins déchiroient l'Helvétie, comme l'Italie et l'Allemagne. Dans ces conjonctures dangereuses *Schwitz* appela *Rodolphe*, et lui rendit l'office d'*avoué* dont on avoit dépouillé son aïeul. Il l'étoit déjà de la ville de *Zurich*, avec qui les états forêtiers avoient une alliance. Ces peuples le servirent fidèlement dans les petites guerres qu'il eut à soutenir contre quelques-uns de ses voisins.

Elevé ensuite à la dignité suprême de l'empire, *Rodolphe* travailla à y établir l'ordre et la paix en interdisant sous des peines sévères toutes les vengeances particulières. Par cette ordonnance l'offensé

l'offensé devoit porter sa plainte aux juges, et s'il n'obtenoit pas satisfaction, il ne pouvoit se la procurer à lui-même qu'après un délai de trois jours. Au quatrième il lui étoit permis d'attaquer son ennemi, mais en plein jour. Cette loi qui se ressentoit encore si fort de la barbarie du siècle n'étoit même faite que pour trois ans. Après ce terme la diète de l'empire devoit la renouveler, si elle le jugeoit à propos. Telle qu'elle étoit il fallut tout le crédit de *Rodolphe* pour la faire adopter et exécuter. Il n'y parvint que par la destruction de plus de 70 châteaux de ces nobles qui remplissoient l'empire de brigandages et de terreur.

Guerrier actif autant que brave, ennemi du faste, protecteur des foibles et des opprimés, il releva l'autorité du chef de l'empire en même tems qu'il fit jouir les sujets de tous les fruits d'un gouvernement juste et sage qu'ils ne connoissoient plus depuis long-tems.

Il continua de favoriser la ville de *Zurich* dont il avoit été *avoué* et protecteur. Il accorda à ses bourgeois le privilège important de ne pouvoir être traduits devant les tribunaux étrangers, et d'être jugés par leurs propres loix. Par-là ils relevèrent immédiatement de l'empire ce qui étoit l'objet des vœux de tous les états, et re-

penser comme ils prétendoient en avoir le droit, d'acquitter leur part des charges publiques. Libéral jusques à la profusion de titres et d'honneurs, et c'étoit en effet sa principale richesse (*a*), il éleva dans l'Helvétie deux prélats au rang de princes de l'empire, l'abbé *d'Einsiedlen* ou de *Notre-Dame des Hermites*, et l'évêque de *Lausanne* (*b*). Long-tems le pape refusa de le reconnoître comme empereur; mais enfin *Rodolphe* ayant renoncé aux droits de l'empire sur la ville de Rome, Grégoire X devint son ami, et trouva son élection *utile* et *légale*. Les deux chefs du monde chrétien voulurent se connoître et s'embrasser. Le pape se rendit à *Lausanne* en revenant du concile de Lyon. *Rodolphe* vint lui rendre hommage, comme au chef de l'église. La dédicace de l'église de *Lausanne* se fit sous leurs yeux avec toute la magnificence imaginable. Le pape y versa le trésor des indulgences. *Rodolphe* y dépensa pour ses habits seulement (*c*) neuf cents marcs d'argent. Il promit au pape qu'il iroit à Rome recevoir la couronne impériale de ses mains, et à Jérusalem reconqué

(*a*) An 1274.

(*b*) An 1275.

(*c*) *Ann. Colmar ap. Muller.* Hist des Suisses

les lieux saints profanés par les infidèles. Il ne tint ni l'une ni l'autre promesse, et il est douteux qu'il en ait eu l'intention.

Jusques là *Rodolphe* s'étoit montré aussi grand politique qu'heureux et habile guerrier. Il avoit acquitté le présent de la couronne de l'empire en y rétablissant l'ordre et la paix. Mais dès lors il se montra trop ambitieux, et sur-tout trop intéressé, trop ardent pour élever et enrichir ses fils. Il n'arrive que trop souvent que des hommes qui sont des sages dans les conseils, des héros dans les camps, ne montrent que de la foiblesse dans le sein de leur famille. Celle de *Rodolphe* étoit nombreuse. Il fit épouser à trois de ses filles trois électeurs, trois autres à d'autres princes puissans. Il fit une guerre longue et cruelle à *Ottocar* roi de Bohême, au service duquel il avoit été dans sa jeunesse, et quand ce prince fut enfin devenu sa victime, il donna à son fils *Albert*, *l'Autriche*, *la Styrie*, et la *Carniole* qui avoient appartenu à ce Monarque. Il lui en conféra l'investiture avec le titre de duc (*a*). C'est ainsi, c'est à cette époque mémorable, que la maison de *Habsbourg* jusques

---

(*a*) An 1283.

alors peu puissante dans l'Empire devint, et c'est assez en dire, la maison d'Autriche des siècles suivans. *Rodolphe* ne put aussi aisément rétablir le duché de *Souabe*, quoique vivement désiré par ses fils. Il se contenta de donner ce qui restoit de ce grand duché à son fils *Rodolphe* qui prit seulement le titre de *prince de Souabe*, dont les souverains de l'Autriche ont toujours fait usage dès lors.

Il projetoit de faire revivre celui de *roi d'Arles* et de *Bourgogne*, en faveur *d'Hartmann* son fils favori. Les terres qui avoient appartenu à ce royaume, étoient possédées par des comtes de Bourgogne, et d'autres vassaux puissans. Les comtes de *Savoie* en avoient quelques portions. Ils s'étoient rendus maîtres, comme nous l'avons dit, d'une partie du pays de *Vaud*. Des comtes de *Genevois* en possédoient une autre, et s'efforçoient de dominer dans *Genève* même, au mépris des droits de l'évêque et des bourgeois. *Rodolphe* lui-même aspiroit à s'étendre dans le *Landgraviat de Bourgogne*, légué à sa maison par les comtes de *Kybourg*. Il y occupoit un grand nombre de châteaux, *d'avoueries* de villes et de couvens. Il s'appuyoit dans cette entreprise du spécieux prétexte de revendiquer les droits de l'empire sur la Bour-

gogne, droits qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'oublier.

Il falloit des armées pour faire valoir ces droits; il falloit vaincre le comte de *Savoie Philippe* qui étoit puissant dans le pays, et par lui-même et par ses alliances avec les comtes de Bourgogne ses gendres L'empereur qui avoit vaincu le roi de Bohême éprouva plus de résistance de la part de ces comtes. Plusieurs fois il leur fit la guerre avec des succès variés. Une fois il les poursuivit jusques à *Besançon*, mais ne pouvant se rendre maître de cette ville, il fallut qu'il se contentât de l'hommage qu'ils lui rendirent comme au chef de l'empire. Il vint ensuite ravager le pays de *Vaud*, jusques aux portes de *Lausanne*, et assiéger *Payerne* et *Morat* pour obliger *Philippe* de Savoie à lui céder *Fribourg* et à lui prêter hommage. Cette guerre se renouvela souvent. *Hartmann* ce fils favori de *Rodolphe* que son père avoit voulu faire roi de Bourgogne, périt dans le Rhin par accident. Le projet de rétablir ce royaume fut enseveli avec lui. Mais enfin les comtes de *Savoie* furent obligés de céder plusieurs châteaux à l'empereur, de renoncer à leurs prétentions sur *Fribourg* et *Lausanne*, et de se

soumettre à la souveraineté de l'empereur et de l'empire.

Encouragé par ces succès, *Rodolphe* quoique déjà avancé en âge, voulut se venger des Bernois qui avoient pris parti pour le comte de *Savoie* contre lui. Il leur reprochoit encore d'avoir chassé les Juifs auxquels il accordoit une protection intéressée. Cette entreprise ne répondit pas à ses espérances. Les Bernois furent secourus. Les comtes de Bourgogne se soulevèrent de nouveau à l'instigation de *Philippe-le-Bel* roi de France. Il fût obligé de laisser à ses lieutenans et à la noblesse de ses domaines le soin de continuer cette guerre peu glorieuse contre Berne. C'est alors qu'il donna au jeune *Rodolphe* comte de Neuchâtel l'investiture de cette ville et de tout ce qu'il possédoit dans les environs, en exigeant de lui qu'il se reconnoîtroit vassal de *Jean* de *Châlons* son beau-frère, dont l'ancienne maison étoit la plus puissante de la Bourgogne et de l'Helvétie romaine, après celle du comte palatin de Bourgogne. La foiblesse du jeune comte lui rendoit cette protection nécessaire, et elle a valu dans la suite au seigneur de *Châlons*, la principauté de Neuchâtel, car c'est de cette maison que les princes d'Orange tirent leur origine.

Les Bernois restoient aux prises avec les vassaux de l'empereur, à la tête desquels étoit Rodolphe l'un de ses fils. Leur valeur et leur patriotisme les soutinrent contre cet ennemi puissant. Leur banneret *Brugger* les commandoit. Dans un combat sanglant contre le prince, leur bannière ayant été enlevée, *Wallon de Grùyères* se précipita dans les bataillons ennemis, la reprit et la rapporta à Berne déchirée et teinte de sang. Il fut surnommé *Biderben* dans le dialecte Bernois, ce qui signifie *homme vaillant*, et ce titre passa à sa postérité. La bannière de Berne fut changée à cette occasion. L'ours qui est dans ses armoiries fut placé dans un champ pourpre, en mémoire de ce qu'elle avoit été teinte du sang des défenseurs de la patrie. Le fils de l'empereur, rebuté de tant de résistance, fit la paix avec les Bernois à des conditions qui n'étoient pas fort onéreuses pour eux. Ils durent fonder un service pour le repos de l'ame des nobles tués dans cette guerre et recevoir chez eux les Juifs, moyennant une forte rançon.

Rodolphe I vieillissoit, et ses fils abusant de sa foiblesse, lui faisoient faire des fautes qui ternissoient la gloire de ses premières années. *Albert* sur-tout sembloit lui avoir inspiré cette injuste avidité, qui, selon le té-

moignage de ses contemporains, étoit sa passion dominante. Il engagea, par exemple, son père à forcer les abbés, les seigneurs, les villes à lui vendre en tout ou en partie leurs domaines, leurs droits, leurs revenus au prix qu'il y mettoit. Il persécuta l'abbé de *Saint-Gall* duquel il s'étoit trouvé trop heureux de recevoir la paix dans sa jeunesse. (*a*) Il le fit mettre au ban de l'empire, en punition de sa résistance, et fut son ennemi implacable jusques à sa mort.

Quoique les dernières années de la vie de *Rodolphe* répondissent si mal au commencement, ses grandes qualités et les services importans qu'il rendit à l'empire ne doivent être oubliés ni méconnus. Il le gouverna pendant dix-huit ans, depuis que, comme il le disoit souvent lui-même, le ciel l'avoit transporté de la chaumière de ses pères dans le palais des empereurs.

(*b*) Il laissoit en mourant des grands ressentimens dans le cœur de ses vassaux et de ses voisins de l'Helvétie. Mais ses successeurs par leur conduite tyrannique changèrent presque

---

(a) An 1291.

(b) Le 15 Juillet 1291.

en regrets de l'avoir perdu, ces mécontentemens qu'il leur avoit donnés.

L'aîné de ses fils, *Albert* duc d'Autriche, avoit déjà fourni trop de preuves de sa hauteur, de son ambition et de son avidité pour que tous ses voisins, et même des princes éloignés ne craignissent pas d'ajouter à sa puissance héréditaire, celle de chef de l'empire. L'extrême désir qu'il témoignoit d'obtenir cette dignité, fut même à leurs yeux, une raison de plus de la lui refuser. L'Archevêque de *Mayence*, sut profiter habilement de ces dispositions pour faire élire son jeune cousin *Adolphe*, comte de *Nassau*, sous le nom duquel il espéroit jouir d'une grande autorité.

Les peuples de *Schwitz* et des autres états *Fortiers* n'apprirent qu'avec effroi et avec douleur la mort de *Rodolphe* I. Quoiqu'il eût déjà changé de conduite à leur égard, et excité leur défiance, on savoit combien *Albert*, qui peut-être lui avoit suggéré ces injustices, étoit plus à craindre encore que son père. On savoit qu'aux yeux de ce jeune prince, l'amour et la confiance des peuples, leurs droits, et leur liberté n'étoient rien, qu'il n'étoit occupé que de l'augmentation de ses domaines, de ses trésors, et de ses armées. On lui connoissoit un courage

l ... A E

moigna ... une passion violente
sion ... rdoit de son regard fa-
son ... é peinte dans ses traits ,
les ... un maître terrible dans sa
le ... racontoit que ses sujets de
... voulu lui résister, il avoit obligé
... à lui porter tête nue et nuds
... clefs de leur ville, sur une mon-
... sine , et que là il avoit déchiré en
... présence les chartres des privilèges dont
... avoient demandé la conservation.

Aussitôt que cette nouvelle leur fut parvenue, ... peuples allarmés s'assemblèrent extraordinairement pour renouveler le pacte de leur ancienne confédération. L'acte original s'en est retrouvé dans les archives de *Schwitz* en latin, et en Allemand dans celle de *Stantz* où il avoit été long-tems comme enseveli (1). Il a été alors publié, et comme il est le titre le plus ancien de la confédération Helvétique, et qu'il répand une lumière précieuse sur son origine, nous croyons devoir en citer les dis-

(1) *Tschudi* ne paroît pas l'avoir connu, et il a été publié pour la première fois en 1760 par M. *Gleser* de Bâle, dans une dissertation latine, *De Helveticorum fœderibus*. (V. Muller H. d. S. an 1291).

positions les plus importantes dans les termes même de l'original.

» Qu'il soit notoire à tous, que les habitans
» de la vallée *d'Uri*, la commune de *Schwitz*,
» et les habitans des montagnes *d'Underwald*,
» considérant les dangers présens, se sont
» réunis avec une entière confiance, et que
» conformément à l'alliance qui *subsiste entre*
» *eux depuis nombre d'années*, ils se sont pro-
» mis par serment, de se prêter les uns aux
» autres, le secours de tous leurs biens, et
» de tous leurs guerriers, soit dans l'enceinte
» de leurs vallées, soit au dehors, et à leurs
» propres frais, contre tous ceux qui vou-
» droient commettre des actes de violence, soit
» contre eux tous, soit contre quelqu'un des
» leurs en particulier. Celui qui relève d'un
» seigneur doit remplir ses obligations envers
» lui. Mais il a été convenu entre nous, que
» nous ne reconnoitrions aucun juge qui ne
» fût natif et habitant de nos vallées, ni
» aucun qui ait acheté ailleurs cet office. C'est
» aux plus sages du pays qu'il appartient de
» connoître les différens qui pourront s'élever
» entre les membres de cette confédération.
» Si après cela quelqu'un refuse d'obéir à leur
» sentence, il sera contraint par les autres

[illegible] volontaire et prémédité [illegible]. Celui qui en protégera [illegible]. Il en sera de même de [illegible]. On condamnera à des dédom- [illegible] celui qui se rendra coupable [illegible] ne pourra se saisir des biens [illegible] qu'en vertu d'une sentence des juges. [illegible] leur obéira, et au défaut, nous [illegible] réunirons tous pour exiger des indem- [illegible] des réfractaires. Ces conventions, si [illegible] le bon plaisir de Dieu, dureront éter- [illegible]lement pour l'avantage de nous tous. »

[illegible] ce peuple sage et juste respectoit les [illegible] d'autrui en maintenant les siens. Ainsi [illegible] le danger dont il étoit menacé aucune [illegible] ses mesures de défense ne tendoit à ren- [illegible] les fondemens du bon ordre. Rien n'y [illegible]mble à la sédition, au désir d'envahir les [illegible]priétés du prince, des seigneurs, des voi- [illegible] et des foibles. Ils vouloient que chacun fût [illegible] de remplir les obligations que son état lui [illegible]oit. Ils se liguoient en faveur de la justice, [illegible] contre un prince qui dans l'ivresse de [illegible]bition oseroit déchirer les chartres des li- [illegible] de son peuple, soit contre les particu- [illegible] de mauvaise foi qui attenteroient sur les [illegible] d'autrui. Que ceux donc qui voudroient

citer encore l'exemple des anciens Suisses pour autoriser leurs excès, apprennent à les connoître et à les imiter, avant que de prononcer ce nom vénérable qui les condamne, et que la honte de leurs attentats retombe en entier sur eux !

La défiance qu'inspiroit *Albert* faisoit prendre de pareilles mesures contre lui, dans d'autres états de l'Helvétie. Tous avoient les yeux ouverts sur ses projets d'usurpation, et une haine bien méritée lui en attribuoit sans doute encore plus qu'il n'en inventoit. Il en forma sur la *Bohême*, la *Thuringe*, la *Misnie*, la *Bavière*, la *Galicie*. Presque tous échouèrent, et ces mauvais succès le ramenèrent à son premier dessein d'arrondir aux dépens de ses voisins son patrimoine de *Habsbourg*. Ils pénétrèrent ses vues, ils s'allarmèrent. Le comte de Savoie se ligua avec les Bernois qui le reçurent dans leur combourgeoisie ; et avec l'évêque de *Constance* tuteur du jeune comte de *Kybourg* qu'*Albert*, quoique son parent, menaçoit de dépouiller. Les Bernois s'allièrent aussi avec *Soleure* et avec *Bienne*. A cette ligue se joignirent des comtes de *Nellenbourg*, de *Montfort* et de *Schew*, l'abbé de St. Gall et les villes de *Bâle* et de *Zurich* qui avoient

été si dévouées à la maison de *Habsbourg*. Les Zurichois furent les premiers exposés à sa vengeance. Ils avoient attaqué les premiers la ville de *Winterthur* qui relevoit d'*Albert*. Mais après quelques succès ils furent battus par *Hugues* de *Werdenberg* , qui commandoit pour l'Autriche les troupes de *Winterthur*. Ils essuyèrent une perte considérable , et furent obligés de faire leur paix particulière. *Albert* vint ensuite en personne dans l'Helvétie (*a*) , ravagea l'évêché de *Constance* , et assiégea l'abbé de Saint-Gall dans sa ville de *Wyl*. Le prélat n'échappa qu'avec peine à sa vengeance. Il vit en fuyant sa ville livrée aux flammes par les vainqueurs.

D'autres desseins ayant rappelé *Albert* dans son duché d'Autriche , et *Adolphe* de *Nassau* s'étant affermi sur le trône de l'Empire , l'Helvétie protégée par cet empereur put respirer quelque tems , et acquérir même plus d'indépendance. *Zurich* et *Berne* obtinrent la haute justice. *Adolphe* confirma les Bernois dans le droit de ne pouvoir être jugés criminellement que par un officier de l'empereur. Leur influence sur tous leurs voisins , soit nobles ,

(*a*) An 1297. V. Tschudi.

tout bourgeois des villes, s'accrut avec l'idée qu'on prenoit de la puissance, et sur-tout de la sagesse de leur gouvernement. Ce fut alors qu'ils associèrent à l'avoyer et à son conseil plus de *deux cents* de leurs citoyens, avec seize nobles ou notables qui devoient siéger avec eux quand ils le demanderoient, pour juger les délits majeurs, veiller au bien public, terminer les querelles, soit dans la ville, soit hors des murs.

La reconnoissance des peuples de l'Helvétie pour l'empereur *Adolphe* lui garantit leur fidélité. Le peuple de *Schwitz* et ses confédérés lui prêtèrent serment, comme à leur empereur, et il prit l'engagement de maintenir leurs privilèges. (*a*) Mais une catastrophe inattendue vint troubler ce moment de calme: *Adolphe* et *Albert* se disputoient la couronne impériale avec acharnement. Tout l'empire divisé avoit pris parti pour l'un ou pour l'autre. (*b*) Une bataille décida la querelle. Elle se donna près de *Worms*, et *Albert* qui fut vainqueur tua son concurrent de sa propre main.

On n'osa plus lui disputer le trône devenu

(*a*) 1297. V. Tschudi.

(*b*) Le 2 Juillet 1298.

[illegible] qui avoit pris ouvertement parti [illegible] lui envoya des députés à *Strasbourg* [illegible], et lui offrir sa soumission. Il [illegible] de leur répondre que dans peu il [illegible] opéreroit des changemens dans leur cons- [illegible] politique. Les députés rapportèrent [illegible] réponse à leurs compatriotes consternés qui regardoient leur constitution comme un héritage sacré de leurs pères, duquel dépendoient leur liberté, leur bonheur, et en quelque sorte leur existence même.

Il ne tint pas les Bernois dans une pareille incertitude. Il fit marcher des troupes contre eux. Mais soutenus par leurs alliés de Soleure, et commandés par le brave *Ulrich d'Erlach*, guerrier aussi intrépide qu'expérimenté, les Bernois sortirent de leurs murs, allèrent au-devant de leur ennemi, qu'ils rencontrèrent près *d'Oberwangen*, à une lieue de Berne, et là ils l'attaquèrent avec tant de furie qu'ils le défirent complétement. Des prisonniers en grand nombre, des bannières enlevées et déposées dans leur église de *St. Vincent* inspirèrent à tous les citoyens une nouvelle confiance en leurs forces, les enhardirent à de nouvelles entreprises, leur procurèrent de nouveaux alliés, et en particulier les comtes de *Neuchâtel*. Le

chef de cette maison alors une des plus puissantes de la partie occidentale de l'Helvétie, étoit bourgeois de Berne. Loin de redouter la vengeance d'*Albert*, Berne continua donc à se fortifier et à s'agrandir, sur-tout aux dépens de ceux des nobles de son voisinage qui restoient dévoués à la maison d'Autriche.

Albert rebuté de l'inutilité de ses tentatives contre Berne espéra d'être plus heureux à *Zurich*. Il alla lui-même camper devant cette ville. Quoique les bourgeois lui offrissent de se soumettre à lui aux conditions accordées par ses prédécesseurs leur contenance étoit ferme et guerrière, et ils avoient des forces suffisantes pour lui résister; parce que comptant de leur en imposer ou de les surprendre, *Albert* n'avoit point amené avec lui toutes les troupes et les machines nécessaires pour un siège. Il prit donc le parti de leur accorder ce qu'ils demandoient, la confirmation de leurs anciens priviléges, et il fut reçu alors dans la ville sans difficulté.

De là *Albert* continuant d'avancer arriva à *St. Gall* où il se fit reconnoître comme *avoué* de cette abbaye. Cet office venoit de vaquer par la mort de *Herman* de *Bonstetten*. A *Glaris* il se vengea de *Burcard*, seigneur de *Schwanden*, qui s'étoit déclaré contre lui. Il pilla ses terres,

et détruisit son château. C'est ce même *Burcard* qui forcé de demander un asile à l'ordre de St. Jean de Jérusalem en devint ensuite grand-maître. Son frère, abbé d'*Einsiedlen*, fut de même obligé d'accorder à *Albert* l'avouerie héréditaire de sa riche abbaye. Plusieurs autres anciennes et puissantes familles de *Glaris* dépouillées et bannies allèrent s'établir dans des pays éloignés. De ce nombre étoit celle des *Tschudi* qui a mérité à plusieurs titres une place distinguée dans l'histoire de la Suisse. Dans les vallées les plus sauvages des Alpes, dans l'Oberland et jusques dans l'Argovie, *Albert* joignit sous divers prétextes, ou sans prétextes, des droits, des vassaux, des terres à ses domaines héréditaires de *Habsbourg*, bravant audacieusement les remontrances, les plaintes, les clameurs que ces violences élevoient par-tout contre lui.

En s'emparant ainsi des terres qui séparoient les diverses parties de son patrimoine, *Albert* avoit pour but d'en faire une seule et grande province qui sous le titre de *Duché* put former un établissement digne de quelqu'un de ses fils. Il en avoit un très-grand nombre, et l'affection paternelle ajoutoit un nouvel aiguillon à son ambition. C'est ainsi que le besoin de nourrir sa progéniture redouble la férocité des tigres et des lions.

L'orage s'approchoit des peuples de *Schwitz*. *Albert* leur envoya deux seigneurs du pays (1) pour leur représenter que toutes les villes et les terres des pays voisins du leur, et *l'avouerie* de presque toutes les abbayes qui avoient des propriétés dans leur territoire, appartenant à l'empereur et à sa famille, il convenoit qu'ils reconnussent aussi eux-mêmes sa souveraineté immédiate et héréditaire; qu'il leur seroit infiniment plus avantageux d'être soumis à cette souveraineté puissante, permanente et unique, que de dépendre de celle de l'empire, variable, incertaine, divisée entre plusieurs chefs toujours jaloux et ennemis les uns des autres, à chaque vacance du trône; qu'*Albert* pouvoit aisément les subjuguer par ses innombrables armées, mais qu'il préféroit les traiter comme des enfans chéris de sa famille; qu'il étoit aussi honorable pour eux de lui appartenir qu'impossible de lui résister, qu'il n'avoit point le dessin de grossir son trésor aux dépens d'un peuple dont il savoit bien que les troupeaux étoient la seule richesse; mais qu'il aimoit les hommes courageux comme eux, qu'il estimoit leur valeur, et qu'il vouloit les employer dans des guerres où ils acqué-

(1) *Ochsenstein* et *Lichtenberg*, ses conseillers.

roient à la fois de la gloire et des richesses, où il éleveroit au rang de chevaliers ceux qui se distingueroient, et leur distribueroient des terres et des honneurs.

A ces sollicitations, à ces promesses, à ces louanges intéressées et perfides les hommes libres de *Schwitz* et leurs confédérés, usant de la liberté qui leur restoit encore, se contentèrent de répondre ce peu de paroles : » Nous savons, » et nous n'oublierons jamais combien l'empereur » *Rodolphe* s'est toujours montré envers nous un » chef juste et fidèle à ses engagemens. Ses en- » fans peuvent toujours compter sur notre re- » connoissance ; mais nous voulons continuer à » être ce que nos aïeux ont été. L'empereur » connoît nos droits. Qu'il les confirme comme » son père l'a fait. »

Werner d'Attingshaüsen, *Landamman d'Uri*, fut chargé de porter cette réponse à *Albert*, et de le solliciter avec instance d'accorder à ses compatriotes la confirmation de leurs franchises, c'est-à-dire, de ne relever que de l'empire immédiatement, et de n'obéir qu'au gouverneur qui leur seroit envoyé pour le représenter. *Verner* ne fut point écouté. Ses représentations auxquelles on s'étoit attendu ne produisirent aucun

fruit. *Albert* le renvoya à ses baillis de *Lucerne* et de *Rotenbourg* qui tinrent sans doute le même langage, et il nomma pour occuper les places de gouverneur, et de juge impérial dans le pays *Herman Gessler* et *Berenger de Landenberg* (*a*), deux gentilshommes du pays même, mais qui n'y étoient aimés ni considérés. L'un et l'autre persuadés que l'empereur ne regardoit les habitans que comme des sujets disgraciés et rebelles, et qu'il désiroit peut-être même de les réduire au désespoir et de les pousser à la révolte, se livrèrent à toute l'avidité, l'orgueil et le ressentiment qui leur étoient naturels. Ils établirent leur domicile dans des lieux favorables à leur dessein. *Landenberg* occupa un château de son maître, situé sur une colline de l'*Underwald*, près de *Sarnen*, et se donna pour lieutenant *Wolfenschiess*, homme servilement dévoué à l'Autriche. *Gessler* résida le plus souvent dans un fort qu'il fit bâtir au-dessus d'*Altorf*, chef-lieu du canton d'*Uri* (1).

Ce fut sur-tout aux familles les plus estimées,

(*a*) An 1301.

(1) Il fut nommé *Twing-Hoff*. Le mot *Twingen* ou *Zwingen* qui signifie contraindre, dompter, en faisoit assez connoître la destination.

les plus riches, les plus accréditées qu'
sentir l'effet de leur haine. Telles étoient
tinghausen, les *Beroldingen* à Uri (1), le
à *Schwitz*, les *Winkelried* à *Unterwald* (
ce nombre étoit aussi *Werner de Stauffac*
amman de *Schwitz*. Tous animés d'une
noble fierté, voyoient avec indignation
gouverneurs autrichiens punissoient avec
les moindres fautes, qu'ils prononçoient
au mépris des loix et des droits du pays,
de l'exil, ou faisoient languir les accu
des prisons, qu'ils établissoient de n
péages, qu'ils traitoient les hommes de
les plus estimées avec le plus grand
etc. *Gessler* passant à *Steinen* au can
Schwitz devant une assez belle maison qu
fach avoit dans ce lieu : *Peut-on souffrir*
en présence de cet homme, *qu'un paysan s*

(1) Leur chef-lieu étoit *Beroldingen* |
canton d'Uri près de la plaine de Grutli
bords du lac des *Waldstette*. Une branche
maison subsiste encore en Suisse; l'autre
des *Barons de Beroldingen* en Souabe.

(2) Le château de *Winkelried* aujourd'h
est dans la paroisse de *Stantz*.

bien logé. Ce paysan étoit cependant le fils du Landamman, c'est-à-dire, du premier magistrat du pays. *Landenberg*, l'autre gouverneur, ayant fait enlever une paire de bœufs de la charrue d'un riche propriétaire, *Arnold* qu'on appeloit de *Melchthal*, du nom de son habitation dans l'*Underwald* : *Des paysans*, dit le valet de ce tyran, *peuvent bien traîner eux-mêmes la charrue s'ils veulent avoir du pain*. Ces paroles outrageantes qui volent de bouche en bouche, et laissent dans les cœurs le profond aiguillon de la vengeance, ont souvent plus contribué aux grandes révolutions que les actes d'une cruelle tyrannie. Aussi conservent-elles encore après tant de siècles une place dans la tradition, comme un avertissement salutaire, mais le plus souvent inutile, aux grands enivrés de leur pouvoir.

Ici des sujets de plaintes bien réels se présentoient en grand nombre à des hommes auxquels les seules expressions du mépris étoient insupportables. Un châtelain déshonora la fille d'un particulier de *Schwitz*. Ses frères s'en vengèrent en le faisant mourir. A *Underwald*, *Wolfenschiess*, qui, quoique né dans le pays, s'étoit fait lieutenant du gouverneur autrichien, au grand déplaisir de ses compatriotes, ayant voulu faire violence à la femme de *Conrard Baumgar-*

ten fut également mis à mort par le mari outragé. Après avoir satisfait leur vengeance il fallut que les auteurs de ces meurtres se dérobassent à celle des gouverneurs. Leurs amis les cachèrent dans leurs maisons, et là avec d'autres citoyens ils commencèrent à s'entretenir secrettement des moyens de briser un joug devenu insupportable. *Walter Furst* d'*Attinghausen*, riche propriétaire *d'Uri*, *Werner Stauffach* de *Schwitz* le même qui avoit été insulté par le gouverneur *Gessler*, et *Arnold* de *Melchthal* d'*Underwald* qui l'avoit été par le valet de *Landenberg*, furent les trois premiers patriotes qui conçurent cette généreuse résolution. Selon *Voltaire* la difficulté de prononcer leurs noms fait tort à leur célébrité. Cette remarque peut se pardonner à un poëte. Tous les hommes de sens, tous ceux du moins qui savent estimer de grands et de nobles efforts pour la plus belle des causes prononceront toujours avec plaisir et avec vénération ces noms respectables, et la postérité la plus reculée n'examinera pas en les répétant s'ils sont durs ou harmonieux.

Après de fréquens entretiens sur les moyens de se soustraire à une domination que tous les trois jugeoient oppressive et avilissante ; ils se séparèrent pour aller sonder les dispositions de

leurs familles et de leurs amis (*a*). Ils convinrent de se réunir ensuite dans la plaine solitaire de *Grutli*, que couvre une forêt sur la rive gauche du lac des *Waldstætte*, près des limites des pays d'*Underwald* et d'*Uri*. Ils s'y rendirent séparément, accompagnés chacun de dix amis dont ils s'étoient assurés, et là ces trente-trois patriotes courageux formèrent dans une entrevue nocturne le plan de leur dangereuse entreprise, et se promirent par serment de sacrifier leur vie si le succès de leurs mesures le demandoit. Par ce même serment ils ne devoient jamais s'abandonner les uns les autres; ils ne devoient penser et agir que pour la délivrance de tout leur pays, et mettre de côté tout intérêt particulier. Chacun dans son canton s'engageoit à défendre la cause du peuple, et en prenant conseil des communes, à le remettre en possession au péril de sa vie, de ses priviléges et de ses franchises. Les associés ne devoient faire aucun tort au comte de *Habsbourg* dans ses biens et ses droits, ni se séparer du St. Empire, ni contester aux abbayes et aux seigneurs ce qui leur étoit dû. Ils devoient éviter autant qu'il seroit possible *de répandre le sang des gouverneurs*, *de leurs familles et de*

(*a*) Le 17 Novembre 1307.

leurs officiers, leur seul désir étant de s'assurer à eux-mêmes, et de transmettre à leur postérité la liberté qu'ils avoient héritée de leurs pères. Ce serment fut répété par tous, au nom de Dieu et des Saints, en levant les mains au ciel, avec un cœur rempli d'espoir et de confiance, et d'un entier dévouement à la patrie. On se promit un secret inviolable, et une conduite circonspecte jusques à ce que le moment d'agir fût arrivé.

Les conjurés croyoient devoir l'attendre encore ; mais un événement imprévu en excitant la défiance de leurs ennemis faillit à rompre toutes leurs mesures.

Un des conjurés nommé *Guillaume Tell* du pays d'*Uri*, gendre de *Walther Furst*, homme aisé et bien apparenté, passionné pour la liberté de son pays, ne put contenir plus long-tems l'indignation que lui causoit l'insolence de *Gessler*. Soupçonneux comme tous les tyrans, ce gouverneur voulut mettre à l'épreuve l'obéissance du peuple qui lui étoit soumis. Peut-être cherchoit-il même un prétexte pour étouffer en lui par la terreur des supplices toute idée d'une résistance dont il n'avoit pu manquer d'appercevoir divers avant-coureurs. Peut-être désiroit-il en secret de le pousser à la révolte pour acquérir le droit de le dépouiller

-nt de s'enrichir par des confiscations. Quoi qu'il en soit, il fit élever un chapeau dans la place publique d'*Altorf*, et il exigea qu'on rendît à ce signal de folie et d'orgueil les mêmes honneurs qu'à lui-même. Ce chapeau étoit peut-être, selon la conjecture de M. *Muller*, le chapeau ducal d'Autriche qui étoit élevé comme pour rallier au besoin tous ceux qui étoient attachés aux intérêts de cette maison. On les reconnoissoit par l'hommage qu'ils lui rendoient. On attendoit cet hommage de la crainte des autres. On trouve un exemple de cette tyrannie fantastique dans une histoire du nord bien plus ancienne (1). *Guillaume Tell* affecta de mépriser ce chapeau qui, par un contraste bizarre avec les idées de notre siècle, étoit alors le symbole de la tyrannie et de la servitude. *Gessler* en fut irrité; il fit arrêter *Guillaume Tell*, mais craignant qu'il ne fût enlevé par ses amis dans la prison d'*Altorf*, il voulut lui-même le conduire dans son château-fort de *Kusnacht*, sur l'autre rive du lac. Il le fit charger de fers, et s'embarqua avec lui dans ce dessein. Tous les deux

(1) Celle de *Saxon*, dit le *Grammairien*, qui vivoit dans le douzième siècle, et qui a écrit en latin une histoire de Dannemarck.

voyoient déjà de près cette plaine de *Grutli* où la conjuration avoit pris naissance, lorsqu'un de ces vents impétueux qui troublent souvent la navigation de ce lac orageux, ayant élevé une violente tempête, *Gessler* se vit obligé de confier sa vie à celui dont il avoit résolu la perte. Il connoissoit sa force et son adresse. Il lui fit ôter ses chaînes, et alors *Tell* vint à bout malgré l'orage, de faire arriver le bateau près d'un lieu où une plate-forme qu'on nomme encore aujourd'hui *la plate-forme ou le saut de Tell*, lui permit de s'élancer sur le rivage, et de se mettre en sureté, pendant que repoussant du pied le bateau, il laissoit son ennemi exposé au plus grand danger (1). Il échappa ainsi en traver-

(1) Le rocher sur lequel G. *Tell* s'élança si heureusement, fut consacré en 1358 par une chapelle que l'assemblée générale du canton ordonna d'y faire construire. A cette époque, il y avoit encore cent quatorze personnes vivantes qui avoient connu *Tell* personnellement, ce qui suffiroit sans autres preuves pour dissiper tous les doutes élevés sur l'histoire de cet homme illustre. L'emplacement de ce rocher est le seul endroit à une assez grande distance où un bateau puisse approcher du rivage. La platte-forme n'a qu'environ dix-huit pieds carrés. Elle est au pied

sant en diligence le territoire de *Schwitz*. *Gessler* eut aussi le bonheur d'échapper, mais comme il passoit dans un chemin creux pour gagner *Kusnacht*, *Tell* qui se trouvoit à portée ne consultant que sa vengeance, lui tira une fléche dont il mourut sur-le-champ. Ainsi périt *Gessler* juste-

---

de la haute montagne nommée *Axemberg* à une lieue au-dessous de *Fluelen*. La chapelle est un petit bâtiment ouvert du côté du Lac, environné d'une balustrade. Toutes les années, le Vendredi après l'ascension, un grand nombre d'habitans d'*Uri*, de *Schwitz* et d'*Underwald* vont en pélérinage visiter ce lieu où leur liberté fut si visiblement protégée par le Ciel, lui exprimer leur reconnoissance, et rendre un hommage à la mémoire de leur généreux libérateur. L'événement auquel il dut son salut, est peint en fresque sur les murailles de la chapelle. Tel étoit du moins l'état de ce monument si vénérable dans sa simplicité, lorsque *Fasi* de qui nous empruntons ces détails écrivoit sa *description de la Suisse* en 1766. Nous ignorons ce qu'ont pu dès lors ôter ou ajouter à ces monumens du fondateur de la liberté helvétique les missionnaires étrangers et armés d'une autre liberté, qui, après avoir prodigué l'encens à sa mémoire, sont venus fouler aux pieds son ouvrage, persécuter ses descendans, et plonger sa patrie dans la misère et dans le deuil.

ment puni de ses attentats sur les droits d'un peuple qui ne lui demandoit que de vivre comme ses ancêtres dans l'obéissance légale à ses princes, et la jouissance de ses anciennes franchises. Cette action hardie releva l'espérance et le courage de ses compatriotes. Mais elle força en même tems les conjurés à redoubler de vigilance, et à hâter l'exécution de leur projet. Il étoit évident que l'autre gouverneur *Landenberg* et tous les châtelains Autrichiens avertis par le meurtre de *Gessler*, et par les applaudissemens des habitans, alloient prendre des mesures terribles pour venger leur autorité.

On touchoit alors à la fin de l'année (*a*). Les conjurés convinrent qu'au premier jour de la suivante, ils tenteroient de se rendre maîtres du château de *Rossberg*. Une jeune fille logée dans le château, et qu'ils avoient gagnée, y fit entrer dans la nuit son amant qui étoit un des conjurés, au moyen d'une corde qu'elle lui tendit. Vingt autres jeunes gens le suivirent jusques au pied des murs, et y montèrent après lui par le même moyen. Ils se saisirent aussitôt du châtelain et de ses gens et s'assurèrent de la porte. Leurs

(*a*) An 1308.

associé-

associés étoient allé de bon matin au-devant du gouverneur *Landenberg* qui, de sa demeure à *Sarnen*, se rendoit à *Rossberg* pour entendre la Messe. Ils se présentèrent à lui avec des présens de bestiaux et de gibier que l'usage les appeloit à offrir à leur seigneur le premier jour de l'année. *Landenberg* leur ordonna de porter ces présens dans son château. Quand ils y furent tous entrés et réunis avec les autres, l'un d'eux sonna du cor pour qu'à ce signal convenu chacun armat son bâton d'un fer pointu qu'il tenoit caché dans son sein. Trente autres conjurés, avertis par ce bruit sortirent en même-tems d'un bois voisin, et tous ensemble se rendirent maîtres du château, et désarmèrent la garnison. Les signaux furent répétés, d'autres furent allumés dans les montagnes d'*Underwald*. De tous les côtés des hommes accoururent; tous firent éclater leur zèle, et prirent les armes pour reconquérir par leurs communs efforts ces droits de leurs ancêtres également sacrés pour tous. *Stauffack* se mit à la tête des guerriers de *Schwitz*, et dans l'espace de quelques heures les châteaux de *Rossberg* et de *Sarnen* dans l'*Underwald*, *Schwanau* et *Kusnacht* dans le pays de *Schwitz* furent au pouvoir des conjurés. *Twinghoff* bâti par *Gessler* pour *dompter* les habitans

d'*Uri* fut entièrement détruit pour qu'il ne restat aucune trace de ce monument de la tyrannie.

Alors les chefs des trois états réunis sur le bord du lac se livrèrent de concert à la joie que leur causoit un commencement si heureux qui surpassoit même leurs espérances. Tous leurs vœux étoient remplis, puisqu'ils n'avoient dans toute cette journée, ni maltraité aucun de leurs ennemis, ni versé une seule goute de sang (1). *Landenberg* s'étoit enfui, mais il fut atteint par ceux qui le poursuivoient, et supérieurs aux hommes ordinaires que les succès rendent féroces, fidèles à leur caractère humain, et à leurs principes généreux ils se contentèrent de le conduire jusqu'à la frontière avec les autres châtelains et leurs sattelites, et de leur faire prêter serment qu'ils ne rentreroient jamais dans leur pays. Ainsi *Landenberg* put aller lui-même informer son maître du résultat de son obéissance à ses ordres, et de ses injustes projets.

---

(1) Le meurtre de *Gessler* avoit été en quelque sorte accidentel. La violence dont il avoit usé à l'égard de *Tell* donna lieu à cette vengeance personnelle qui, loin d'avoir été concertée d'avance et ordonnée par les conjurés, ne fut pas même généralement approuvée.

Le Dimanche suivant tous les hommes libres des trois états renouvelèrent dans une assemblée solennelle le serment de leur antique et perpétuelle confédération, et l'engagement sacré de réunir leurs efforts pour consommer l'entreprise qu'ils avoient si glorieusement commencée. Et ils purent regarder en effet ce moment comme l'époque du rétablissement de leur liberté, et l'ère de leur nouvelle existence. Mais ce qui doit la rendre surtout digne d'admiration; c'est que la valeur, la justice et l'humanité constamment réunies ne permirent jamais qu'aucune barbarie souillat chez eux le berceau de la liberté, et put faire naître aucun juste sujet de larmes, de regrets, ou de vengeances. Cinq siècles de gloire, et sur-tout de bonheur, accordés par le ciel aux vertus de ceux qui la fondèrent, sembloient destinés à instruire tous les âges, et leur dire que c'est ainsi seulement que la liberté peut obtenir un triomphe durable et glorieux.

CHAPITRE IX.

Affermissement et progrès de la Confédération. Accession de Lucerne *à la ligue des trois cantons.*

L'EMPEREUR entroit dans l'Helvétie lorsque *Landenberg* le joignit. Il y venoit accompagné de *Jean d'Autriche*, fils unique de son frère *Rodolphe*. *Albert*, toujours injuste et avide, s'obstinoit à refuser à ce neveu, quoique majeur, sa portion du patrimoine de la maison de *Habsbourg*. Il lui faisoit espérer en échange des conquêtes éloignées qui n'étoient pas même commencées, et quand ce jeune prince redemandoit son héritage, *Albert* lui donnoit une couronne de fleurs, *la seule*, disoit-il, *qui convînt à sa jeunesse*.

Instruit par *Landenberg* de l'insurrection des trois peuples des Valdstættes, il résolut de leur faire sentir tout le poids de sa colère. Il interdit à ses sujets tout commerce avec eux, leur déclara la guerre, et arma tous ses vassaux, la plupart, malgré eux, pour venger avec un

grand éclat son autorité insultée. Pendant qu'il marchoit contre ce peuple qu'il vouloit punir et subjuguer, la douleur et le dépit de son neveu ne faisoient que s'accroître. Le poison de la jalousie irritoit son juste ressentiment. Il voyoit son cousin *Léopold*, fils de l'empereur, et du même âge que lui, comblé tous les jours d'honneurs, de biens, et de marques de confiance, tandis que privé de son patrimoine, en bute à d'insultantes railleries, dépendant, prisonnier à la cour de son oncle, il ne pouvoit obtenir aucun égard, aucune justice. Plusieurs seigneurs de l'Argovie dépouillés et indignés comme lui, l'excitoient à la vengeance et lui offroient leurs secours. Le prince voulut encore hasarder auparavant de nouvelles demandes qui furent dédaignées comme les précédentes. Enfin il consentit à s'associer avec les mécontens qui lui persuadoient que l'oppression, sous laquelle ils gémissoient, ne pouvoit finir qu'avec la vie de son auteur.

Quatre principaux conjurés se chargèrent de l'exécution du complot. C'étoient tous des barons ou seigneurs d'anciennes et illustres familles de l'Helvétie. Ils se nommoient *d'Eschenbach*, de *Balm*, de *Wart* et de *Tægerfeld*. Ce dernier qui étoit chevalier avoit eu soin de la jeunesse du

prince qu'il vouloit venger. L'empereur devoit se rendre de *Baden* dans l'Argovie, à *Rheinfeld* où sa cour l'attendoit. Au passage de la *Reuss*, près de *Windisch*, à peu de distance du château de *Habsbourg*, les conjurés surent lui persuader de laisser en arrière une partie de sa suite pour ne pas trop charger la barque qui devoit le passer, et saisissant ce moment favorable à leur dessein, dès qu'il fut descendu sur le rivage opposé, le prince *Jean*, son neveu, lui porta le premier coup avec sa lance, en lui criant *reçois le salaire de ton injustice*. *Balm* lui passa ensuite son épée au travers du corps; d'*Eschenbach* lui fendit la tête de son sabre. *Wart* fut le seul des quatre qui ne porta point la main sur lui. *Albert* expira bientôt noyé dans son sang entre les bras d'une femme du peuple qui étoit venue le secourir. Après avoir assouvi leur vengeance, les assassins se regardèrent les uns les autres avec effroi, et se séparant à l'instant, pour ne plus se revoir; ils échappèrent par une prompte fuite aux autres personnes du cortège de l'empereur qui avoient pu les voir massacrer leur maître de l'autre rive du fleuve. On a remarqué à cette occasion avec fondement qu'*Albert* est presque le seul des empereurs d'Allemagne dont un assassinat ait terminé les jours.

Dans tous les siècles la vie des souverains de cette nation fidèle, patiente et humaine fut respectée par leurs sujets, lors même qu'ils leur donnoient de justes sujets de plainte, comme il n'est que trop souvent arrivé.

Le prince *Jean* continua sa fuite déguisé en moine, erra ensuite long-tems en Italie et en Allemagne, et finit ses jours dans les remords, l'obscurité et la misère. D'*Eschenbach* sous l'habit de berger trouva un azyle dans le pays de *Wirtenberg*, et y mourut le dernier d'une famille long-téms respectée et puissante, mais qui dès-lors fut sans-cesse persécutée et enfin ruinée. De *Wart*, le moins coupable des quatre conjurés, puisqu'il n'avoit été que témoin du meurtre, fut roué vif, sur la place même où l'empereur avoit rendu le dernier soupir. *Ce n'est point*, dit-il sur l'échaffaud, *un empereur que mes complices ont fait mourir. C'est un parjure, un assassin qui s'est souillé du sang de son maître* (1), *qui a envahi le patrimoine de son neveu, et qui mérite de subir lui-même le supplice qu'on me fait souffrir.*

La vengeance de la veuve d'Albert, l'impé-

(1) Allusion à la mort de l'empereur *Adolphe de Nassau* tué dans une bataille par *Albert* son concurrent à l'empire.

d'*Albert* se répandit dans l'Helvétie, chacun craignant, ou les vengeances de l'Autriche, ou l'anarchie, ou de nouveaux complots, Zurich et d'autres villes fermèrent leurs portes, et redoublèrent de précautions pour leur sureté. Les habitans de *Schwitz* fortifièrent les défilés de leurs montagnes. Ceux d'*Underwald* les imitèrent, et bâtirent cette haute et forte tour qu'on voit encore à *Stanz-Stad*, pour empêcher les descentes qu'on eut pu faire chez eux par le lac. Ainsi rassurés ils déclarèrent aux ducs d'Autriche qu'ils étoient résolus à rester neutres dans leurs querelles, et à ne point inquiéter ceux qui voudroient les laisser en paix.

Les villes de *Berne* et de *Soleure* décidées aussi à garder la neutralité renouvelèrent leur alliance, et la rendirent perpétuelle. Les villes de l'Argovie que les deux empereurs autrichiens avoient défendues contre la noblesse prirent par ce motif le parti des ducs, et leur jurèrent fidélité. Tous les jours cette haine, cette jalousie qui s'étoient élevées entre la noblesse et les villes prenoient une nouvelle force. Les souverains s'en servoient utilement pour contenir et abaisser l'ordre de la noblesse, en attendant le moment où ils pourroient asservir celui des villes, dont l'esprit de liberté ne les inquiétoit guères moins.

Le duc *Léopold* avoit à venger la mort de son père, et l'empereur *Henri VII* le secondoit dans ce dessein en mettant les régicides au ban de l'empire. Ce décret en main il poursuivit sans pitié tous les nobles qui pouvoient être regardés comme les auteurs ou seulement les approbateurs de cet attentat. Il prit et rasa un grand nombre de leurs châteaux (1), et fit mourir tous ceux qui voulurent les défendre. Cette persécution, observe un historien, contribua plus que toutes les guerres qui suivirent, à la destruction de la noblesse dans cette partie de l'Helvétie.

Bientôt après les trois peuples confédérés reçurent des marques de la bienveillance du nouvel empereur qui leur rendirent pour un tems toute leur sécurité. Henri VII (*a*) leur confirma l'importante prérogative de ne relever que de l'empire immédiatement, et de ne pouvoir être cités devant les tribunaux étrangers (2). Par-là

---

(1) Comme *Wart* et *Multberg* dans la *Thurgovie*, *Eschenbach* près de Zurich, *Reusseck*, *Maschwanden*, etc. Le château de *Schnabelbourg* sur l'Albis fit seul une longue résistance.

(*a*) An 1309.

(2) Ces documens sont rapportés dans la chronique de *Tschudi*, à l'an 1309.

ils étoient absous du fait de la destruction des châteaux, et de l'insurrection contre les gouverneurs du duc d'Autriche. Henri VII approuva de plus expressément leur conduite envers ces gouverneurs qui les avoient tyrannisés. Il ne pouvoit refuser son estime à un peuple qui dans de pareilles circonstances avoit scrupuleusement respecté les droits et les propriétés de leur oppresseur. Les confédérés de leur côté lui témoignèrent leur reconnoissance en l'accompagnant au nombre de trois cents dans son voyage en Italie, expédition malheureuse, durant laquelle il mourut (*a*), laissant l'Allemagne et l'Italie impitoyablement déchirée par les factions des *Guelphes* et des *Gibelins*.

Un interrègne de près d'un an, et une double élection en furent une autre malheureuse suite. *Louis* de Baviere, et *Frédéric* d'Autriche fils aîné de l'empereur *Albert*, furent élus en même tems par deux partis opposés. Cette lutte entre de puissans compétiteurs parut d'abord favorable à la liberté naissante des Cantons. Et en effet leur tranquillité ne fut troublée pendant quelques années que par les querelles que les habitans de *Schwitz* eûrent avec leurs

(*a*) An 1313.

voisins les moines d'*Einsiedlen*, querelles qui n'eurent pour lors d'autres suites que d'allumer des ressentimens et des haines des deux côtés, parce que le duc d'Autriche, avoué héréditaire de l'abbaye, ayant pris parti pour les moines; les Cantons sortant de leur neutralité, se déclarèrent pour *Louis* de *Bavière* son concurrent, et le reconnurent comme empereur.

Le duc *Léopold* d'Autriche, frère de celui qui avoit inutilement brigué l'empire, ne put plus dès lors contenir les mouvemens de la colère violente qui faisoit son caractère. Il s'emporta en invectives contre ces *paysans orgueilleux* qui osoient prendre parti contre sa maison, il menaça de les écraser sous ses pieds, et il fit suivre ces menaces d'une levée extraordinaire de ses vassaux dans l'Alsace, la Souabe, l'Argovie et les autres parties de l'Helvétie qui relevoient de lui, jusques dans l'*Oberland* et sur les frontières d'*Underwald*. Le rendez-vous de cette armée étoit fixé à Baden. Les principaux seigneurs qui s'y montrèrent furent *Eberhard*, comte de *Kybourg*, *Rodolphe* de *Habsbourg* de la branche de *Lauffenbourg*, le comte de *Strasberg*, landgrave de la Bourgogne helvétique, *Hallwyl* toujours fidèle à la maison de *Habsbourg* dont il étoit maréchal, un comte

[...]erier expérimenté, un comte [...]r, des seigneurs de *Thun*, des [...] *Bonstetten*, un *Landenberg*, un *Gessler* [...]nt à venger les injures particulières [...] de leurs parens, beaucoup de gentils-[hom]mes jaloux de l'ascendant que prenoit cette [peu]plade rustique, si fort au-dessous d'eux. Enfin on y voyoit cinquante hommes envoyés par *Zurich*, en vertu d'une alliance que cette ville mécontente alors de *Schwitz* avoit faite avec l'Autriche, et quelques sujets de l'abbé d'*Einsiedlen* qui avoit excité la querelle dont nous venons de parler.

Les Etats voisins craignant de voir tomber avec la confédération des trois Cantons les dernières barrières qui pouvoient arrêter les usurpations de l'Autriche, firent les plus grands efforts pour détourner *Léopold* de l'attaquer. Ce fut sans-doute ce qui l'engagea à faire aux Cantons des propositions d'accommodement par le moyen du comte de *Tockenbourg*. Mais les confédérés ne voyant dans ce qu'on leur proposoit qu'une servitude mal déguisée le rejetèrent sans hésiter, en déclarant *qu'ils étoient disposés à vivre en paix avec le duc, malgré tous les sujets de plaintes qu'il leur avoit donnés, mais qu'ils ne négligeroient aucun moyen de se défendre s'il les*

attaquoit, pleins de confiance dans la protection que le Ciel accorderoit à la justice de leur cause.

Après l'avoir imploré comme leur unique seigneur, par des actes religieux, ne doutant plus que leur perte ne fut résolue, ils disposèrent tout ce qu'ils avoient de forces pour faire payer chèrement leur vie à leur implacable ennemi.

Léopold, de son côté, s'étant assuré que les astres lui étoient favorables, et ayant ordonné à ses généraux de faire une triple attaque sur trois points différens, s'approcha de *Zug* à la tête de deux divisions. Il ne pénétra pas beaucoup plus avant. Les confédérés au nombre de treize cents (1) s'étoient hâtés d'aller au-devant de lui, et d'occuper les hauteurs de *Morgarten*, poste important qui commande un défilé dans le pays de *Zug*. C'étoit un conseil que leur avoit donné *Rodolphe Reding*, de *Schwitz*, militaire expérimenté, affoibli par l'âge, mais dont la sagesse le patriotisme, et l'habileté méritèrent toujours leur confiance(*a*). Au point du jour les confédérés

(1) Quatre cents d'*Uri*, six cents de *Schwitz*, trois cents d'*Underwald*. On a prétendu que l'armée de *Léopold* étoit de vingt mille hommes, mais ce nombre paroît exagéré.

(*a*) Le 15 Novembre 1315.

découvrirent la nombreuse et brillante cavalerie des Autrichiens qui formoit leur avant-garde, couverte de ses boucliers, de ses cuirasses, de ses casques ornés de plumes, qui s'avançoit dans le défilé entre *Morgarten* et le lac des *Waldstætten*. Aussi-tôt cinquante paysans de *Schwitz* postés sur la hauteur, qui les attendoient, lancèrent tout-à-coup une telle quantité de grosses pierres sur cette cavalerie serrée dans un terrein étroit, inégal, rendu glissant par le gel, qu'elle fut bientôt mise en désordre, et que forcée de retrograder, elle ne causa pas moins d'effroi à l'infanterie qui la suivoit. Alors les treize cents confédérés descendant à grands pas armés de leurs massues, de leurs épées à deux mains et de leurs longues hallebardes, se jetèrent dans les rangs ennemis, et y firent un effroyable carnage.

Les Autrichiens embarrassés de leurs longues piques dont ils ne pouvoient se servir dans un chemin étroit, effrayés par une attaque si imprévue, ne connoissant point le pays, ni ces nouvelles armes, ne purent combattre avec le même succès qu'ils l'avoient fait dans d'autres circonstances. Leur déroute fut complette. A neuf heures du matin tous ceux qui n'avoient pas été arrêtés dans leur fuite avoient disparu

disparu, et la bataille étoit finie. Un comte de *Habsbourg*, trois barons de *Bonstetten*, deux de *Hallwyl*, quatre de *Tockenbourg*, deux *Gessler* et *Landenberg* périrent (*a*) dans cette journée mémorable. Elle couta aussi la vie à un grand nombre d'hommes de pied tués sur le champ de bataille, ou dans leur fuite, ou noyés dans le lac dans lequel l'effroi des chevaux en précipita une multitude. On trouva parmi les morts les corps des cinquante Zurichois qui avoient suivi le Duc (1),

Un homme du pays qui en connoissoit les chemins sauva ce Prince, et le conduisit à *Winterthur*, le désespoir dans le cœur et peint dans sa contenance (2). Les vainqueurs n'eurent

---

(*a*) Le 15 Novembre 1315.

(1) Selon les relations des historiens Suisses les vainqueurs ne perdirent que quatorze hommes. Ils firent un butin très-considérable en armes de tous genres. Onze bannières restèrent entre leurs mains Ils comptèrent mille cinq cents ennemis morts sur le champ de bataille, le nombre des noyés fut très-considérable.

(2) L'auteur d'une chronique contemporaine, nommé *Vitoduranus* du lieu de sa naissance (*Winterthur*) s'exprime ainsi à ce sujet. *Le duc Léopold*

à regretter que très peu des leurs, parmi lesquels les plus distingués étoient un parent de *Walther Furst*, un *Beroldingen*, et un *Hospital.* Après avoir remercié Dieu à genoux d'une victoire aussi signalée, ils passèrent le reste du jour sur le champ de bataille, jusques à ce qu'il se fussent assuré que l'ennemi, fuyant de toutes part, ne songeoit plus qu'à échapper à leur poursuite.

Là un messager vint leur apporter la nouvelle que l'autre attaque projetée contre eux, avoit eu lieu du côté d'*Underwald.* En effet le comte de *Strasberg* s'étoit avancé, en traversant le mont *Brunig*, jusques dans les vallées de ce Canton, pillant et détruisant tout ce qui s'étoit présenté sur son passage. Il avoit pénétré ainsi jusques à *Sarnen* et *Alpnach*, au bord du lac des *Waldstætte.* Les milices de Lucerne qui servoient sous sa bannière tentoient en même tems un débarquement à *Burgistadt.* Le pays

---

après ce combat qui fut moins une bataille qu'un massacre, parut comme à moitié mort de son excessive tristesse. C'est ce que j'ai vu de mes yeux, et ce n'étoit pas sans raison qu'il étoit si troublé; car il avoit perdu presque toute la force et le nerf de son armée. (Vitodur. in his. Helv. T. I.)

étoit privé de ses meilleurs défenseurs qui combattoient à *Morgarten*. Mais tout changea dans l'espace de quelques heures. Les guerriers d'*Underwald* et ceux de *Schwitz* s'embarquèrent en diligence après la victoire, et favorisés par le vent, ils traversèrent le lac et arrivèrent à tems à *Buchs* où ils défirent le corps des Lucernois. De là ils coururent au-devant du comte de *Strasberg* qui entendant de loin des cris de victoire, et voyant flotter les étendards de la troupe d'*Underwald* qui revenoit de *Morgarten* ne douta pas de la disgrace de *Léopold*. Il ordonna une promte retraite, dans laquelle poursuivi par les vainqueurs, il reçut une blessure à la main, perdit quelques centaines d'hommes, et tout le butin qu'il avoit fait durant sa marche. Cette double victoire rendit inutile un secours de sept cents hommes que leurs alliés envoyoient à ceux d'*Underwald*. Ils ne se réunirent que pour se réjouir de ces évènemens si importans, si glorieux, et ils arrêtèrent qu'ils seroient solemnisés à l'avenir avec autant d'éclat *que si c'étoit la fête d'un apôtre* (*a*); *parce que*, disent-ils dans leur décret: *Le Seigneur avoit assisté visiblement son peuple dans cette journée, et l'avoit fait triompher de ses*

(*a*) Tschudi.

ennemis. Dans cette fête religieuse et politique ; après une messe pour le repos des ames de ceux qui avoient péri en combattant, on lisoit leurs noms devant les trois peuples qui se réunissoient souvent sur les lieux même, témoins des actes de valeur et de patriotisme auxquels ils devoient leur liberté. Aussi n'existe-t-il peut-être aucune Nation en Europe qui conserve un souvenir si présent des beaux traits de son histoire, des grandes actions de ses ancêtres, et qui ait un respect si bien senti pour leur mémoire (*a*). Les enfans savent en bégayer le récit dès l'âge le plus tendre. Ils sont aussi frappés, aussi émus de ces évènemens merveilleux, que si leur ancienneté ne comptoit pas plus d'années qu'elle ne compte de siècles. En conduisant ses troupeaux dans les montagnes, le berger retrouve en divers lieux les monumens que la reconnoissance érigea aux fondateurs de la liberté. On en compte trois dédiés à la mémoire de *Guillaume Tell.* Les habitans de *Steinen* rendirent les mêmes honneurs à *Werner de Stauffach*, né parmi eux. L'amitié qui unit si heureusement ces deux libérateurs de leur pays subsiste, pour ainsi

---

(*a*) Tschocke. Hist. de Schwitz.

dire, encore aujourd'hui au moyen d'une espèce de pélérinage annuel des habitans de *Steinen* qui vont visiter *Burgsen*, lieu de la naissance de *Tell*, et de ceux de *Burglen* au lieu qui vit naître *Stauffach*. Il y auroit bien des exemples à ajouter à ceux-là si nous ne voulions abréger.

Ainsi ce peuple dont les mœurs simples et inoffensives, l'obscurité, la pauvreté ne devoient offrir aucun attrait à l'ambition, à l'avidité d'un Prince qui possédoit de vastes et de riches provinces, ce peuple qu'on n'eut pu vaincre sans lui donner des fers, et auquel on n'eut pu donner des fers sans le détruire, fut sauvé par son courage et sa constance dans un éminent danger; et l'union dont il venoit de faire une si heureuse expérience lui devenant plus chère et plus nécessaire, il la renouvela avec une plus grande ferveur. Cette confirmation de l'ancienne et perpétuelle confédération eut lieu d'abord après ses victoires à *Brunnen*, dans le canton de *Schwitz* (*a*). Quoique les contractans ne pensassent point encore à se soustraire à l'autorité de l'Empire ni à former une République dans le sens que nous attachons à ce mot, ils en fondèrent réellement une, du moins pour l'avenir, en serrant

---

(*a*) Le 8 Décembre 1315. V. Tschudi.

les liens de leur confédération, en rapprochant par ces liens les diverses peuplades que séparoient des lacs et des montagnes, et en réunissant tous leurs hommes libres sous la discipline d'une seule armée toujours prête à agir pour la défense des droits communs à toutes. Cet acte solennel donna lieu à rendre plus sacrées, plus explicites et plus générales les confédérations des tems qui suivirent, et fit naître enfin avec le secours du tems la *grande Confédération ou République helvétique.* On remarque dans ce Pacte fédéral de *Brunnen* la même sagesse, la même justice, et aussi la même énergie que dans le précédent. »Nous jurons, disent ces contractans, » pour nous et nos descendans à perpétuité que » chacun de nous secourra ses alliés contre l'op- » pression, en nous armant à nos fraix au péril » de nos vies et de nos biens, soit dans notre » pays, soit chez l'étranger. »

On confirmoit en même tems l'obligation de rendre les *devoirs accoutumés* aux Abbés, et autres Seigneurs du pays, et de les servir comme par le passé, sauf les cas où ils se montreroient ennemis des confédérés. Et comme il arrivoit souvent que l'empire se divisoit en partis pour l'élection d'un chef, et que l'usage étoit dans ces cas de se choisir des protecteurs étrangers

pour un tems, ce choix ne devoit se faire que d'un consentement unanime de toutes les communes des trois Cantons. Aucune ne pouvoit prêter serment à des étrangers, ni traiter avec eux sans la participation des autres, ni porter ses différens devant des tribunaux qui ne seroient pas composés de Juges du pays. Les difficultés qui s'élevoient entre les Cantons étoient soumises à des arbitres tirés de leur sein, et la partie condamnée contrainte par les autres, s'il étoit nécessaire, à se soumettre à leurs arrêts. Enfin on prononçoit la peine de mort et la confiscation des biens contre ceux qui enfreindroient les articles de cette *Union*, ou en trahiroient les intérêts.

Tout ce qui avoit rapport à l'administration de la justice, à la punition des délits, au maintien de l'autorité des tribunaux, à la procédure la plus propre à assurer les personnes et les propriétés, fut le grand objet que se proposèrent ceux qui dressèrent l'acte de cette *Confédération*. Le même soin, les mêmes précautions se retrouvent dans les alliances subséquentes, et firent toujours une partie importante du droit public de l'Helvétie. On se souvenoit de ce qu'on avoit eu à souffrir sous les baillis des ducs d'Autriche dont l'avidité et les

prévarications avoient lassé plus que toute autre cause la patience, et fait le désespoir des sujets.

Après la victoire de *Morgarten* les confédérés, (car dès-lors on leur donna ce nom jusques à ce que celui de Suisse prévalut.) Les confédérés n'ayant ni la volonté ni le pouvoir de poursuivre les vaincus au-delà des limites de leur pays, contens de les en voir éloignés, reprirent leurs occupations ordinaires avec d'autant plus de sécurité que l'empereur *Louis de Bavière*, ennemi de la maison d'Autriche, non-seulement les félicitoit de leur victoire, mais les favorisoit hautement. Il ôtoit à leur ennemi le comte de *Strasberg*, serviteur de l'Autriche, le pays de *Hasli* qui touche à celui d'*Underwald*, et il le donnoit à un de leurs amis le baron de *Weissenbourg*. Il ordonnoit que leurs franchises leur fussent assurées dans toute leur étendue, et que les Cours de justices comprises dans leur territoire devinssent leur *propriété inaliénable* et relevassent *immédiatement* de l'empire. Nous avons souvent observé que c'étoit à cette *inaliénabilité* et à cette *immédiateté* que se bornoient alors les vœux de ces peuples, et qu'en effet avec un pareil privilége, ils obtenoient tout ce qui peut être utile et désirable dans l'indépendance ; t

le lien qui attachoit les sujets à l'empire leur paroissoit préférable au joug d'un seigneur médiat.

Léopold voyant que d'un côté ce peuple sage et juste ne songeoit point à user de sa victoire, et de l'autre que ses forces et celles de sa noblesse étoient épuisées par ses défaites, prit le parti de faire une trêve avec lui, en promettant de ne conserver aucun ressentiment de tout ce qui s'étoit passé. Les confédérés lui promirent de leur côté de le laisser jouir des propriétés qu'il avoit dans leur pays.

La tranquillité de ces contrées fut ainsi rétablie pendant quelque tems. Mais elle ne le fut pas encore dans les parties occidentales de l'Helvétie. Là *Léopold* sembloit vouloir se venger sur *Soleure* des affronts qu'il avoit essuyés à *Schwitz* (*a*). Il tint cette ville étroitement investie pendant dix semaines. *Berne* avoit envoyé à Soleure un secours de quatre cents hommes. La rivière de l'Aar qui partage cette ville la servit encore mieux. Grossie par de grandes pluies, elle emporta le pont que *Léopold* avoit fait jeter, au moment où il étoit chargé de

(*a*) An 1318.

troupes. Ces infortunés sur le point de périr furent sauvés par ces habitans de Soleure qu'ils assiégeoient. Rare exemple d'humanité qui produisit un effet plus rare encore ! *Léopold*, touché de leur générosité leva le siége, et fit sa paix avec eux.

La trève conclue entre ce Prince et les confédérés ne l'avoit été d'abord que pour un an. Elle fut ensuite renouvelée durant six années consécutivement, et elle l'eut été plus longtems si la guerre civile qui déchiroit alors l'empire n'eut enfin entraîné les confédérés dans les querelles des deux rivaux qui se le disputoient.

Ces deux compétiteurs étoient *Louis Palatin*, duc de Bavière, et le fils aîné de l'empereur *Albert*, *Frédéric* dit *le bel*, duc d'Autriche. Elus presque en même tems, et soutenus chacun par un puissant parti, leur rivalité qui remplissoit l'Allemagne de troubles et de désolation fut très-favorable aux confédérés. Intéressé à s'en faire des amis, *Louis* leur avoit accordé toutes les faveurs dont nous avons parlé, et il avoit confirmé leurs privilèges dans une Diète tenue à *Nuremberg* (*a*). La fortune parut quelque tems

(*a*) Le 23 Mars 1316.

indécise entre ces deux concurrens, mais enfin la bataille de *Muhldorf* en Bavière livra *Frédéric* d'Autriche au pouvoir de *Louis* de Bavière (*a*) qui le fit prisonnier, et resta ainsi maître de l'empire. *Louis* récompensa tous ceux qui avoient pris parti pour lui. Et il redoubla de bienveillance pour les confédérés qui ne craignirent plus alors de lui fournir publiquement des secours. Le crédit du duc Léopold se ressentit de cette grande disgrace de son frère. Ce qui se passa à *Glaris* en est une preuve. Les habitans de cette vallée sauvage, aussi braves et aussi passionnés pour la liberté que leurs voisins, quoique dépendans de l'abbaye de *Seckingen* et du duc d'Autriche, son avoué, osèrent leur refuser des secours contre les confédérés, et à leur exemple ils commencèrent à se soustraire à leur autorité.

Léopold mourut sans avoir pu obtenir la liberté de son frère *Frédéric*, mais ses autres frères *Albert* et *Othon* aidés de la puissante protection du Pape et d'autres alliés, réussirent enfin à obliger l'Empereur à délivrer son prisonnier et à partager même avec lui l'exercice de l'autorité impériale.

(*b*) Le 28. Septembre 1322.

Ainsi la puissance Autrichienne reprit dans l'Helvétie presque tout l'ascendant qu'elle avoit perdu. Dans ce traité qui découvroit la foiblesse de l'Empereur, les deux parties firent la paix aux dépends des foibles, suivant la politique ordinaire des puissans. Pour contenter les ducs d'Autriche, l'Empereur leur céda les villes libres de *Rheinfeld*, de *Schaffouse*, de *St. Gall*, et de *Zurich*. Ces villes jusques alors rivales des Princes par leur puissance et par leurs priviléges étoient donc sur le point de devenir sujettes de l'Autriche. Mais les Zurichois se soulevèrent contre cet injuste traité. Ils se préparèrent à la résistance, et s'assurèrent de la bonne volonté des confédérés qui craignant pour leur propre liberté, si l'on aliénoit ainsi des villes déclarées inaliénables, embrassèrent en effet leurs intérêts avec chaleur. Ils joignirent leurs députés à ceux que Zurich envoyoit à l'Empereur (*a*), et leurs sollicitations furent si pressantes que ce prince révoqua l'arrêt qu'il avoit prononcé contre *Zurich*. Il fit la même faveur à *St. Gall*, mais les villes de *Rheinfeld* et de *Schaffouse* restèrent sous la domination Autrichienne qu'on dédommagea de la perte des

---

(*a*) An 1330.

deux autres en lui cédant *Brisach* et *Neuchâtel.*

Les trois Cantons confédérés voyoient ainsi leur Etat naissant déjà tranquille et même respecté. Ils firent bientôt après un autre essai de leurs forces qui ne fut pas moins heureux. Mais pour bien entendre ce que nous avons à en dire, on doit nous permettre de placer ici une courte description d'une partie de la Suisse dont nous n'avons point encore parlé, et qui commence alors à être ce qu'elle a été souvent depuis, le théatre de divers événemens importans de son histoire.

A l'extrémité du canton d'*Uri* commence une vallée qui ouvre une communication entre l'Allemagne et l'Italie, communication qui, bien que difficile, est une des plus sures, et des plus fréquentées de toutes celles qui unissent ces deux régions. C'est-là qu'est le fameux mont *St. Gothard* qui forme avec les monts voisins ce plateau d'une élévation énorme, d'où sortent le *Rhône* qui coule au couchant, l'*Aar* et la *Reuss* vers le Nord, et le *Tesin* vers le midi. En partant d'*Altorff* chef-lieu du canton d'*Uri*, on remonte le long de la Reuss qui s'ouvre avec violence un passage entre des rochers escarpés, et privés de toute végétation. C'est-là que l'industrie humaine par des efforts étonnans a créé une route

assurée qui n'a pas moins de quatorze lieues de longueur depuis *Altorff* au nord, jusques à *Airolo* à l'extrémité méridionale de la vallée. Cette route est partagée en deux parties par la vallée d'*Urseren*. La première d'*Altorff* à cette vallée est la plus étonnante. C'est-là que les habitans ont eu à vaincre des difficultés qui semblent insurmontables. Le chemin suspendu sur d'affreux précipices est taillé en saillie sur des voutes dans les endroits où des rochers perpendiculaires lui refusent un appui. Souvent ce chemin franchit des abymes au moyen des ponts les plus légers et les plus hardis qu'on ait jamais bâtis, et conduit le voyageur étonné sous un roc percé dans une longueur de 80 pas, et entièrement taillé de main d'homme, qui sembloit devoir lui opposer une barrière éternelle. Le plus hardi de ces ponts se présente ensuite. C'est le plus élevé au-dessus du précipice. Il est nommé *le pont du diable*, tant sa construction paroît au-dessus des forces humaines : c'est une seule arche jetée d'une montagne à l'autre, et qui semble soutenue en l'air par un pouvoir magique au-dessus d'un précipice d'une profondeur immense, où le torrent s'échappe en écumant. Il est difficile de comprendre par quel art on a pu établir l'échaffau-

dage et le ceintre nécessaires pour une pareille construction. Tous ces ponts et ces autres travaux sont anciens. On croit qu'ils appartiennent à des époques voisines de celle des victoires aux-quelles les Suisses doivent leur liberté. La pensée en étoit grande et digne de ses fondateurs. Ils tournoient contre la nature les efforts qu'ils avoient déployés contre la tyrannie. D'autres auroient à leur place prodigué leurs forces et leur or pour laisser à la postérité de pompeux trophées et instruire de leurs victoires leurs derniers neveux. Moins sensibles à cette vanité les Suisses aimèrent mieux laisser des monumens d'esprit public et de bienfaisance à leurs enfans.

Après avoir eu long-tems sous les yeux ces objets sauvages à la fois, et dignes d'admiration, le voyageur découvre tout-à-coup au pied du *Saint-Gothard* la vallée *d'Urseren* qui malgré son élévation est riante, fertile et couverte de riches pâturages. Là le torrent (la Reuss) perdant sa furie s'étend et coule comme une rivière paisible. Il n'y a pas longtems encore qu'un grand commerce de bétail, des fromages recherchés, et le passage du *Saint-Gothard* faisoient des habitans de cette vallée un des peuples les plus aisés et les

plus heureux de l'Europe. Les hommes étoient sains, vigoureux, bien faits, leurs mœurs étoient pures. On louoit généralement leur douceur, leur honnêteté, leur hospitalité, leur bienfaisance; malgré la rigueur de leurs longs hivers on ne voyoit point de pauvres chez eux. Quoique dépendans du canton *d'Uri*, ils jouissoient de priviléges très-étendus qui leur étoient assurés par des traités, et ils élisoient eux-même leurs magistrats. On voyoit dans cette vallée quelques beaux villages, comme *Urseren*, et *Hospital* qui donnoit son nom à une ancienne famille de Barons dont il est souvent mention dans l'histoire.

Un Empereur avoit donné ce pays dans le dixième siècle à l'abbaye de *Dissentis*, dans la Rhétie, sous la réserve des droits de l'empire qui continuoit à y envoyer un bailli. *Albert* I conféra à titre de fief cette charge à un de ces barons *d'Hospital* qui lui étoit dévoué. Mais à cause de ce dévouement même l'empereur *Louis de Bavière* le lui ôta, et pour satisfaire et récompenser les habitans *d'Uri*, il le donna à *Conrad* de Moos qui jouissoit d'un grand crédit dans ce canton. Les hommes *d'Uri* maintinrent par la force leur compatriote

patriote dans cet office et s'armèrent à cette occasion.

Ils avoient encore un autre objet plus important, c'étoit de rétablir et d'assurer le passage du *Saint-Gothard*. Quand on a traversé *Urseren* on trouve la vallée *Leventine* (ou de Livenen) qui a près de huit lieues de longueur, et que le *Tesin* arrose daus toute cette étendue. La rapidité de son cours indique celle de la pente de la vallée vers le midi; et explique la variété des climats qu'on trouve dans ce court espace. A un terrain serré entre des rochers élevés et stériles, succèdent peu-à-peu des paysages rians, des pâturages fertiles, ensuite des champs, des vergers, des vignes qui font pressentir qu'on n'est pas éloigné de l'Italie. On suit ainsi la vallée jusques à *Poleggio*, où elle se termine vers *Bellinzona*. Nous aurons plus d'une fois occasion de retrouver les Suisses dans cette contrée fertile où croissent la vigne et toutes sortes de fruits. Elle relevoit alors du chapitre de la cathédrale de Milan. Dans l'anarchie qui suivit l'affoiblissement de l'autorité Impériale, et les guerres des *Guelphes* et des *Gibelins*, les habitans prirent l'habitude de l'indépendance et de l'impunité. Ils exer-

çoient un brigandage continuel aux dépends des marchands et des voisins.

Les troupes *d'Uri* jointes aux contingens envoyés par *Schwitz*, *Underwald* et *Zurich* attaquèrent les brigands, les vainquirent et s'emparèrent de leurs tours et de leurs forts qui les rendoient maîtres des passages. On se hâta d'envoyer de la ville de *Côme* un député aux confédérés pour les détourner d'aller plus avant et pour appaiser ces redoutables voisins (*a*). L'accommodement fut conclu à des conditions avantageuses pour eux; entre ces députés Milanois, et Jean *d'Attinghausen*, chevalier et *Landamman d'Uri*. Ils obtinrent de nouveaux droits et quelque territoire.

Bientôt après un autre événement valut bien plus de relief encore, et de pouvoir à la confédération. Elle adopta *Lucerne*, ville située à l'extrêmité du lac qui baigne les trois cantons, et qui communique ainsi facilement avec eux. La *Reuss* qui devient navigable en sortant du lac, dans la ville même de Lucerne, et qui va se joindre ensuite à *l'Aar* et au *Rhin* lui ouvre le commerce d'une partie de la Suisse, et de l'Allemagne. Les confédérés

(*a*) An 1331.

pouvoient participer à tous ces avantages en s'alliant avec *Lucerne*, mais ce qui leur étoit plus précieux encore, c'étoit le courage des habitans, leur amour pour la liberté, leur intérêt à une défense commune, la crainte d'un ennemi commun. La conduite tyrannique des gouverneurs autrichiens qui avoit soulevé les trois cantons avoit eu les mêmes effets à *Lucerne*. Les succès étonnans de ces trois cantons, leur victoire de *Morgarten* et ses suites qui ne purent rendre plus justes ou plus prudens les ducs d'Autriche, donnèrent aux Lucernois un nouveau désir d'acquérir comme eux et avec leur secours, une plus grande indépendance. Nous avons dit qu'ils avoient relevé long tems de l'abbé de *Murbach* en Alsace, et que cet abbé avoit vendu à l'empereur Rodolphe I ses droits sur Lucerne, malgré les traités exprès qui les avoient déclarés inaliénables. Le ressentiment des Lucernois fut encore augmenté par la conduite des successeurs de *Rodolphe*. L'un d'eux, le duc *Othon*, les entraîna dans des guerres qui leur étoient étrangères ; et il ne leur paya pas même la solde promise à ceux qui avoient combattu pour lui. Il méprisa leurs plaintes, établit même à Lucerne une nouvelle imposition

sur le vin. Les bourgeois indignés se soulevèrent ; ils prirent les armes, envoyèrent des députés aux trois cantons pour leur demander d'être reçus dans leur confédération. Les cantons le leur accordèrent pour vingt-ans (*a*).

Mais quelques Lucernois qui restoient attaché à leur Prince voulant s'opposer à ce qu'ils appeloient une rébellion tentèrent de se rendre maîtres de la ville, en y faisant entrer de nuit trois cents cavaliers que le châtelain Autrichien, avoit fait venir de l'Argovie. La vigilance des bourgeois insurgés fit échouer cette entreprise. Alors sentant tout le danger qu'ils avoient couru, ils demandèrent de nouveau et obtinrent des trois cantons que leur alliance avec eux fut perpétuelle. *Lucerne* devint ainsi un quatrième canton, un nouvel anneau de la confédération qui en augmenta la force intérieure, et la considération au dehors. Mais dans le traité d'accession à la ligue le nouveau canton n'oublia point les principes de justice qu'avoient respecté les confédérés dans les mêmes circonstances. Les droits des ducs d'Autriche y furent réservés et maintenus, ainsi que ceux de l'empire, et placés comme les leurs propres sous la garantie des con-

(*a*) An 1332.

tractans. (1) On statuoit d'ailleurs que chacun obéiroit à ses juges naturels, qu'un criminel condamné dans l'un des quatre cantons seroit poursuivi et arrêté dans les autres ; que s'il s'élevoit quelque différent entre les trois cantons, les Lucernois offriroient leur médiation, que si elle étoit sans succès, ils fourniroient des secours aux deux cantons qui auroient prononcé la sentence pour les aider à l'exécuter. Si les juges d'un canton prononçoient à la pluralité qu'il y avoit eu aggression hostile, soit de la part de l'étranger, soit du dehors, les citoyens des autres cantons étoient tenus à le secourir avec loyauté, diligence, au péril de leurs biens et de leurs vies. Tous ceux qui manqueroient à ces devoirs de la confédération, seroient traités comme des infâmes et des parjures.

Le duc d'Autriche n'en resta pas moins attaché à ses prétentions et à ses projets de vengeance. Il les étendit même sur tous les confédérés. Il leur interdit toute communication avec ses sujets. Il confisqua les propriétés que les Lucernois avoient dans ses États. Il les tint long-tems investis dans leur ville ; mais des bourgeois animés et soutenus par

(1) Tschudi. L. 5.

l'orgueil et l'amour d'une liberté nouvelle ; opposés à des mercenaires mal payés, ou à des vassaux qui ne servoient que quelques mois de l'année, des bourgeois défendus par de fortes murailles, contre des assiégeans qui n'avoient ni les connoissances, ni les machines nécessaires pour un siége ; de pareils hommes pouvoient braver hardiment les efforts et la vengeance des princes. Ces moyens étoient plus sûrs pour garantir leur liberté que nos maximes, nos harangues, nos droits de l'homme et tous nos livres d'aujourd'hui qui ne sont rien, mis dans la balance avec de grandes armées toujours sur pied, avec des ressources inépuisables pour les payer, avec une artillerie qui renverse inévitablement les plus fortes murailles, et fait taire enfin toutes les réclamations des peuples devenus souverains de nom, et plus esclaves que jamais du pouvoir militaire.

Les Lucernois ne purent être forcés dans l'enceinte de leurs remparts et de leurs fossés. Irrités des moyens violens qu'employoit pour les réduire la haine impuissante de leur ennemi, après avoir souffert avec constance, ils se vengèrent avec audace, en portant à leur tour leurs armes dans ses États. Une fois tra-

nis et maltraités, ils prirent leur revanche avec le secours de leurs confédérés, de *Schwitz*. Ils échappèrent avec le même bonheur à un plus grand danger. Les partisans de l'Autriche avoient tramé une conjuration pour se rendre maîtres de Lucerne. Un enfant entendit par hasard les délibérations des auteurs du complot, et les révéla. Les bourgeois volèrent aux armes, appelèrent leurs alliés. La plupart des conjurés eurent le tems de s'évader, mais leur parti fut anéanti. Pour donner de la vigueur à leur gouvernement les Lucernois le conférent à trois cents bourgeois qui formèrent seuls le grand conseil, soumis toujours cependant à la commune dans les affaires d'une grande importance. On ne répandit point de sang, quoiqu'on eut couru un grand danger. Les trois cantons alliés eurent même la générosité d'intercéder pour les conjurés qui avoient été faits prisonniers, dans l'espoir qui ne fut pas trompé que cet acte de clémence reconcilieroit eux et leurs familles avec la révolution qui venoit de se terminer.

Les ducs d'Autriche se lassérent enfin d'une guerre ruineuse pour leurs sujets autant que pour leurs ennemis (*a*). On convint de part et

(*a*) An 1384.

d'autre de soumettre la querelle à l'arbitrage des magistrats de *Zurich* de *Berne* et de *Basle*. Ils prononcèrent que l'alliance de *Lucerne* avec les trois cantons subsisteroit pendant une trêve durant laquelle les prétentions des deux partis seroient encore examinées. En dernier résultat les alliances, les libertés et les franchises des confédérés se trouvèrent reconnues et confirmées. On réserva certains droits utiles aux ducs, ainsi que l'autorité de l'empire. Mais cette réserve laissoit la ville de *Lucerne* en possession de tout ce qu'elle avoit demandé, et élevoit sa fortune au niveau de celle des trois premiers cantons ses alliés.

CHAPITRE X.

Changement dans la Constitution politique de Zurich. Accession de cette ville à la confédération helvétique.

L'EMPIRE se trouvoit alors menacé de nouveau de la guerre civile et de l'anarchie, effets nécessaires de ce droit d'élire leurs chefs, que les peuples ou plutôt les grands croient propre à assurer leur liberté, et qui n'est favorable qu'à ces derniers. Des princes ambitieux se disputoient la couronne, et le Pape plus ambitieux encore s'attribuoit le droit d'en disposer. La nation Germanique se révoltoit contre cette inique prétention qui l'auroit tôt ou tard soumise à un pouvoir étranger. *Louis* V de *Bavière* la combattoit avec courage, mais les intrigues de ses ennemis, et les armes spirituelles de Rome secondées par l'ignorance et la superstition de ce siècle remplissoient sa carrière d'épines et de pièges, et faisoient naître à chaque instant de nouveaux complots contre lui.

Le Pape avoit excommunié ce prince et tous ses partisans. Ce schisme funeste entre l'empire et le sacerdoce replongea l'Allemagne et l'Italie dans la confusion. Chacun y prit parti selon ses préjugés et ses intérêts. Plusieurs villes de l'Helvétie, comme *Basle*, *Zurich*, *Saint-Gall*, se liguèrent entre elles et avec d'autres villes de l'*Alsace* et de la *Souabe* par des promesses de se secourir contre tout aggresseur qui menaceroit leur tranquillité. Ces ligues que nécessitoient les circonstances augmentoient la confiance et les forces des villes, les autorisoient à prendre des mesures plus efficaces pour leur sûreté, à donner plus d'étendue à leurs droits, elles inspiroient à leurs bourgeois une nouvelle ardeur pour s'affranchir du joug des princes, et de la domination de la noblesse. Aussi les grands et les nobles voyoient ils ces associations avec dépit. Ils ne pouvoient manquer de pressentir qu'elles pourroient leur devenir funestes un jour, et si leurs vues ne s'étendoient pas si loin, il leur suffisoit pour s'inquiéter d'être jaloux de l'élévation d'un ordre qu'ils avoient toujours dédaigné et humilié. Ainsi se formoit, s'accroissoit une rivalité entre les deux ordres, qui les éloignoit toujours plus l'un de l'autre.

Mais dans celui des villes on observoit plus d'esprit public, plus d'union, de constance, de mœurs, d'économie, présage infaillible d'un succès plus ou moins éloigné. D'ailleurs les villes aspiroient à obtenir des avantages nouveaux pour elles, et l'on sait qu'il est dans la nature humaine de déployer de plus grands efforts pour acquérir que pour conserver.

On pourra encore mieux connoître l'esprit qui animoit alors l'ordre des bourgeois, en voyant ce qui se passoit à *Zurich*, l'une des principales villes de l'Helvétie par sa population, son commerce et ses richesses. Nous la citons encore comme un exemple propre à donner une idée de la constitution politique de ces villes qui se ressembloit encore à-peu-près dans toutes, parce qu'elles l'avoient presque toutes reçue du même législateur, de *Henri l'Oiseleur*, ce fondateur trop peu célébré de presque toutes les villes de l'Allemagne. L'administration à Zurich étoit partagée entre le gouverneur ou bailli que l'empereur y envoyoit pour juger les affaires criminelles, l'avoyer ou juge civil, les juges ecclésiastiques et la bourgeoisie et son conseil. La bourgeoisie possédoit dans la réalité les plus importans attributs de la souveraineté. Dans ses assemblées qui se tenoient

en plein air, dans le lieu le plus élevé de la ville, on décidoit quel empereur on devoit reconnoître dans le cas où le trône étoit disputé, ce qu'on avoit à lui demander, s'il convenoit d'accepter l'alliance ou la protection de quelque voisin, d'entreprendre une guerre, ou de faire de nouvelles ordonnances.

On élisoit dans cette assemblée les membres du conseil composé de douze nobles, et de vingt-quatre bourgeois. Pendant plusieurs siècles ils furent choisis, le plus souvent, dans les anciennes familles qui avoient mérité la considération et la reconnoissance du public. Les habitans de la campagne pleins de confiance dans la sagesse et les lumières de ce conseil se soumettoient volontiers à ses jugemens. Il pouvoit lever de petites contributions pour le trésor public, il veilloit à la sûreté de la ville qui étoit assez bien fortifiée pour le temps. Les mœurs étoient simples, l'industrie, le travail, la frugalité en honneur. Mais les plaisirs de la société n'étoient ni inconnus, ni négligés. Des repas fréquens réunissoient les citoyens, le vin, le jeu, les chants des *Minnesingers*, les *Troubadours* de l'Allemagne qui composoient et chantoient des vers en faisoient les délices. On a encore de grands

recueils de leurs poésies qui ne sont pas sans génie et sans agrémens. Quelques-uns de ces Troubadours étoient des nobles des plus anciennes familles de l'empire. Quoique le peuple fut en général attaché à la religion, et même à plusieurs pratiques qui n'étoient que superstitieuses, il y avoit dans *Zurich* dès long-tems des adversaires secrets d'un culte et d'une doctrine qui blessoient trop souvent la raison. Mais le pouvoir du clergé paroissoit reposer sur des fondemens inébranlables. Le premier rang, le crédit, les richesses lui appartenoient à *Zurich* comme ailleurs. L'abbesse de l'ancien et riche monastère de *Notre-Dame*, et le prévôt de la cathédrale qui étoit pour lors un comte de *Tockenbourg* étoient à la tête de ce clergé.

Les dernières classes du peuple enrichies par leur industrie devinrent peu-à-peu moins soumises à leurs magistrats. Elles les accusoient de se livrer au luxe, au plaisir, de dissiper les revenus publics, de refuser d'en rendre compte, et ce qui est toujours aux yeux de cette partie du peuple le plus grave de tous les torts, elle leur reprochoit de la hauteur et des manières dédaigneuses. *Rodolphe Brun* quoique lui-même riche, et membre du

conseil, mais qui n'y avoit sans doute pas tout le crédit qu'il ambitionnoit, accueilloit ces plaintes, encourageoit les mécontens, leur donnoit des conseils et des espérances, leur offroit son appui, et leur persuadoit sans beaucoup de peine que l'assemblée générale des bourgeois gouverneroit bien mieux *Zurick* que des particuliers amollis et enorgueillis par leurs richesses.

Selon un historien judicieux (1) que nous prenons souvent pour guide, *les manières de ces magistrats les rendoient plus odieux que leurs actions.* Ce jugement paroît fondé sur des faits, et sur l'expérience. Souvent les rois sont plus offensés d'un manque de respect que d'un délit des plus graves. Le peuple quand il est roi n'est pas moins aveugle dans son orgueil. Le dédain lui paroît le plus grand des crimes, et c'est celui-là qu'il se plaît le plus à punir.

Rodolphe Brun attira facilement à lui tous ceux qui croyoient avoir été jugés injustement, ou traités avec trop peu d'égards, ceux qui n'aimoient pas à payer les impôts, ceux qui se promettoient un grand bien d'un changement, ou qui las de l'ordre établi désiroient avec

(1) Muller.

passion des nouveautés. Ces hommes forment au sein de tous les peuples, et même des peuples les plus heureux la très grande pluralité, réunis sous un chef ils firent éclater une violente insurrection. Les magistrats étonnés et mal préparés à se défendre, ne se montrèrent ni unis entr'eux, ni fermes, ni prudens. La plupart s'enfuirent consternés. Le gouvernement fut dissous. La commune assemblée décréta qu'il en seroit formé un nouveau, qu'en attendant l'on confieroit toute l'autorité à *Rodolphe Brun*, et qu'on lui préteroit serment. Nous passons rapidement sur ces dévéloppemens et ces effets d'une tactique suivie par les démagogues de tous les siècles, et mieux que jamais connue et traitée en grand dans celui-ci. *Rodolphe Brun* devint ainsi sans beaucoup de contradiction le directeur suprême, et perpétuel de la république sous le nom de *Bourguemaître*. Il se fit donner pour collègues ses affidés, nobles, bourgeois et artisans. Tous les bourgeois durent s'engager par serment à lui obéir dans tout ce qui n'étoit point contraire aux droits de l'empire, de l'abbaye, et du chapitre. Un autre changement plus important qui eut des suites plus durables, fut l'établissement des *Tribus*. Tous ceux qui vivoient sans

exercer de profession, nobles ou bourgeois formèrent la première tribu chargée spécialement de la défense de la personne du Bourguemaître dont elle portoit la bannière, et de celle de la cité. Tous les gens de métier furent repartis en treize autres tribus, sous autant de bannières particulières. Chacune avait son président ou *tribun* élu pour six mois par la tribu, et qui devoit être artisan. Le conseil de la ville étoit composé de ces tribuns, des conseillers, tirés de la tribu des nobles et du Bourguemaître(*a*). Ce gouvernement étoit donc une espèce de confédération de quatorze communautés dont chacune avoit ses revenus, ses armes particulières, et qui étoit représentée dans le conseil par ses tribuns. Le Bourguemaître en étoit le chef suprême. Cette constitution fut de nouveau confirmée, jurée et déclarée *perpétuelle*. On sait ce que signifie dans les républiques le mot de constitution *perpétuelle*. Il n'exprime qu'un vœu, ou plutôt, une illusion du peuple qui prend l'ardeur de ses volontés pour le garant de leur durée. On en a vu qui dans l'espace de dix ans ont fait presque autant de *Constitutions perpétuelles*, *fondamentales et irrévocables*,

(*a*) An 1397.

irrévocables. Il faut convenir cependant que celle que *Rodolphe Brun* donna à *Zurich* eut quelque stabilité. Il avait fait passer le principal pouvoir de l'ancien conseil où les nobles dominoient, à ces communautés d'artisans auxquelles la prospérité de leur profession particulière paroît toujours la mesure de la prospérité générale. Leur intérêt les attacha à ce changement. Elles s'accoutumèrent sans peine à taxer à bas prix les matières premières qu'on leur apportoit des campagnes, à élever celui des matières travaillées qu'elles vendoient, à interdire toute concurrence étrangère, à gêner à leur profit la liberté même du commerce des denrées. Le Bourguemaître avoit bien compris qu'il assuroit son pouvoir, en laissant les tribus suivre librement cet instinct de l'avidité. Ainsi prévalut une politique d'atteliers et de boutiques, ignoble, bonne pour le moment, et pour une classe de citoyens, dangereuse pour la suite, et pour tout l'état. *La science du gouvernement*, dit encore très-bien l'auteur que nous venons de citer, *est sans doute plus difficile que celle d'un tailleur, et cependant le tailleur qui n'oseroit se croire un bon forgeron, se croit capable d'être un bon législateur.* *Rodolphe Brun* se gardoit bien d'ôter cette idée flateuse à ses concitoyens des tribus,

et dès lors elles durent le regarder comme le premier des politiques. Aussi conserva-t-il tout son pouvoir, et en fit-il sans péril l'usage le plus étendu.

L'empereur *Louis de Bavière* qu'il avoit prévenu contre les magistrats déposés le confirma dans sa nouvelle autorité. Ceux-ci trouvèrent cependant un protecteur chez le comte *Jean* de *Habsbourg*, seigneur de *Lauffenbourg* et de *Rapperschwil* qui avoit été reçu bourgeois de *Zurich* sous le précédent gouvernement. La classe des artisans toute puissante à *Zurich* ne paroissoit à ce grand seigneur mériter qu'un profond mépris, tant il est ordinaire que dans la chaleur des querelles de parti, la raison, et la justice soient entièrement oubliées. Ce comte et ses protégés avoient encore des amis à *Zurich*. On les accusa d'avoir voulu mettre le feu à la ville dont on les avoit bannis. *Brun* fit exécuter les *suspects*, et la terreur affermit d'abord sa puissance. Il établit au dedans une redoutable inquisition premier effet de la nouvelle liberté. Le second fut d'avoir au dehors à soutenir une guerre contre des voisins. Le comte *Jean* de *Habsbourg* remporta d'abord sur eux quelques avantages; mais dans un autre combat il fut tué avec cent cinquante des siens. C'étoit un Prince généreux,

aimé de ses sujets, d'une figure distinguée, d'une valeur peu commune.

L'empereur *Louis*, et *Albert* duc d'Autriche ne purent malgré tous leurs efforts reconcilier entièrement les deux partis. Quelques-uns des fugitifs demandèrent la paix et l'obtinrent. Les biens des autres furent confisqués. *Brun* triomphait, mais au millieu de ses triomphes craignant toujours quelque trahison, il redoubla de rigueur, et ne vit plus sa sureté que dans la terreur des supplices. Il se fit donner une garde. Il ne se rendit pas moins redoutable au dehors; il prit avec éclat et avec succès la défense des alliés de *Zurich*, et detruisit les forts et les châteaux où ses ennemis s'étoient refugiés.

Par tous ces moyens que la politique et la violence réunissoient dans ses mains, *Brun* atteignit la quatorzième année de son administration, sans que tous les efforts de ses ennemis eussent pu seulement affoiblir son crédit. Le peuple attachoit toujours à sa conservation celle de tous ses priviléges, le relief et le pouvoir qu'il avoit acquis. Mais les familles nobles et riches qu'il avoit abaissées, ou bannies, ou dépouillées par des confiscations, et dont plusieurs individus avoient péri ses victimes, ces familles conservoient un profond ressentiment, et persuadées

que leur rétablissement étoit impossible tant qu'il respireroit, elles formèrent un complot contre ses jours. Des grands seigneurs du voisinage y entrèrent, tels que *Jean* comte de *Habsbourg* et de *Rapperschwyl* qui avoit à venger la mort de son père, *Berenger* du haut *Landenberg* dont il avoit détruit le chateau, *Ulrich* de *Bonstetten* cousin du comte de *Habsbourg* etc. Le nombre des conjurés grossi de tous les méconteus se monta bientôt à sept cents hommes. Un jour fut fixé pour l'exécution. Les chefs que nous venons de nommer, et quelques uns de leur partisans entrèrent dans la ville sous divers prétextes, et par divers moyens. Ils devoient dans la nuit saisir le Bourguemaître, et le faire périr avec quelques-uns de ses associés. Une imprudence les fit découvrir au moment de l'exécution. Un homme qu'on croyoit endormi les entendit converser, et avertit le Bourguemaître qui eut le tems de sonner le tocsin, et d'armer les bourgeois. Les conjurés attaqués firent une résistance opiniâtre, mais inutile, parce qu'ils ne reçurent pas de dehors le secours qui leur étoit nécessaire. Plusieurs périrent les armes à la main, d'autres prirent la fuite. Le comte de *Habsbourg* et *Bonstetten* furent faits prisonniers. Le Bourguemaître fit périr sur la roue ou l'échaffaut trente-

sept des conjurés parmi lesquels se trouvoient plusieurs parens des anciens magistrats. Ce ne fut pas assez pour assouvir sa vengeance. Les habitans de *Rapperschwyl* avoient pris parti contre lui par obéissance et par affection pour leur seigneur. Il alla assiéger leur ville qui leur ouvrit volontairement ses portes, dans l'espérance qu'il l'épargneroit. Le comte étoit hors d'état de lui nuire ; la Reine *Agnès* intercédoit pour lui et pour ses sujets de la retraite qu'elle s'étoit choisie dans le monastère voisin de *Kœnigsfeld*. Mais le Bourguemaître n'écoutant que sa vengeance fit désarmer les habitans de *Rapperschwyl* quoique ils ne se fussent livrés à lui que sur sa parole, il en transporta une partie à *Zürich* pour lui servir d'otages, chassa les autres de leurs maisons au milieu de l'hiver, sans distinction d'âge ni de sexe, et livra la ville aux flammes, sans y laisser subsister une seule cabane. Cruauté que rien ne peut excuser, et qui souilleroit à jamais la mémoire de cet homme féroce, s'il avoit acquis quelque gloire jusques-là !

Alors menacé de la vengeance des ducs d'Autriche dont les comtes de *Habsbourg* seigneurs de *Rapperschwil* étoient les parens et les vassaux, il se vit dans la nécessité de demander

aux quatre cantons confédérés leurs secours, et de rechercher leur alliance (a). Cette alliance offroit de grands avantages aux uns et aux autres, et l'on vit alors ce dont l'histoire fournit tant d'exemples, c'est que le Ciel en se reservant la punition des crimes, les fait servir souvent à amener de salutaires événemens. En effet l'accèssion de *Zurick* à la confédération naissante et foible encore, ne pouvoit qu'augmenter beaucoup sa réputation et sa force. Tous les cantons sentoient l'utilité de ce rempart pour leur sureté, et de cet entrepôt pour leur commerce passif et actif avec l'Allemagne. La prospérité, les lumières, l'industrie des Zurichois leur avoient acquis une considération qui flattoit un allié, et la modestie des bergers des vallées des Alpes les leur faisoit reconnoître sans peine pour leurs supérieurs sous ces rapports. Leur déference pour les vœux des Zurichois en fut la preuve. Ils la poussèrent jusques à céder la préséance à ce nouvel allié, comme ils l'avoient déjà cédée à *Lucerne*, parce que *Lucerne* étoit une ville. Dès-lors *Zurich* a conservé le premier rang entre les Etats dont est composée la Confédération helvétique. Ses députés ont présidé la plupart des Diètes géné-

(a) An 1351.

rales. C'est par sa chancellerie que les affaires ont été communiquées à tous les Etats helvétiques.

Les députés des quatre Cantons se rendirent à *Zurich* pour consommer et jurer cette importante alliance. Par ce traité » ils s'unissoient à » perpétuité, et s'engageoient à s'assister de » leurs personnes et de leurs biens, contre tous » ceux qui attenteroient à leur honneur, leurs » propriétés et leur liberté. Dès qu'une com- » mune aura prononcé, ajoutoit-on, sur la foi » du serment, qu'elle est dans le cas de requérir » le secours des Confédérés, chaque Canton » sera tenu de le lui fournir, sans délai, de » bonne foi et à ses propres dépens. Dans les » grandes occasions on devra tenir sur-le-champ » une Diète à *Einsiedlen*, pour régler la ma- » nière la plus prompte et la plus efficace d'agir » contre l'ennemi. Les contractans réservent » tous les droits de l'Empereur et de l'Empire, » leurs précédentes alliances, le droit que cha- » cun a d'en contracter de nouvelles, pourvu » que la présente confédération y soit mainte- » nue. Ils promettent de protéger la Constitu- » tion actuelle de *Zurich*, le Bourguemaître, » et les tribus. En cas de mésintelligence entre » les confédérés, des commissaires tirés de leur » sein assemblés à *Einsiedlen*, devront réconci-

» lier ou juger les parties. L'acte de cette con-
» fédération doit être renouvelé tous les dix
» ans, par écrit et de vive voix, sous la foi du
» serment, dans une assemblée où seront pré-
» sens tous les citoyens âgés de plus de seize
» ans. Mais lors même qu'il ne seroit pas ex-
» pressement renouvelé, les contractans décla-
» rent qu'il sera également obligatoire, et main-
» tenu inviolablement et à perpétuité. »

C'est avec cette briéveté, cette loyauté, ce langage fraternel que ces vrais républicains traitoient les uns avec les autres, et prenoient des engagemens qu'ils sentoient devoir être à jamais inviolables et sacrés pour eux. Pleins de ce sentiment ils ne pouvoient même avoir l'idée que dans une occasion si solennelle, il pût être question de tout ce vain étalage d'exagérations et de phrases oratoires qui ne prouvent souvent qu'une chaleur factice, et plutôt le desir de faire du bruit que celui de faire le bien.

Nous avons suivi jusques à l'époque remarquable de l'accession de *Zurich* à la confédération l'histoire des troubles et des guerres qui agitèrent cette ville. Avant que d'en voir les suites nous devons revenir sur nos pas, et rendre comte des événemens non moins importans que celle de Berne va nous présenter.

CHAPITRE XI.

Ligue de la noblesse contre Berne, et guerre dite de Laupen *qui en est la suite. Nouvelle guerre entre l'Autriche et quelques Cantons. Accession de Glaris, de Zug et de Berne à la confédération helvétique.*

BERNE subsistoit depuis cent quarante-sept ans (*a*), et la sagesse de ses fondateurs, la vertu de ses premiers Citoyens, la faveur des circonstances et des événemens l'avoient constamment élevée, et fait prospérer. Elle étoit habitée par un grand nombre de familles nobles ou égales à la noblesse, et dont une partie subsiste encore. Cette noblesse ne connoissoit que deux professions, l'agriculture et les armes. Les bourgeois et les artisans membres de la commune, comme les nobles, étoient attachés à des chefs qui se montroient prudens dans les conseils, intrépides et infatigables à la guerre. Continuellement menacée par les Princes et les Seigneurs du

(a) An 1338.

voisinage, la ville de Berne tiroit ce grand avantage de leur inimitié que la nécessité d'une défense commune réunissoit tous les Citoyens. La vertu des Romains ne brilla jamais avec plus d'éclat, dit un ancien, que pendant qu'Annibal étoit aux portes de Rome.

Berne n'avoit alors qu'un territoire borné, mais elle avoit un grand nombre de combourgeois, d'alliés, d'amis, toujours prêts à la défendre contre les entreprises des grands Barons, des Princes voisins, et en particulier de l'Autriche. Une jeunesse avide de gloire, aguerrie, disciplinée s'empressoit de se ranger au premier signal sous la bannière de son Avoyer ou de ses Bannerets. Elle alloit au combat avec allégresse, en s'animant, selon l'ancien usage des Germains par des chants guerriers qui rappeloient les hauts faits de ses ancêtres, et insultoient ses ennemis. Cette audace, ces railleries augmentoient leur dépit contre une ville qui dès son origine par le but même de son établissement leur étoit odieuse. Il ne leur manquoit qu'une occasion et des chefs pour se liguer contre elle. La fortune vint leur offrir l'un et l'autre. L'empereur *Louis* de Bavière avoit été excommunié par le Pape. Les Princes de l'Empire indignés soutenoient la plupart la cause de leur Empereur et l'indépen-

dance de leur Nation. Ils déclarèrent rebelles et coupables de haute trahison tous ceux qui oseroient dire que le Pape étoit le Supérieur du Chef de l'Empire. Malgré ce décret menaçant les Bernois refusèrent de reconnoître un Prince excommunié. Etoit-ce l'effet d'un préjugé superstitieux, des intrigues du Pape, ou d'une secrette ambition qui leur faisoit espérer d'acquérir plus d'indépendance à la faveur des troubles d'une guerre civile ? C'est-ce qui nous semble aujourd'hui difficile à pénétrer.

Irrité de leur résistance, *Louis* de Bavière résolut de livrer *Berne* à ses ennemis qu'il prit soin d'exciter et de réunir. Il leur envoya des Ambassadeurs à *Nydau*, pour concerter avec eux la destruction de cette ville désobéissante dont les sentimens républicains menaçoient la tranquillité des Princes voisins. *Rodolphe comte de Nydau*, de la maison de *Neuchâtel*, guerrier renommé qui avoit porté avec gloire les armes dans la Terre-Sainte, ses parens les comtes de *Neuchâtel*, ceux de *Vallengin*, d'*Arberg*, tous dévoués à l'Empereur, le comte *Pierre* de *Gruyères*, plusieurs seigneurs de l'Argovie, enfin le puissant comte *Eberhard* de *Kybourg*, ennemi irréconciliable des Bernois, entrèrent avec empressement dans les vûes de l'Empereur et la

ligue qu'il proposoit. Les bourgeois de Fribourg quoique alliés de Berne, se laissèrent aussi entraîner dans le camp de ses ennemis. Tous s'engagèrent par serment à ne pas la laisser subsister. » Il faut, disoient-ils dans l'acte de cette » association, anéantir cette ville par une grande » réunion de forces, puisqu'on n'a pû réprimer » son audace par des efforts isolés. Il faut lui » ôter les moyens de dépouiller la noblesse de » ses prérogatives et de sa supériorité, en la » rabaissant à la condition du peuple. »

Berne se trouva ainsi livrée à elle-même, entourée d'autant d'ennemis que de voisins, et privée de tout commerce au-dehors. Mais sans méconnoître le danger, ses braves Citoyens ne se livrèrent point à la crainte. Le Conseil présidé par *Jean* de *Bubenberg* prononça avec autant de dignité que de sagesse qu'on écouteroit les propositions équitables que l'ennemi voudroit faire, mais qu'on se prépareroit à repousser la force par la force. Une conférence eut lieu à *Berthoud*. Les députés des Comtes ligués y firent leurs demandes. Chacun avoit ses prétentions particulières à la charge de Berne, et exigeoit des satisfactions et des sacrifices. Le comte *Gerhard* de *Valengin* commença par exiger l'obéissance à l'Empereur, et une indemnité de

trois cents marcs d'argent. Le comte de *Nydau* se plaignoit de ce que les droits de combourgeoisie que les Bernois accordoient si facilement encouragoient les sujets des Seigneurs à l'insubordination. D'autres députés alléguèrent d'autres griefs. Les Bernois répondirent qu'aussi-tôt que *Louis* de Bavière seroit réconcilié avec l'Eglise, ils l'honoreroient comme Chef de l'empire. Ils éludèrent la plupart des autres demandes par une promesse générale de faire des sacrifices en faveur de la paix dans tout ce qui seroit juste. On se sépara ainsi sans rien conclure, et on ne douta plus que la guerre ne se fit bientôt avec beaucoup de passion des deux côtés.

En effet les Seigneurs que nous avons nommés appelèrent à eux tous leurs vassaux et leurs serviteurs. *Frédéric* duc d'Autriche leur envoya des secours de l'*Argovie*. Sept cents seigneurs portant des casques couronnés, douze cents gentilshommes couverts d'une armure qui, selon les termes d'une ancienne chronique, ressembloit à des murs de fer (*a*), et quinze à vingt mille hommes de pied se mirent en marche con-

---

(*a*) Manuscrit cité par *Sinner*. V. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne.

tre *Berne*. Toutes les nations voisines attendoient avec inquiétude, selon leurs affections ou leurs intérêts, l'issue de cette entreprise. Mais presque aucune ne doutoit qu'elle ne fut fatale aux Bernois.

L'armée des Seigneurs se forma d'abord sous les murs de *Laupen*. Cette ville, quoique petite, étoit importante par sa situation, à trois lieues de Berne, au confluent de la *Sarine* et de la *Sense* qu'on y passe sur des ponts. Elle l'étoit encore par le château qui la défendoit. Les mêmes franchises dont jouissoit Berne lui avoient été accordées par les Empereurs, et elle étoit son alliée. Son sort pouvoit décider de celui de *Berne*. Aussi l'Avoyer, le conseil et les notables s'engagèrent-ils par un serment solennel à tout sacrifier pour la défendre. Ils ordonnèrent que tous les pères qui avoient des enfans mâles en envoyeroient un à son secours. Six cents Bernois y volèrent sous les ordres de l'ancien avoyer *Bubenberg*, et de *Muhleren* Banneret, et s'y réunirent à *Antoine de Blankenbourg* qui en étoit gouverneur.

Des renforts bien plus considérables augmentoient l'armée des Seigneurs. Il leur en arrivoit tous les jours, et bientôt on vit devant *Laupen* outre les milices de *Nydau*, d'*Arberg*, de *Vallengin*,

le comte de *Furstenberg* à la tête de l'élite des troupes de l'Argovie, les Evêques de *Basle*, de *Lausanne* et de *Sion* qui tous nés dans l'ordre de la noblesse ne pensoient qu'à défendre ses prérogatives et oublioient leurs devoirs plus sacrés de pasteurs. On y voyoit aussi *Jean* de *Savoie*, guerrier distingué, fils unique de *Louis Baron de Vaud*, que son père toujours ami des Bernois avoit envoyé pour tenter une réconciliation, mais qui n'aimant et ne connoissant que la guerre se laissa persuader de prendre les armes contre ceux à qui il devoit apporter la paix.

Le comte *Rodolphe* de *Nydau* avoit déjà investi *Laupen*, et les Bernois n'avoient point encore élu leur général. Après quelques irrésolutions leur choix se fixa heureusement sur *Rodolphe* d'*Erlach*, chevalier, dont le père *Ulrich* les avoit autrefois commandés avec gloire. Il descendoit de ces nobles qui avoient eu part à la fondation de leur ville, et qui la gouvernoient depuis cette époque (1). On lui remit au

---

(*a*) Cette ancienne famille d'origne Bourguignone, alliée de la maison de *Neuchâtel*, est connue dans l'histoire dès le commencement du douzième siècle. *Elle a seule*, dit Mr. *Muller*, *survécu à plusieurs*

milieu des applaudissemens de l'armée la bannière de la ville, et il se montra digne de cet honneur.

Cependant *Berne* n'avoit pas non plus sollicité inutilement le sécours de ses alliés. *Soleure* lui avoit envoyé quatre-vingt cavaliers. Les habitans du *Bas-Simmenthal* et ceux du pays de *Hasli*, une partie de leurs guerriers; mais elle fut sur-tout puissamment assistée par les Cantons confédérés d'*Underwald*, d'*Uri* et de *Schwitz*, quoique l'alliance qu'elle avoit avec eux n'eut pas été renouvelée. L'ancien avoyer de Berne *Jean de Krambourg* qui leur avoit été envoyé ralluma facilement le zèle et l'affection de ce brave peuple, en lui exposant le danger auquel sa patrie, et la cause de la liberté étoient exposées de la part d'un ennemi qui seroit bientôt le leur s'il triomphoit. Les communes de ces trois Cantons furent convoquées. *Tell* vivoit encore dans le canton d'*Uri*, et *Werner Stauffach* à *Schwitz*. Tous les deux étoient très âgés, mais le souvenir de leurs services n'avoit point vieilli, et donnoit

---

autres maisons contemporaines de la fondation de Berne; deux fois elle a sauvé sa patrie de la ruine, et sept fois elle a donné des chefs à la république. (V. hist. de S. T. 4. C. 14.)

donnoit à leurs avis un grand poids. Neuf cents guerriers furent aussi-tôt armés. Ils traversèrent en diligence le mont *Brunig* qui est entre l'*Oberland* et *Underwald*, et arrivèrent à tems sous les murs de *Berne*.

Résolus de frapper un coup hardi, et d'étonner, s'il étoit possible, un ennemi trop confiant dans la grande supériorité du nombre, les Bernois et leurs alliés marchèrent au-devant de lui à l'entrée de la nuit. Leur armée consistoit dans les neuf cents hommes des trois Cantons, les trois cents de *Hasli*, et autant du *Simmenthal*, dans quatre mille bourgeois de Berne, tant de la ville que des environs, et dans quatre vingt cavaliers de Soleure, conduits par un prêtre, nommé *Baselwind* qui, l'hostie consacrée dans les mains, les exhortoit à imiter *St. Vincent* et *St. Urs*, martyrs de la légion Thébéenne, l'un Patron de Berne, l'autre de Soleure, et qui tous les deux avoient mérité le ciel en mourant pour une belle cause.

Le jour suivant (*a*) ils prirent poste à midi, à peu de distance de *Laupen*, sur une hauteur d'où ils découvroient toute l'armée ennemie. D'*Erlach* se plaça au centre de la sienne, et

(*a*) Le 21 Juillet 1339.

s'entoura de l'élite de la jeunesse Bern
la valeur de laquelle il savoit qu'il]
plus compter. Il chargea les guerriers
Cantons et les cavaliers de *Soleure* de
à la cavalerie ennemie. Eux-mêmes l'a
mandé avec instance. Le signal donné
ves alliés formèrent la première att
s'avancèrent en bon ordre roulant d
les chariots armés de faux dont il ét
verts, et lançant de leurs frondes une
pierres qui mit en désordre la caval
mie. Après cette première charge les
retrogradèrent jusques au pied d'u
pour combattre avec plus d'avantage.
garde Bernoise, composée de milices
rimentées ne comprenant pas la rai
mouvement fût d'abord effrayée, et lâc
La bravoure de d'*Erlach* et de sa trou
une déroute plus générale. Cette tro
repoussa l'infanterie ennemie, et arr
pour seconder les auxiliaires des C
étoient aux prises avec la cavalerie des
dont elle soutenoit le choc avec une
fermeté. Enfin cette cavalerie n'étant
tenue par les gens de pied fit sa retrai
ordre, effet ordinaire du défaut de
dans une armée composée de divers

les chefs sont rarement unis. Les soldats de *Fribourg* furent ceux qui firent la plus longue défense, mais leur Avoyer et leur Banneret ayant été tués, ils se dispersèrent aussi, et entrainèrent avec eux toute l'infanterie qui s'enfuit en jetant ses armes bien loin de *Laupen*. Le comte *Rodolphe* de *Nydau*, l'un de ses généraux avoit péri dès le commencement du combat. On trouva encore parmi les morts le comte *Gerhard* de *Valengin*, le comte *Jean* de *Savoie* justement puni d'avoir pris parti dans une querelle que son père l'avoit envoyé pacifier, trois comtes de la maison de *Gruyères*, et onze autres Seigneurs de diverses maisons. *Pierre*, comte d'*Arberg*, l'un des généraux échappa par la rapidité de sa fuite. Un baron de *Blumenberg* plus généreux, ne pouvant survivre à ses compagnons et à sa gloire s'élança dans le bataillon des Cantons, et y trouva la mort. Toute la campagne voisine resta jonchée d'armes, de chevaux, de morts et de blessés. On y compta quatre-vingt casques couronnés, et vingt-sept bannières de seigneurs et de villes. Quoique la bataille n'eut pas duré deux heures, elle couta aux Seigneurs, selon le rapport des vainqueurs, quinze cents cavaliers, et plus de trois mille hommes de pied. La perte des Bernois et de leurs alliés fut très-peu considérable.

Aprés avoir poursuivi les fuyards quelque tems, les vainqueurs se rassemblèrent sur le champ de bataille, et là suivant leur usage, ils se prosternèrent pour remercier le Ciel de leur victoire. D'*Erlach* harangua ses Bernois et les alliés de Soleure et des trois Cantons avec l'expression de l'admiration et de la reconnaissance la plus vive : » Quand nos descendans, leur dit-» il, chers et loyaux alliés, entendront le récit » de cette journée, ils béniront la bravoure et » l'union de leurs ancêtres avec le même senti-» ment qui nous anime aujourd'hui. »

L'alliance entre eux et Berne fut renouvelée. On décréta que le souvenir de cette victoire seroit perpétué par une fête annuelle. La guerre n'étoit cependant point encore terminée, mais la ligue des Seigneurs laissoit voir un grand découragement. Leurs troupes ne firent plus que des courses après ce grand échec, et les Bernois s'en vengèrent par des courses plus heureuses jusques aux portes de Fribourg. Le ressentiment que ces deux villes en conçurent l'une contre l'autre fut porté à l'excès. Plus les hommes ont entre eux de rapports naturels et de raisons d'être amis, plus leur haine est violente quand ils en viennent à se haïr.

Enfin on se lassa de part et d'autre de ce

brigandage. La Reine *Agnès* adressoit de son cloître de *Kœnigsfeld* des exhortations pacifiques aux deux partis, occupation plus vraiment pieuse que toutes les austérités de sa dévotion. La paix n'étoit point difficile à faire parce que le vainqueur ne demandoit point à s'aggrandir, mais seulement à affermir son indépendance. C'est un rare exemple de modération que l'histoire doit faire remarquer. Non-seulement *Berne* consentit à faire la paix avec tous ses ennemis, à la réserve du comte de *Gruyères*, mais encore à ce qu'on établit une forme de procédure régulière et impartiale, pour terminer à l'avenir tous les différens. *Rodolphe d'Erlach* que la victoire de *Laupen* couvroit de gloire, eut encore celle d'être choisi volontairement par les Princes de la maison de *Neuchâtel* pour tuteur des jeunes comtes de *Nydau*; c'est-à-dire des enfans de ce même comte qui venoit de tomber sous ses coups. Ainsi ses fils trouvèrent un protecteur dans le vainqueur de leur père, et par ses soins leur héritage leur fut fidèlement conservé. Les Bernois approuvèrent ces dispositions qui honoroient les uns et les autres.

A l'époque où nous sommes parvenus, tous les historiens des diverses Nations de l'Europe suspendent le récit des querelles et des guerres

qui en sont l'éternel fléau pour parler d'un autre non moins redoutable qui commença vers ce tems là (*a*) à étendre ses ravages plus loin, et avec plus de furie qu'aucun de ceux du même genre dont on ait gardé le souvenir. C'est la peste générale, nommée souvent *la mort noire*, qui de l'Asie et des côtes de la méditerranée se répandit en Italie, en France, en Allemagne, dans les pays du Nord, et presque par-tout. Les peuples de l'Helvétie n'en furent pas plus exempts que les autres, malgré la salubrité de l'air qu'ils respirent. On estima qu'un tiers des habitans en fut la victime, Des provinces entières furent changées en déserts. Plusieurs habitations, maisons et châteaux abandonnés ne furent reclamés par personne. Il n'y avoit pas assez de prêtres pour consoler les mourans, de cimetières pour recevoir les morts. Le peuple abattu et consterné demandoit au Ciel par quels moyens on pouvoit appaiser sa colère, et dans son aveugle désespoir il imagina souvent détourner ce fléau en sacrifiant les juifs qu'il en croyoit les auteurs. A *Basle* la populace en brûla un grand nombre dans une maison de bois où elles les avoit enfermés. A *Constance*, à *Strasbourg* et

(*a*) An 1348.

presque dans toutes les villes on les livra aux supplices les plus cruels. Dans quelques villes ils étoient forcés de se détruire eux-mêmes.

Peut-on douter après ces exemples encore récens de ce que l'on nous raconte des sacrifices humains pratiqués chez d'anciens peuples, dans des calamités semblables? Persuadé que les juifs avoient empoisonné les fontaines, le peuple les arrachoit des mains qui vouloient les soustraire à sa furie. Dans son fanatisme, et son désespoir, il cherchoit toute sorte d'expiations. Des confréries de pénitens sédentaires, d'autres ambulantes, recommandoient par leurs discours et leur exemple les jeûnes, les macérations, les tortures volontaires. Pendant que d'autres, au contraire, frappés de l'incertitude d'une vie qu'ils étoient à chaque instant sur le point de perdre, se hâtoient d'en goûter tous les plaisirs, et se livroient à tous les excès. *Ceux-là*, dit *Bocace* qui nous a laissé une rélation des calamités de ce tems malheureux, *pensoient que boire, chanter, satisfaire tous ses appétits, et n'avoir ni souci, ni crainte, étoit le meilleur remède qu'on put opposer à la contagion.* Et en effet les savans qui ont fait une étude de la nature de cette maladie, s'accordent à dire que rien n'en rend les hommes plus susceptiples que la peur et le chagrin.

Cette observation étoit sans-doute déjà connue. Aussi voyons nous que le Sénat de Berne sentant la nécessité de donner quelque distraction à la jeunesse l'envoya dans la belle vallée du *Simmenthal* où Berne avoit encore des ennemis. Dans cette expédition plus semblable à une fête qu'à une guerre, ces jeunes gens tout en détruisant des châteaux (1), et s'assurant de la possession du pays, suivis d'un grand nombre de musiciens, dansoient avec les bergères de cette vallée encore renommée aujourd'hui par la beauté de la race qui l'habite, et tournoient en dérision les confréries des pénitens qui aggravoient les calamités publiques par les tourmens auxquels ils se condamnoient, et par leur sinistres prédictions de la prochaine fin du monde. *Que celui qui veut faire pénitence*, disoient-ils dans leurs chansons, *viennent plutôt prendre part à nos festins, et se réjouir avec nous d'avoir échappé à la grande mortalité* (2).

(*a*) Cependant la mort de l'empereur *Louis* de Bavière avoit assuré l'empire à *Charles* de *Bohême* qui le lui avoit long-tems disputé. Les

(1) Entr'autres ceux de *Mannenberg* et de *Laubach*.

(2) V. *Tschudi*. *Justinger*. Tscharner.

(*a*) An 1347

Bernois avoient pris parti contre son concurrent, et dès-lors *Charles* dut les traiter en amis, et les récompenser, comme il le fit. Il leur confirma la possession de *Laupen*, et des autres hypothèques qu'ils tenoient de l'empire. Leur crédit, leur réputation, leur prospérité s'accrurent rapidement. Les villes de *Fribourg*, de *Soleure*, de *Bienne*, d'*Avenche*, de *Payerne* recherchèrent leur alliance et leur combourgeoisie. Ils fournirent des secours au comte de Savoie contre des sujets révoltés. L'Etat de *Berne* enfermé dans un territoire très-borné, mais ayant un grand nombre de cliens, de protégés, d'alliés, une constitution vigoureuse, et cette réputation de valeur et de sagesse qui inspire à la fois la crainte et la confiance, offroit un allié puissant à la ligue helvétique dans laquelle nous le verrons bientôt entrer ! Mais il faut auparavant jeter un coup-d'œil sur l'état de cette confédération, et reprendre pour cela le récit des suites de la révolution de *Zurick* dont nous avons vu les commencemens.

Les Cantons confédérés jouissoient, comme Berne, des fruits de leur prudence et de leur valeur. Cette rare union de victoires et de modération faisoit respecter et aimer une indépendance dont ils savoient ne pas abuser. Heureu-

ses les nations dont les chefs se conduisent par de pareils principes ! Leur bonheur pouvoit être l'objet du secret dépit de quelques princes voisins, mais tous les peuples sensés eussent voulu le partager. Le duc d'Autriche dissimulant son ressentiment les laissoit en paix. Ils avoient défendu avec gloire *Lucerne* et *Berne*, et mérité la reconnoissance de ces deux Etats. Ils n'avoient pas maintenu avec moins de vigueur leurs droits sur les territoires dont l'abbé d'*Einsiedlen* avoit voulu les déposséder, par ses armes spirituelles et temporelles. Ce long différent que le Pape et l'Empereur n'avoient fait qu'aigrir fut enfin terminé à l'avantage de ceux de *Schwitz* par les soins de l'abbé de *Disentis*. Les limites des deux Etats furent alors déterminées avec précision. L'évêque de *Constance* avoit lancé contre eux les foudres de l'Eglise ; mais ils n'en avoient été que médiocrement affectés, et dans un tems où les Empereurs et les Rois s'humilioient devant les prêtres, une communauté de simples pâtres sut obliger l'Evêque à lever lui-même l'excommunication. Tel est toujours l'avantage de la fermeté, et tel est souvent aussi celui d'une humble fortune. Au moral comme au physique la foudre ne frappe que ce qui est élevé. L'Evêque se reconcilia bientôt avec

le peuple de *Schwitz*; il releva de l'interdit, non-seulement les vivans, mais encore ceux qui étoient morts pendant qu'il avoit duré. Il leur fit rendre leur part aux prières des fidèles, à la sépultnre en terre sainte, et à tous les secours spirituels qui pouvoient assurer leur salut.

La tranquillité de Zurich n'étoit pas si bien affermie après la révolution qui venoit de se faire dans son gouvernement. Il n'étoit pas possible que les partis eussent si promptement oublié leurs inimitiés. Mais *Rodolphe Brun* croyoit que la violence et la terreur rémédioient à tout, et il n'avoit encore éprouvé aucune résistance. Il tenoit toujours dans une étroite captivité les deux illustres prisonniers qui avoient conspiré contre lui (1), *Jean* comte de *Habsbourg* et *Ulrich* de *Bonstetten*. Leur rang élevé avoit pu seul leur faire obtenir grâce de la vie. Il étoit tems que le duc d'Autriche s'intéressat en leur faveur, qu'il vengeat son parent et les malheureux habitans de *Rapperschwyl* qui n'avoient plus d'asile qu'auprès de lui. *Albert*, duc d'Autriche (le seul de tant de fils de l'empereur de ce nom qui vécut encore) Prince aussi puissant par la vaste étendue de ses domai-

(1) V. C. dessus 1350.

nes auxquels il avoit ajouté la *Carinthie*, qu'estimé par ses qualités personnelles, *Albert* se rendit donc à *Brugg* (*a*), ville de l'*Argovie* qui relevoit de lui, et là il assembla les vassaux de la province avec ceux de la *Thurgovie*, du Sundgau, de l'Alsace, du Brisgau, de la Souabe. Il leur exposa avec quelle inhumanité et quelle perfidie les Zurichois avoient ravagé le comté de *Rapperschwyl*, et brûlé la ville dans la saison la plus rigoureuse, après lui avoir donné l'assurance qu'elle seroit épargnée. L'assemblée indignée promit à son prince de le venger. Les députés de *Zurich* qui s'y rendirent furent mal reçus. Le Duc leur ordonna de restituer la *Marche* (1), de rebâtir la ville de Rapperschwyl, et de payer des dommages. Il parla aussi d'un ton menaçant de la rébellion des Cantons con-

---

(*a*) An 1351.

(1) Petit pays fertile et bien situé au midi du lac de Zurich qui peut avoir trois lieues de longueur sur deux de largeur. Ce nom de *Marche* lui avoit été donné anciennement, parce qu'il marquoit les limites entre l'Helvétie et la Rhétie. Au tems dont nous parlons la Basse-Marche appartenoit aux comtes de *Rapperschwil*, la Marche-supérieure, aux comtes de *Tockenbourg*.

fédérés. Les Zurichois répondirent qu'ils avoient été les premiers provoqués, et que le comte *Jean* de *Habsbourg* n'étant entré dans leur ville que pour y tramer leur perte avec leurs ennemis, ils ne lui devoient aucune satisfaction. Après cette fière réponse, ils se préparèrent à la guerre. Le secours des confédérés étoit prêt. Il entra dans *Zurich* bannières déployées (*a*). Le Duc s'avança de son côté jusques sous les murs de la ville avec seize mille hommes ; mais sa présence n'en imposa point. On n'ignoroit pas qu'il n'avoit rien de ce qui étoit nécessaire pour réduire une place aussi forte et aussi bien défendue que l'étoit *Zurich*. Il prit le parti de temporiser, et pour celà d'écouter des propositions d'accommodement que lui firent des Seigneurs du pays. On convint des deux parts d'accepter leur arbitrage avec la clause qu'il seroit porté à la Reine *Agnès* de Hongrie qui prononceroit définitivement. Ainsi les Zurichois remettoient leurs plus grands intérêts dans les mains d'une proche parente du duc d'*Albert*, d'une princesse Autrichienne. Les autres Cantons n'avoient pas la même confiance. Ils furent encore plus mécontens de ce que leurs alliés avoient donné des

(*a*) Le 13 Septembre.

ôtages à *Albert.* En effet les Arbitres prononcèrent une sentence très-partiale en faveur du Duc, et la Reine *Agnès* la confirma malgré sa bienveillance prétendue pour *Zurich.* Tous nos historiens s'accordent à regarder cette négociation comme un piège qu'on tendoit à la bonne-foi des Zurichois et de leurs alliés. Quand ils virent qu'ils étoient condamnés sur presque tous les points, ils ne purent se résoudre à souscrire à cette sentence, et le Duc irrité fit mettre aux fers les ôtages qu'ils lui avoient si imprudemment donnés. Ses vassaux recommencèrent aussi les hostilités. Les Cantons confédérés se voyant joués reprirent les armes, et le Duc ayant mis à profit un tems précieux recommença sérieusement la guerre.

Elle donna lieu dès le commencement à un incident qu'il importe de remarquer. Le Duc prétendoit avoir des droits sur le pays de *Glaris.* C'est une vallée longue de huit à dix lieues qui, avec celles qui y aboutissent étoit, comme nous l'avons déjà observé, une dépendance du cloître des religieuses de *Seckingen* en Souabe. La maison de *Habsbourg* s'étant fait donner l'avouerie de cette abbaye, et ensuite la suzeraineté impériale héréditaire, la garde noble, et la juridiction criminelle avoit acquis par celà

même à *Glaris* une autorité presque illimitée. Aussi les habitans, hommes forts, hardis guerriers, et attachés à leurs priviléges, la souffroient-ils avec impatience. L'exemple heureux de leurs voisins leur donnoit un grand désir de les imiter. Des infractions multipliées à leurs priviléges entretenoient et justifioient ce désir. On leur avoit ôté leurs *Landammans* pour mettre à leur place des gouverneurs étrangers, qui, dans leur château fortifié de *Næfels* étoient toujours entourés de soldats. Le Duc n'avoit pas voulu leur renouveler la charte de leur liberté qu'un accident avoit détruite. Il leur refusoit la solde promise à ceux des leurs qui avoient servi volontairement pour lui dans ses guerres particulières. Réduits à vivre du produit de leurs troupeaux, dans une vallée sauvage, et d'un accès difficile il leur sembloit que le Duc auroit dû les ménager, les traiter avec indulgence, et s'en faire ainsi des sujets fidèles et affectionnés. C'étoit, selon eux, ce que la justice lui prescrivoit, ce que lui conseilloit son propre intérêt. Mais ce n'est point ainsi que raisonnoit un Prince trop élevé au-dessus de ces paysans pour s'abaisser à consulter leurs convenances, et leurs droits. Quoique les *hommes de Glaris* ne dussent de service militaire qu'à leur Abbesse,

et pour le maintien seulement de ses propriétés dans le pays, *Albert* leur fit ordonner de venir se ranger sous ses drapeaux dans la guerre qu'il alloit faire à *Zurich*. Cette injuste demande les révolta. Ils connoissoient leurs droits, ils résolurent unanimement de les défendre. Ils répondirent qu'ils n'étoient point obligés à prendre part aux querelles des ducs d'Autriche. *Albert* conclut de cette réponse que les *Glaronnois* avoient résolu de se dérober à son joug. Il ordonna à un corps de ses troupes de pénétrer dans leur vallée; mais celles des trois Cantons confédérés et voisins les prévinrent avec leur diligence ordinaire. Les habitans de *Glaris* les reçurent comme leurs libérateurs, demandèrent et obtinrent de devenir leurs alliés à perpétuité, et pour mériter cette faveur joignirent une partie de leurs guerriers à ceux que les Cantons envoyoient à *Zurich*.

Un général du duc d'Autriche, *Walther* de *Stadion*, ayant alors voulu tenter, quoique dans la plus rigoureuse saison, d'entrer dans la vallée de *Glaris*. Les *Glaronnois* s'avancèrent pour le recevoir, attaquèrent sa troupe avec intrépidité, la défirent, le tuèrent lui-même, et s'emparèrent du château de *Næfels*, déjà abandonné par le gouverneur Autrichien. Cette victoire leur valut

valut de plus d'être solennellement reçu dans la confédération, dont ils firent le sixième Canton. L'acte de leur accession ne fut pas à tous égards le même que ceux que nous avons fait connoître. Les confédérés les reconnoissent bien comme membres de leur ligue, mais avec quelque inégalité. Car ils ne s'engagent à les maintenir dans leurs priviléges et libertés, qu'autant qu'ils leur paroîtront avoir besoin de leurs secours, et *Glaris* ne peut d'ailleurs contracter sans leur aveu aucune alliance étrangère. On y réserve aussi tous les droits et les revenus de l'abbesse de *Seckingen*, et même les droits légitimes du duc (1).

Cependant les vassaux et alliés de ce Prince continuoient les hostilités. Un corps de leur cavalerie cantonnée près de *Baden* étendoit ses courses jusques aux environs de *Zurich*. Le bourguemaître *Rodolphe Brun* résolut de surprendre cet ennemi incommode avant qu'il reçut des renforts. A la tête de quinze cents Zurichois il s'avança jusques à *Tætwyl* entre *Baden* et *Mellingen*. Mais il étoit bien moins propre à

(1) Le canton de Glaris acquitta scrupuleusement toutes les redevances dues à l'abbaye jusques à ce qu'une abbesse en accepta le rachat en 1395.

la guerre qu'à l'intrigue. Du moins, il manquoit de la première qualité d'un guerrier, la présence d'esprit et le courage. Il fut cerné lui-même par le général Autrichien qui lui avoit habilement caché sa marche, et dont les forces étoient très-supérieures : Dans ce pressant danger *Brun* prit le parti de s'enfuir secrètement, et d'abandonner lâchement sa petite armée, qui dans son découragement eut été perdue, si *Roger Manesse* et *Jean Stucki*, deux officiers Zurichois, ne l'eussent sauvée par leur présence d'esprit. *Manesse* harangua ses gens effrayés, leur persuada que *Rodolphe Brun* étoit allé au-devant des secours qu'on leur envoyoit de Zurich, et rassemblant en effet quelques milices (*a*), il combattit avec tant d'intrépidité les Autrichiens qu'il arracha la victoire qui sembloit leur être assurée. Les Zurichois les poursuivirent jusques sous les murs de *Baden*, et *Manesse* revint à Zurich déployer six bannières dont il s'étoit emparé.

Ce qui paroît le plus étonnant dans cette affaire, c'est de voir le bourguemaître *Brun*, qui avoit si lâchement abandonné ses concitoyens, conserver néanmoins tout son crédit sur leur esprit. Tel est l'ascendant qu'un chef rusé, calomniateur adroit, peut prendre sur un peuple

(*a*) Le 26 Décembre 1351.

crédule ! Il sut lui persuader qu'il avoit été sur le point de périr par un complot que des nobles avoient formé contre ses jours dans le dessein de soumettre de nouveau les tribus des artisans à leur ancienne tyrannie. Cette imposture lui rendit la faveur du peuple, et la vérité ne perça que long-tems après.

Des pillages, des dévastations, des incendies continuèrent cette guerre. Cette férocité étoit souvent accompagnée d'actions d'une grande valeur. Et les deux partis étoient alternativement couverts de gloire et de honte. Nous passons sur ces tristes scènes qui n'intéressent que trop les contemporains ; mais qui ne sont plus remarquées de la postérité dans la multitude d'horreurs de même espèce que chaque siècle renouvelle. Ce qui donna lieu à l'indépendance du pays et de la ville de *Zug*, et à son adoption comme septième Canton de la confédération mérite plus de développement. *Zug*, petite ville probablement fort ancienne, est située au milieu d'un pays fertile et riant, borné au nord et au levant par le canton de *Zurich*, au midi par celui de *Schwitz*, au couchant par *Lucerne*. Elle avoit relevé long-tems des comtes de *Lentzbourg*, et passé ensuite avec le reste de la succession de ces comtes sous la domination

de ceux de *Habsbourg*, ducs d'Autriche. Par-là cette ville dut prendre part, malgré elle, à la guerre qu'*Albert* faisoit à *Zurich*, et à ses confédérés. Sa situation à l'entrée des défilés qui conduisent dans leurs états, les tours et les remparts qui la défendoient, en faisoient un poste très-important pour eux, lorsque leurs guerriers étoient occupés loin de leur pays. Il y avoit d'ailleurs à *Zug* beaucoup de noblesse, et de bourgeois aisés très-dévoués à la maison d'*Autriche*. La prudence vouloit donc que dans le cours de la guerre actuelle les confédérés s'assurassent d'une ville qui avoit pris parti pour leur ennemi. Ils firent marcher contre elle six cents Zurichois et deux mille hommes des autres Cantons. Les habitans des campagnes les reçurent comme des libérateurs et des frères; ceux de la ville vouloient leur résister. Mais se sentant mal pourvus de vivres et d'armes, ils prirent le parti de demander une trève, et d'envoyer un député au duc *Albert* qui étoit à *Kœnigsfeld*. Le député représenta à ce Prince le danger pressant dont sa ville de *Zug* étoit menaçée, et sa perte inévitable, s'il ne lui envoyoit pas un prompt secours. *Albert* l'écoutant à peine, le regardant même avec dédain, se contenta de lui dire qu'il pouvoit se retirer, et que

tout ce que les rebelles pourroient prendre seroit bientôt repris. Les habitans de *Zug* ayant reçu cette réponse méprisante, la regardèrent comme une déclaration d'abandon de la part de leur maître ; ils ouvrirent leurs portes à l'armée des confédérés, et ne pensèrent plus qu'à traiter avec eux, et à s'en faire des amis. La générosité des Cantons rendit cette négociation facile. Ils permirent aux habitans de *Zug* de réserver les droits et les revenus de leur Prince, en formant une alliance perpétuelle avec eux (*a*). Les autres conditions étoient celles qu'on a vues dans les précédens traités de même espèce. *Zug* devint ainsi le septième Canton. Il faut convenir que c'étoit la situation et la force de cette ville qui en faisoient un allié important, et non l'étendue de son territoire. Il faut avouer aussi qu'il y avoit quelque chose de singulier dans une alliance où l'on conservoit à son Prince ses droits et ses revenus en se liguant avec ceux qui lui faisoient la guerre. Mais on pouvoit dire qu'on ne lui faisoit la guerre qu'autant qu'il attaquoit les prérogatives des peuples, et qu'en lui conservant ses droits, les peuples vouloient lui apprendre à respecter les leurs.

(*a*) Le 22 Juin 1352.

...ert pensoit, autant qu'on peut en juger ... sa réponse, qu'après avoir soumis *Zurich*, tous les confédérés seroient bientôt obligés de lui demander grâce. Dans cette idée il s'occupa de frapper contre cette ville un coup décisif. Il leva des subsides extraordinaires sur tous ses vassaux, sujets et étrangers, établis en Autriche. Il prit beaucoup de troupes à sa solde, sollicita des secours de tous ses alliés, et en obtint de l'électeur *Louis* de *Brandenbourg*, des comtes de *Neuchâtel*, de *Montfort*, de *Wurtemberg*, de *Furstenberg*, de *Kybourg*, de *Nellenbourg*, de *Baden*, *de Teck*, de vingt-six autres Comtes, de cinq Evêques, des villes de *Strasbourg*, de *Basle*, de *Fribourg*, de *Schaffhouse* et de *Berne* même et de ses alliés et voisins (1). On est étonné de voir les Bernois qui devoient en partie leur salut au secours que les trois plus anciens Cantons leur avoient fournis récemment dans la guerre de *Laupen*, s'armer contre ces Cantons et contre leurs alliés, et marcher sous la bannière de l'Autriche. Quelques historiens ont dit qu'ils y étoient tenus par leurs traités avec cette maison, traités antérieurs à leur alliance avec

(1) De l'*Oberland*, du *Hasli*, de *Laupen*, de *Soleure*, de *Payerne* et de *Morat*.

Zurich. C'est ce qui n'est point suffisamment éclairci, à ce qu'il nous semble, car on sait que dès l'année 1323 Berne avoit eu une alliance défensive avec les trois premiers Cantons. On n'est guères plus satisfait de ce que d'autres ont avancé, que les Bernois envoyoient pour la forme seulement des secours au duc d'Autriche, qu'ils prévoyoient que son expédition n'auroit aucun succès, et qu'ils ne voulurent jamais sérieusement faire la guerre à Zurich.

Quoiqu'il en soit, l'armée d'*Albert* forte, dit-on, de trente mille hommes de pied et de quatre mille chevaux, alla camper devant *Zurich*, sous les ordres du comte *Eberhard* de *Wurtenberg*. Les Zurichois et leurs alliés bien retranchés au dehors et au dedans de leurs murailles considéroient sans frayeur cette réunion de milices de divers Etats, jalouses les unes des autres, soldées pour un tems très-limité, difficiles à approvisionner dans un pays épuisé, et qui ne s'accordoient guères que pour le ravager encore. L'électeur de *Brandenbourg* comprit le premier qu'une pareille armée n'auroit aucun succès contre des hommes braves, unis par un véritable patriotisme, et par l'amour de la liberté. Il opina pour une réconciliation avec les Cantons.

Il la leur fit proposer (*a*), et elle fut acceptée par sa médiation. Au moment même l'armée Autrichienne se dispersa. Chacun se hâta de retourner dans ses foyers. Les Bernois se retirèrent les derniers, honteux de n'avoir paru dans cette armée que pour prendre part à une retraite qui ressembloit à une déroute.

Le traité de paix portoit que les Zurichois remettroient en liberté le comte *Jean* de *Habsbourg*, que ses frères cadets, *Godefroy* et *Rodolphe*, vivroient en bonne intelligence avec eux, aussi bien que les habitans de *Rapperschwyl* et de la *Marche*, que *Lucerne*, *Schwitz* et *Underwald* resteroient chargés des droits et des redevances que le Duc possédoit dans leurs Cantons, et que *Zug* et *Glaris lui rendroient de même l'obéissance qu'ils lui devoient.* Expression vague et équivoque qui servit de prétexte pour recommencer la guerre. Les confédérés promettoient de ne plus faire d'alliance avec les sujets du duc d'Autriche, et de ne plus les admettre dans leur combourgeoisie; enfin le Duc devoit de son côté leur accorder son amitié. Ce traité fut signé et scellé par les contractans entre les mains de l'Electeur, et il rétablit la tranquillité, mais pour peu de tems.

(*a*) Juin 1352.

Dans cet intervalle Berne que nous avons vu avec surprise élever sa bannière contre *Zurich* et les confédérés, redevenue libre de suivre ses sentimens naturels, et de ne consulter que ses vrais intérêts, les sollicita de l'admettre dans leur confédération, et ne tarda pas à l'obtenir. Cette importante affaire se traita à *Lucerne* entre les députés des Cantons et ceux des Bernois (1). Ils convinrent que les trois Cantons d'*Uri*, de *Schwitz* et d'*Underwald* secourroient les Bernois, quand ils en seroient requis, que les Bernois fourniroient de même des secours à ces Cantons ainsi qu'aux villes de *Zurich* et de *Lucerne*, lorsque leurs confédérés communs le demanderoient. Ces deux villes s'engageoient à envoyer des secours aux Bernois sans délai et à leurs propres dépens, dès qu'elles en seroient requises par les trois premiers Cantons, ou Cantons forêtiers. Un lieu voisin des confins d'*Underwald* étoit fixé et convenu pour y discuter par des députés ou décider par des arbitres les différens qui pourroient s'élever entre les contractans. Cette alliance devoit durer à perpétuité. On réservoit d'ailleurs les droits de l'empire et ceux de chaque allié.

---

(1) Le 6 Mars 1353. V. Tschudi, Stumpf. Stettler.

Ainsi dans l'espace de peu d'années cinq nouveaux Cantons s'étoient joints aux trois premiers qui avoient fondé la République helvétique. *Berne* fut le huitième, et pendant cent vingt-cinq ans la confédération se borna à ces huit qu'on a dès-lors distingués par le titre des *huit anciens Cantons*. Mais nous devons observer, et particulièrement aux lecteurs étrangers, qu'ils se feroient une fausse idée de cette première ligue, ou *Confédération helvétique*, s'ils la regardoient comme un système combiné avec réflexion dans le dessein de poursuivre quelque objet, d'acquérir en commun plus de territoire et de puissance. La première et presque la seule pensée de ses fondateurs avoit été de se maintenir dans la possession des anciens droits, et de s'en assurer la jouissance contre les entreprises des Princes et des Seigneurs toujours turbulens et ambitieux dont ils étoient entourés. Quand nous avons parlé de l'indépendance comme du terme plus ou moins éloigné auquel tendoient naturellement leurs efforts, cette anticipation sur les tems qui suivirent ne doit pas être entendue comme si le désir de former une République *indépendante* eut été dans ce premier siècle de son existence le mobile des confédérés. Leur ligue n'étoit pas même une confédération générale, uniforme et

légale. Les trois anciens Cantons d'*Uri*, *Schwitz* et *Underwald* restoient toujours aussi plus étroitement unis entr'eux qu'avec les autres. Plusieurs des cinq autres Cantons alliés immédiatement avec ces trois premiers n'avoient d'ailleurs entre eux que des liaisons indirectes, et ne tenoient ensemble qu'au moyen de ce centre commun auquel toutes ces diverses chaînes étoient attachées. *Zug* par exemple n'avoit pas les mêmes droits que les autres Cantons, et dans le cas d'une alliance ou d'une guerre étrangère il étoit obligé d'obéir aux décrets des anciens. Ce lien paroissoit suffisant pour remplir l'objet qu'on se proposoit dans ces commencemens. Il étoit entretenu par les conférences qu'on avoit fréquemment sur les frontières, conformément aux traités d'alliance, et qui ont été l'origine des Diètes helvétiques des âges suivans. Alors ces conférences n'avoient rien de fixe, ni pour le tems, ni pour les lieux. La nature des affaires en décidoit. On se tromperoit donc beaucoup si on les regardoit comme un congrès composé de représentans des divers membres de la ligue assemblés pour décider en commun de leurs intérêts généraux. Nous voyons que ces fausses idées ont été répandues et accréditées par des historiens étrangers qui vouloient voir en Suisse

et dans le quatorzième siècle, la ligue des *Achéens* celle des villes grecques, ou telle autre république fédérative dont les Suisses n'avoient peut-être jamais entendu parler.

L'accession des *Bernois* à la confédération ne lui procura pas seulement un accroissement de forces considérable, mais elle contribua encore à lui donner une forme plus stable et plus régulière, à la faire considérer au-dehors, à étendre et à affermir au-dedans la liberté de ses citoyens. C'est ce que la suite de cette histoire va développer.

CHAPITRE XII.

Suite de la guerre avec l'Autriche jusques à la paix en 1389.

LA paix que le Duc avoit faite avec les confédérés n'avoit été dans sa pensée qu'une trève prescrite par les circonstances. Il s'étoit vu dans la nécessité de licencier des troupes que la résistance imprévue des Zurichois avoit retenues sous ses drapeaux au-delà du terme de leur engagement, et des bornes de ses ressources. Il n'avoit fait qu'ajourner ses projets de vengeance, content d'avoir pu semer dans les termes ambigus du traité des pièges à la bonne foi trop confiante de ses ennemis.

Il prétendit bientôt qu'en réservant ses droits et ses revenus dans les pays de *Glaris* et de *Zug*; ces deux Cantons s'étoient implicitement engagés à renoncer à leurs alliances avec les autres. C'étoit la seule garantie qu'ils pussent avoir de leurs libertés. C'étoit donc comme dans la fable trop connue, demander préliminairement aux bergers qu'ils livrassent les gardiens de leurs

troupeaux. Toutes les villes, toutes les communes sentoient trop bien que des ligues entre elles étoient nécessaires à leur sureté. *Zug* et *Glaris* s'étant assurés que dans le traité avec le Duc, leurs alliés n'avoient point entendu qu'il fut porté aucune atteinte aux articles de la confédération, lui répondirent qu'ils ne lui prêteroient hommage qu'à condition que cette confédération seroit expressement réservée et maintenue. Le Duc rejeta cette proposition, et satisfait d'avoir trouvé un prétexte pour les accuser de rébellion devant les tribunaux de l'empire, il se rendit à *Worms* où la Diète étoit assemblée.

Son crédit étoit grand auprès des Princes qui la composoient. D'ailleurs l'empereur *Charles IV* avoit alors des raisons de le ménager. On fut donc persuadé, ou l'on parut l'être à la Diète de *Worms*, que les Cantons lui contestoient ses justes droits, et excitoient ses sujets à la révolte. On s'intéressa en sa faveur. On lui promit des secours. L'Empereur n'étant pas éloigné des frontières de l'Helvétie, les Cantons lui envoyèrent par des députés les actes même de leur confédération. Ils vouloient qu'il se convainquit par ses propres yeux qu'on avoit laissé au Duc dans toute sa plénitude l'autorité qui

lui appartenoit légitimement. *Charles IV* qui prétendoit comme chef suprême de l'empire s'attribuer le jugement de ce différent auroit pû sur la lecture de ces actes prononcer une sentence juste et définitive. Il préféra de conseiller aux confédérés de donner au Duc de nouvelles assurances de leur soumission. Ils le firent ; mais toujours avec les mêmes exceptions et réserves, et dès-lors ils ne furent plus écoutés. *Albert* regardoit la Confédération helvétique comme une barrière qu'il falloit briser pour subjuguer ensuite les Cantons l'un après l'autre.

Dès ce moment les impositions, les levées d'hommes, les ordres à tous les vassaux de s'armer se renouvelèrent avec la plus grande rigueur. Tous les états de l'empire furent sommés de réunir leurs efforts pour assister un de ses principaux membres contre des sujets que la Diète appeloit *des Rebelles* (*a*). L'Empereur lui-même se rendit à *Zurich* vers les fêtes de Pâques. Là il offrit encore son arbitrage et le Duc l'accepta ; car personne ne lui demandant rien, si par hazard, il étoit condamné il restoit ce qu'il étoit. Mais les Cantons persistant à réserver leurs alliances entre eux, l'Empereur irrité les déclara nulles, et prononça que les membres du

(*a*) An 1354.

corps Germanique n'avoient pas le droit d'en former de pareilles, décret foudroyant, s'il eut atteint son but, puisqu'il ne condamnoit pas seulement les Cantons, mais encore la plus grande partie des états de l'empire; rien n'étant alors plus commun en Allemagne que de pareilles alliances. Nous convenons qu'elles ne sauroient être admises dans un système de gouvernement régulier, puissant et tutélaire; mais là, où les sujets ne sont plus protégés, là où règne la confusion des droits, et où les forts oppriment impunément les foibles, pourquoi ceux-ci ne se retrancheroient-ils pas derrière le seul rempart où ils puissent trouver leur sureté?

En conséquence de ces résolutions opposées des deux partis, l'Empereur fit armer les sujets de ses Etats héréditaires, ceux du Palatinat du Rhin, du Brandenbourg, de la Franconie, de la Souabe. Toute l'Allemagne s'ébranla. Il partit de Ratisbonne un second décret aussi fulminant que le premier qui dénonçoit aux confédérés la vengeance de l'Empereur motivée par le refus qu'ils avoient fait de le prendre pour arbitre. Sans-doute que plus d'un Prince puissant eut été effrayé de ces redoutables menaces. L'histoire en fournit assez d'exemples. Quelles n'étoit donc pas l'intrépidité, la persévérance, l'amour de la patrie et de la liberté de ces deux ou trois

foibles

foibles peuplades qui osoient braver seules et sans appui les efforts d'une puissance si immensément disproportionnée à la leur ?

Les troupes du Duc d'Autriche se mirent les premières en mouvement. Il s'étoit hâté d'occuper *Rapperschwyl* que le comte *Jean* de *Habsbourg*, son parent venoit de lui vendre secrètement (1), et qui lui donnoit les moyens de couper la communication entre les Cantons, et de cerner *Zurich* de toutes parts. Ainsi les habitans du comté de *Rapperschwyl* eurent occasion de se venger des Zurichois qui avoient incendié leur ville ; et ils s'en vengèrent en effet par d'autres barbaries. Bientôt après l'Empereur lui-même s'avança d'un autre côté, à la tête d'une nombreuse armée de ses sujets de Bohême, de ceux des Electeurs Palatin et de *Brandenbourg*, des évêques de *Basle*, de *Constance*, de *Coire*, de *Bamberg*, de *Wurtzbourg*, de *Freysingen*, d'un grand nombre de Comtes, de Nobles et de villes (2). Cette multitude (car elle en méritoit le nom

---

(1) C'est alors qu'il fit rebâtir cette ville sur un plan plus étendu. Il y ajouta un pont de bois qui traverse le lac de Zurich, et qui a 1850 pieds de longueur.

(2) La guerre ayant été décrétée formellement par

plutôt que celui d'armée), alla camper devant *Zurich* (*a*). Le désordre, le tumulte, la licence y régnoient. Les chefs et les soldats méprisant, comme à l'envi, la foiblesse de leur ennemi, se croyoient moins appelés à combattre qu'à s'enrichir de ses dépouilles. Comment quatre mille bourgeois ou paysans auroient-ils pu résister à quatre mille casques couronnés, et à quarante mille hommes de cavalerie ou d'infanterie? Les assiégés firent cependant plusieurs sorties qui n'annonçoient pas des hommes intimidés, et ils se défendirent avec intrépidité pendant trois semaines. Ils firent encore mieux. A la faveur du peu d'ordre qui régnoit dans le camp ennemi, ils surent avoir avec les assiégeans des communications fréquentes, et persuader à une partie d'entre eux que la guerre qu'ils leur faisoient étoit absolument contraire à leurs vrais intérêts, que s'ils détruisoient *Zurich* ils anéantiroient avec cette ville le droit que les états de l'empire

---

la Diète de l'empire, on ne doit pas être surpris de trouver encore des Bernois dans l'armée impériale. On sait que dans leurs alliances, les villes ou cantons helvétiques exceptoient ordinairement l'empire, et les guerres ordonnées par l'empire.

(*a*) Le 20 Août 1354.

et les villes en particulier avoient de s'allier entre elles, puisque c'étoit proprement à ce droit, ou à cette prétention, que l'Empereur et les Princes avoient déclaré la guerre. Ils rappelloient les rapides et effrayans progrès qu'avoit faits l'ambitieuse maison d'Autriche, depuis le tems où *Rodolphe* de *Habsbourg*, l'aïeul du Duc actuel qui n'avoit été long-tems qu'un Comte à la pension de leurs ancêtres, jusques au moment présent où ses descendans n'aspiroient qu'à détruire une ville qui avoit commencé leur élévation. Pourquoi, disoient encore les Zurichois, les états de l'empire voudroient-ils aider le duc d'Autriche à leur ôter les derniers restes de leur liberté, et forger ainsi de leurs propres mains les chaînes qui serviroient à les asservir à leur tour? Ces discours firent impression. *Zurich* ayant ainsi ébranlé la fidélité des soldats de l'armée impériale acheva de les décider en sa faveur en arborant sur une haute tour l'aigle noir en champ d'or qui rappeloit à tout le monde qu'elle étoit une ville libre et impériale. A cet aspect un soulèvement général se déclara dans l'armée. Une multitude échauffée se présenta à l'entrée de la tente de l'Empereur, et lui demanda à grand cris de donner la paix à *Zurich*, et à ses alliés. *Charles IV* parut intimidé, si

pourtant ce mouvement tumultueux et menaçant ne s'accordoit pas avec ses vœux secrets, et sa jalousie contre le Duc d'Autriche. Aussi déclara-t-il sans égard à ses instances que puisque la majorité de l'armée demandoit qu'on laissat aux Cantons la liberté de faire entre eux des alliances, il devenoit *inutile et peu convenable* de continuer une guerre qui n'avoit que cet objet. Ainsi dans un premier mouvement de crainte réelle où simulée ce Chef du monde chrétien révoquoit, anéantissoit ses propres décrets (*a*), décrets si récens et accompagnés de tant de menaces. L'armée impériale n'ayant plus d'ennemi qu'elle-même, se retira avec précipitation et en désordre. Et sa retraite semblable à une fuite fut marquée par-tout par des excès. Tel fut le résultat d'une expédition qui s'étoit annoncée avec un appareil, un éclat que la honte seule de son résultat put égaler. Les Autrichiens restèrent cependant sous la bannière de leur Prince, et firent encore par ses ordres des courses et des pillages. Mais sa cavalerie Hongroise faisant plus de mal à ses sujets qu'à ses ennemis; il fallut enfin qu'il eut de nouveau recours à sa politique insidieuse qui lui avoit toujours mieux réussi que la guerre.

(*a*) Le 14 Décembre.

Il donna donc en présence de l'Empereur un consentement exprès à ce que la Confédération des Cantons fut confirmée, et que *Zug* et *Glaris* y fussent compris. Ces deux points importans étant réglés, ils devoient se soumettre à ce que l'Empereur prononceroit sur les autres. Mais c'étoit là qu'un nouveau piège attendoit les Cantons, et que le Duc avoit semé des germes de division entre eux. La sentence de l'Empereur prononça qu'ils évacueroient les terres, villes et châteaux appartenant au Duc d'Autriche dont eux ou leurs confédérés s'étoient mis en possession dans le cours de la guerre. Dans un autre article on affectoit d'appeler les Cantons des pays, des Etats du Duc d'Autriche. *Zurich* néanmoins se soumit à cette sentence à la persuasion de *Rodolphe Brun* son bourguemaître, corrompu par les présens de ce Prince (1). Mais quand elle fut communiquée au peuple de *Zug*, de *Schwitz*, d'*Uri*, d'*Underwald*, elle y excita un

(1) Il s'étoit mis sous la protection du Duc, avoit accepté une place dans son conseil secret, et recevoit de lui une pension de cent florins, et d'autres présens. Il vécut jusques en 1575; mais il passa ses dernières années dans l'obscurité. (Voyez l'article *Brun* dans le dictionn. de Leu). Sa femme et son fils furent chassés de *Zurich* pour des crimes.

soulèvement général. Tous leurs hommes libres se levèrent en tumulte, s'écriant que l'Empereur vouloit les tromper, qu'ils n'étoient point les sujets du Duc comme il faisoit entendre, qu'aucun Prince ne les avoit subjugués, que leurs ancêtres avoient librement et volontairement accepté la protection de l'Empire, et qu'en laissant jouir le Duc des propriétés qu'il avoit chez eux, ils devoient jouir de leur côté des priviléges et des droits qui leur appartenoient, et en particulier de leurs alliances avec leurs voisins, seule garantie qu'ils eussent de leur liberté et de leur bonheur.

Ils n'épargnèrent pas non plus les reproches les plus amers aux Zurichois qui avoient souscrit à une pareille sentence. Le Bourguemaître essayoit de s'excuser auprès des Confédérés. Il réussit à leur persuader que le mal n'étoit pas sans remède, et qu'ils obtiendroient sans doute une explication favorable de l'Empereur, s'ils lui envoyoient des députés pour la demander. Mais l'Empereur embarrassé à concilier les prétentions et les divers intérêts qu'il avoit à ménager, eut recours au moyen le plus familier aux hommes d'Etat, en pareilles circonstances. Il promit de répondre l'année suivante (*a*).

(*a*) An 1256.

Le Duc espéroit de lasser la résistance des Suisses, ou de les diviser et de les amener à ses fins l'un après l'autre. Cette politique réussit bien à Zurich. Le Bourguemaître y conservoit un grand crédit. L'intérêt du commerce qui est trop souvent dans une ville commerçante le premier des intérêts, fit oublier pour un tems à cette bourgeoisie qui s'étoit montrée si brave et si libre, les intérêts plus relevés de la confédération générale. Elle fit une alliance avec le Duc d'Autriche par laquelle le Prince et la ville s'engageoient non-seulement à vivre en bonne intelligence, mais encore à se secourir réciproquement toutes les fois que l'un ou l'autre auroit quelque guerre à soutenir dans une partie quelconque du pays compris entre le Rhône, le Jura et la Rhétie (les Grisons). C'étoit aux Ministres de l'Autriche à déterminer les cas où le secours devoit être fourni. A la vérité les Zurichois se réservoient leurs alliances avec les autres Cantons, mais on ne disoit plus, comme auparavant, que ces derniers alliés devoient avoir la préférence sur les autres. Ainsi dans la réalité *Zurich* les sacrifioit à leur plus dangereux ennemi.

Ce ne fut pas tout. L'Empereur cédant aux sollicitations du Duc d'Autriche rendit enfin un décret qui condamnoit les Cantons sous peine de

son indignation à annuller leur alliance avec *Zug* et *Glaris*. On voit clairement que ses motifs étoient la puissance du Duc d'Autriche à laquelle il rendoit hommage, et la foiblesse de deux obscures communautés des Alpes qu'il méprisoit. C'est dans cet esprit que les Tribunaux de ce monde jugent trop souvent les contestations entre les grands et les petits.

Les Cantons avoient attendu une toute autre décision de la justice de l'Empereur. Leurs députés s'assemblèrent à *Lucerne* pleins de douleur et d'indignation. *Zurich* se déclara neutre à leur grand scandale, mais ni cet abandon ni aucune crainte ne purent les faire fléchir. Ils en appelèrent à leurs droits, au souvenir de leurs aïeux et de leurs victoires, à leurs armes enfin qui les avoient toujours mieux servi que les négociations.

Les Autrichiens commencèrent les hostilités. Leur général *Albert* de *Bucheim* se mit en mouvement à la tête d'un corps de troupes qui devoit s'emparer de *Zug* et de *Glaris*. Mais les guerriers de *Schwitz* qui se distinguoient entre tous les confédérés par la vigueur de leurs résolutions prévinrent les Autrichiens, et se trouvèrent avant eux dans ces deux Cantons. Ils prirent les habitans sous leur sauve-garde, et celle

de leurs alliés, et s'assurèrent de tous les passages et de tous les postes importans. Ainsi la ruse n'eut pas plus de succès cette fois que les menaces et la violence contre ce peuple généreux. Le Duc *Albert* d'Autriche étoit mourant. Ses vassaux et ses lieutenans dans cette partie de ses Etats étoient excédés d'une guerre inutile autant que ruineuse. L'un d'eux *Pierre* baron de *Thorberg*, ménagea une trève pendant laquelle la haine du Duc finit avec sa vie (*a*). Il laissoit trois fils dont l'aîné *Rodolphe* étoit d'un caractère plus doux et plus modéré. Il ne s'opposa plus à une réconciliation. Cette trève qu'on trouve souvent nommée une *paix* dans l'histoire de ce siècle, devoit être renouvelée, et le fut plus d'une fois : On l'appeloit la paix de *Thorberg* du nom de celui qui l'avoit négociée. On doit peut-être regretter que cet usage ne soit pas devenu général, et qu'au lieu du nom de la ville où la paix est signée, on ne lui donne pas celui de l'homme à qui l'humanité doit principalement ce bienfait. Peut-être que l'espoir de mériter une si grande gloire hâteroit souvent le cours de ces lentes négociations pendant lesquelles on laisse égorger des milliers d'hommes,

(*a*) Le 28 Juillet 1358.

avec tant de sang-froid, et souvent pour les plus petites considérations.

Par cette paix de *Thorberg*, *Zug* et *Glaris* furent maintenus dans l'alliance des Cantons. Les Ducs d'Autriche le furent dans les droits qu'ils y possédoient, et pour assurer à ces deux pays une administration impartiale, les Ducs s'engagèrent à choisir le *Landamman* de *Zug* dans le canton de *Schwitz*, et le *Landamman* de *Glaris* dans celui de *Zurich*.

Les années de tranquillité que ce traité procura aux Cantons furent employées d'une manière honorable et utile. La confédération s'affermit. Les trois premiers Cantons (nous appellons de ce nom les trois qui en avoient posé les bases) *Schwitz*, *Uri* et *Underwald*, en croissant avec elle s'en montroient toujours les gardiens, les défenseurs les plus zélés. Ils en donnèrent une preuve à *Gersau* en l'admettant à leur ligue perpétuelle. *Gersau* est un bourg, situé sur le bord septentrional du lac des quatre Cantons. Ce n'étoit alors qu'une communauté de bergers très-peu nombreuse, que les Comtes de *Habsbourg* avoient engagée à des Seigneurs voisins. Elle s'étoit rachetée ensuite, et l'alliance des Cantons lui garantit si efficacement sa liberté que ce bourg devint avec le tems une véritable répu-

blique, et sans-doute la plus petite du monde; car malgré ses accroissemens, elle ne put parvenir à posséder que quelques pâturages dans les Alpes, et à compter au plus un millier d'habitans. Avant les derniers événemens qui ont tout changé en Suisse, les citoyens de *Gersau* au nombre d'environ trois cents jouissoient de la plénitude de la souveraineté, et l'exerçoient par eux-mêmes, conformément au précepte de *Rousseau* qui ne reconnoît de peuples libres que ceux qui se sont réservé cet exercice en entier. Sa théorie sur ce point avoit peut-être besoin de *Gersau* pout lui servir de preuve et d'exemple. Dans ce lieu, et c'étoit peut-être le seul sur la terre, elle y étoit parfaitement confirmée, car ce petit Etat étoit parvenu sous le régime qu'il recommande à toutes les prospérités dont il pouvoit être susceptible. Il faut pourtant observer que ce qui permettoit à *Gersau* de l'adopter et de le conserver, fut sans-doute l'avantage qu'eut cette république d'être située dans des lieux presque inaccessibles, d'avoir des alliances avec des Etats puissans, et sur-tout de ne posséder rien qui pût tenter la cupidité et l'ambition, ni la faire jamais sortir de sa parfaite obscurité, avantages que peu de Nations possèdent à ce degré, et soient disposées à envier.

Les Cantons s'occupèrent ensuite à affermir dans leur intérieur leur autorité, leur juridiction, leur police contre toutes les entreprises du clergé ; entreprises quelquefois aussi dangereuses pour la liberté que celles des Princes et des conquérans. Un des fils du bourguemaître *Brun* qui étoit révêtu de la dignité imposante de Prévôt du Grand Chapitre de Zurich, avoit prouvé dans une occasion que lui et ses pareils comptoient l'impunité au nombre de leurs privilèges. Les députés des trois Cantons et ceux de *Zug* et de *Lucerne* assemblés à *Zurich* rédigèrent une ordonnance sous le titre de *Décret sur les Prêtres* qui s'étendoit à d'autres objets d'une égale importance, par laquelle ils s'engagoient à maintenir l'exécution de leurs loix contre toute autorité ecclésiastique ou laïque qui se montreroit réfractaire à leurs ordres. Tous Nobles ou non Nobles, Prêtres ou séculiers relevant de l'Autriche devoient jurer de ne rien faire pendant leur séjour dans les Cantons qui put leur être préjudiciable. Les violences personnelles, les appels aux tribunaux étrangers étoient sévèrement défendus, mais sur-tout les procédures canoniques pour les affaires temporelles, et les citations des clercs devant les tribunaux des Evêques. Que si un ecclésiastique osoit en-

freindre cette règle il seroit exclu de la société, privé de nourriture, de vêtemens, et d'asile. Tous les coupables fugitifs pourroient être poursuivis dans le territoire de tous les Cantons, qui d'ailleurs maintiendroient la sûreté des grands chemins pour tout le monde etc. etc. Les huit Cantons acceptèrent cet édit qui devint ainsi un remède contre l'abus que le clergé faisoit de ses priviléges, une protestation contre tout ce qui pourroit menacer la liberté des citoyens, et l'autorité des tribunaux, une déclaration solennelle de leur indépendance au-dehors, et de leur volonté de faire régner au-dedans l'ordre et la justice (*a*).

Berne continuoit cependant à augmenter sa puissance par les armes et par la politique. Elle acquéroit un ascendant toujours plus grand sur les Nobles et Seigneurs de son voisinage par deux moyens opposés en apparence, mais qui la conduisoient également à son but. Elle en admettoit plusieurs à sa combourgeoisie, et alors elle les protégeoit contre ceux de leurs paysans qui auroient voulu s'affranchir de leur dépendance. Elle soutenoit au contraire les paysans contre leurs Seigneurs quand ceux-ci étoient ses ennemis. C'est ainsi qu'elle accorda une protec-

(*a*) 1370. Voyez Tschudi p. 472.

tion efficace à *Rinkenberg* son combourgeois qui étoit gouverneur pour l'Empire d'une grande partie de l'*Oberland*. Les habitans de cette contrée des Alpes voisine de Berne s'étoient ligués avec ceux d'*Underwald* pour secouer un joug qui leur paroissoit insupportable, sur-tout depuis que les trois Cantons avoient secoué celui de l'Autr.che. Sortis, à ce qu'ils croyoient, d'une souche commune, aussi vaillans, aussi épris qu'eux de la liberté, ils s'en jugeoient aussi dignes. Leurs efforts pour l'obtenir, les efforts opposés de Berne pour les tenir assujettis, faillirent à diviser les Cantons. *Underwald* vouloit affranchir ses voisins de l'*Oberland*, et les recevoir dans son alliance. *Berne* soutenoit son combourgeois le *noble Rinkenberg*. Enfin le puissant Canton triompha. Les autres prononcèrent aussi contre *Underwald* qui fut obligé d'abandonner ses cliens, et de promettre de ne s'allier jamais avec des serfs de la ville de Berne, ou de quelqu'un de ses bourgeois. *Berne* gagna donc sa cause. Un peuple brave, mais foible qui vouloit être libre, perdit la sienne.

La puissance de *Zurich* s'accrut aussi durant la paix de *Thorberg*. Il lui fut facile de se concilier la faveur de l'empereur *Charles IV*, ennemi des Princes Autrichiens. *Charles* dans sa qualité de Chef de l'empire confirma à *Zurich*

par un diplôme exprès, la-souveraineté de la plus grande partie du lac qui porte son nom, le droit de faire des traités de combourgeoisie avec les Seigneurs de son voisinage, et celui d'affermer à trois lieues d'arrondissement les fiefs de l'empire. Il y rétablit des *plaids* ou *assises* présidées par un grand Juge qu'il y envoyoit, et auxquelles assistoient douze bourgeois de *Zurich*. Cette ville devint ainsi le centre des provinces qui s'étendent des bords du Rhin jusques dans la Lombardie, en ce qui concernoit la justice et la perception des revenus des Empereurs. Enfin elle acquit divers territoires, et fit des traités avantageux de combourgeoisie avec des voisins. Elle limita la puissance de ses Bourguemaîtres dont *Rodolphe Brun* avoit fait un si grand abus. Elle augmenta le pouvoir de ses tribuns, et par celà même celui des bourgeois. Leurs richesses et leurs commerce aussi firent des progrès remarquables.

(*a*) Lorsque *Charles IV* se rendant à *Avignon* pour y faire hommage au Pape, s'arrêta quelques jours à *Berne*; il répandit ses bienfaits sur cette ville *qui*, dit-il dans un diplôme, *lui est immédiatement unie, ainsi qu'à l'Empire.* Il lui

---

(*a*) An 1365.

donna le droit de racheter dans un circuit de six lieues les domaines impériaux qui se trouveroient engagés. Il lui permit de prendre les armes contre tous ses ennemis, et lui céda la justice criminelle dans une étendue de trois lieues autour d'elle. Quelle différence y avoit-il alors entre les Bernois et un peuple entièrement indépendant? Une différence dans les mots, et non dans la réalité. On leur avoit abandonné tout ce qui leur étoit réellement utile. Les Empereurs ne pouvant pas s'assurer que leurs enfans hériteroient du trône après eux, ne regardoient pas l'Empire comme une propriété, mais comme un usufruit, un bénéfice dont il falloit se hâter de tirer parti. La plûpart des Empereurs ayant ruiné leurs maisons pour acquérir l'Empire, ruinoient l'Empire pour relever leurs maisons. Ils aliénoient sans aucun scrupule ses droits et ses possessions. C'est le cas de tous les Etats électifs, et il ne faut pas croire que nos ancêtres aient été si mal avisés qu'on le suppose aujourd'hui, quand ils ont préféré d'attribuer le pouvoir héréditaire à leurs chefs, malgré tous ses inconvéniens.

Ces privilèges accordés si libéralement aux Bernois leur facilitèrent l'acquisition de plusieurs territoires. Outre leur droit d'hypothèque

sur

sur *Laupen* et le pays de *Hasli*, ils eurent au même titre le château et la seigneurie d'*Arberg*, possession importante à quatre lieues de leur ville. Ils achetèrent douze villages des barons de *Brandis*, et de l'abbaye de *Frienisberg*. Nous citons ces faits comme des exemples des progrès de leur puissance, et non dans le dessein d'en exposer tous les détails.

Leurs alliances avec les Etats voisins se multiplioient en même tems. Ils renouvelèrent leur combourgeoisie avec *Fribourg*. Leur alliance avec *Bienne* et *Soleure* devint perpétuelle, mais celle avec *Bienne* eut des suites dont nous devons parler, parce qu'elles troublèrent pour un tems l'heureuse tranquillité que *Berne* savoit si bien mettre à profit.

(*a*) *Jean* de *Vienne* d'une ancienne maison de Bourgogne, venoit d'être élevé à la dignité d'Evêque de Bâle. Depuis que les évêchés donnoient avec le titre de *Princes*, des sujets, des revenus, et souvent de grands Etats, la noblesse les sollicitoit avec autant d'empressement qu'elle les avoit dédaignés lorsqu'ils n'offroient que des devoirs austères à remplir. Ces nouveaux évêques nés et élevés dans des familles toutes dé-

(*a*) An 1367.

vouées au métier des armes portoient à l'ordinaire dans leur gouvernement l'esprit turbulent et ambitieux qui étoit alors celui de leur caste. *Jean* de *Vienne* fut mécontent de cette alliance de *Berne* avec *Bienne*, ville qui dans son origine avoit relevé immédiatement de l'empire, mais que ses prédécesseurs avoient soumise au siége de *Basle* depuis près d'un siècle. En effet cette alliance étant devenue perpétuelle et comprenant aussi *Fribourg*, *Soleure* et *Morat* inspiroit tant de confiance aux bourgeois de *Bienne* que nulle part on n'en voyoit qui fussent aussi difficiles à contenir dans la soumission aux loix et aux magistrats. Mais plus ils désiroient l'indépendance, plus leur nouvel évêque désiroit les assujettir. Il commença donc par leur ordonner de renoncer à leur ligue avec *Berne*. Ils s'élevèrent hardiment contre cette sommation. Ils opposèrent à leur évêque leurs anciens droits et l'acquiescement de son prédécesseur à leurs alliances. *Jean* de *Vienne* répondit à son tour en faisant enlever et enfermer dans le château les principaux bourgeois. Alors le secours de Berne fut demandé et obtenu. Les Bernois requirent celui de leurs confédérés. Et neuf cents hommes des Cantons vinrent se joindre à leur armée. Informé qu'elle avançoit et transporté de fureur, l'E-

vêque fit piller, et ensuite brûler sa ville même de *Bienne* (*a*). Qu'eut fait de plus un chef de brigands à qui le nom même de la religion eut été inconnu? Les Bernois arrivèrent trop tard pour prévenir cette atrocité. Ils trouvèrent les malheureux habitans de *Bienne* errans autour des ruines fumantes de leurs maisons, sans asile, sans pain. L'Evêque après avoir assouvi sa vengeance, s'étoit retiré dans son château de *Schlosberg*, sur une hauteur, à quelques lieues de Bienne. Mais il fut obligé d'abandonner cette retraite trop peu sure aux Bernois qui la démolirent. L'année suivante (*b*) ils le poursuivirent avec plus de vigueur, ils battirent ses troupes, ravagèrent impitoyablement ses terres de l'*Erguel* et du val de *St. Imier*, et firent ainsi expier à de malheureux sujets les crimes et la barbarie de leur maître.

Tous les Princes, les Seigneurs, les habitans des villes des pays voisins, touchés de tant de calamités et les redoutant pour eux-mêmes, intervinrent enfin de diverses manières pour faire cesser cette guerre inique et cruelle. Des représentans de tous ces Etats s'assemblèrent à *Balstal*

(*a*) An 1367.

(*b*) An 1368.

pour cet effet. Les soldats Bernois avoient eu l'imprudence de piller des églises. Ce crime qui n'étoit pas celui dont l'humanité avoit eu le plus à gémir parut le plus irrémissible de tous aux Etats de *Balstal* qu'on avoit reconnus pour arbitres des deux partis. Il excita leur indignation contre les Bernois qui furent condamnés à payer à l'église un dédommagement de trente mille florins.

Cette somme parut énorme à Berne où l'argent étoit, dit-on, fort rare dans ce moment. Quand il fallut la trouver, des mécontentemens excités par d'autres causes encore occasionnèrent des soulèvemens. Il paroît que les tribus de Berne vouloient, comme celles de *Zurich* humilier le gouvernement, et s'emparer de la principale autorité. Mais le grand Conseil, (des deux cents) sut arrêter cette effervescence, et se jetant pour ainsi dire, entre les deux partis; il reprima par de sages mesures, et l'ambition entreprenante de l'oligarchie, et la fougue d'un peuple poussé par des démagogues non moins ambitieux.

L'Evêque de *Basle* qui avoit licencié ses troupes à condition qu'on lui payeroit les trente mille florins en obtint à peine trois mille, et fut obligé de s'en contenter. Ses sujets, comme c'est

l'ordinaire, furent encore moins dédommagés des pertes immenses qu'ils avoient essuyées. Lui-même ayant ainsi tari pour long-tems la source de ses revenus se vit réduit à engager presque tous ceux de son évêché. Cette guerre dont il avoit espéré un grand accroissement de puissance ne lui valut donc que la haine, le mépris et la misère.

Mais dans ces siècles à demi-barbares (*a*), la guerre étoit un état, une profession, un emploi du tems que l'ignorance ou le mépris des autres occupations rendoit nécessaire. On ne connoissoit point d'autres ressources. Les arts, les sciences étoient comptées pour rien. La guerre étoit tout. La noblesse ne respiroit que pour la guerre. Dans les villes même les plus industrieuses on étoit obligé de se tenir toujours prêt à la faire. Aussi les fureurs de la guerre ne se rallentissoient-elles presque jamais. On s'en étoit flatté lorsqu'une paix long-tems désirée vint désarmer enfin la France et l'Angleterre (*b*). Mais cette espérance s'évanouit bientôt.

La jeunesse guerrière qui s'étoit signalée à la bataille de *Poitiers* n'avoit pu prendre l'habi-

(*a*) An 1375.
(*b*) An 1360.



bitres des deux partis. Il exci
contre les Bernois qui furent
à l'église un dédommagem
florins.

Cette somme parut én
gent étoit, dit-on, for
Quand il fallut la trouv
excités par d'autres c
rent des soulèvemen
de Berne. vouloien
humilier le gouvern
principale autorité
deux cents) sut a
jetant pour ainsi
reprima par de s
prenante de l'o
ple poussé p
ambitieux.

L'Evê

tude du repos. Les Rois qui l'avoient soldée manquoient de moyens pour la licencier. Elle erroit par *grandes compagnies* faisant sa ressource et sa gloire de ce qui faisoit le désespoir des peuples. *C'étoient*, dit un historien du tems (1), *des fils de Bélial*, *des guerriers de toutes nations*, *qui n'avoit aucun titre*, (qui faisoient la guerre sans sujet.) Ils élisoient eux-mêmes leurs chefs. *Arnoul* de *Cervole*, gentilhomme du Périgord qui en avoit vingt mille à ses ordres, et quelques fois davantage, s'avança jusques en Bourgogne. D'autres qui s'étoient croisés, et qu'on avoit empêché de se rendre à la terre Sainte, fondirent avec les premiers sur l'*Alsace*. La ville de *Basle* qu'un tremblement de terre affreux avoit remplie de ruines (*a*), et dont les murs se relevoient à peine, menacée de ce nouveau fléau demanda du secours à Berne et à Soleure, avec lesquelles elle avoit une alliance. Elle en demanda aux Cantons forêtiers, à *Zurich*, à *Zug*, à *Glaris*, avec lesquels elle n'en avoit point. Néanmoins elle obtint de ces Etats trois mille guerriers d'élite, service essentiel qui leur donna lieu dans la suite à former des rélations plus étroites

(1) Le Continuateur de Nangis.

(*a*) An 1366.

Le capitaine qui commandoit les Bernois, en entrant à Basle, demanda à être placé au poste le plus périlleux. *Cervole* s'avança jusques au pied de ses murs; mais quand il eut vu de plus près ce qu'étoient les Suisses, leur bonne contenance et leur pauvreté, il retourna sur ses pas, et alla chercher en Lorraine une proie plus riche et plus facile.

Quelques années après le danger se renouvela, et la Suisse n'en fut pas aussi facilement délivrée. *Enguerrand de Coucy*, comte de Soissons, issu d'une de ces anciennes familles de Héros ou d'Avanturiers Normands qui s'étoient signalés par de grands exploits, puissant par le nombre de ses Seigneuries, illustré par son mariage avec la fille d'*Edouard*, Roi d'Angleterre, las du repos ainsi qu'une foule d'Anglois avec lesquels il avoit fait long-tems la guerre (*a*), *Enguerrand* cherchant sans-doute quelque prétexte de la recommencer, réclama inopinément la dot de sa mère *Catherine* d'*Autriche*, fille aînée du duc *Léopold* ~~tué~~ battu à la bataille de *Morgarten*, dot qui, selon lui, n'étoit rien moins que l'*Alsace* et l'*Argovie*.

Aux Anglois qui faisoient la principale force de son armée, il avoit joint des bandes guer-

(*a*) An 1375.

rières levées en Flandre ; en Lorraine, en Bourgogne et ailleurs. Le tout pouvoit se monter à quarante mille combattans. Ils étoient partagés en vingt-cinq bataillons (1). A leur tête on voyoit un corps de six mille Anglois portant la plupart des casques dorés, des cuirasses et des armures brillantes ; à sa suite étoient des chevaux de parade sans nombre, des tentes, des équipages magnifiques dont les yeux des Helvétiens peu accoutumés à un pareil spectacle étoient éblouis. Ces guerriers étoient trop riches, trop nobles, pour s'abaisser jusques à dépouiller les pauvres habitans des campagnes. Leurs femmes et leurs filles étoient moins en sureté. D'ailleurs le Sire de *Coucy* fit observer autant qu'il put une assez bonne discipline à sa troupe. On l'admiroit à la tête de ses quinze cents casques dorés, et il étoit précédé par-tout de la réputation brillante que lui avoient méritée sa générosité et son audace chevaleresque.

Le duc d'Autriche *Léopold* à qui il venoit redemander deux provinces, implora, plein d'effroi, l'assistance de ces confédérés Suisses que sa maison avoit traités, et traita encore depuis en ennemis. Les Cantons convoquèrent une

(1) Tschudi.

Diète pour en délibérer. Leurs intérêts étoient différens. Ceux de *Schwitz*, d'*Uri*, et d'*Underwald* craignant plus le duc d'Autriche que le Sire de *Coucy*, jugeant qu'il leur importoit peu que l'Argovie fut à lui ou à un autre, et ne voyant que dans l'éloignement cette province contre laquelle des montagnes, des fleuves et des lacs leur servoient de remparts, prirent le parti de la neutralité. A Zurich et à Berne, villes dont cette province est voisine, on craignit les suites de l'invasion de ces étrangers. On crut devoir aider le duc d'Autriche à la défendre, et *Léopold* reconnoissant prolongea pour onze ans le traité ou la trêve de *Thorberg*. La terreur étoit générale dans ses Etats. Lui-même se tint long-tems enfermé dans sa forteresse de *Brisach*. Il étoit bien éloigné d'avoir à opposer à *Enguerrand* de *Coucy* des forces égales aux siennes. Il sentit que le défaut de subsistances pouvoit seul l'arrêter dans sa marche rapide. Il l'observoit attentivement, le suivant de loin, et ravageant lui-même les pays par où il devoit passer. *Enguerrand* fit défiler pendant trois jours sa nombreuse armée sous les murs de *Basle*, força ensuite les gorges du *Jura* et le château de *Vallenbourg*, s'ouvrit ainsi l'entrée de l'Argovie, et arriva jusques aux bords de l'Aar. Delà il remonta le long des

deux rives de ce fleuve, et alla attaquer dans ses terres ce *Rodolphe* comte de *Nydau*, qui avoit été élevé par d'*Erlach*, vainqueur de son père à la bataille de *Laupen*, et dont le mérite répondoit aux soins qu'en avoit pris ce grand homme. Le comte de *Nydau* s'étoit fait un nom à la guerre, et étoit presque le seul héritier de tous les biens de la maison de *Neuchâtel* (1). Malheureusement il fut tué d'un coup de flèche en défendant son château de *Buren* (a), et sa mort jeta le découragement chez ses sujets. Le pays laissé sans défense ne fut plus qu'un effroyable théatre de pillages et de cruautés, depuis le lac de *Neuchâtel* jusques aux environs de Zurich. Ravagée par les amis et les ennemis, hors d'état de fournir aucune subsistance aux armées, toute cette vaste contrée fut livrée aux horreurs d'une famine presque sans exemple. Les villes, les campagnes dépeuplées ne pouvoient plus se défendre contre les attaques des animaux féroces. Telles sont les extrémités

---

(1) Toutes les branches de cette ancienne maison disparurent vers la fin de ce siècle. Un cadet seul de la branche d'*Arberg* la continua en formant le rameau des seigneurs de *Valengin* qui ne s'éteignit qu'en 1517.

(a) An 1376.

auxquelles des hommes plus féroces encore exposent leurs semblables dans ces jeux de Cannibales dont s'amuse leur ambition. Les habitans de l'*Entlibuch*, braves et guerriers donnèrent cependant l'exemple de quelque résistance. Ils s'armèrent contre les Anglois, se firent suivre par la jeunesse de *Lucerne* et d'*Underwald*, et réunis au nombre de six cents ils défirent à *Buttis-Holz* un corps de trois mille Anglois. Un riche butin fut la récompense de leur valeur, et le champ de bataille, nommé encore aujourd'hui *la colline des Anglois*, en conserve le souvenir.

Les Bernois ne montrèrent pas moins de patriotisme et de valeur. Des guerriers de la ville et des milices des campagnes voisines formant un petit corps d'armée remportèrent des avantages importans sur des détachemens de l'armée de *Coucy* à *Anet* et à l'abbaye de *Fraubrunnen* (*a*). Huit cents Anglois périrent dans l'enceinte de ce couvent, qui pendant ce combat fut consumé par les flammes.

On étoit au cœur de l'hiver. La rigueur du froid jointe à la famine ne permettoit plus à *Coucy* de tenir la campagne. Il fit reprendre à son armée le chemin de l'*Alsace*, où il restoit

(*a*) 24 Septembre 1376.

quelques subsistances qui furent bientôt épuisées.

Là, malgré ses revers il étoit encore redoutable au duc d'Autriche, et ne renonçoit point aux demandes qu'il lui avoit faites. Enfin ce Prince crut devoir désarmer ce dangereux ennemi en lui cédant les seigneuries de *Buren* et de *Nydau*. Depuis la mort du dernier Comte de *Nydau* dont nous avons parlé, ses héritiers les comtes de *Kybourg* et de *Thierstein* s'en étoient mis en possession, malgré tous les efforts de l'Evêque de Basle qui s'en disoit le suzerain. Ces deux Comtes les avoient ensuite vendues au duc *Léopold* d'Autriche, et c'est ainsi qu'il put les céder an Sire de *Coucy* comme un équivalent de la dot de la mère. (*a*) Ainsi *Enguerrand* de *Coucy* ce Seigneur si illustre, si puissant, si riche qui avoit commencé la guerre avec une armée aussi brave peut-être, et du moins aussi nombreuse que celle qui suffit à Alexandre pour conquérir l'Asie, fut réduit à se contenter pour prix de tant d'efforts et de sang, de deux Seigneuries éloignées de son pays, peu fertiles, et d'une étendue, et d'un revenu des plus bornés.

Ces expéditions extravagantes et désastreuses que reproduisoit sans cesse une noblesse turbu-

---

(*a*) An 1379.

lente entretenoient et augmentoient la haine que les villes lui avoient vouée depuis long-tems. Ces villes à l'abri de leurs confédérations et de leurs murailles ne craignoient point de se mesurer avec elle, et souvent ambitieuses à leur tour, elles ne distinguoient pas la nécessité de se défendre du désir de s'aggrandir. Les circonstances avoient suspendu et non affoibli ces haines, ces jalousies entre les Cantons et le duc d'Autriche et ses vassaux. Ce Prince avoit eu besoin des Cantons pendant qu'il avoit à combattre un ennemi aussi puissant que le *Sire de Coucy*. Il avoit prolongé, comme on l'a dit, le traité de paix de *Therberg* qui devant être renouvelé de tems en tems n'étoit proprement qu'une trève; mais quand le danger fut passé, les anciens sujets de discorde reprirent tout leur empire. Nous allons voir comment les événemens rallumèrent par degrés cette jalousie, et enfin une nouvelle guerre.

Les comtes de *Kybourg*, branche cadette de *Habsbourg*, auroient été très-puissans dans la partie occidentale de l'Helvétie, si leur faste, leur ambition, les expéditions guerrières dont ils étoient sans cesse occupés au loin et dans leur voisinage, ne leur eussent fait contracter des dettes dont le poids les écrasoit. *Hartmann III*, l'un de ces comtes, avoit été obligé d'aban-

donner aux bourgeois de sa ville de *Thoun* la justice criminelle, et ensuite la ville même aux Bernois. *Rodolphe* de *Kybourg*, fils de ce *Hartmann*, aussi prodigue que son père, avoit vendu, comme on l'a dit, à *Léopold d'Autriche*, *Nydau* et *Buren* peu de tems après en avoir pris possession. *Léopold* qui n'étoit guères plus riche avoit emprunté, pour le payer, une somme d'argent de *Fribourg*. Dès que *Rodolphe* de *Kybourg* l'eut reçue, il alla la dépenser dans les guerres de Lombardie, d'où il ne rapporta que de la gloire et de la misère. Dénué de tout, mais persuadé qu'un homme de son rang et de son courage pouvoit obtenir avec son épée ce que la fortune injuste lui refusoit, il forma le projet de surprendre la ville de *Soleure*, de rentrer dans *Thun*, ville de ses pères, et de reprendre *Arberg* sur les Bernois qui s'en étoient mis en possession.

Le complot contre *Soleure* fut sur le point de réussir par le secours d'un chanoine qui étoit dans ses intérêts. Mais les bourgeois avertis à tems (*a*), se défendirent avec valeur et avec succès. Les gens du Comte furent repoussés, le chanoine arrêté, et ensuite malgré son caractère sacerdotal, tiré à quatre chevaux. Le peuple

---

(*a*) An 1383.

de *Thun* resta fidèle aux Bernois qui lui avoient conservé ses priviléges en recevant son hommage, et sa vigilance prévint et déconcerta l'ennemi. On crut généralement que le duc d'Autriche avoit eu connoissance de ces entreprises du comte de *Kybourg*, son parent et son vassal; et il commença dès ce moment à devenir très-suspect dans la plupart des Cantons. Mais il tâcha de détourner les soupçons, et quand la Diète Helvétique assemblée à *Lucerne* lui fit demander s'il avoit eu quelque part aux hostilités commises par son parent le comte de *Kybourg*, il fit répondre que c'étoit à ce Comte seul qu'on devoit les imputer, et qu'il ne s'opposeroit point à ce que les Cantons s'en vengeassent comme ils l'entendroient. Malgré cette déclaration on continua à croire que ce qu'il désapprouvoit dans ces entreprises n'étoit que leur imprudence et leur mauvais succès. La nécessité seule l'empêchoit dans ce moment de parler et d'agir avec plus d'audace. Un de nos historiens (1) digne de foi, remarque au sujet de ce Prince, que quoique ses Etats s'étendissent presque sans intervalle des frontières de la Bourgogne jusques à celles de la Hongrie, il avoit alors si peu d'ar-

(1) Tschudi.

gent comptant qu'il ne put trouver à emprunter cent florins d'un juif de *Basle* qu'en lui donnant des nantissemens, et en s'engageant à se présenter en personne devant les tribunaux, quand il seroit cité pour s'acquiter.

Rodolphe de *Kybourg* se voyant abandonné par le duc d'Autriche, et menaçé par tous les Cantons qui avoient pris fait et cause pour Berne et pour Soleure, mourut peu de tems après de chagrin. Mais ses frères et son oncle continuèrent la guerre de concert avec d'autres Seigneurs jaloux comme eux du progrès de la puissance des villes. Le siége de *Berthoud* ou *Burgdorf*, résidence ordinaire des comtes de *Kybourg*, fut le principal événement de cette guerre. Les Bernois avoient reçu des secours de *Zurich*, de *Zug*, de *Glaris*, de *Neuchâtel*, et de leur allié *Amédée*, comte de *Savoie* (*a*). Quoique ces forces réunies formassent une armée de plus de quinze mille hommes bien pourvue de balistes, d'arbalètes et d'autres machines de guerre de ce tems, elle resta près de deux mois devant cette petite place et son château. Ce n'étoit pas la guerre de siéges que les Suisses entendoient le mieux. On convint d'une suspension d'armes de trois semaines; mais

(*a*) An 1383.

mais le comte de *Montfort* malgré la foi promise jeta dans la ville un secours de deux cents cavaliers autrichiens. Un autre corps y pénétra par les terres du duc d'Autriche, qui prétendit l'avoir ignoré. Les Suisses furent très-irrités de cette mauvaise foi qui les obligea à lever le siége de *Berthoud*. Mais bientôt après l'indigence des Seigneurs de *Kybourg*, maîtres de cette ville, fit ce que les armes des confédérés n'avoient pu faire. L'avoyer de Berne *Othon* de *Bubenberg* profitant de leur détresse leur proposa de la vendre à sa République, qui se chargeroit de leurs dettes. Ils furent séduits par ces offres, et consentirent à cette condition à abandonner pour toujours à leur ennemi la ville et le château de *Berthoud*, l'honneur de leur maison, le chef-lieu de leurs États. (*a*) Les portes en furent ouvertes aux Bernois. Leur avoyer, leur Sénat, leurs citoyens entrèrent en triomphe dans cette ville bâtie comme la leur par le duc de *Zæringen*, dotée par lui des mêmes priviléges, et dont la destinée étoit désormais de lui obéir. La ville de *Thun* si agréablement située dans le lieu où l'Aar sort du lac auquel elle donne son nom, le baillage libre de *Griessenberg*, devinrent égale-

(*a*) Le 7 Avril 1384.

ment une propriété des Bernois (1). Ils confirmèrent les franchises de tous les habitans. Ils dédommagèrent le duc d'Autriche de la suzeraineté qu'il perdoit en lui cédant la seigneurie de *Bipp*. Ils acquittèrent dans l'espace de dix ans par des impôts levés sur eux-mêmes le prix de *Berthoud* et les autres dettes publiques. Ils admirent à leur bourgeoisie les comtes de *Kybourg* qui venoient d'être réduits à engager encore le château de ce nom. Enfin ils payèrent des subsides aux contingens que leurs confédérés leur avoient fournis, et ceux-ci se rendirent en retour garans de la paix qui suivit ces dispositions.

C'est ici qu'il faut reconnoître, non les caprices de la fortune dont on parle sans cesse, mais les fruits d'une sage politique, d'un gouvernement fort et bien constitué, d'un patriotisme soutenu. Si une puissante famille se précipitoit vers sa ruine, si une république naissante s'élevoit sur ses débris, on en voit aisément la raison en comparant la conduite de l'une et de l'autre.

Ces divers événemens n'avoient pu annuller

---

(1) *Thun* et son comté avoient été déjà engagés aux Bernois. Ils payèrent pour *Berthoud* 38000 florins. (Tschudi, Schodeler).

encore le traité de paix de *Thorberg*, mais ils avoient extrêmement affoibli les sentimens d'affection, ou du moins cette disposition au support, sans lesquels aucune paix n'a de solidité. Le triomphe que les villes venoient d'obtenir sur la noblesse ajoutoit à l'inquiétude, à la haine, au désir impatient que cet ordre puissant avoit de se venger à la première occasion favorable, et de reprendre son ancien ascendant. Le même esprit, les mêmes passions régnoient presque dans toute l'Europe, et sur-tout dans l'Empire. Cinquante et une villes libres et impériales de la haute Allemagne s'étoient associées pour leur défense commune contre les Seigneurs de leur voisinage, et contre le duc d'Autriche en particulier. Elles surent attirer dans leur ligue *Zurich*, *Berne*, *Zug* et *Soleure*, mécontentes de la conduite artificieuse de ce Duc dans la dernière guerre. *Léopold* fut très-irrité de les voir s'unir ainsi aux ennemis qu'il avoit dans l'Empire, et ce fut une des premières raisons qu'il allégua pour renouveler la guerre.

La conduite tyrannique de *Pierre* de *Thorberg* en fournit une seconde. C'étoit le même homme qui avoit montré de meilleurs sentimens en faisant le traité de paix auquel on avoit donné son nom. La vengeance, l'avidité lui faisoient em-

ployer à vexer les habitans des campagnes l'autorité qui lui appartenoit comme gouverneur pour le Duc, et comme engagiste de plusieurs de ses domaines. Il étoit d'usage dans les cours toujours nécessiteuses de la plupart des princes de ce tems d'assigner le salaire de leurs officiers sur le produit des impositions dont ils chargeoient le peuple. *Thorberg* exacteur et juge du pays d'*Entlibuch* força par ses injustices les habitans à implorer la protection et l'alliance des Lucernois, qui la leur accordèrent avec empressement. *Thorberg* furieux de se voir enlever sa proie fit périr ceux qu'il crut les auteurs de cette alliance, et il en alla porter au Sénat de Lucerne des plaintes accompagnées de violentes menaces.

Les Lucernois déjà prévenus contre lui furent encore plus offensés quand ils apprirent que les Baillis Autrichiens, pour les punir peut-être, établissoient une nouvelle douane à *Rothenbourg*, bourg et château situé à une lieue et demie de leur ville. C'étoit une infraction aux traités, très-préjudiciable à leur commerce. En vain les magistrats firent-ils tous leurs efforts pour contenir la fougue d'un peuple irrité. La jeunesse bravant leurs défenses marcha impétueusement sur *Rothenbourg*, prit le château où la douane

étoit établie, et le rasa, mais sans se permettre aucune autre violence.

A *Rapperschwyl* il y eut une scène d'un genre différent, mais qui devoit avoir un semblable résultat. Le gouverneur autrichien de cette importante place crut, ou voulut seulement faire croire, que les habitans de *Zurich* et de *Glaris* s'y réunissoient sous prétexte de leur commerce; mais en effet dans le dessein de s'en emparer par un coup de main. Il y fit entrer des troupes, et les Zurichois et les Glaronnois menacés se retirèrent indignés de ce qu'on suspectoit sans raison leur loyauté.

Les Autrichiens persistant à les accuser, cette querelle aigrit les esprits, et acheva de rendre la guerre inévitable. D'ailleurs il paroît que le duc *Léopold* qui la craignoit pendant que la ligue des villes d'Allemagne lui donnoit de l'inquiétude, ayant réussi à la désunir et à la vaincre, pensoit pouvoir se livrer à son ressentiment contre les Cantons. Il se flattoit aussi de les diviser, et en effet celui de *Schwitz* retenu par d'honorables scrupules n'avoit point voulu enfreindre légèrement la paix de *Thorberg*, ni accéder à la ligue des villes contre *Léopold*. Ce Prince n'avoit rien épargné pour l'affermir dans ces dispositions, et pour se l'attacher par de

nouveaux traités. Mais poussé en divers sens par ses passions et ses conseillers, dès qu'il se crut favosisé par la fortune, ce Prince cessa imprudemment de ménager ceux de *Schwitz*, et il s'en fit de dangereux ennemis.

Ils ne pouvoient voir avec indifférence les vexations commises par *Thorberg* sur les malheureux habitans de l'*Entlibuch*. Elles indignoient tous les Cantons voisins, en leur rappellant la tyrannie des Baillis Autrichiens dont ils avoient secoué le joug, et en leur en faisant craindre le retour. Les Lucernois ayant commencé à détruire les châteaux qui étoient autour de leur ville; les guerriers de *Zurich*, de *Zug*, de *Schwitz*, d'*Uri*, d'*Underwald* se hâtèrent de les seconder dans une entreprise aussi conforme à leurs sentimens et à leurs intérêts. Les châteaux qui appartenoient à *Thorberg* (1) furent les premiers rasés (*a*). D'autres eurent ensuite le même sort. Les bourgeois de *Sempach*, petite ville voisine de *Lucerne*, sujette de l'Autriche, mais encore plus ennemie des Seigneurs, vinrent

---

(1) *Wollhausen* et *Kapfenberg*. Les confédérés détruisirent ensuite ceux de *Baldeck*, *Lielen* et *Rheinach*. La plûpart de ces châteaux furent brûlés, et on en voit encore les ruines.

(*a*) An 1386.

avec d'autres habitans de l'Argovie leur offrir leurs secours, et se réunir aux Lucernois

A cette nouvelle, comme à un signal donné, la guerre la plus furieuse se ralluma dans toute cette partie de l'Helvétie, entre les seigneurs et les nobles d'une part, et les bourgeois des villes et les paysans libres de l'autre. Il ne s'agissoit plus de savoir à qui appartiendroit un péage, un château ou une bourgade. La question qu'on alloit débattre étoit si la noblesse reprendroit son ancienne autorité sur le peuple, ou si le peuple seroit à jamais affranchi de son joug. Cette grande cause qui a été plaidée en tant de siècles et de pays, par tant d'écrivains, de philosophes, de soldats, intéresse si fort les sentimens les plus chers au cœur humain que rarement elle a été jugée avec sang-froid, et impartialité. Ici on étoit bien éloigné de part et d'autres de chercher des tempéramens et des conciliations. *Léopold* enflammé de colère, énivré de ses succès dans l'Empire, ne parloit que d'écraser l'insolente confédération des Suisses, et de leur faire expier leur rébellion par des supplices. Cent et soixante-sept Princes ou Seigneurs de l'Helvétie, et de la Souabe envoyèrent aux Cantons dans l'espace de quelques semaines des défis et des déclarations de guerre

pleines d'outrages et de menaces (1). Des messagers les leur portoient successivement au lieu de leur assemblée, dans l'espérance que ces menaces renouvelées presque à chaque instant pourroient les effrayer. On leur annonçoit les plus rigoureux traitemens. Leur réunion étoit qualifiée *d'attroupement de vilains*. Ce n'est jamais vaincre son ennemi que de l'insulter. C'est souvent le rendre invincible.

Les confédérés se reposoient sur le souvenir de leurs victoires, sur le sentiment de leur courage, et sur leur étroite union. Les Bernois ne promettoient point cependant à leurs alliés le secours que ceux-ci se croyoient en droit d'attendre de leurs traités avec eux, et de leur reconnoissance. Le Sénat de Berne alléguoit que la paix ou trève avec *Léopold* n'étoit point expirée, que leurs ressources étoient épuisées, qu'ils devoient des sommes considérables, que les villes de *Fribourg*, de *Nydau* et de *Buren*, si voisines de la leur avoient de fortes garnisons autrichien-

(1) On en trouve la liste dans les ouvrages de *Tschudi* et de *Bullinger*, et dans l'histoire de *Muller*. Dans ce nombre étoient des princes puissans, deux comtes de *Wurtenberg*, trois margraves de *Baden*, un évêque de *Wurzbourg*, Jean de *Habsbourg-Lauffenbourg*, etc.

nes, et ce qu'il n'allégua pas, et qui pouvoit mieux excuser les Bernois que tout le reste (1), c'est que leur bourgeoisie chargée d'impôts, à l'occasion des guerres et des grandes acquisitions qu'ils avoient faites, étoit sur le point de se révolter.

Quoique réduits par ce refus aux forces de sept Cantons seulement, leurs guerriers n'entroient pas en campagne avec moins de confiance et d'ardeur. Dès le début, des châteaux tombèrent sous leurs coups, mais ils furent ensuite trahis à *Mayenbourg* dont les bourgeois livrèrent deux cents des leurs à l'ennemi. Ils le furent aussi à *Reichensée*, et ces deux petites villes essuyèrent à cette occasion les plus cruels traitemens (2).

Ces échecs ne les rebutèrent pas. Ils envoyèrent seize cents des leurs camper sous les

---

(1) Watteville, histoire de la confédération helvétique, à l'année 1386.

(2) Les circonstances de cette guerre sont rapportées par *Pirkheimer* de *Bello helvct. Gerhard* de Roo. Hist. Austriac. *Bullinger*, *Stumpf*, *Tschudi*, *Rhan*, *Simler*, *Stettler*; extraits et cités par *Tscharner*, T. 1. L. 3. On ne trouve ni dans l'histoire de *Watteville* ni dans celle de *Muller* le jour de la bataille de *Sempach*. Mais, d'après *Pirkheimer*, elle doit s'être donnée le 9 Juin 1386.

murs de *Zurich*. Et de là joints par les milices de cette ville et des villages qu'ils traversoient, ils se portèrent en avant résolus d'aller offrir la bataille à *Léopold*. Ce Prince avoit enfin réuni toutes ses forces près de *Baden*, d'où il se proposoit d'aller châtier ses sujets rebelles de *Sempach*, et de surprendre la ville de *Lucerne*, le boulevard des Cantons forêtiers. Le gros de son armée étoit sous les ordres de *Jean* Baron de *Bonstetten*, guerrier intrépide et expérimenté. Lui-même à la tête d'une nombreuse cavalerie, composée de Seigneurs, de Chevaliers, et de leurs hommes d'armes, traversa la Reuss (*a*) et suivant la rive du lac de *Sursée*, se rendit à *Sempach* qui est à l'extrémité de ce petit lac. Son avant-garde, forte d'environ quatorze cents hommes, avoit commis dans sa route toute sorte d'excès. Le Duc ne crut pas non plus qu'il fût au-dessous de lui de saccager tous les environs de la ville rebelle. Réunis sous ses murs, les Autrichiens formoient une armée de plus de quatre mille hommes d'élite, de Princes, Seigneurs, Chevaliers distingués, couverts de pied en cap de ces armures brillantes qui flattoient encore plus l'orgueil de ceux qui les portoient

---

(*a*) Le 9 Juin 1386.

qu'elles ne les mettoient en sureté. Les confédérés avoient occupé une hauteur défendue en partie par un bois. Ils n'étoient que quatorze cents combattans, savoir : quatre cents Lucernois, neuf cents des trois Cantons forêtiers, et le reste de *Glaris*, de *Zug*, de *Gersau* et de *l'Entlibuch*. Le chevalier *Gundoldingen*, avoyer de Lucerne, les commandoit. Ils étoient tous à pied, et la plupart mal armés. Quelques-uns portoient les grandes épées et les longues hallebardes avec lesquelles ils avoient vaincu à *Morgarten*. De petits bâtons liés au bras leur servoient de boucliers. Ils formèrent un ordre de bataille serré, ayant la forme d'un coin. Ce fut dans cet ordre qu'après avoir imploré à genoux, suivant leur usage, la protection divine, ils marchèrent avec intrépidité à l'ennemi.

Les Cavaliers de *Léopold* avoient mis pied à terre par ses ordres. Ils avoient même coupé les longues pointes recourbées de leurs souliers, décoration alors réservée à la noblesse, mais embarrassante dans un combat. Ils formoient une phalange serrée et hérissée de longues piques. Peut-être crurent-ils que leur gloire demandoit qu'ils rendissent les choses plus égales entre eux et les Suisses en combattant à pied. *Léopold* eut aussi l'imprudence de céder à l'ar-

deur présomptueuse de sa jeune noblesse qui ne vouloit pas qu'on attendît le gros de l'infanterie. Jugeant indigne de lui montrer moins d'assurance il donna l'ordre de charger, en s'écriant : *Je serai vainqueur ici sur cette terre qui m'appartient, ou je périrai avec vous en défendant mes sujets.*

Le jour étoit avancé, et la chaleur excessive. Les Suisses tâchoient par des efforts extraordinaires d'enfoncer la phalange autrichienne. Mais ses boucliers et ses piques semblables à un mur de fer leur opposoient une barrière impénétrable. Leurs plus braves guerriers répandoient leur sang inutilement. Déjà leur général dangereusement blessé laissoit échapper la bannière de ses mains. Alors *Zur-port* du canton d'*Uri* avertit ses compagnons de frapper avec leurs hallebardes sur les piques des Autrichiens qu'il savoit être creuses. On les faisoit ainsi pour les rendre plus aisées à manier. Il fut tué, mais son conseil fut suivi, et quelques piques furent brisées. Mais ce foible avantage n'empêchoit pas que plusieurs Suisses ne tombassent percés de coups, et les autres sembloient sur le point de se rebuter, lorsqu'on vit tout-à-coup avec étonnement Ar-

nold de Winkelried, chevalier, du canton d'*Underwald*, homme grand et fort autant qu'intrépide, qui s'élançoit hors des rangs criant à ses compagnons d'armes : *Ayez soin de ma femme et de mes enfans. Je vais vous ouvrir un passage.* Au même instant il court à l'ennemi, saisit autant de fers de piques que ses bras nerveux en peuvent contenir, et les appuyant sur sa large poitrine, il les entraîne avec lui en tombant. Par ce dévouement héroïque, il assure la victoire à ses compatriotes qui passant en foule sur son corps, se jettent dans l'ouverture qu'il leur a faite. Leurs files étroites et serrées y pénètrent avec une force irrésistible. Les premiers rangs des ennemis fatigués et embarrassés de leurs armures sont renversés par ces hommes pleins de vigueur et de rage ; la confusion, l'épouvante s'emparent du reste de leur troupe. Les Suisses en profitent pour faire un horrible carnage. Plusieurs de ces seigneurs, de ces nobles si remplis de confiance et d'audace quelques heures auparavant, tombent sous les coups de leurs ennemis, et sont foulés sous leurs pieds, ou étouffés par la chaleur, par la poussière et le poids de leurs armes qui les empêchent de se relever.

On avoit voulut engager *Léopold* à se mettre en sureté par une prompte fuite. Il repoussa ce

conseil avec indignation. *Dois-je survivre*, dit-il, *à ceux qui ont sacrifié leur vie pour moi?* Il se jeta dans la mêlée, là où la grande bannière de l'Autriche étoit sur le point d'être enlevée. Il fendit la foule qui l'environnoit, et saisit lui-même cette bannière sanglante des mains affoiblies qui ne pouvoient plus la retenir, et se voyant entouré de ses plus affectionnés serviteurs étendus morts à ses pieds, *puisque tant de braves sont morts*, s'écria-t-il, *je veux mourir comme eux avec honneur*. Il se jeta dans les rangs des vainqueurs, et il périt sous les coups d'un homme du canton *d'Uri* qui ne le connut pas. Un de ses fidèles se précipita sur son corps pour le dérober à la vengeance des vainqueurs. Il fut ensuite transporté et enterré à l'abbaye de *Kœnigsfeld* avec vingt-sept chevaliers, et cette inscription courte et énergique : *Il succomba noblement dans une juste guerre*. Sa mort acheva la déroute de son armée déjà enfoncée de toutes parts. Elle se retira en poussant des cris douloureux. Les Nobles cherchèrent en vain leurs chevaux pour précipiter leur fuite. Les valets de l'armée les avoient pris pour fuir eux-mêmes, dès qu'ils avoient pu prévoir la défaite de leurs maîtres. Plusieurs cavaliers périrent donc encore faisant d'inutiles efforts pour défendre leur vie, ou la

vendre chèrement. Ce qui les servit le mieux, ce fut l'empressement des vainqueurs pour piller leur camp qui les empêcha de les poursuivre bien loin.

On croit que les Autrichiens perdirent deux mille hommes dans cette mémorable journée. Dans ce nombre on comptoit six cents soixante et seize gentils-hommes dont trois cents cinquante étoient des chevaliers, des comtes et des princes. Parmi ces derniers on distinguoit *Othon* de *Baden-Hochberg*, un comte *Palatin*, des comtes de *Thierstein*, de *Furstenberg*, de *Montbeillard*, de *Toggenbourg*, de *Zollern*, de *Waldbourg*, deux *Halwyl*, des *Lichtenstein*, des *Mærsbourg*, Pierre d'*Arberg*, et *Albert* de *Mullinen*, chevalier, favori de *Léopold*.

Les confédérés restèrent maîtres de quinze étendards, d'un nombre considérable d'armures de toute espèce, et d'un assez riche butin. Ils eurent à regretter d'un autre côté, deux cents de leurs guerriers (1), et dans ce nombre, outre l'immortel *Arnold* de *Winkelried*, *Conrard* Landamman d'*Uri*, chevalier, *Sigrist*, Landamman

(1) Ils furent enterrés à Lucerne, et on fonda un service perpétuel pour le repos des âmes de tous les morts, amis ou ennemis.

du haut *Underwald*, *Conrard Gruninger* de *Glaris* qui se distingua par sa bravoure au milieu de tant de braves, enfin *Petermann* de *Gundoldingen* leur général et avoyer de *Lucerne*. Il mourut des suites de ses blessures au moment où la victoire se décida en faveur de ses compatriotes, et suivant une relation, il leur recommanda de ne laisser jamais un avoyer plus d'un an en charge. Avertissement remarquable dans la bouche d'un mourant et d'un avoyer. C'étoit bien là sans doute prouver son patriotisme jusques à son dernier soupir.

Après être resté trois jours sur le champ de bataille, les confédérés voyant leurs ennemis en fuite et dispersés, retournèrent chacun dans leurs cantons, suivant leur usage, emportant leurs trophées, et célébrant leur victoire par une chanson qui s'est long-tems conservée dans le souvenir de leurs descendans. On y disoit entre autres choses que, si *Léopold* étoit resté chez lui, s'il n'eût point été injuste, s'il n'eut pas eu tant d'orgueil lui et ses nobles, il ne leur seroit point arrivé de mal. Ces vérités sont triviales; mais ce sont des vérités dont l'application se présente tous les jours, et que leur importance doit faire accueillir.

La puissance Autrichienne dans l'Helvétie, et le

le dévouement de ses alliés parurent d'abord affoiblis par un si grand échec. Mais le second des fils de *Léopold* connu dans l'Histoire sous le nom de *Léopold le superbe*, âgé seulement de quinze ans, et dirigé par les conseils du duc *Albert* son oncle, forma, après une trève très-courte, une nouvelle armée et de nouvelles entreprises. C'étoit aux yeux du jeune prince un devoir sacré que de venger la mort de son père. Cinquante seigneurs du premier rang, ses vassaux se joignirent à lui pour signifier aux confédérés cette téméraire résolution. Une petite guerre très-animée, très-sanglante la suivit de près. Les confédérés la soutinrent avec leur valeur ordinaire. Les Lucernois, les Zurichois détruisirent encore des châteaux (1).

Ce qui se passa à *Glaris* eut des suites plus importantes, et qui intéressèrent toute la confédération. Les Autrichiens menaçoient ce nouveau canton du côté de *Wesen*, petite ville alors fortifiée qui leur appartenoit, et qui est située à l'extrémité inférieure de ce lac de *Wallenstadt*, si bien connu des voyageurs qui se rendent en Italie par le pays des Grisons. Les guerriers de

(1) Les Lucernois, Le *Haut-Rheinach*; les Zurichois, *Mersbourg* et *Sulz*.

Glaris et leurs alliés avoient occupé ce poste important d'abord après la victoire de *Sempach*. Ils y tenoient des Baillis choisis alternativement dans leurs Cantons. Une trève souvent mal observée (*a*) laissa quelque tems les choses dans cet état; mais la haine entre la noblesse Autrichienne et les hommes libres des Cantons, et de *Glaris* en particulier ne fit que s'accroître durant cet intervalle. La noblesse affectoit pour eux le dédain le plus insultant. La haine des Suisses s'allumoit d'un autre côté au point qu'ils défendirent sévèrement à leurs gens de nourrir des paons et d'en porter des plumes, parce que cet oiseau étoit le symbole de la maison d'Autriche. Dans ces dispositions, les habitans de *Wesen* oubliant le serment qu'ils avoient prêté aux Suisses, et sollicités par des émissaires du duc d'Autriche, formèrent un complot pour lui livrer leur ville. Des officiers Autrichiens réussirent à y faire entrer secrètement des soldats et des armes. Au jour convenu les milices Autrichiennes de diverses contrées voisines arrivèrent jusques aux portes de *Wesen*. Les conjurés les leur ouvrirent. Une partie de la garnison Suisse fut égorgée. Le reste s'enfuit avec peine par le lac. Les Glaron-

(*a*) An 1387

sois étonnés, et craignant de se voir attaqués dans leur vallée même, par un ennemi supérieur en nombre, et fier de ce succès s'armèrent en hâte pour lui en fermer l'entrée. Mais sans espoir d'être secourus à tems par leurs alliés, ils demandèrent la paix à des conditions équitables. La réponse de *Pierre Thorberg*, commandant Autrichien, fut celle d'un vainqueur orgueilleux qui voit son ennemi abattu à ses pieds. » Rentrez, leur dit-il, dans votre servitude » primitive, obéissez à votre Seigneur le duc » d'Autriche. Promettez de le servir contre tous » ses ennemis, et principalement contre les » Suisses. Livrez-moi les chartres des alliances » que vous avez faites avec eux. Payez les im- » pôts que vous devez. Soumettez-vous aux » corvées, au droit de main-morte, et à tous » les devoirs de la servitude, enfin à tout ce que » le Duc votre Seigneur exigera de vous. Don- » nez des ôtages, et attendez que sa clémence » mette un terme aux châtimens que vous » méritez.

» Nous reconnoissons, répondirent les Glaron- » nois, que l'abbesse de *Seckingen* possède la » seigneurie de notre vallée et que le duc d'Au- » triche est son avoué; nous consentons à payer » ce qui est dû à l'un et à l'autre; mais nous

» voulons maintenir l'alliance juste et inoffensive » qui nous unit aux Suisses, et conserver nos » autres franchises comme un héritage que nous » ont laissé nos pères. » Cette réponse fut reçue avec un profond mépris.

Alors *Jean de Werdenberg*, comte de *Sargans*, général Autrichien rassembla à *Wesen* l'élite des milices Autrichiennes des pays voisins, au nombre d'environ six mille hommes, résolu de se frayer par la vallée de *Glaris* un chemin jusques aux autres Cantons. Les Glaronnois indignés de l'orgueil de leurs ennemis, certains que la plus dure servitude leur étoit destinée s'il triomphoit, se préparèrent à résister avec une nouvelle ardeur. Ils reçurent un foible secours de trente guerriers de leurs alliés de *Schwitz*. Leurs propres forces n'étoient pas moins disproportionnées à celles de leurs ennemis qui divisés en deux corps venoient les attaquer de deux côtés. La principale attaque devoit se faire par *Wesen*. Là les Glaronnois s'étoient retranchés derrière des lignes qui fermoient l'entrée de leur vallée, près du village de *Næfels*, et de la rivière de *Linth*. Trois cents cinquante des leurs commandés par leur capitaine *Matthis* de *Buel* gardoient ces lignes. Attaqué par les Autrichiens, il se replia sur le mont *Ruti*, au pied duquel il rassem-

-là tous les détachemens qu'on envoyoit à son secours. Lorsqu'il vit que les Autrichiens après avoir brûlé *Næfels*, se dispersoient pour piller et ravager la vallée jusques à *Glaris*, il profita de ce moment favorable pour les attaquer à son tour. Une partie de ses gens postés sur la hauteur accabla la cavalerie Autrichienne de pierres lancées avec tant de vigueur qu'elle commença à s'ébranler. Les autres Glaronnois se précipitant en même tems sur l'infanterie Autrichienne en poussant de grands cris, elle ne douta pas qu'une troupe nombreuse ne sortît de ces défilés inconnus, et la terreur acheva sa défaite. Après une courte résistance les Autrichiens cherchèrent leur salut dans une prompte fuite. Mais les issues de la vallée leur étant peu connues, le désordre de cette retraite précipitée les livra aux coups de leur ennemi que la vengeance rendoit furieux. Plusieurs périrent en voulant passer la *Linth*. Deux mille cinq cents dont vingt-trois étoient des seigneurs et des chevaliers, trouvèrent la mort sur le champ de bataille, ou dans leur fuite, ou sur le pont de *Wesen* qui ne put porter le poids des fuyards, ou enfin dans le lac de *Wallenstadt*; car ils furent poursuivis jusques au bord de ce lac. On remarqua parmi ces nobles un baron de *Saxe* qui mourut

en défendant la bannière de l'Autriche. *Thorberg* si hautain avant le combat s'enfuit abandonnant la sienne. Le même affront punit l'orgueil des comtes de *Toggenbourg* et de *Montfort*. Onze bannières et dix-huit cents armures furent la proie des vainqueurs. L'autre corps de l'armée Autrichienne commandé par le comte de *Werdenberg* se retira à la hâte et sans avoir combattu. Les habitans de *Wesen* redoutant le châtiment que méritoit leur perfidie abandonnèrent leur ville, et se refugièrent au-delà de leur lac. Les Glaronnois la livrèrent au pillage et aux flammes. Une victoire si importante, si peu espérée leur parut miraculeuse à eux-mêmes. Ils en remercièrent sur le champ de bataille Dieu, la Vierge et leur patron *Saint Fridolin*, qui les avoient si puissamment aidés à les préserver de la ruine et de l'esclavage (*a*).

Ils ne se bornèrent pas à ce témoignage de leur reconnoissance. Ils voulurent que leur postérité conservât le souvenir de ce bienfait du Ciel, et du dévouement de leurs guerriers morts pour la patrie. Tous les ans le huitième d'avril on devoit envoyer à *Næfels* le principal habitant de chaque maison du Canton pour visiter les lieux où ils avoient combattu, prier pour le

(*a*) Le 8 Avril 1388.

repos de leurs âmes, et adorer la bonté divine qui les avoit sauvés. Là en présence du Landamman du Canton, on devoit réciter l'histoire de la journée glorieuse de Sempach, les avantages remportés dans le pays de *Gaster* (1), la victoire de *Næfels*, les noms des patriotes tués dans cette bataille, et en particulier celui de leur capitaine *Matthis* de *Buel*. Cette solennité ne peut qu'honorer la mémoire de ceux qui l'ont fondée, mais on ne peut également approuver que pendant quatre siècles on ait obligé des députés de *Wesen* d'être présens à cette fête pour y être condamnés à entendre en public des reproches amers que leurs ancêtres seuls ont pu mériter.

Le lendemain de la victoire sept cents hommes partirent de *Zurick* pour secourir *Glaris*. Instruits en chemin de la défaite des Autrichiens, ils allèrent investir la ville de *Rapperschwyl*. Mais quoiqu'ils reçussent des renforts considérables de presque tous les Cantons pour cette importante entreprise, la garnison Autrichienne et les bourgeois la firent échouer par leur opiniâtre résistance.

---

(1) Trois cents Glaronnois avoient battu dans le même tems, à *Schvvanden*, les milices ennemies du pays de *Gaster*, et pris leur bannière.

La guerre avoit cependant étendu ses ravages dans les autres parties de l'Helvétie, et l'Autriche y avoit essuyé plus de pertes qu'elle n'y avoit eu de succès. Ce sont des détails qui ont peu d'intérêt aujourd'hui. Mais ce qu'il n'est pas indifférent d'observer, c'est que c'est ici l'époque où les Suisses qui n'avoient guères pensé jusques alors à s'armer que pour la défense de leurs droits et de leurs priviléges, commencèrent à porter plus haut leurs pensées, et à faire servir leur confédération à augmenter leur puissance. Tant l'amour de la liberté se confond aisément dans le cœur humain avec celui de la domination!

Ce fut peut-être l'exemple heureux de *Berne* qui leur donna ce désir et cet espoir. Nous avons parlé de diverses acquisitions importantes que *Berne* avoit faites pendant que sept autres Cantons triomphoient des Autrichiens à *Sempach* et à *Næfels*. Les Bernois avec moins de gloire, mais avec plus d'utilité, si cependant les conquêtes sont utiles aux Républiques, portoient leurs armes dans les contrées autour de leur ville. A l'expiration de la trève de *Thorberg*, ils avoient déclaré la guerre aux Autrichiens et à leurs alliés. Ils avoient détruit *Hasenbourg* et *Willisau*, châteaux de la comtesse de *Valengin*, repoussé

avec valeur les attaques des Fribourgeois, pris sous leur protection le *Haut-Simmenthal* qui relevoit d'un seigneur de *Fribourg*, et affermi leur domination dans l'*Oberland*. Ils attaquèrent aussi d'abord après la bataille de *Næfels*, les villes de *Buren* et de *Nydau* dont les garnisons Autrichiennes ne recevant plus de paye se répandoient dans les terres voisines et les ravageoient. Ces deux villes avec leurs châteaux se soumirent aux Bernois après un siége de quelques semaines, pendant lequel elles furent en partie brûlées par les assiégeans et par les assiégés. Par-là tout secours fut intercepté aux Fribourgeois, et ils furent battus et poursuivis jusques au pied de leurs remparts. Les Bernois occupèrent encore *Untersée*, petite ville agréablement située sur l'*Aar* entre les lacs de *Brientz* et de *Thun*. Elle s'étoit déjà mise sous leur protection, mais les barons de *Brandis* qui la tenoient en fief du duc d'Autriche leur vendirent alors tous les droits qu'ils y avoient encore. Enfin dans une excursion qu'ils firent jusques à *Bruck* et dans le *Fricktkal*, ils se signalèrent, selon les usages barbares de ce siècle, par des dévastations et des incendies, et rapportèrent leur butin et leurs trophées dans leur ville.

Les Zurichois ne montrèrent pas moins de

valeur, d'ambition, d'animosité. Plus voisins de l'Autriche ils faisoient de plus grands efforts contre elle. Ils s'emparèrent du cloître fortifié d'*Embrach*, pillèrent et brûlèrent *Baden*, et firent divers exploits de ce genre, plus marqués par la passion et la haine contre la noblesse, que par l'honneur et l'utilité de la République.

Durant le cours de cette guerre nous ne remarquons aucun succès de quelque importance dans les opérations des Autrichiens. Leurs ducs se voyoient forcés de suspendre leur vengeance, leur trésor étoit dès long-tems épuisé, si même ils avoient eu un trésor. Ils avoient perdu des places importantes. La *Thurgovie* et l'*Argovie* ravagées ne pouvoient plus se défendre. Les paysans, les bourgeois, les nobles mêmes étoient découragés. Les comtes de *Toggenbourg* avoient fait leur paix particulière. Les ducs étoient menacés de révolte en Autriche, d'invasions de la part des Bavarois, et de guerres avec la Pologne. C'étoit une nécessité de se réconcilier avec les confédérés. Le comte de *Thierstein* abbé d'*Einsiedlen*, et *Burkard Wyss* abbé de *Weitingen*, proposèrent une paix ou plutôt une trève de sept ans, dont *Bâle*, *Constance*, et quelques autres villes voisines de Souabe devoient être garantes. *Berne* qui faisoit une guerre heureuse

y mit d'abord quelque opposition ; mais enfin elle se rangea à l'avis des sept autres Cantons qui la désiroient, et elle fut signée à *Vienne* (a) entre les ducs d'Autriche et la ville de *Fribourg* d'une part, et les huit Cantons confédérés et *Soleure* de l'autre.

Par cette paix, tous les pays, villes, et châteaux qui par des conquêtes ou des traités de combourgeoisie appartenoient aux confédérés devoient rester en leur pouvoir. *Wesen* seulement devoit être restitué à l'Autriche, mais ceux des habitans qui avoient trahi les Suisses en restoient bannis à perpétuité. *Lucerne* conservoit le lac de *Sempach* ou de *Sursée*. Le commerce devoit être libre ; il ne seroit point établi de nouvelles douanes. Les Suisses ne devroient accorder des droits de combourgeoisie à aucun sujet de l'Autriche, excepté à ceux qui s'établissoient sur leur territoire. Les contractans promettoient de ne donner ni passage, ni protection à leurs ennemis respectifs, et tous les différens devoient être jugés à l'amiable par des juges et selon des formes convenues.

C'est ainsi que se termina cette guerre sanglante, la dernière que la maison d'Autriche ait

(1) Le 22 Avril. Stumpf. Tschudi.

faite aux Confédérés dans le vain espoir de les subjuguer, conformément aux projets de l'empereur *Rodolphe I* et de ses fils. Les circonstances changèrent tellement dans le cours de ce siècle que ce fut ce peuple qu'ils avoient attaqué avec tant de persévérance que nous allons voir aggresseur à son tour conquérir en partie le patrimoine de ces princes qui avoient voulu lui ravir sa liberté. Les victoires de *Sempach* et de *Næfels* donnèrent un grand lustre, une grande force à la République confédérée. Elles lui valurent une réputation brillante, une heureuse tranquillité, une assiette plus ferme, une constitution plus régulière. Environnée de dangers dès son berceau, sans cesse appelée à opposer la force à la force, elle avoit été contrainte jusques là de ne penser ni d'agir que pour sa défense. La paix faite à cette époque, renouvelée et prolongée à diverses reprises et pour des intervalles considérables, laissa enfin aux Suisses la liberté de tourner leur attention sur eux-mêmes et sur leur intérieur, et de perfectionner par des loix sages l'Etat naissant ouvrage de leur valeur.

CHAPITRE XIII.

Effets de la paix avec l'Autriche, elle est confirmée et prolongée. Divers événemens dans l'intérieur des États confédérés durant cette paix.

La paix que les Cantons venoient de faire à Vienne, donnoit un nouveau degré d'évidence et de stabilité à ce droit qui leur étoit si précieux, de former entr'eux des alliances. Ce droit qui touche si près à la souveraineté, et qui étoit pour eux le plus sûr moyen d'y parvenir, ne pouvoit plus leur être contesté. Il étoit possible de leur en dérober les avantages par des intrigues, en désunissant les membres de l'association. Mais, après de si grandes victoires, il ne pouvoit plus du moins rester d'espoir de le leur ravir par les armes.

Le parti des seigneurs, des nobles Autrichiens étoit extrêmement affoibli par ces triomphes de leur ennemi, par la destruction d'une grande partie de leurs châteaux, par leurs dépenses ruineuses, leur mauvaise économie, vice en

quelque sorte inhérent à la noblesse, parce qu'il tient à la constitution de cet ordre, et à la profession des armes, qui en fait la base.

Tout concouroit au contraire à accroître la force de la confédération helvétique. Les divers Etats dont elle étoit composée avoient fait des acquisitions importantes. Ceux qui n'avoient pas étendu leur territoire avoient étendu leurs franchises, leurs libertés, leur influence sur leurs voisins. Plus rapprochés les uns des autres, ils étoient plus à portée de se prêter des secours mutuels. *Zurich* avoit détruit diverses citadelles de ses ennemis, obtenu de l'empereur de nouveaux droits, affermi son gouvernement, fait prospérer son industrie et son commerce. Il ne lui restoit plus à désirer que de n'être plus cernée par les villes et châteaux de *Baden*, de *Regensberg*, de *Rapperschwyl*, de *Winterthur*, possessions que les ducs d'Autriche avoient conservées, et qui lui fermant des communications nécessaires, la mettoient toujours, jusques à un certain point, dans la dépendance de ces princes. Cette dépendance avoit été déjà, en 1355, le motif ou le prétexte de la paix particulière que le bourgmestre *Brun* avoit faite avec l'Autriche. Ce même motif, s'il ne s'en joignit pas de plus ignobles, engagea de même, en 1393,

Rodolphe Schæn, bourgmestre de *Zurich*, et quelques conseillers, à faire aussi un traité particulier avec *Léopold IV*, fils du Duc tué à *Sempach*. Ce prince étoit venu à *Baden*; il persuada à ces magistrats de *Zurich* de conclure avec lui, sans la participation du Conseil des deux cents, une alliance de vingt ans, dans laquelle les intérêts des confédérés étoient sacrifiés, et les derniers avantages qu'ils avoient acquis privés de l'appui de *Zurich*. Mais cette entreprise, fruit de la politique astucieuse de l'Autriche, et de la foiblesse ou de la corruption des magistrats Zurichois, ne servit qu'à faire sortir avec plus d'éclat le patriotisme énergique des autres Cantons. Leurs députés accoururent à Zurich (*a*), allarmèrent la bourgeoisie; et au milieu des cris d'indignation qu'elle éleva contre ceux qu'on regardoit comme des traîtres, elle les fit juger par le grand Conseil qui les dégrada et les bannit. En conséqnence l'alliance projetée avec la maison d'Autriche fut annullée par une assemblée générale de la commune. On prit des mesures pour restreindre l'autorité dont le Bourgmestre et le Sénat avoient abusé. Les autres Cantons obtinrent par-là un triomphe

(*a*) An 1393.

complet qui serra les liens de la confédération.

Quoique Berne eût pris plus tard que les autres une part active à la guerre de *Sempach*, ce Canton guerrier et déjà puissant, aidé de ses alliés de *Soleure*, fut celui qui en recueillit les plus grands avantages. *Il n'existoit point*, dit un Historien (*a*), *de bourgeoisie plus belliqueuse que celle de Berne ; aucun sénat ne mettoit plus de prudence dans ses opérations.* Si cet éloge n'est point outré, doit-on s'étonner qu'avec de pareils moyens un Etat ait su fixer, enchaîner la fortune ?

D'ailleurs ce Canton étoit favorisé par sa situation qui le tenoit plus éloigné du théâtre où les Autrichiens réunissoient leurs principales forces. Les Bernois pouvoient aisément les empêcher de secourir leurs alliés de *Fribourg*, et par-là ils faisoient presque toujours une guerre heureuse à cette ville. Parmi les nobles de leur voisinage, les uns avoient succombé dans le cours de la guerre ; d'autres s'étoient mis sous leur protection, et avoient obtenu d'être admis à leur bourgeoisie. Les seigneuries d'*Arberg* et de *Nydau*, si importantes pour eux par leur situation, avoient augmenté leur domaine. Pendant qu'ils s'étoient ainsi étendus au couchant

(*a*) Muller.

chant, ils n'avoient pas moins reculé leurs limites du côté opposé, par l'acquisition de *Thun* et de *Berthoud*. A la tête de leur gouvernement, étoient des nobles riches et ambitieux, qui entretenoient chez eux la passion des armes. Quelquefois cependant le poids des contributions que nécessitoient ces guerres continuelles, et les dettes qui en étoient la suite, donnèrent de l'impatience à leur bourgeoisie. Elle se souleva en diverses occasions contre ses magistrats, et leur disputa l'exercice de l'autorité; mais ils surent toujours la reprendre après quelques agitations passagères, et n'en déployèrent que plus de vigueur, lorsque s'étant enfin réunis aux autres Cantons pour faire la guerre aux ducs d'Autriche, la paix leur assura les importantes acquisitions du Haut *Simmenthal* et d'*Untersée*.

La ville de *Lucerne*, qui ne comptoit pas encore cinquante ans depuis qu'elle avoit secoué le joug de l'Autriche, jeta aussi dans le cours de cette guerre les fondemens d'une domination étendue. Elle se délivra de la tyrannie des seigneurs de son voisinage, en détruisant leurs châteaux. Elle s'assura par le traité de paix la possession de *Rotenbourg* dont le péage avoit été la principale cause de la guerre, de la belle

vallée d'*Entlibuch*, des villes et juridictions de *Sempach*, et de *Meyenberg*.

Le canton de *Schwitz* reprit la juridiction qu'il avoit exercée autrefois sur la *Marche* et sur *Einsiedlen*, dont il avoit admis les sujets à sa combourgeoisie. Les ducs ne conservèrent que l'avouerie de ce célébre monastère. Les cantons d'*Uri* et d'*Underwald* ne firent point de conquêtes, mais leur indépendance fut affermie. L'empereur céda à *Uri* la justice criminelle qui avoit appartenu à l'Empire; l'alliance de *Zug* et de *Glaris* avec les autres Cantons fut reconnue. Après la victoire de *Næfels*, *Glaris* ne voulut plus dépendre d'un couvent de femmes; mais fidèle aux principes de l'honneur et de la probité, il racheta l'exemption des droits qu'il lui devoit dès son origine. Le Sénat de *Zurich* fut le médiateur de cette transaction; on évalua cette rente à un capital; le peuple de *Glaris* le paya, chaque citoyen y contribua selon ses facultés. C'est ainsi que la liberté mérite d'être acquise, qu'elle est durable, qu'elle se fait respecter. Ce peuple aussi juste que brave, n'attendoit pas qu'on lui prouvât *que pour être libre, il falloit commencer par être juste*. Il avoit dans le cœur cette maxime qu'on a vue ailleurs exposée éloquemment dans des discours d'apparat, sans qu'elle en ait

été plus suivie. Dès lors, les Glaronnois s'appliquèrent avec plus d'ardeur à cultiver l'héritage de leurs pères qu'ils avoient si bien défendu ; héritage borné, mais qui suffisoit à leurs besoins et peut-être ces sentimens vertueux n'en étoient-ils que plus en sûreté, sous la sauve-garde d'une humble médiocrité.

La sagesse vouloit qu'on employât ces jours de calme et de prospérité à donner à la confédération des lois qui lui manquoient, et dont elle avoit senti le besoin. Dans cette même assemblée extraordinaire de députés qu'avoit appelés à *Zurich* la crainte d'une alliance séparée avec l'Autriche, on rédigea une ordonnance militaire, qui fut unanimement adoptée sous la foi des sermens (*a*), pour avoir la même force que les traités de la confédération perpétuelle. On lui donna le nom de *Convention de Sempach*, parce que ce fut la guerre de *Sempach* qui en fit sentir la nécessité. En voici les articles principaux : « Tous les magistrats, conseils, bourgeois, et paysans des huit Cantons vivront » ensemble en bonne intelligence, de manière

(*a*) Le 10 Juin 1393. Stumpf. Tschudi.

» qu'il y ait une plaine sûreté pour chacun sur
» sa terre et dans sa maison. Il y aura de
» même dans toutes nos juridictions une sûreté
» entière pour les marchands étrangers. Nul ne
» commencera arbitrairement aucune guerre géné-
» rale ou particulière ; mais lorsque la guerre aura
» été résolue par tous les Cantons, nous devrons
» tous marcher contre l'ennemi commun, sans
» aucune exception, et prenant exemple de
» nos ancêtres, nous ne redouterons point le
» danger, et nous nous montrerons intrépides,
» unis et justes. Quiconque sera convaincu de
» s'être écarté de la règle et d'avoir enfreint quel-
» que article de la présente ordonnance, sera puni
» dans son corps et dans ses biens. Celui qui
» sera blessé en combattant ne pourra fuir, mais
» il attendra la fin du combat avec ses compa-
» gnons d'armes. On défendra le champ de
» bataille, jusques à ce qu'on soit hors de
» danger, et personne ne se permettra de piller,
» jusques à ce qu'il y ait été autorisé par les
» chefs. Le butin leur sera remis de bonne-foi,
» et ils en feront le partage..... Il est défendu
» de forcer, piller ou endommager aucune
» église, chapelle, ou couvent, d'insulter ou
» maltraiter aucune femme, mais on peut cher-
» cher dans les églises ses ennemis ou leurs

» biens, et saisir les femmes qui nous attaque-» roient, ou dont les cris pourroient troubler » les opérations de nos armées, etc. »

Au moyen de cette ordonnance et des autres réglemens militaires qu'ils y joignirent en diverses occasions, les Suisses établirent et perfectionnèrent cette excellente discipline qui rendit long-tems leur infanterie si redoutable; mais sa supériorité étoit aussi l'effet de leur caractère naturellement ferme et courageux, de leur force corporelle, de leur pauvreté, de la nature de leur pays rempli de montagnes, de rochers et de défilés, enfin de leur heureuse ignorance de beaucoup d'usages vicieux, enracinés chez les autres nations, ignorance qui les laissoit maîtres de ne suivre dans leurs institutions que leur excellent jugement.

Toutes ces mesures achevèrent de convaincre les ducs d'Autriche, que des ménagemens politiques les serviroient mieux que leurs armes contre les Suisses. Ils s'appliquèrent donc à renouer avec eux des liaisons de bon voisinage; et ils leur demandèrent de confirmer pour vingt ans la trêve de sept ans, dont le terme alloit expirer (a). Les Cantons y consentirent, à con-

(a) An 1394.

dition que tout ce qu'ils avoient acquis leur seroit assuré, et qu'on régleroit les autres articles moins importans sur un pied avantageux pour eux, et propre à prévenir de nouveaux démélés.

A la suite de cette paix, tout le monde put s'appercevoir encore mieux de l'affoiblissement de la puissance Autrichienne en Helvétie. Aux disgrâces qu'elle y avoit essuyées, se joignoit une autre cause non moins active. Les princes de cette maison étoient désunis, leur noblesse remuante et difficile à contenir. Leurs expéditions dans la Terre-Sainte les épuisoient, et ces absences fréquentes entretenoient l'anarchie dans leurs Etats. Quelques Cantons surent bien profiter de cet affoiblissement; les Zurichois acquirent le bailliage de *Kusnacht*, sur les bords de leur lac, ceux de *Hængk*, de *Talwyll*, l'importante seigneurie de *Gruningen* qui conserva de grands priviléges, et d'autres encore vendues en partie par les ducs eux-mêmes, dans des besoins pressans.

On voit donc dans ce siècle les villes devenir guerrières et riches, pendant que les grands et les nobles, toujours guerriers à la vérité, n'avoient presque plus que des dettes. On pouvoit prévoir dès lors à quoi conduiroit ce grand chan-

gement dans les rapports entre les deux principaux ordres de la société. L'établissement des fiefs avoit été le produit des siècles turbulens tout occupés de la guerre, où les foibles n'étoient en sûreté que sous la protection des puissans. L'Europe fatiguée de cet état violent, s'étoit civilisée par degrés : les lois y avoient acquis plus d'empire ; la religion y avoit joint le sien ; les princes y trouvoient l'affermissement de leur autorité. Par toutes ces causes, le régime féodal devenu moins nécessaire perdit de sa force ; les villes purent rivaliser la noblesse ; l'argent acquit plus d'influence, et les éleva. Cette révolution a eu jusques à nos jours un cours non interrompu, quoique plus ou moins accéléré dans les divers tems et les divers pays. Certains événemens l'ont rallentie, d'autres l'ont précipitée. On peut croire qu'elle aura encore de grands effets, si cependant la passion de la guerre et des conquêtes qui semble plutôt s'accroître que diminuer, ne ramène pas une seconde fois le règne de la violence et de la barbarie en Europe, et avec lui cette nécessité des protecteurs pour les foibles qui a produit anciennement les seigneurs et les vassaux.

Un grand nombre de villes et de nobles voisins de Zurich tirèrent de ce qui se passoit autour d'eux la conséquence qu'il leur seroit avan-

tageux d'obtenir l'appui d'une République qui s'élevoit tous les jours, et qu'il ne falloit plus compter sur la protection de la maison de *Habsbourg*, dont le déclin n'étoit plus douteux. C'est aussi dans ce tems-là que le puissant chevalier de *Bonstetten* fit avec Zurich un traité de combourgeoisie, dans lequel ses divers châteaux étoient compris, mais en réservant cependant les droits du duc son suzerain. D'autres seigneurs en firent autant. Le dénombrement de ces acquisitions de *Zurick*, celles de *Lucerne* dans l'*Entlibuch*, et ailleurs, de *Berne* dans l'*Oberland* et l'*Emmenthal*, de *Soleure*, de *Bâle*, ne sauroit avoir place que sommairement dans une histoire qui doit plus s'occuper des résultats que des détails. Nous nous bornerons à indiquer les principales dans une note (1) qu'on

(a) La ville de Lucerne acheva d'acquérir la seigneurie de *Rotenbourg*. Elle acheta le bailliage d'*Ebikon*, celui du *Neuf-Habsbourg* avec son château qui fut presque entièrement démoli, ceux de *Ruswyl* et *l'Entlibuch*, avec tous les droits et les justices qui en dépendoient. *L'Entlibuch* est un pays qui a neuf lieues de longueur sur six de largeur. Il renferme plusieurs vallées fertiles et un grand nombre de villages. Nous avons déjà observé que ses habitans admis par Lucerne à la combourgeoisie, sont des hommes d'une haute stature, fiers, guerriers, qu'on ne peut ac-

pourra consulter, et à jeter seulement un coup-d'œil général sur les causes qui favorisèrent ces acquisitions, et sur leurs effets.

---

coutumer au joug, et qui ne se soumettent même qu'avec peine à l'autorité des lois. Ils se distinguent par un habillement particulier. C'étoit pour Lucerne une acquisition de la plus haute importance.

Le canton de *Berne* s'étoit déjà accru des communes du *Haut-Simmenthal* qui s'étoient données à lui. Un Sire *d'Aarberg* lui vendit le fort de *Simennegg*, clef du passage qui conduit dans le *Simmenthal*, et le pays de *Gessenay*. Il put dès lors en protéger les habitans. Il acheta dans *l'Oberland* un nombre de seigneuries. Le puissant baron de la *Tour et Châtillon* se vit dans la nécessité de vendre ses biens aux Bernois dont son père avoit été le plus cruel ennemi. Il leur céda en 1400, pour six mille florins la grande vallée de *Frutigen* qui s'étend des frontières du Vallais jusques au lac de *Thun*. Il en tyrannisoit tellement les habitans que quoiqu'ils ne fussent que de simples pâtres, ils payèrent de leurs épargnes le prix d'achat, et obtinrent en échange de très-beaux priviléges.

Berne acquit aussi *l'Emmenthal*, belle vallée enceinte de coteaux fertiles et de magnifiques plaines qu'arrose la rivière d'*Emme*. Nulle part on ne voit en Suisse une si belle culture et des paysans plus aisés et plus heureux. Divers seigneurs cédèrent à

Un habile historien (b) observe que la noblesse avoit perdu, dans les dernières batailles,

---

Berne les châteaux, villes et seigneuries qu'ils y possédoient.

L'extinction de la seconde et dernière maison de *Kybourg* issue de celle de *Habsbourg* et qui avoit hérité des alleux de celle de *Zæringen* fut encore une autre occasion d'agrandissement pour Berne. Nous avons dit que ces comtes avoient été contraints par le besoin d'argent de vendre leurs villes de *Thun* et de *Berthoud*. Il leur restoit encore ce qu'on appeloit le *Landgraviat* de *Bourgogne*, héritage de leurs aïeux qui leur donnoit quelque autorité sur les pays depuis Thun à Arvangen. En obtenant des Bernois le droit de combourgeoisie *Egon* et *Berthold* les derniers de ces comtes, leur cédèrent le Landgraviat avec les milices, le fief et les hypothèques. Ils vendirent de même à Berne et à Soleure le château de *Bechbourg*, et celui de *Pipp*, ancienne résidence de comtes puissans sous la seconde race. Ajoutez *Thraehselwald*, *Wangen* etc. La ville de *Soleure* acheta seule la seigneurie de *Balm*, le défilé de *Cluse* près de *Balstall*, et les deux châteaux de *Falkenstein* qui gardent cet important défilé. Par-là cette ville devint maîtresse des portes de l'Helvétie de ce côté du *Jura*, et affranchit le commerce du tribut que lui imposoient souvent les nobles brigands maîtres de ces châteaux. *Soleure* s'agrandit, s'enri-

la plus grande partie de ses hommes âgés et expérimentés, et que les jeunes ducs d'Autriche, presque tous mineurs, ne pouvoient contenir dans le devoir leurs vassaux de l'Autriche. Ces circonstances encourageoient les Cantons à fonder sur de solides bases la liberté qu'on leur

---

chit dès lors par la sagesse de son gouvernement et par le patriotisme de ses citoyens.

Enfin nous remarquerons l'acquisition faite par les Bâlois de ce qu'on appelle *le Petit-Bâle*, faubourg situé au nord du Rhin, et qui est joint par un pont à la ville. Les évêques l'avoient érigé en ville, mais *Jean de Vienne*, cet évêque dont nous avons raconté les guerres imprudentes et malheureuses, vendit par nécessité ce petit *Bâle* au duc Léopold d'Autriche qui, ruiné comme lui, fut obligé de le revendre avec perte aux Bâlois peu de tems après la bataille de *Sempach*. *Humbert* un autre évêque leur vendit aussi *Wallembourg*, *Homberg*, *Lieschstall*, places importantes, et l'office de Vidame de Bâle, c'est-à-dire, de son représentant, en tant que seigneur temporel. Les Bâlois eurent alors toute liberté de s'allier étroitement avec *Berne* et *Soleure*.

Bienne sortit de ses cendres plus forte et mieux bâtie. Tous les maux que lui avoit faits son évêque *Jean de Vienne*, furent réparés par son successeur Immer *Ramstein*.

(*b*) Muller, T. 6.

avoit disputée avec tant de passion. Ils acquirent des châteaux-forts, des campagnes fertiles et bien peuplées, qui leur fournissoient des moyens d'augmenter leurs milices. Ils furent sollicités de toutes parts d'accorder des droits de combourgeoisie : ils s'y prêtèrent facilement. Dans la ferveur d'une liberté nouvelle, leurs citoyens contribuoient avec zèle aux besoins d'une patrie dont les intérêts étoient si étroitement unis aux leurs. Au moyen de ces traités de combourgeoisie et de ces acquisitions, la Suisse réunit en peu de tems à ses anciens domaines plus de quarante seigneuries des ducs d'Autriche et de leurs vassaux; et la puissance de *Berne* et de quelques autres Cantons, eut une autre base que cette autorité bornée qu'elle avoit eue jusqu'alors sur ses bourgeois domiciliés ou externes. Elle eut des sujets, des justiciables et des serfs. Ces Cantons furent environnés dès lors d'alliés, de cliens et de sujets. La crainte que la puissance de l'Autriche affoiblie pour le moment, ne reprît son ancien ascendant, justifioit peut-être cette ardeur à se procurer des agrandissemens, à désirer des trésors et des sujets. Souvent aussi, du moins, peut-on le soupçonner, cette crainte n'étoit-elle qu'une ambition déguisée, qui cherchoit des justifications dans des dangers

peu vraisemblables. L'un et l'autre sentiment est l'effet ordinaire des fortunes faites rapidement.

A d'autres égards l'Etat de la Suisse s'amélioroit aussi. *Fribourg* renonçant à son ancienne inimitié contre *Berne* fit avec cette ville un traité d'amitié et de combourgeoisie perpétuelle. *Schaffouse*, quoique encore dans la dépendance de l'Autriche, acquit de nouveaux droits, et se donna une constitution plus républicaine, qui tenoit un juste milieu entre la démocratie et l'oligarchie qui la fit prospérer, et lui mérita peu de tems après une entière liberté. D'autres villes devenoient par degrès plus indépendantes de l'Empire. L'empereur *Wenceslas* céda aux habitans de *Zurich*, de *Lucerne* et d'*Uri* le fief de la justice criminelle. Le Landamman de *Glaris*, l'avoyer de *Soleure* obtinrent dans l'étendue de leur juridiction la même prérogative de *Sigismond*. Il remît à la ville de *Zurich* l'autorité qu'un gouverneur exerçoit dans ses murs au nom des empereurs, et la contribution annuelle qu'elle leur devoit. L'empereur *Robert* fit la même chose en faveur de *Soleure*. Les juifs avoient ressorti jusques-là des tribunaux de l'Empire. Les magistrats des villes acquirent la juridiction sur ces infortunés qui gagnèrent d'être un peu mieux traités. Ainsi la Suisse délioit fil-à-fil, mais

lentement encore les nœuds qui l'attachoient à l'Empire.

Le caractère des habitans de *Schwitz* ne s'accommodoit pas de tant de lenteur. Quand leurs confédérés prêtèrent foi à l'empereur *Robert*, ils refusèrent de tenir aucune franchise de sa bienveillance. » Nos aïeux, dirent-ils, » ont demandé volontairement la protection de » l'Empire. Mais l'Empire ne nous a point pro- » tégés. Nous ne voulons plus prêter de ser- » ment à son chef. » On pouvoit tenir un pareil langage dans un tems où les rochers étoient des citadelles imprenables. Aujourd'hui il n'est plus d'asile pour cette liberté des peuples dont on n'a jamais autant parlé.

Ces montagnards pleins du sentiment de leur force respectoient pourtant la justice. Ils savoient défendre leurs droits contre le clergé; mais ils le laissoient jouir de ses propriétés légitimes. Une fois le puissant abbé de *St. Blaise*, en Souabe, ayant voulu élever de grandes prétentions à la charge des habitans du *Haut-Underwald*; ceux-ci refusèrent d'y avoir égard, et le menacèrent *d'y répondre avec leur bras droit*. Ils vouloient que les religieux fussent soumis aux loix, qu'ils observassent leur règle, qu'ils eussent une conduite édifiante; mais en même tems ils

les défendoient contre toute violence; ils vouloient qu'ils jouissent d'un honnête revenu pour qu'ils ne tombassent pas dans le mépris, et qu'ils pussent, selon leur destination, donner des exemples et des leçons de la crainte de Dieu si nécessaire chez un peuple qui n'en connoissoit point d'autre.

Il s'étoit élevé de violens démêlés dans le Canton de *Zug* dont le gouvernement étoit partagé entre la ville et le bailliage, ou les trois principales communes (1). La jalousie, trop ordinaire entre les villes et les campagnes fomentoit cette mésintelligence. Les campagnes voulurent ôter à la ville le sceau et la bannière qu'elle étoit en possession de garder. *Zug* eut recours à la justice des Cantons. Ainsi s'éleva la grande question de savoir si les Cantons réunis ont quelque droit d'intervenir dans des différens relatifs à la constitution intérieure d'un Canton particulier, question difficile, et qui se lie nécessairement à plusieurs autres. Les deux partis eurent chacun des défenseurs chez les confédérés. *Schwitz* se déclara pour les habitans des campagnes. *Zurich*, *Lucerne*, *Uri*, *Underwald* les sommèrent d'attendre le jugement des Cantons; mais

(1) *Menzigen*, *Aegeri* et *Bar*.

déjà les agitateurs avoient engagé les habitans à se porter à des actes de violence. Ceux de *Schwitz* les avoient secondés. Une diète générale fut assemblée à ce sujet à *Lucerne*. Elle donna gain de cause sur tous les points essentiels à la ville de *Zug*. Elle condamna la conduite de ceux de *Schwitz*, et leur fit payer mille florins d'amende. Chose admirable dans de pareils conflits où les hommes intéressent si fort leur amour-propre. Non-seulement les condamnés acquiescèrent sans hésiter à la sentence, mais ils s'élevèrent contre ceux qui leur avoient donné de mauvais conseils, et les punirent comme des hommes dangereux qui les avoient égarés. Ces hommes simples, justes, plus dévoués au bien public qu'attachés à une vaine gloire, dès qu'ils étoient de sang froid et mieux instruits avouoient leurs erreurs, et les querelles finissoient; parce que c'est presque toujours la vanité blessée qui les prolonge. On peut appuyer de cet exemple remarquable cette règle dont l'observation est la sauve-garde des Républiques fédératives, que si chaque Etat conserve le droit de se donner, quand il le veut, une constitution nouvelle, il doit l'exercer avec une extrême circonspection et sans violence, et que si dans les différens qui peuvent s'élever à cette occasion l'un des partis

a

a osé se permettre des voies de fait, c'est aux confédérés à les réprimer et à en punir les auteurs.

Ces progrès de la liberté et de la prospérité de la Suisse devinrent encore plus sensibles dans le siècle suivant. Ce ne fut plus seulement de petites communautés qui, dans un besoin pressant de protection, désiroient d'acquérir le droit de combourgeoisie avec quelques-uns des Cantons. C'étoit de grandes peuplades, des villes, des princes même. *Neuchâtel* en fournit un exemple que ses conséquences rendent digne d'attention. Nous avons dit que ce pays fertile et bien peuplé d'hommes industrieux, avoit des seigneurs particuliers dont la maison n'est connue que sous le nom de *Neuchâtel*. *Conrard* comte de *Frobourg* et de *Neuchâtel*, eut l'imprudence de s'attirer la haine des ecclésiastiques de son pays et des bourgeois de sa ville de *Neuchâtel*. Leur voisin le seigneur de *Valengin* avoit recherché la combourgeoisie de *Berne* pour s'en faire un appui dans sa foiblesse. Les sujets de *Conrard* imitèrent cet exemple. Ce comte effrayé courut à *Berne* solliciter la même faveur. Ils l'obtinrent les uns et les autres, le seigneur et les vassaux, dans la même journée, et prêtèrent le serment

de combourgeoisie (*a*) entre les mains de l'avoyer *Louis de Sefftigen*. Par ce traité le comte et la ville s'engageoient à soumettre leurs différens au jugement de l'avoyer et du Sénat de *Berne* qui donneroit main-forte à l'un ou à l'autre, dans le cas où la sentence rencontreroit quelque opposition. La ville de *Neuchâtel* s'engageoit à payer deux marcs d'argent de reconnoissance annuelle à Berne, et une amende de mille marcs, si elle renonçoit à sa combourgeoisie. Le comte s'engageoit à payer un marc d'argent de reconnoissance annuelle. Si ce traité jetoit quelque ombre sur l'indépendance de *Neuchâtel*, il lui assuroit d'un autre côté de précieux avantages. Il est permis après une expérience de quatre siècles de prendre sur ce sujet le ton affirmatif. En effet dans un grand nombre d'occasions ce traité a préservé le peuple de l'oppression de ses seigneurs et des attaques des étrangers. Il a contribué à maintenir contre tous les dangers ces seigneurs et leur maison, et à la faire survivre à tant d'autres plus puissantes même de l'Helvétie qui disparurent successivement. Il a conservé jusques à nos jours cet équilibre entre le prince et ses sujets; ce frein qui contient dans

(*a*) Vendredi avant la St. George, 1406.

le devoir les uns et les autres, et dont tous ont besoin puisqu'ils sont tous sujets aux erreurs et aux passions.

Il faut rappeler au lecteur à cette occasion que les comtes de *Neuchâtel* reconnoissoient le prince d'*Orange* pour leur suzerain. Cette dépendance leur étoit désagréable ; mais le peuple croyoit y voir une sureté de plus pour lui. Il fallut donc que *Conrard* y restât soumis, et qu'il allât recevoir l'investiture à *Nozeroi* des mains du prince qui y tenoit sa cour entouré d'un grand nombre de barons Bourguignons.

Vers le même tems les habitans du pays de *Gessenay* (en allemand *Sane*) acquéroient aussi de plus grands priviléges. Ce pays qui s'étend sur une longueur d'environ dix lieues des frontières du Vallais jusques dans le voisinage de *Fribourg*, et dont les pâturages renommés sont la seule richesse, reconnoissoit le comte de *Gruyères* pour son seigneur. Les habitans comme séparés du reste du monde, par de hautes montagnes et d'éternels glaciers, vaillans à la guerre, mais paisibles chez eux, et fidèles à leurs seigneurs, achetèrent d'eux l'exemption de plusieurs droits onéreux, du produit de leurs épargnes et de leur innocent travail. Pour s'assurer leurs nouvelles libertés ils pensèrent à l'exemple de tant

d'autres à les mettre sous la protection d'un traité de combourgeoisie avec Berne (*a*). Ils renouvelèrent ensuite ce traité tutélaire ; mais enfin le comte de *Savoie* s'en offensa. Le comté de *Gruyères* et le *Gessenay* relevoient de lui. Il ordonna au gouverneur de son pays de Vaud de rompre cette alliance et d'en punir les auteurs. Ce gouverneur essaya de s'assurer de leurs personnes par un coup de main, présumant avec raison qu'ils seroient vaillamment défendus par les habitans ; mais son dessein fut découvert et déjoué par leur activité et leur courage. Ceux qui devoient les arrêter furent jetés eux-mêmes dans les fers. Le secours de *Berne* fut demandé, marcha en diligence, et s'empara des tours et des passages les plus importans du pays. Le gouverneur arma cependant une petite armée. Alors l'évêque de *Lausanne* et d'autres voisins travaillèrent avec tant d'activité à prévenir les suites de la guerre, que le comte *Amé VIII* de *Savoie* et les *Bernois* firent la paix (*b*). Le traité de combourgeoisie fut confirmé (*c*). L'union du *Gessenay* avec *Berne* devint plus étroite. L'influence

---

(*a*) An 1405.
(*b*) Le 3 Mars 1407, Ratif. d'Amé VIII.
(*c*) Le 7 Mars 1408.

de la République s'accrut considérablement dans cette partie des Alpes. *Amé VIII* qui avoit la réputation d'un prince habile, et d'un heureux guerrier, qui avoit acquit *Granson*, le comté de *Genevois*, et beaucoup de seigneuries dans la *Bresse*, le *Bugey*, le *Piémont* n'eut pas de peine à engager après cela les Bernois à renouveler l'ancienne alliance que sa maison avoit avec eux, et il en fit une semblable avec *Fribourg*.

La Nation helvétique qui avoit pour la première fois porté sa bannière en Italie, au commencement du siècle précédent, lorsque les habitans d'*Uri* et d'*Underwald* se rendirent maîtres des passages qui conduisent en Italie par le *St. Gothard*, sembloit dès lors ne plus songer à d'autres conquêtes dans cette région où tout agrandissement au midi des Alpes lui offroit moins d'avantages que de dangers. Mais si la nature a voulu donner quelquefois des limites aux nations, elle n'en a point donné à l'ambition de leurs chefs. Aussi quand ils sont arrivés jusques au bord de ces fleuves, et au pied de ces Alpes qu'ils disoient vouloir respecter, ils franchissent hardiment ces barrières, et il n'y a point de Dieu-Terme pour eux.

Le canton d'*Uri* avoit déjà pris pied alors

dans la vallée d'*Urseren* (*a*) qui, comme nous l'avons observé, forme la portion du passage en Italie, qui est au nord du *St. Gothard.* Au midi de ce mont fameux commence la vallée *Leventine* que nous avons aussi fait connoître. Les habitans d'*Uri* et d'*Underwald* suivoient cette vallée du nord au midi pour conduire dans le Milanois les bestiaux qu'ils alloient y vendre. Quelques-uns furent maltraités à *Varese* dans le Milanois par les commis des douanes que le duc *Jean Galeas Visconti* avoit dans cette ville. Les deux cantons demandèrent une réparation. Ils la trouvèrent trop lente. Alors leurs bannières se montrèrent sur le mont *St. Gothard* (*b*). La vallée *Leventine* fut conquise, et les habitans prêtèrent serment aux deux cantons. Les ducs de *Milan* et le chapitre de cette ville qui partageoit avec eux la possession de ce pays en laissèrent pendant quatre ans la jouissance paisible aux vainqueurs.

C'étoit alors plus que jamais le tems où l'Italie étoit déchirée par les factions et livrée à l'anarchie, et où les assassinats, les empoisonnemens, les conspirations ne laissoient de sureté qu'à leurs auteurs. Les foibles la cherchoient dans

---

(*a*) Voyez ci-dessus Chap. VIII.

(*b*) An 1402.

la protection des puissans. Les seigneurs de *Bellinzona* sollicitèrent celle des deux Cantons devenus leurs voisins. Ils leur demandèrent de devenir leurs combourgeois; mais en effet ils devinrent leurs tributaires et presque leurs sujets. Les deux Cantons étoient flattés d'acquérir ce titre, cette autorité, et sur-tout ces tributs annuels qu'ils savoient bien exiger, et qui paroissoient très-considérables à leur pauvreté. Les Italiens ne les leur disputoient point tant qu'ils avoient besoin d'eux, ou qu'ils les redoutoient. Ils espéroient bien que la ruse leur rendroit une fois ce qu'ils accordoient à la crainte des hallebardes, et dans le fond ils se vengeoient assez de ces nouveaux maîtres en leur donnant l'exemple de leurs vices.

Dans le cours de ces années de troubles et d'anarchie, les habitans de la vallée de *Domo-d'Ossola* qui est à l'Est et au Sud du Vallais et du mont *Simplon*, ayant pris des troupeaux des bergers de la vallée *Leventine*, les Cantons s'armèrent pour la défense de leurs nouveaux sujets, envoyèrent leurs guerriers à *Domo*, et s'en firent ouvrir les portes. Les seigneurs à qui appartenoit ce petit pays ne s'étoient soumis si promptement à eux que pour les trahir. Les soldats des Cantons furent surpris et tués. *Domo*

retomba au pouvoir des Italiens. A cette nouvelle les confédérés furieux repassèrent le *St. Gothard* avec une petite armée, composée de quatre cents *Zurichois* et des contingens de *Zug*, de *Schwitz*, de *Lucerne*, de *Glaris*. Les seigneurs et la noblesse du pays essayèrent inutilement de se défendre dans les anciennes et fortes tours qu'on voyoit en grand nombre dans ce pays. Ces tours furent la plupart renversées. Les Milanois prirent la fuite. *Domo*, son château et toute la vallée furent une seconde fois au pouvoir des Suisses. Le duc de *Milan* voyant combien il lui seroit difficile de reprendre ce pays, prit le parti désespéré de le vendre au duc de Savoie *Amé VIII*, dont on a parlé. *Amé* sentit toute l'importance d'une possession qui lui donnoit une entrée dans la Lombardie par le Vallais. Il en fit prendre possession par ses troupes, à la tête desquelles étoit un chef habile qui connoissoit bien les passages. Cette expédition lui coûta peu. La vallée de *Domo-d'Ossola* étoit déjà presque abandonnée par les Suisses. La plupart des Cantons avoient senti que cette possession au-delà des Alpes leur seroit plus onéreuse qu'utile, et qu'ils avoient rempli leur but en assurant le repos de la vallée *Leventine*.

Glaris qui de tous les Cantons est le plus

voisin des Grisons, se fortifioit aussi de son côté par des alliances avec cette nation guerrière, dont l'histoire n'est encore liée qu'accidentellement et par intervalle à celle de la Suisse. Dans cette alliance défensive (*a*), il se réserva celle qu'il avoit avec les Cantons, et donna ainsi le premier exemple d'une liaison durable entre les deux peuples; et l'un et l'autre sut la maintenir avec courage contre l'évêque de *Coire* qui en avoit pris ombrage. Cet évêque étoit soutenu cependant par ses parens les comtes de *Werdenberg* et de *Montfort*, maison puissante dont les diverses branches possédoient alors de vastes seigneuries au levant de la Suisse, dans la *Rhétie*, dans le *Rheinthal*, le *Tyrol* et la *Souabe*. Un autre seigneur distingué de ces contrées non moins puissant étoit le comte de *Toggenbourg*. Ses domaines étoient entremêlés avec ceux des comtes de *Werdenberg* et s'étendoient depuis les limites du Canton de *Zurich* jusques aux vallées de l'*Inn*, dans le *Tyrol*. Ils comprenoient *Utznach*, une partie de la *Marche*, *Gaster*, *Sargans*, et enfin le comté de *Toggenbourg*, vallée bien peuplée qui a plus de dix lieues de longueur sur quatre à cinq de largeur, entre *Appenzell*, les terres

(*a*) An 1400.

de *St. Gall* et celles de *Zurich*. L'un de ces comtes nommé *Frédéric* se fit haïr par sa sévérité des habitans indociles du *Toggenbourg*. Dans la crainte d'une révolte il rechercha la combourgeoisie de *Zurich* qu'il obtint pour le tems de sa vie, et pour cinq ans après sa mort, avec une promesse d'en être secouru contre ses sujets s'il en avoit besoin. Ce fait qui prouve que l'intérêt du commerce peut paroître plus important à la ville la plus libre que la cause d'un peuple opprimé mériteroit peu d'être remarqué, si ce traité de combourgeoisie par lequel le comte de *Toggenbourg* s'assuroit de nouveaux moyens d'oppression contre ses sujets n'eut produit quelques années après une guerre opiniâtre entre tous les peuples voisins, guerre qui, comme on le dira en son lieu, faillit à se terminer par la subversion de la confédération helvétique.

CHAPITRE XIV.

L'Abbé de St. Gall veut opprimer les Appenzellois. Ils lui résistent, et s'arment de concert avec les Saint-Gallois. Leurs guerres et leurs victoires. Ils forment un Etat indépendant, qui est reçu dans la Confédération helvétique.

MALGRÉ tant de leçons frappantes données par les derniers siècles, il y avoit encore un grand nombre de seigneurs et de princes qui n'avoient pu prendre l'habitude de traiter leurs sujets avec bonté, ou seulement avec justice. Souvent l'expérience que les hommes ont faite eux-mêmes ne suffit pas pour les corriger. Presque jamais ils ne se corrigent par l'expérience des autres. Nous allons en voir une nouvelle preuve dans la conduite d'un abbé de *St. Gall* envers ses sujets d'*Appenzell*. (1)

(1) L'histoire de la guerre de *St. Gall* et d'*Appenzell* qu'on va lire, et qui est remarquable à tant d'égards, n'est pas exempte d'obscurité et de confu-

Ce pays commence seulement à être nommé dans l'histoire et à former un état particulier, au commencement du quinzième siècle. Jusques alors six villages qui n'avoient point de nom commun formoient cette petite contrée à l'est et au nord de la Suisse, sur les frontières du *Rheinthal*, et dans les terres de l'abbé de *St. Gall*, dont elle faisoit partie. Dans son étendue actuelle, elle peut avoir dix lieues de longueur de l'est à l'ouest, et environ sept lieues du nord au midi : on y voit beaucoup de montagnes dont quelques-unes sont très-élevées et pleines de rochers. Une petite partie seulement produit des fruits, du grain et des légumes ; une autre des pâturages abondans et de bonne qualité ; une troisième plus vaste, des pâturages d'été entre des rochers escarpés et la plupart stériles. Par-tout l'air y est froid et sain. En divers endroits de magnifiques paysages, de belles prairies, des coteaux cultivés avec soin charment les yeux du voyageur étonné de la multitude de maisons, et de cabanes qui y sont comme semées, et qu'habite une population extrêmement nom-

sion dans les anciennes chroniques. Mr. *Muller* y a répandu plus d'ordre et de clarté, et nous profitons souvent de son travail.

breuse, depuis qu'elle est libre et se gouverne elle-même. Les hommes y sont sains, robustes, bien faits, généralement honnêtes et francs, d'un sens droit, d'un esprit vif. C'est chez eux qu'on voit régner réellement cette égalité dont on parle tant ailleurs. Ils ont l'orgueil et la grossiéreté, qui en sont les compagnes ordinaires; mais ils ont aussi les avantages, et les vertus que l'égalité ne donne qu'aux peuples simples dans leurs mœurs, étrangers aux grandes passions, et qui ne connoissent ni le luxe, ni la pauvreté, ni l'opulence.

Au tems dont nous parlons l'amour de la liberté et le courage faisoient les traits les plus remarquables du caractère de ce peuple de pâtres. Il ignoroit encore les arts et les métiers dont il a fait ensuite son occupation, sa ressource principale. On peut croire que dans ce dernier état il n'eut point été capable de faire tout ce que nous allons voir qu'il osa pour briser le joug dont son maître l'accabloit.

Ce maître étoit l'abbé, prince de *St. Gall.* Des rois des Francs avoient donné autrefois à cette abbaye divers droits importans sur les bergers qui erroient avec leurs troupeaux dans les montagnes

de la Rhétie. (1) Un abbé y avoit fait bâtir une chapelle et une maison, dans laquelle ses successeurs séjournèrent souvent, et qui forma peu à peu le bourg de *la cellule de l'abbé*, en allemand *Appenzell*. L'un d'eux permit aux habitans d'élire leur premier magistrat, ou Landamman. Un autre abbé, *Herman de Bonstetten*, consentit à ce que ces habitans formassent une alliance avec les Cantons de *Schwitz* et de *Glaris* (*a*); mais le plus grand nombre de ces prélats se rendit plus digne de la haine et du mépris des sujets que de leur amour. Souvent aussi les contestations qui s'élevoient à l'occasion des élections d'un nouvel abbé dégénéroient dans des désordres, et des guerres même qui leur étoient extrêmement à charge.

---

(1) Suivant l'auteur des annales du cloître de *St. Gall*, ce fut *Sigebert* roi d'Austrasie qui, au septième siècle, donna à l'église de *St. Gall* une partie de ce pays. L'autre partie continua à dépendre immédiatement de la Chambre ou du Fisc royal. Les abbés de St. Gall firent bâtir dans leur portion *Appenzell*, la *cellule* ou la chapelle de l'abbé. Ils étendirent leur domination sous les ducs d'Allemagne, et obtinrent de grands privilèges des empereurs. Quelques communes continuèrent cependant à relever des empereurs immédiatement, mais plus dans le droit que dans le fait.

(*a*) An 1360.

L'abbé *Cunon* de *Stauffen* qui avoit augmenté ses états en acquérant de diverses manières des terres et des seigneuries, étoit d'un caractère hautain et despotique. Ses officiers plus durs et plus violens encore que lui comme il est ordinaire, multiplioient les charges des sujets, et affectoient de les traiter comme des serfs attachés à la glèbe. Ils lâchoient, dit-on, des dogues sur les malheureux qui osoient approcher de leurs châteaux, ils les emprisonnoient arbitrairement, insultoient les femmes, refusoient toute justice. Ces rigueurs, ce mépris, devinrent insupportables aux habitans. Ils se réunirent d'abord en secret, ensuite dans une assemblée générale. Là ils s'engagèrent les uns envers les autres à défendre de concert leurs anciennes coutumes et franchises contre leurs tyrans. Au jour fixé tous prirent les armes. On signifia à l'abbé qu'on renonçoit à son obéissance. Les châteaux furent pris l'un après l'autre. Les baillis effrayés s'enfuirent sans oser faire aucune résistance. (1400)

L'abbé qui avoit provoqué la révolte n'avoit rien prévu ni préparé pour sa défense. Il étoit accablé de dettes, et hors d'état de lever des troupes. Il eut recours à des négociations avec les insurgés par l'entremise de dix villes impé-

riales des environs du lac de *Constance*, et il les appaisa par de vagues promesses. Avec plus de prudence et de bonne foi il eût pu terminer la querelle. Mais ces deux vertus lui étoient trop étrangères. Il recommença bientôt ses vexations; et le feu mal éteint se ralluma avec une nouvelle force.

Après avoir pourvu à sa sûreté en abandonnant son cloître et son église de *St. Gall*, il alla chercher de l'appui au dehors. Il réussit à armer les villes de Souabe en sa faveur. Elles le réconcilièrent aussi avec la bourgeoisie de *St. Gall* qui s'étoit d'abord déclarée contre lui. On lui promit des secours. D'un autre côté les *Appenzellois* sollicitèrent ceux des Cantons dans l'espérance qu'ils seroient touchés du sort d'un peuple voisin opprimé, comme ils l'avoient été eux-mêmes, et aspirant comme eux à briser leur joug. Mais dans la plupart des Cantons on répondit froidement à leurs prières. On leur opposa la trêve récemment conclue avec l'Autriche qui, tôt ou tard, prendroit parti pour l'abbé de *St. Gall*. On se contenta de fermer les yeux sur les enrôlemens particuliers qu'ils pourroient faire. Le seul Canton de *Schwitz* chez qui la passion de la liberté ne se bornoit pas à de vaines paroles, ou à l'effervescence d'un

d'un moment, accueillit les députés d'*Appenzell*, conclut avec ce peuple un traité d'alliance et de combourgeoisie, et l'observa fidèlement. *Glaris* lui envoya aussi des secours de volontaires.

Cependant les villes de Souabe, alliées de l'*abbé*, firent marcher leurs milices qui se joignirent aux bourgeois de la ville de *St. Gall*, et aux milices de l'*abbé* (a). Le tout formoit une armée d'environ dix mille hommes. Les *Appenzellois* n'avoient pu en armer que deux mille, outre les cinq cents que leurs alliés leur avoient fournis. Mais c'étoit tous des hommes pleins du sentiment de la justice de leur cause; du danger éminent qui les menaçoit, de la plus vive indignation contre leur oppresseur. Avertis par leurs signaux qu'ils alloient être attaqués, ils marchèrent avec allégresse au-devant de leur ennemi. Leur commandant *Jacques Hartsch* ne manquoit ni d'habileté, ni de vigilance. Il avoit posté (a) sa troupe avantageusement dans un défilé nommé le *Speicher*, entre *St. Gall* et *Trogen*. Dès qu'il vit approcher l'armée des ligués qui dans son orgueilleux mépris pour des pâtres mal armés s'avançoit sans précaution, il fondit à

(a) An 1403.
(b) Le 15 Mai.

l'improviste sur elle avec ses jeunes gens d'élite dont une partie étoit d'habiles frondeurs, et avec ses auxiliaires des deux Cantons. Cette brusque attaque la mit dans un tel désordre qu'après une courte résistance elle lâcha le pied, et s'enfuit jusques à *St. Gall*, et bientôt après plus loin encore. Sa perte fut considérable. L'abbé qui en fut témoin s'enfuit aussi plein d'épouvante. Les bourgeois de *St. Gall* eurent sujet de se repentir d'avoir pris part à une expédition qui, de quelque côté qu'on l'envisageât, ne pouvoit être avantageuse ni honorable pour eux. Plusieurs des leurs restèrent sur le champ de bataille. Leurs deux bourgmestres furent mis en pièces dans leur fuite par leurs propres gens, et cet événement augmenta encore leurs regrets. Telle fut l'issue de la bataille de *Speicher*, la première par laquelle les *Appenzellois* aient opéré et mérité leur indépendance. Suivant l'usage des Suisses, ils ne poursuivirent pas leur victoire. Après en avoir remercié Dieu, prosternés sur le champ de bataille, ils retournèrent dans les foyers que leur valeur venoit de leur conserver.

Mais persuadés que l'abbé n'avoit pu éteindre encore toute sa haine dans le sang qui venoit d'être répandu, ils se hâtèrent de lui ôter les moyens de poursuivre sa vengeance en rasant

ses châteaux de *Clan*, de *Schwendi* et de *Herisau*, en faisant des courses dans ses terres, en jetant l'épouvante chez ses sujets pour qu'ils le forçassent à leur accorder une paix honorable. Il l'eût fait sans doute, si les gouverneurs des provinces Autrichiennes voisines, nobles élevés dès leur enfance dans le mépris et la haine des classes inférieures, ne lui eussent donné l'espérance qu'avec les secours du duc d'Autriche il dompteroit cette poignée de *factieux*. Il ferma dès lors l'oreille à tout accommodement, et dès lors aussi la plupart des Cantons indignés de son obstination se montrèrent plus disposés à soutenir *Appenzell*.

Ainsi cette querelle s'alluma de plus en plus. Les villes de Souabe cessèrent à la vérité d'y prendre part, et St. Gall se déclara contre son abbé, et en faveur des insurgés. Mais *Frédéric* duc d'Autriche se laissa entraîner par les sollicitations de leurs ennemis qui lui représentoient que s'il les laissoit entrer dans la confédération helvétique, la destruction de la noblesse qui seroit la suite de cette lâche condescendance, seroit nécessairement suivie de celle des princes eux-mêmes.

Il assembla donc une armée dans la partie du *Tyrol* qui confine au pays d'Appenzell.

Le rendez-vous étoit à *Arbon*, au bord du lac de Constance. L'évêque de cette ville, un margrave de *Baden*, le comte *Jean* de *Lupfen* gouverneur d'une partie de la Souabe, instigateur de la guerre, l'abbé de *St. Gall* qui devoit en recueillir le fruit, ses vassaux, ses milices, une nombreuse noblesse, se rendirent dans cette ville. Le duc d'Autriche ordonna qu'on se mît en marche le jour de la Fête-Dieu (*a*).

Pendant ce tems-là les Appenzellois avoient aussi armé tous leurs guerriers. Quelques auxiliaires de *Schwitz* et de *Glaris* leur étoient restés, et ils s'étoient donné un général habile et illustré par des actions d'éclat. C'étoit *Rodolphe* comte de *Werdenberg* dont on connoissoit le ressentiment contre le duc d'Autriche qui l'avoit privé injustement du Rheinthal, la plus belle portion de son héritage (*b*). A quoi la passion de la vengeance ne peut-elle pas porter les hommes les plus fiers ? *Rodolphe* étoit allé *fraterniser* avec de grossiers paysans ; il les avoit animés contre *l'Autriche*, il leur avoit offert son bras et ses conseils ; et en épousant leurs intérêts et leurs passions, en se prêtant à leurs

(*a*) Le 17 Juin 1405.

(*b*) *Léopold* d'Autriche en 1396.

mœurs simples et rustiques, en se montrant au milieu d'eux vêtu de leur souquenille de bergers, il leur avoit fait pardonner sa naissance illustre, et inspiré une confiance qu'il mérita par des services réels, et dont il espéroit bien qu'ils le payeroient à leur tour.

Les Autrichiens étant parvenus au *Stoss*, c'est-à-dire, aux limites des terres des Appenzellois en découvrirent quatre cents retranchés sur une hauteur. Ils y montèrent, non sans de grands efforts. Une pluie abondante avoit rendu cette pente très-glissante. On rouloit des pierres et des arbres sur eux, mais parvenus à moitié hauteur le danger fut bien plus grand. *Rodolphe* les attendoit là avec le reste des Appenzellois qui se précipitèrent sur eux en poussant de grands cris, et en les chargeant avec une fureur qui les étonna. Une troupe de femmes Appenzelloises postées à dessein à quelque distance, et qui portoient des chemises sur leurs vêtemens leur parut un corps destiné à les prendre en flanc, et augmenta leur inquiétude. Menacés de deux côtés, ils pouvoient à peine se tenir sur un terrain glissant, pendant que leur ennemi qui avoit les pieds nuds et qui étoit familiarisé avec ces chemins, avançoit d'un pas assuré. La supériorité du nombre

leur étoit plus nuisible qu'utile, ils étoient harassés et affoiblis; enfin après six heures d'un combat acharné, ne voyant plus de salut que dans la fuite, ils tournèrent le dos, et leur déroute fut complette. Ils gagnèrent les gorges du *Rheinthal*, et les vainqueurs les poursuivirent jusqu'à ce qu'ils les vissent éloignés.

Le duc *Frédéric* ne s'étoit pas trouvé à cette bataille. Il avoit pris les devans avec une troupe nombreuse et brillante de cavaliers pour tenter de surprendre la ville de *St. Gall* dont la bourgeoisie s'étoit déclarée en faveur des Appenzellois. Chemin faisant ce prince et ses preux avoient tout mis à feu et à sang jusques sous les murs de la ville. Mais c'est à quoi se bornèrent leurs exploits. Ils n'osèrent l'attaquer, et reprirent le chemin *d'Arbon*. Ils ne purent cependant échapper à la vengeance des *St. Gallois*. Quatre cents des plus résolus les poursuivirent par des routes à eux seuls connues, et les surprirent sur le *Hauptlisberg*, dans un défilé où les Autrichiens marchoient en désordre, et sans aucune défiance. Rien ne pouvoit les corriger de cette imprévoyance excessive, ni des autres vices de leur discipline militaire, qui tenoient à l'insubordination que la noblesse regardoit comme une de ses prérogatives.

Trop éloignés les uns des autres pour se secourir, les divers corps de leur armée furent battus successivement. Le comte de *Thierstein*, conseiller du duc, Jean de *Halwyl* et une multitude de cavaliers furent tués. La bannière de Schaffhouse resta au vainqueur avec du butin et des prisonniers.

Dans une autre tentative que firent les Autrichiens pour rentrer par le *Rheinthal* dans le pays *d'Appenzell*, ils ne furent pas plus heureux; arrivés à *Wolfshalden* sans précaution et dans leur désordre accoutumé ils furent surpris d'y trouver cinq cents Appenzellois qui, instruits de tous leurs mouvemens, les attendoient en silence, et les attaquèrent si à propos et avec tant de furie qu'ils leur tuèrent cinq cents hommes, leur enlevèrent deux bannières et beaucoup d'armes. Ils ne perdirent eux-mêmes que quarante-quatre des leurs. Le duc *Frédéric* à la vue de cette nouvelle disgrâce maudit ceux qui lui avoient conseillé la guerre, repassa le Rhin, et alla cacher sa honte à *Inspruck* après avoir laissé le commandement de ses troupes à *Frédéric* de *Toggenbourg*.

Les suites de cette victoire furent une prolongation pour neuf ans de la ligue *d'Appenzell* et de *St. Gall*, et l'empressement des con-

trées voisines, à demander l'alliance des nouveaux confédérés. Elle fut accordée au *Toggenbourg*, au pays de *Gaster*, à *Wesen*, et à *Windeck*. Alors le comte de *Werdenberg* songea à tirer vengeance des injustices qu'il avoit essuyées du duc d'Autriche. A la tête de seize cents Appenzellois, il alla s'emparer des châteaux de plusieurs vassaux de ce prince. Le premier fut celui de *Wartensée* remarquable par son ancienneté, sa force, sa situation au haut d'une montagne d'où la vue embrasse presque tout le lac de Constance. Celui de *Grimmenstein* qui voulut faire quelque résistance fut pris et réduit en cendres. De là les vainqueurs entrèrent dans le *Rheinthal*, vallée fertile et populeuse, qui, dans le sein de hautes montagnes couvertes de neiges, jouit d'un air tempéré, et réunit les vignobles et les vergers aux pâturages les plus renommés des Alpes. Toute cette vallée que parcourt le Rhin avant que de se jeter dans le lac de *Constance*, abjura la souveraineté de l'Autriche, et prêta serment aux Appenzellois. Ils y détruisirent quelques châteaux, et aussi généreux et reconnoissans que braves, ils remirent leur général le comte de *Werdenberg* en possession de cette belle partie de son patrimoine; mais il ne put en jouir long-tems,

Une si brillante expédition ne tarda pas à produire sur l'esprit des *Appenzellois* l'effet qu'a toujours sur les hommes une fortune rapide et imprévue. Ce ne fut plus assez d'avoir assuré leurs frontières, ils voulurent porter leurs armes hors de leurs étroites limites. Peut-être aussi, et cette supposition est la plus honorable, si elle n'est la plus vraisemblable; (mais quelques traits de leur générosité la justifient); peut-être furent-ils séduits par la noble ambition de faire à leurs voisins le don d'une liberté semblable à celle qu'ils venoient d'obtenir; ambition digne d'éloges quand elle est sans fraude, mais funeste et perfide, quand l'intérêt particulier en est le secret mobile, et qu'elle n'aspire à rompre les fers d'un peuple étranger que pour lui donner les siens.

Quoi qu'il en soit, les *Appenzellois* ayant soumis les vassaux Autrichiens, à une des extrémités du lac de *Constance*, marchèrent avec les *St. Gallois* leurs alliés contre ceux de la *Thurgovie* qui touche à l'autre bout. Les milices de ce pays et de *Constance* tentèrent vainement de les arrêter. Ils les battirent, les dispersèrent à *Zilschlacht*, prirent et brûlèrent le château et la petite ville de *Burglen*. De là, ils traversèrent paisiblement le comté de *Kybourg*, le *Toggen-*

bourg, et le *Gaster* pour aller occuper la *Basse-Marche* avec la vallée de *Væggi* qui en fait partie, petit territoire fertile entre les Alpes du Canton de *Schwitz* et la rive méridionale du lac de *Zurich*. Les habitans se soumirent volontairement à des guerriers qui leur faisoient de bonne foi le don de la liberté, et les *Appenzellois* toujours fidèles au devoir de la reconnoissance, vertu si rare chez les peuples, firent présent de ces territoires au Canton de *Schwitz*, qui s'étoit courageusement déclaré pour eux au commencement de la guerre. *Schwitz* a conservé ce beau présent jusques à nos jours, malgré les vassaux de l'Autriche, malgré les autres Cantons eux-mêmes, jaloux peut-être de cet accroissement de puissance de leur allié.

Tous les peuples voisins considéroient avec le plus vif intérêt cet essor étonnant que prenoit une petite peuplade dont le nom étoit à peine connu depuis deux ans. Cet intérêt étoit pour les uns mêlé d'admiration et d'espérance, et pour les autres d'une vive inquiétude. On s'attendoit que ce peuple ne poseroit les armes qu'après s'être assuré de ses avantages, et qu'il voudroit les pousser plus loin. En effet, au printems de l'année suivante (*a*), le comte de *Werdenberg*

(*a*) An 1406.

leur persuada sans peine de former une nouvelle armée de concert avec la ville de *St. Gall*, de passer le Rhin, et d'entrer dans les terres du comte de *Bregentz* qui avoit secouru le duc d'Autriche. Les sujets de ce comte qui désiroient peut-être bien plus d'imiter les *Appenzellois* que de les combattre, se rendirent à eux dès qu'ils se montrèrent. Ensuite remontant le long du Rhin, les *Appenzellois* s'emparèrent de *Fussach*, de la seigneurie Autrichienne de *Feldkirch*, brulèrent le château de *Montfort*, ancienne résidence des comtes de ce nom, rasèrent celui de *Tosters*, occupèrent presque tout le pays de *Walgau*, les bords de l'*Ill*, les comtés de *Pludentz* et de *Montafun*, jusques au *Prætigau*, régions des Alpes du Tyrol qu'habitoient des peuples trop ressemblans aux Suisses par leurs intérêts, leurs sentimens, leurs mœurs, pour ne pas désirer de s'unir avec eux par le plus grand nombre de rapports possible. En effet, depuis que les Suisses étoient devenus indépendans, presque tout le *Tyrol* supportoit avec impatience la domination hautaine et fastueuse de cette multitude de grands vassaux qui se partageoient entr'eux cette belle contrée. Les Tyroliens voyant approcher des guerriers jusques alors invincibles dans les combats, humains

et justes après la victoire, leur tendirent les bras et les prièrent de les unir à eux. Et les Appenzellois saisissant avec joie cette occasion de se rendre puissans et illustres, envoyèrent demander des renforts à leurs compatriotes pour effectuer solidement cette réunion. » Que tous » ceux qui ne sont pas nécessaires à leur famil- » les accourent à *Pludentz* où nous campons, » leur écrivirent-ils, nous avons résolu de » donner la liberté au Tyrol. » Presque tous les habitans des campagnes depuis les sources de l'*Adige* jusques à l'*Inn* se levèrent aussi-tôt et s'armèrent pour se joindre aux Appenzellois qu'ils regardoient comme leurs libérateurs. Le duc d'Autriche avec ce qu'il avoit pu rassembler de sujets fidèles les attendoit à *Landeck* où il y a un pont sur l'*Inn*. On se battit dans ce lieu avec acharnement. L'avantage resta encore aux Appenzellois et à leurs alliés. Le nombre s'en accrut à la nouvelle de cette victoire. Mais d'un autre côté le duc d'Autriche et toute la noblesse des pays voisins justement alarmés redoubloient aussi d'efforts pour arrêter ce dangereux torrent.

Il est bien vraisemblable que si les Cantons avoient voulu seconder avec vigueur les Appenzellois dans la ferveur de leurs succès, et de l'affection des Tyroliens pour eux, la puissance

Autrichienne eut été anéantie dans cette belle province et que la confédération helvétique eut pu la compter au nombre de ses associés. Mais les Appenzellois n'étant encore alliés que de quelques Cantons, les autres ne se crurent pas obligés de leur donner assistance dans une entreprise qui leur étoit étrangère, et qui, dès qu'elle passoit les bornes d'une défense nécessaire, leur sembloit n'être plus qu'une expédition téméraire, qui pourroit les engager dans une guerre injuste.

Plus les vainqueurs faisoient de progrès dans le *Tyrol*, plus ils laissoient leur pays natal exposé. L'abbé de *St. Gall*, la noblesse du voisinage, le duc d'Autriche sentirent tout l'avantage que leur donneroit une invasion dans les terres de leurs ennemis. Le bruit de ce dessein leur parvint. Ils se hâtèrent de prévenir cette dangereuse diversion, en abandonnant leurs conquêtes au-delà du Rhin. Ils repassèrent ce fleuve, et prirent en chemin le château-fort de *Hohen-Ems* dans le *Rheinthal*. On raconte qu'ils laissèrent dans ce château toute la vaisselle d'argent qui étoit considérable, et qu'ils n'en emportèrent que cent tonneaux de poivre qui leur parurent d'une plus grande valeur

En retournant dans leurs foyers, chargés de bannières, d'armes et de gloire, ils apprirent

que leur ennemi avoit abandonné le projet de les y attaquer. L'abbé de *St. Gall* enfermé dans sa petite ville de *Wyl*, ne pouvoit plus se servir contr'eux que de ses armes spirituelles ; car les autres étoient devenues bien impuissantes. Il avoit emporté avec lui le trésor de son église. Il avoit suspendu le service divin chez eux. Les Appenzellois et leurs alliés résolurent de le forcer à leur rendre l'un et l'autre. Ils allèrent l'assiéger dans sa ville. Les bourgeois de *Wyl* craignant le traitement rigoureux qu'avoit essuyé celle de *Burglen*, leur en ouvrirent les portes, et les conduisirent eux-mêmes au palais où l'abbé se tenoit caché dans les angoisses les plus cruelles. Il fut enfin obligé de se montrer à eux, couvert des pâleurs de la mort, sachant bien qu'ils le regardoient comme le premier et le plus ardent de leurs ennemis. Mais heureusement ces ennemis avoient la générosité qui accompagne toujours le vrai courage. Leur vengeance se borna à des reproches. Ils arrêtèrent eux-mêmes ceux qui auroient voulu abuser de la victoire. On le fit monter à cheval, on l'entoura, on le reconduisit sans lui faire aucun mal dans son cloître à *St. Gall*, où il fut reçu avec les honneurs accoutumés. Touché de tant de modération *Cunon* de *Stauffen* ne songea plus qu'à re-

gagner la confiance de ce bon peuple qu'il apprenoit trop tard à connoître; il lui rendit la sienne, et lui demanda pour lui et pour son monastère une protection qu'il lui accorda.

Il semble que l'objet de la guerre étant rempli, on pouvoit des deux côtés s'entendre facilement, et faire cesser l'effusion du sang. Tous les habitans des provinces voisines depuis la *Thurgovie* jusqu'au *Tyrol* étoient alliés, amis des Appenzellois, ou intimidés par leurs victoires continuelles. Mais l'empereur et les seigneurs du voisinage croyoient que leur dignité, leur sûreté menaçées, demandoient une éclatante satisfaction. Loin d'être disposés à la donner, et à accepter une paix peu glorieuse, les Appenzellois d'un autre côté avoient appris par ces mêmes victoires, à moins aimer le repos, et à ne plus se contenter de cette liberté qui avoit été d'abord leur seul objet, et le plus élevé de leurs vœux. (*a*) La guerre recommença donc au printems de l'année suivante. Douze cents hommes d'*Appenzell*, et quatre cents de la ville de *St. Gall* rentrèrent en campagne. Le motif qu'ils alléguoient, étoit de soumettre, de détruire même tous les asiles fortifiés des vassaux de l'Autriche dans la *Thurgovie*, puisqu'ils ne pou-

(*a*) An 1407.

voient compter autrement sur une solide réconciliation avec eux. A ce grand dessein répondirent d'abord de grands succès. La terreur précédoit cette jeunesse dont l'ardeur bouillante n'avoit jamais été attiédie par aucun revers, qui s'étoit déjà pliée à la discipline militaire ; aux mouvemens nécessaires dans un jour de bataille, à l'art même des siéges, sous des chefs habiles. Elle se répandit, comme un torrent, dans la *Thurgovie* jusques à *Constance* et par-delà. Les forts, les châteaux les mieux défendus, sur des hauteurs peu accessibles, sur des rochers escarpés ne purent tenir devant elle. On compta soixante-quatre de ses châteaux qui furent forcés de lui ouvrir leurs portes. Dans ce nombre plus de la moitié fut rasée ou brûlée. Ils appartenoient à des vassaux du duc *Frédéric* d'Autriche. Il ne fit presque rien pour les défendre, soit qu'ils les regardât plutôt comme des rivaux que comme des appuis de son autorité, soit qu'il n'osât armer des sujets peu attachés à cette noblesse, ou plutôt amis secrets de ses ennemis. Elle ne trouvoit donc dans l'extrémité où elle étoit réduite ni chefs, ni soldats disposés à s'armer pour prévenir sa ruine. C'étoit là l'effet naturel et le juste salaire de sa conduite insensée

de

de ses révoltés, de ses cabales continuelles contre ses princes, de sa tyrannie, de son insolence envers le peuple. La noblesse est sans doute une partie constitutive de la monarchie ; elle est nécessaire pour la défendre et la contenir. Mais c'est, comme le dit *Montesquieu*, lorsque remplissant sa destination, *elle est non le terme du pouvoir du prince et de celui du peuple, mais celui qui les unit tous les deux.*

Arrivés sous les murs de *Constance*, les Appenzellois tentèrent, mais sans succès, de se rendre maîtres de cette ville qu'une bonne garnison défendoit. Alors ils retournèrent dans la *Thurgovie*, se vengèrent des bourgeois de *Winterthur* leurs ennemis particuliers, prirent *Bischofzell*, ville de l'évêque de *Constance* qui les avoit excommuniés (1), mirent ses terres à contribution, et avec des secours de *Schwitz* et d'*Uri* s'emparèrent du château-fort de *Kybourg*, dont l'occupation acheva de répandre la consternation dans la province, et de forcer une multi-

(1) Non-seulement les évêques de *Constance* et d'*Augsbourg* les avoient excommuniés, mais l'empereur avoit lancé des décrets menaçans contr'eux. Les Appenzellois ayant tenu conseil à ce sujet avoient décidé à la pluralité des voix de n'y avoir aucun égard.

voient ce ... ller implorer la protection
ciliatior ... ttre en sûreté leurs personnes
dirent ... ns cette ville.
préc
n'r ... treprises heureuses réveilloient ce-
s ... la jalousie des uns, et le ressentiment
tres. La cavalerie Autrichienne se rassem-
au nord du Rhin, passoit ce fleuve près de
ffhouse, et s'avançoit dans l'*Argovie*, pen-
nt que les Appenzellois vivement sollicités par
les habitans de *Bregentz* s'éloignoient imprudemment dans l'intention généreuse de les préserver de la vengeance du comte de *Montfort* leur seigneur. Ce comte s'étoit rendu maître de leur ville. Ils voulurent la reprendre. Ce siége entrepris dans une saison rigoureuse et avec trop peu de monde traîna en longueur. Les seigneurs du Tyrol et de la Souabe eurent le tems de donner plus de consistance à la ligue qu'ils s'occupoient à former. La grandeur du danger les avoit enfin réunis. La plupart des grands de la Souabe, un duc de *Teck*, un évêque d'*Augsbourg* et d'autres s'y étoient joints. L'empereur *Robert* promit son appui à cette ligue dont l'armée forte d'environ dix-huit mille hommes, marcha si rapidement sur *Bregentz*, qu'à la faveur d'un brouillard épais, elle surprit les Appenzel-

..ur fit lever le siége (a), avec perte ..centaine d'hommes. Par leur intrépidité, bonne contenance, leur retraite se fit en ..on ordre. L'ennemi qui peut-être avec plus de résolution les eut détruits, n'osa les poursuivre, mais ils furent obligés d'abandonner leurs machines de guerre (1), et toutes leurs conquêtes au-delà du Rhin.

Les suites les plus fâcheuses de cet échec et de quelques autres moins considérables, furent de jeter parmi eux des semences de division et de découragement. Ils commencèrent peut-être enfin à sentir que si un petit peuple peut défendre ses foyers avec succès, il n'en est pas de même quand il veut faire la guerre au loin, et qu'alors il remet au hasard sa sûreté, son bonheur et quelquefois son existence même.

L'empereur voulant terminer cette longue guerre dans une circonstance aussi favorable, se rendit à *Constance* au printems, y appela les principales personnes de l'ordre de la noblesse, et des députés du peuple d'*Appenzell* et de ses

(a) Le 13 Janvier 1408.

(1) On remarque qu'une de ces machines pouvoit lancer des pierres du poids de dix quintaux.

alliés de la ville de *St. Gall* et du *Tyrol.* Ces députés eurent d'abord de grands reproches à essuyer. Mais les *Appenzellois* répondirent avec une noble assurance : « Nous étions origi-
» nairement des hommes libres de l'empire. Les
» empereurs par leur négligence nous ont li-
» vrés aux usurpations des abbés de *St. Gall.*
» Plusieurs de ces prélats nous ont tyrannisés.
» Le dernier a exigé de nous des impositions
» excessives, et nous a fait souffrir mille au-
» tres vexations. Des sentences injustes nous ont
» condamnés au lieu de faire droit à nos plain-
» tes. On nous a empêché de les porter au
» chef de l'empire. Quand nous avons voulu
» insister on nous a fait la guerre. Alors nous
» nous sommes défendus avec courage, nous
» avons été vainqueurs ; mais nous n'avons ja-
» mais abusé de nos avantages. *Nous nous*
» sommes associés des hommes à qui on avoit
» injustement ravi comme à nous les droits
» qu'ils tenoient de leurs ancêtres. Nous n'avons
» eu d'autre ambition que de les aider à les
» recouvrer, d'obtenir de l'empereur la protec-
» tion et la justice impartiale qu'il nous doit. »

L'empereur nomma une commission qui, après une longue enquête, prononça que les *Appenzellois* n'étoient *pas coupables*, mais que l'exemple

qu'ils avoient donné *étoit dangereux*. On vouloit parler des alliances qu'ils avoient faites avec d'autres peuples de leur voisinage ; mais si leur résistance n'étoit *pas coupable*, on ne voit pas comment ils l'étoient d'avoir eu recours au seul moyen qu'ils avoient eu de résister à l'opression.

En conséquence de l'avis de ses commissaires l'empereur prononça que ces alliances des *Appenzellois* avec St. Gall et leurs autres associés seroient dissoutes comme contraires aux lois de l'empire, et aux droits des seigneurs ecclésiastiques et laïques ; que les revenus qui appartenoient à ces seigneurs leur seroient rendus (*a*) ; mais qu'ils ne pourroient rebâtir sans sa permission les châteaux détruits dans le cours de la guerre ; que le duc d'Autriche confirmeroit aux villes et aux campagnes qui retourneroient sous sa domination les franchises que ses pères leur avoient accordées ; que tout ce qui s'étoit passé seroit mis en oubli, sans excepter les sentences d'excommunication prononcées. Il renvoyoit à un autre tems de juger les différens particuliers entre *Appenzell* et l'abbé de *St. Gall*, et entre *Schwitz* et le duc d'Autriche.

Les Appenzellois apprirent avec autant de

(*a*) *Tschudi*, *Schodeler*, *Walser ad h. ann.*

surprise que d'indignation que l'empereur prétendoit annuller leurs alliances par ce décret. Ils eurent cependant la prudence de paroître disposés à s'y soumettre ; leurs revers les avoient rendus circonspects. En recommençant les hostilités ils n'auroient eu que des hommes fatigués de la guerre, et divisés entr'eux, à opposer à un grand nombre de vassaux de l'empire, *réunis* sous un chef, au duc d'Autriche et à la ligue des seigneurs de Souabe, ou de *St. George.* Ils se déterminèrent donc à renfermer dans leur sein la résolution qu'ils prenoient de se remettre tôt ou tard en possession du droit qu'on vouloit leur ôter, de faire des alliances pour leur sûreté. On verra dans la suite qu'ils surent bien en effet reprendre ce droit si précieux pour eux. Ils firent avec le duc d'Autriche une trêve de deux ans pendant laquelle ils *conservoient* la jouissance du *Rheinthal.* D'ailleurs résolus à se borner désormais à la défense de leur territoire, ils abandonnèrent sagement ce qu'ils avoient conquis au delà du Rhin, et tout ce qu'il leur eut été difficile de garder dans la Thurgovie ou ailleurs. Ensuite dans une assemblée générale de leurs citoyens ils s'engagèrent les uns avec les autres par les sermens les plus solennels *à vivre et à mourir dans la liberté que leurs armes leur avoient acquise*, et à défendre, s'il le

falloit, au péril de leurs vies et de leurs biens, leurs anciennes franchises contre quiconque voudroit les leur disputer. Ils s'unirent en même tems, en un seul état, sous une bannière commune qui fut substituée aux diverses bannières des diverses communautés.

On attendoit encore que l'empereur prononçât sur les différens particuliers entr'eux et l'abbé de *St. Gall*. Cette sentence long-tems différée fut trop favorable à l'abbé, au gré des Appenzellois. Ils osèrent la rejeter, et la mort de l'empereur les favorisant, l'abbé pour sortir d'embarras se vit obligé de traiter avec eux par l'entremise du Canton de *Schwitz*. Le peuple d'*Appenzell* fut alors, à ce qu'il paroît, soustrait à sa souveraineté en rachetant les domaines et les redevances qui appartenoient à l'abbé. Ce rachat ne se fit que successivement; mais enfin on ne vit plus ses baillis dans le pays. Ainsi ce peuple si digne d'un bonheur acquis par des efforts héroïques, finit par gagner tout ce qu'il avoit demandé et desiré, tandis que le *prince abbé* fut réduit à reconnoître par une fatale expérience la vanité des espérances dont ses flatteurs l'avoient si long-tems bercé, et ne recueillit enfin pour tout fruit de ses injustices, que des pertes et des humiliations.

Nous avons dit que par la trève que les *Appenzellois* avoient faite avec le duc d'Autriche, le Rheinthal devoit leur rester encore deux ans. A peine cette trève fut-elle expirée que le duc laissa voir tout son desir de reprendre cette petite, mais fertile contrée, objet de l'envie de tous ses voisins. Il y envoya sept mille hommes. Deux cents Appenzellois seulement gardoient *Rheineck*, et quatre cents *Altstetten*. Les habitans de ces deux villes qui s'étoient trop imprudemment déclarés pour eux attendoient en tremblant la vengeance du duc. Dans ce péril extrême ils prirent le parti désespéré de se sauver à *Appenzel* avec leurs effets les plus précieux, et de livrer eux-mêmes leurs villes aux flammes. Ils s'enfuirent protégés par leurs garnisons. Le duc furieux ordonna qu'on achevât d'incendier leurs maisons. Des cendres, des ruines, un pays sauvage furent ses seuls trophées. Les fugitifs eurent le tems de gagner un asyle qui les déroba à sa poursuite.

Ce fut là le dernier événement de cette guerre si singulière, et si remarquable dans sa courte durée: elle donna lieu à la naissance d'un nouvel etat, très-borné sans doute dans sa domination, mais qui s'est dès lors maintenu honorablement et heureusement jusques à nos jours,

ce qui ne peut paroître un objet sans intérêt aux yeux des véritables amis de l'humanité. Ce qui acheva de consolider la République naissante des Appenzellois, après tant d'efforts de courage et de vertu, ce fut l'empressement avec lequel sept Cantons Helvétiques, leurs proches voisins les déclarèrent à perpétuité leurs amis et leurs combourgeois (*a*). Par-là ces Cantons qui se défioient toujours de l'Autriche, assuroient encore mieux leurs barrières contr'elle. Mais en même tems la force, l'ardeur du caractère des Appenzellois, l'enthousiasme que pouvoit rallumer chez eux le souvenir de leurs victoires, et leur liberté nouvelle faisoient sentir aux Cantons la nécessité de ne pas se livrer aveuglément à eux dans les conditions de cette alliance. Ils leur firent donc promettre qu'ils n'entreprendroient point de guerre sans leur consentement, qu'ils secourroient les Cantons de toutes leurs forces et à leurs fraix, mais qu'ils devroient solder les auxiliaires qu'ils auroient demandés. On voit aussi par-là que les Cantons avoient appris à connoître tout le prix de la protection qu'ils accordoient depuis qu'elle étoit si fort recherchée. Ils n'entendoient plus que

(*a*) Le jour de Ste. Catherine 1411.

tout fut égal entre les anciens membres de la confédération et les nouveaux. Ces derniers n'avoient aussi le droit d'intervenir dans les différens qui s'élevoient entre les premiers que comme médiateurs, tandis que les autres étoient autorisés à employer la force pour rétablir entr'eux l'harmonie et la paix.

Le prince abbé de *St. Gall*, première cause de toutes ces nouveautés venoit de mourir (*a*). Et, quoique son successeur annonçât plus de modération, les Appenzellois refusèrent de lui rendre aucun hommage, à raison de son autorité ecclésiastique, à moins qu'il ne reconnût leur nouvelle constitution, et leur alliance avec les Cantons. Il refusa l'un et l'autre, et lança contr'eux l'excommunication en son nom, et au nom du pape, et la peine du ban de l'empire au nom de l'empereur. Forts de leur innocence, de leur courage et de l'alliance des Suisses, les Appenzellois méprisèrent ces derniers et impuissans efforts de l'injustice et de la vengeance. Ni eux ni leurs troupeaux n'en étoient atteints. Ils continuèrent donc à parcourir en paix leurs belles vallées, et le tems amena de nouveaux événemens qui ne laissèrent plus aucun nuage sur leur indépendance.

(*a*) Le 19 Septembre 1411.

CHAPITRE XV.

Prolongation de la paix entre l'Autriche et les Cantons en 1412, *et pour cinquante ans. Schisme dans l'Eglise. Concile de Constance.*

TOUT concouroit ainsi à étendre, à fortifier la confédération Helvétique. L'alliance avec un peuple aussi brave que les Appenzellois n'étoit point un avantage médiocre; d'autres événemens de ces mêmes années ne lui furent pas moins favorables. *Bâle* qui avoit une alliance avec Berne, Soleure et plusieurs autres villes de la Suisse, et qui étoit aussi pour la noblesse un objet de haine et de jalousie, triompha par son courage d'une ligue de plus de deux cents gentilshommes et de quelques villes de Souabe et d'Alsace, qui s'étoit formée contr'elle. *Herman* comte de *Sulz* en étoit le chef principal. Des campagnes furent ravagées, des châteaux détruits. Mais les ligués ne purent prendre la ville de *Bâle*. Les Suisses et les Strasbourgeois en firent lever le siége. Les Bâlois agresseurs

à leur tour prirent *Istein* forteresse importante à quelques lieues de leur ville (a). Ils firent un riche butin, et bientôt après une paix honorable par la médiation des Suisses et du margrave de *Hochberg*. Le fort fut rasé. Le duc d'Autriche garda *Rheinfeld* en le rachetant des Bâlois, et fit une alliance avec eux. Après de pareils succès un grand nombre d'habitans des contrées voisines demandèrent à devenir leurs concitoyens. Ainsi dans presque toutes les guerres de ce siècle l'avantage restoit aux villes, soit dans les combats, soit à la paix. C'étoit du moins ce qui arrivoit presque toujours en Suisse. A quoi tenoit un ordre de choses si nouveau ? A plusieurs causes sans doute, mais sur-tout à ce que les villes conservoient l'énergie et la vertu qu'une longue oppression avoit fait germer dans leur sein, pendant que les princes et les grands s'étoient corrompus par une aussi longue jouissance d'un pouvoir presque arbitraire, et d'une excessive supériorité de fortune, source de relâchement dans la discipline militaire, dans l'administration de la justice et des revenus publics, d'habitudes de prodigalité, de luxe, de mépris pour la

(a) An 1411.

morale et pour les droits d'autrui, et sur-tout des classes inférieures. La religion qui peut tout corriger quand elle est prêchée par la raison et par l'exemple, étoit si corrompue elle-même, qu'elle ne servoit presque qu'à entretenir la corruption générale, et à en rendre le remède difficile. Il ne faut donc pas s'étonner si de petites villes, des peuplades peu nombreuses, et jusques alors presque ignorées n'étoient point étonnées de la puissance et de l'éclat des plus grands souverains quand il étoit question de soutenir leurs droits contre leurs usurpations, et si des pâtres des Alpes avoient pu acquérir tant d'ascendant sur leurs voisins depuis la victoire de *Sempach* qui avoit réveillé chez eux le sentiment de leur force et de leurs droits. D'ailleurs la discorde n'avoit presque point cessé d'agiter l'empire durant cette période. Des rivalités entre les grandes maisons qui aspiroient à en occuper le trône étoient sous le régime électif, un foyer éternel de troubles. Nul homme doué d'éminentes qualités n'y avoit été appelé; car c'est une grande erreur de croire que dans les états où l'on choisit ses maîtres, on choisit les plus dignes de commander. On reçoit au contraire ceux que donnent la cabale, l'audace et la violence.

Charles IV ne pensa pendant un règne de plus de trente ans qu'à l'agrandissement de sa maison. Son fils *Wenceslas* ne s'occupa long-tems que de ses plaisirs, et quand il voulut réformer le clergé il fut déposé (*a*). *Robert* ne put régner qu'en se soumettant à abandonner les restes de sa souveraineté aux princes de l'empire. Il se mit dans leur dépendance et dans celle du pape (*b*). *Sigismond* avec de grandes provinces et presque point de revenus, ne pouvoit non plus que ses prédécesseurs rendre l'autorité impériale bien redoutable. Les confédérés surent se prévaloir de circonstances aussi favorables. Nous aurons bientôt occasion de faire connoître la politique de ce dernier empereur dans ses relations avec eux.

La trêve de vingt ans étoit sur le point d'expirer. La terreur que les victoires des *Suisses*, et en dernier lieu celles des *Appenzellois* avoient répandue chez tous les vassaux Autrichiens des provinces voisines frappoit encore tellement leurs esprits que sans consulter leur prince, ils avoient formé entr'eux une ligue pour leur défense. En effet leur prince sembloit n'avoir plus ou la volonté, ou le pouvoir de les protéger. Les

(*a*) An 1400.

(*b*) An 1410.

Cantons, celui de *Zurich* sur-tout, sentant toute leur supériorité les traitoient souvent avec hauteur et dureté. Le duc *Frédéric* dans de pareilles conjonctures devoit nécessairement souhaiter de renouveler la trêve. Elle fut donc prolongée pour cinquante ans (*a*) entre ce prince et les Etats d'une part, et les huit Cantons confédérés, et leurs alliés *Glaris* et *Appenzell* de l'autre. La possession de leurs conquêtes leur fut assurée durant ces cinquante années; celle de la *Marche* fut laissée à *Schwitz* pour le même tems. On réserva à la maison d'Autriche les droits utiles dont elle jouissoit encore à cette époque, dans les pays dont elle perdoit la souveraineté. Cette trêve fut jurée par les représentans des Cantons, par celui du duc, par ceux de seize de ses villes les plus voisines des Suisses, et confirmée par les démonstrations de la joie générale qu'elle causa à ses sujets et à lui-même, et qu'ils laissèrent éclater publiquement.

Tel étoit le fruit de l'union qui régnoit alors entre les membres de la confédération. Heureux s'ils eussent pu comprendre que sans cette communauté de vues et d'intérêts qui les avoit élevés si rapidement et à un si haut point de

---

(*a*) Le 28 Mai 1412.

prospérité ils s'exposoient à perdre, et cette prospérité, et leur gloire, et leur existence même ! Heureux s'ils eussent senti la nécessité d'en resserrer de plus en plus les liens !

Ils ne voyoient cependant autour d'eux que les sinistres effets de la discorde, car elle sembloit avoir secoué son flambeau sur toute l'Europe. La France et l'Angleterre se faisoient une guerre obstinée. L'Allemagne et l'Italie étoient en proie à mille factions. L'église elle-même, dont le premier devoir est de réunir ses enfans et de leur donner l'exemple de la concorde, étoit déchirée par un schisme dont le scandale ne pouvoit être surpassé que par celui de la conduite de ses chefs.

Ce schisme avoit commencé vers la fin du siècle précédent (*a*), par la double élection d'*Urbain VI*, homme impétueux et farouche que le peuple de Rome avoit porté violemment sur le trône, et de *Clément VII* comte de Genevois, le dernier de cette ancienne maison, qui étoit soutenu par les Français, et s'établit à Avignon.

L'Europe entière se partagea entre ces deux concurrens. Tous les ordres religieux se divisè-

(*a*) An 1378.

rent

rent. Tous les docteurs disputèrent. Les deux papes se donnèrent réciproquement les noms d'usurpateurs et d'antechrist. Ils s'excommunioient, se lançoient des anathèmes et des malédictions, exigeoient de leurs partisans qu'ils se fissent une guerre à outrance. Souvent le peuple en venoit à cette extrémité quand les deux papes donnoient chacun à une de leurs créatures le même bénéfice. Les âmes pieuses étoient vivement affligées d'un scandale qui les laissoit dans l'incertitude sur le vrai guide spirituel qu'elles devoient suivre ; entre des concurrens qui se condamnoient réciproquement aux peines éternelles. Les mœurs étoient ce qu'elles devoient être, ce qu'elles sont toujours quand le frein de la religion est détruit. Des crimes inouïs, des brigandages atroces déshonoroient les peuples les plus civilisés, et faisoient envier la condition des plus sauvages. Enfin la voix de ceux à qui il restoit quelque sentiment de vertu et d'humanité s'éleva de toutes parts. Mais il fallut trente ans de schisme et de calamités pour la faire entendre, pour qu'on sentît par-tout que la société avoit besoin d'un lien, les mœurs d'une règle, les hommes puissans d'un frein, les foibles d'un appui. d'une religion en un mot, et d'une religion réglée par une sage autorité qui

eût un chef légitime, et ne fût pas livrée aux fantaisies et aux passions d'un despote. On demanda donc d'abord qu'un concile fût assemblé (*a*) pour donner un chef à l'église. Il se tint à *Pise*, déposa les deux papes rivaux, en élut un autre nommé *Alexandre V*. Mais aucun des trois ne voulut abdiquer la thiare. Chacun eut quelque prince pour appui, et le schisme s'étendit au lieu de cesser.

(*b*) Enfin *Sigismond* second fils de l'empereur *Charles IV* et roi de Bohême et de Hongrie, ayant réuni les suffrages des princes, monta sur le trône, révêtu de tous ces dehors pompeux et de ces titres magnifiques auxquels étoit attaché plus d'éclat que de pouvoir réel. Après avoir fait des loix pour rétablir la paix de l'empire, il donna toute son attention à terminer le schisme de l'église. Il s'y étoit engagé par serment. Il passa en Italie, obligea le pape *Jean XXII* à consentir à la tenue d'un concile, et l'assembla en effet à *Constance* (*c*). On regardoit cette ville qui touche à la Suisse comme le centre de la chrétienté; située dans une belle et fertile

(*a*) An 1409.
(*b*) An 1410.
(*c*) An 1414.

contrée au bord d'un des plus beaux et des plus grands lacs de l'Europe, elle avoit de plus l'avantage d'être sur les frontières de l'Allemagne et de l'Italie, sans être éloignée de la France. *Sigismond* vouloit assister lui-même au concile lorsqu'il auroit été couronné à *Aix-la-Chapelle*. Il aimoit l'éclat et la représentation, et ces deux occasions lui promettoient au plus haut degré cette espèce de satisfaction à laquelle on tient souvent plus qu'à une grandeur réelle et moins apparente. Il croyoit d'ailleurs que sa présence pourroit hâter une réforme si justement désirée qui lui mériteroit un nom immortel. Il quitta donc l'Italie où il avoit tenté avec peu de succès d'entraîner les Suisses dans ses démêlés particuliers avec le duc de Milan, et il reprit par leur pays le chemin de *Constance*. En faisant ce détour on peut croire que son dessein étoit de cultiver leur amitié. Il haïssoit ou craignoit le duc d'Autriche, et trouvoit chez eux les ennemis de son ennemi. Les sénateurs de *Berne* ayant appris qu'il avoit passé les monts l'invitèrent à honorer leur ville de sa présence. Il y arriva (*a*) avec le comte de *Savoie* et le marquis de *Montferrat*. Leur escorte étoit de quatorze cents cavaliers. L'avoyer alla offrir à l'empereur les

(*a*) Juillet 1414.

clefs de la ville qu'il ne voulut pas accepter. On lui rendit les plus grands honneurs, et ce qui ne lui fut pas moins agréable, on lui procura pendant trois jours la jouissance gratuite de tous les plaisirs que sa passion favorite pouvoit lui faire désirer, que la licence de ces tems autorisoit, mais qui convenoient le moins au rôle de réformateur de l'église qu'il alloit jouer.

Nous devons nous borner à rendre compte de ce qui se passa de relatif à la Suisse dans ce concile fameux. C'étoit sans doute l'assemblée la plus solennelle dont on eut jusques alors ouï parler. On y voyoit réunis sous la présidence d'un empereur et d'un pape, 18000 cardinaux, évêques, abbés, prêtres, docteurs, plus de 16000 princes ou seigneurs accompagnés d'une multitude immense de cavaliers, d'écuyers, de serviteurs de tous les rangs, qui étaloient à l'envi des habits, des armures, des équipages magnifiques. Notre sujet comporte encore moins des détails sur les démarches, les vues, les intrigues opposées de ceux qui désiroient la réforme pour laquelle on s'étoit rassemblé des extrémités de l'Europe, et de ceux qui mettoient tout en œuvre pour la faire échouer; tandis qu'une autre classe plus nombreuse peut-être n'y prenoit aucun intérêt, et ne songeoit qu'à repaître sa curiosité par un spectacle aussi

extraordinaire, ou même qu'à jouir de la licence que favorisoit une si grande multitude d'hommes réunis et inconnus les uns aux autres.

Le pape Jean XXII ne se rendit au concile qu'avec une extrême répugnance. Ce pontife dont la première profession avoit été celle de corsaire n'avoit pas conservé tout le courage qu'elle semble supposer. La crainte de son ennemi *Ladislas* roi de *Naples* qui l'avoit chassé de Rome, et le désir d'obtenir de *Sigismond* d'y être rétabli, avoient pu seuls l'engager à se rendre à Constance. A peine y fut-il arrivé qu'il apprit la nouvelle de la mort de *Ladislas*. Alors il eut un vif regret de s'être mis entre les mains d'un empereur et d'un concile qui ne pouvoient l'aimer ni l'estimer. Il n'étoit plus tems de penser à retourner à Rome. Dans cet embarras il eut recours à la protection de *Frédéric* duc d'Autriche, à qui tout le pays autour de Constance appartenoit. Mais cette démarche acheva d'irriter contre lui l'empereur vivement offensé de ce que le duc avoit refusé de recevoir publiquement de ses mains l'investiture de ses Etats d'Autriche.

Cette brouillerie entre les deux princes eut des suites bien importantes pour la confédération helvétique. L'un et l'autre se vit dans la

nécessité de rechercher l'alliance des Cantons. Tous les deux manquoient de troupes, et d'argent pour en lever. Les Suisses seuls pouvoient leur fournir les moyens de soutenir une guerre avec succès. L'empereur et le duc n'épargnèrent donc rien pour les mettre chacun dans ses intérêts. Ils leur firent les offres les plus propres à les éblouir. Une diète s'assembla à Zurich pour délibérer sur ces propositions: un petit nombre de députés parut d'abord séduit à la vue des avantages que cette circonstance promettoit, mais la grande pluralité préférant le devoir et l'honneur à tous ces avantages, déclara sa résolution de ne point enfreindre la trêve de cinquante ans faite récemment avec l'Autriche. Rassuré par cette résolution, et persuadé que les Suisses ne se laisseroient point séduire, Frédéric leur envoya des *députés* pour les remercier, et les louer de cette fidélité dont il les auroit volontiers dispensés s'ils avoient voulu en manquer envers l'empereur.

Cependant le concile avoit commencé ses délibérations. Dans une de ses premières sessions il décida que pour opérer la réforme de l'Eglise, il falloit d'abord effacer jusques au souvenir du schisme, en obtenant l'abdication des trois papes qui la déchiroient. On devoit reconnoître

Jésus-Christ comme le seul Pontife suprême, et l'inspiration du St. Esprit comme la seule qu'on dût prendre pour guide. Ces trois résolutions furent un coup de foudre pour Jean XXII. Elles faisoient évanouir toutes les espérances qu'il avoit eues de se rendre le concile favorable par ses intrigues, par ses discours, par le crédit du duc d'Autriche son ami. Il vit que le concile et l'empereur s'accordoient pour le perdre. Pendant que son concurrent Benoit XII, libre dans sa retraite en Espagne, continuoit à exercer le droit de lancer l'excommunication sur tout le monde entier, il avoit la douleur de penser qu'il étoit venu remettre par sa faute ces foudres de l'Eglise dans des mains qui alloient l'en frapper lui-même. On le menaçoit en effet de faire un examen public de sa vie, et elle étoit noircie de tant de souillures qu'il aima mieux tout sacrifier jusqu'à la thiare même, que de s'exposer à cet opprobre qui l'eut également perdu. Il signa donc son abdication avec une résignation apparente. Aussi l'empereur et le concile dans la joie qu'elle leur causa le remercièrent solennellement de cet acte forcé qu'on voulut bien regarder comme un grand sacrifice à la paix de l'Eglise. *Sigismond* lui prodigua les marques de respect, et non

même à terre sa couronne en lui baisant les pieds.

Le concile lui adressa aussi des remercimens publics. Mais ces vains hommages ne dédommageoient, ni ne rassuroient le pontife, soit qu'il craignit encore cette enquête dont on l'avoit menacé, soit qu'il espérât qu'étant une fois hors de *Constance* il pourroit anathématiser, dissoudre le concile, revenir de tout ce qui s'étoit fait, et retourner régner à Rome. Il s'assura secrètement du secours du duc d'Autriche et de quelques autres princes ses amis pour s'évader. Cent-cinquante mille étrangers qui logeoient ou campoient alors à *Constance* y occasionnoient une confusion favorable à ce projet. La noblesse donnoit souvent des tournois pour faire briller son adresse ou sa magnificence. Dans un de ces tournois où le duc d'Autriche joûtoit *lui-même* contre un comte de *Cilley*, et qui avoit attiré une foule innombrable de spectateurs, le pape déguisé en palfrenier, monté sur un mauvais cheval, et suivi d'un seul page, s'enfuit de la ville, et au moyen d'un bateau qu'on lui avoit préparé descendit le lac et le Rhin, sans être connu, jusques à *Schaffhouse*, où le duc Frédéric maître de cette ville, vint le joindre immédiatement.

A l'ouïe de cette nouvelle l'empereur, les pères du concile, les grands, le peuple furent remplis de crainte et d'indignation. L'empereur fit sommer le duc d'Autriche de revenir à *Constance* sous peine d'être déclaré coupable de lèse-majesté. Le concile arrêta qu'étant l'organe de la volonté de l'Eglise, son devoir étoit de la réformer *dans son chef et dans ses membres.* C'étoit là en effet une occasion bien précieuse de mettre fin à tant d'abus, de désordres, de schismes, de guerres, de scandales, d'extorsions, d'enseignemens absurdes, de superstitions honteuses, qui déshonoroient l'Eglise, et affligeoient l'Europe entière. Et combien de maux ne lui eut-on pas épargnés, si l'on eut su en profiter, si l'on eut seulement réglé par de sages loix le pouvoir despotique des papes, appliqué à des objets utiles une grande partie de ces immenses richesses source de leur corruption et de celle du clergé, et donner à la religion et à la morale des prédicateurs et des surveillans purs et animés d'un vrai zèle ? Durant ce même schisme les Etats-Généraux de France avoient bien plus fait. Ils avoient osé décider de ne reconnoître aucun pape. Chaque diocèse n'eut pendant quelque temps d'autre chef que son évêque. On ne paya plus rien à Rome. Pourquoi ne persévéra-t on

pas dans ces résolutions de corriger du moins les grands abus ? Pourquoi ne furent-elles pas adoptées ailleurs ? C'est que la raison et la vertu étoient trop rares, et le peuple trop abruti. On attendit donc encore, on souffrit encore pendant un siècle ; alors l'excès du mal tira le peuple de sa léthargie, et comme il lui est ordinaire, ce fut pour se livrer à toute sorte d'excès.

Revenons au duc d'Autriche, il refusa de retourner à Constance, et d'abandonner le pape. Alors les Etats de l'empire et le concile le déclarèrent coupable de haute trahison, et déchu de tous ses droits, honneurs et seigneuries. Tous les vassaux de l'empire durent prêter main-forte pour le châtier, et le faire rentrer dans l'obéissance (*a*). Les pères du concile prononcèrent que *semblable à Pharaon il avoit endurci son cœur, qu'il étoit maudit comme Judas*, et excommunié au premier chef, et ils recommandèrent à l'empereur de se charger de sa punition temporelle. Les Evêques de *Trente*, de *Brixen*, de *Coire* qui avoient à se plaindre de lui, ne négligèrent pas cette occasion d'exciter la vengeance de ses ennemis. Enfin tous les princes, les seigneurs spirituels, et temporels, les

(*a*) An 1415.

villes de l'empire reçurent l'ordre de le poursuivre à outrance, et on les releva solennellement de tous les sermens qu'ils pouvoient lui avoir prêté. L'absolution de tout péché fut accordée à ceux qui s'armeroient contre lui.

Les Suisses qui de tous les vassaux de l'empire étoient les plus voisins de ses Etats, qui pouvoient, après tant de guerres contre sa maison, être appelés dans le langage inhumain qu'on se permet quelquefois ses *ennemis naturels*; les Suisses furent requis plus particulièrement encore de déployer toutes leurs forces contre ce prince infortuné. Les Bernois sur-tout en furent sollicités vivement par l'empereur. Il leur accorda pour les y engager des droits nouveaux sur tous les habitans domiciliés dans le ressort de leur haute juridiction, comme celui de les imposer dans les cas qui intéressoient l'empire, de les faire marcher sous leur bannière, de les soumettre à leurs tribunaux. Les Bernois furent ébranlés, et demandèrent du tems pour se consulter. Les autres Cantons persistèrent à rester neutres. La diète déclara de leur part, » qu'ayant juré une » trêve trois ans auparavant avec le duc, il ne » leur paroissoit pas convenable de la rompre, » au moment de son adversité. »

Cette générosité si digne d'éloges de la part

d'un peuple voisin, n'eut pas même des imitateurs chez les propres vassaux de ce prince. Presque tous l'abandonnèrent, s'armèrent contre lui, et se joignirent à l'armée des états de l'empire, chargée d'exécuter le décret de sa proscription. Quatre cents villes ou seigneurs lui envoyèrent des déclarations de guerre. Leur armée se mit en mouvement sous les ordres de *Frédéric*, bourgrave de *Nuremberg*, le même à qui *Sigismond* vendit ensuite la *Marche* de Brandenbourg, et qui fut le premier électeur de sa maison. Ce prince commençoit ainsi sans s'en douter cette rivalité avec l'Autriche qui, dans la suite des siècles, a donné lieu à de si grands événemens, et qui n'est sans doute pas encore prête à cesser.

Le pape effrayé de l'approche de cette armée abandonna *Schaffhouse*. Le duc en fit autant, et accompagna le Pape dans sa fuite vers le *Brisgau*. *Schaffhouse* qui étoit sa meilleure place dans l'*Autriche antérieure* eut été susceptible de défense, et l'armée de l'empire n'étoit pas en état d'en faire le siége. Il est vrai que pour la défendre il eut fallu pouvoir compter sur la fidélité de ses habitans, et la crainte qu'inspiroient des menaces spirituelles et temporelles la rendoit douteuse. L'empereur leur ordonnoit d'ouvrir leurs portes. Le duc n'avoit pas sur eux

des droits bien clairement établis. Ils avoient long-tems relevé de l'empire immédiatement, et cette prérogative leur avoit été ravie par l'empereur *Louis* de *Bavière* qui les avoit engagés pour une somme d'argent au duc d'Autriche. Ils jugèrent enfin devoir profiter de la circonstance pour reprendre leurs droits, mais ils le firent d'une manière noble, généreuse et juste. Ils payèrent à l'empereur la somme de six mille florins pour lesquels leur ville avoit été engagée, et obtinrent ainsi l'assurance de jouir à perpétuité du droit précieux de ne relever que de l'empire, droit qui leur ouvrit ensuite l'entrée à la confédération helvétique (*a*).

Schaffhouse s'étant ainsi détachée de son prince, sa défection fut suivie de celle de presque toute la *Thurgovie*. La noblesse et les villes de ce pays saisirent avidément l'occasion favorable qui se présentoit d'acquérir aussi cette *immédiateté* de l'empire qu'on regardoit comme une simple protection, presque équivalente à l'indépendance et préférable peut être en certain cas. Le duc d'Autriche perdit ainsi successivement les fiefs et les hypothèques de *Gaster*, de *Sargans*, de

(*a*) An 1501.

presque tout ce qui est entre l'*Aar* et la *Reuss*, pays assez vaste, peuplé, rempli de villes et de seigneuries, de villages considérables, riche en beaux pâturages, en champs et en vignobles. Cette province bornoit au Nord le territoire de *Berne*, et confinoit au levant à ceux de *Lucerne* et de *Zurich*. Sa possession devoit donc naturellement être enviée par les trois Cantons. Elle formoit une partie importante des Etats et du patrimoine du duc d'Autriche, au midi du *Rhin*, mais son autorité y étoit limitée par les grandes prérogatives des seigneurs et des villes, prérogatives dont les Etats étoient très-jaloux, et que leurs fréquentes assemblées maintenoient avec vigilance.

Dans une de ces assemblées les Etats de l'*Argovie* s'occupèrent du danger qui les menaçoit. L'impossibilité de se défendre étoit évidente. Les villes proposèrent de former une ligue, une République qui fût en état de se faire assez respecter des Cantons, pour pouvoir obtenir une place dans leur confédération. C'étoit un moyen d'éviter le sort des peuples conquis, de conserver ses franchises, de les étendre et de se les assurer. La noblesse rejeta cette idée qui lui parut sans doute contraire à son devoir, ou à ses prérogatives incompatibles avec l'égalité helvétique.

Ainsi

Ainsi un moment précieux, une occasion unique fut perdue pour jamais.

L'armée Bernoise se porta rapidement sur *Zoffingen*, dont elle commença le siége. Alors *Zurich* dont cette ville est peu éloignée, voyant tous les avantages que Berne alloit tirer de sa hardiesse à braver l'Autriche et les scrupules, sentit aussi sa loyauté s'évanouïr. Elle crut pourtant devoir encore députer à l'empereur pour en obtenir un décret en vertu duquel l'infraction du traité ne pût jamais attirer de reproches ni de dommage à la confédération helvétique. On croyoit donc qu'avec un diplôme impérial on pourroit faire taire les hommes et la conscience. Une pareille simplicité prouve du moins qu'on n'étoit pas déloyal sans remords, et si elle nous paroît ridicule aujourd'hui, ce n'est que parce que nous avons fait de plus grands pas vers la corruption. Les *Zurichois* demandèrent aussi que l'empereur s'engageât à ne point faire avec l'ennemi commun de paix particulière, et à ne donner qu'à des confédérés l'investiture des terres qu'ils auroient conquises au nom de l'empire.

L'empereur pressé d'obtenir le secours des Suisses leva toutes ces difficultés. Il leur garantit la possession inaliénable et perpétuelle de tous les domaines autrichiens dont ils feroient

la conquête. Il fit plus ; il écrivit à leur diète alors assemblée à *Schwitz*, qu'il avoit nommé une commission solennelle, composée des ambassadeurs de presque tous les rois de l'Europe, des électeurs, princes et comtes du St. Empire, et de docteurs en droit canonique et civil, pour avoir son avis sur le traité qui lioit le duc d'Autriche et les Cantons, et que cet avis étoit que les Cantons comme membres de l'empire devoient assister leur chef, puisque leurs obligations envers lui et le pape, étoient les plus anciennes et les plus saintes, et qu'ils les avoient toujours réservées expressément ou tacitement dans leurs traités (1). Ces raisons parurent sans réplique à une partie des membres de la diète. D'autres moyens encore furent employés : les envoyés de l'empereur déclarèrent qu'ils étoient autorisés à confisquer au profit de l'empire tous les droits, justices, revenus que le duc possédoit encore dans quelques Cantons ; ils déclarèrent que la bannière de l'empire se joindroit à eux dès qu'ils marcheroient ; enfin ils les menacèrent de l'excommunication de la part du concile, s'ils persistoient à désobéir. On n'avoit

(1) Diplome de Constance du Lundi après St. Tiburce, 1415.

peut-être jamais réuni plus de motifs et d'argumens pour surprendre et égarer la religion d'un peuple honnête. Avec d'autres hommes, il n'en n'eût pas tant fallu, et la plus grande partie de ces moyens eût été bien superflue; l'amorce présentée à leur cupidité les eut bientôt décidés. Observons encore pour l'honneur de la loyauté helvétique que tous les Suisses ne furent pas séduits sans exception. Rien ne put détourner le Canton d'*Uri* de ce qu'il regardoit comme un devoir sacré. Il resta ferme, malgré l'empereur, le concile, les subtilités et les menaces. Il ne voulut jamais rompre la trêve avec le duc d'Autriche.

Nous allons parcourir plus rapidement les événemens de cette guerre qui ne pouvoit présenter aux Cantons de grandes difficultés. La ville de *Zoffingen*, l'une des plus anciennes et des plus considérables de l'Argovie se rendit moins aux armes des Bernois, qu'à l'attrait d'une liberté presque entière qu'ils lui offrirent. La plus grande partie de la province, *Arau*, qui en est comme la capitale, obtinrent aussi la conservation de toutes leurs franchises sous la sauve-garde de Berne et de Soleure. Le seigneur d'*Aarbourg* leur livra sa ville et son château qui a été long-tems la seule forteresse du Canton

de Berne. *Thuring*, Sire de *Hallwyl*, voulut donner un exemple de fidélité à son prince; son château fut pris et brûlé. *Lenzbourg* capitula aux mêmes conditions qu'Arau. On remit aux Bernois le château, chef-lieu, dont relevoit un nombre considérable de seigneuries. *Wolen* qui occupoit *Habsbourg*, cette ancienne demeure des auteurs de la maison d'Autriche, dont elle avoit si long-tems emprunté son nom, prêta serment à Berne, mais, comme tout le reste de la province conquise, ce fut à condition de ne relever que de l'empire.

La cavalerie du duc d'Autriche peu nombreuse et découragée par tant d'échecs ne fit qu'une foible résistance, et se retira derrière l'*Aar*. Ainsi les villes de *Mellingen* et de *Bremgarten* abandonnées furent obligées de se rendre. Les Bernois n'allèrent pas plus loin que le confluent de cette rivière avec la *Reuss*, satisfaits d'avoir acquis au prix de la vie de quatre hommes seulement, dix-sept villes ou châteaux, et une région étendue, peuplée et fertile. D'ailleurs ils savoient que les armées de *Zurich*, de *Lucerne* et des autres Cantons s'approchoient d'un autre côté, que déjà *Sursée* s'étoit rendue à l'avoyer de *Lucerne*, que *Knonau* et tout le pays entre le mont *Albis*, la *Reuss* et le canton de *Zug*

étoit occupé par les Zurichois, et que les milices de *Glaris* et des cantons forêtiers faisoient aussi des progrès. Ils n'avoient donc plus rien à craindre du duc d'Autriche, et la jalousie de leurs confédérés étoit un bien plus grand danger pour eux. Ils leur laissèrent la gloire de s'emparer de la ville et du comté de *Baden*.

Cette ville, connue déjà des Romains, et célèbre par ses eaux thermales, étoit le chef-lieu du comté de même nom qui s'étend entre le *Rhin*, *l'Aar* et la *Reuss*. Son vaste château passoit pour une place très-forte; les archives de la province y étoient gardées, et les ducs d'Autriche et *Frédéric* lui-même, y étoient souvent venus résider. Ce château résista plus longtems que toute la province, et les troupes des Cantons peu exercées aux siéges auroient perdu peut-être le reste de la saison devant cette place, sans l'aide des Bernois qui leur envoyèrent des coulevrines et des secours. Mais, pendant ce tems-là, il se passoit ailleurs des événemens extraordinaires qui devoient avoir encore plus d'influence sur le sort de Baden que tous les efforts des assiégeans.

Nous avons suivi le pape et le duc d'Autriche dans leur fuite jusqu'à *Lauffenbourg*. Ils étoient allés de-là chercher un plus sûr asile à travers

la *Forêt-noire*, à *Fribourg* en *Brisgau*. Toute ressource n'étoit pas perdue pour le duc. Il avoit encore des alliés et des sujets fidèles et zélés. Il leur eut tôt ou tard inspiré de l'intérêt, et du moins le bonheur de son rival eut inspiré de la jalousie Son compagnon d'infortune, le pape, avoit eu soin de se pourvoir d'argent. Il en avoit plus que l'empereur qui étoit toujours réduit aux expédiens. Mais ce qui nuisoit le plus à sa cause, c'est que son associé le duc d'Autriche manquoit de résolution, de constance, de ce courage d'esprit qui est d'une si grande ressource dans les revers. Il se laissoit aller au découragement pendant que ses vassaux et ses amis se concertoient pour le sauver. Sourd aux avis du pape qui connoissoit mieux les hommes que lui, il écouta ceux qui le pressoient d'aller se jeter aux pieds de l'empereur. Il les crut, et se *rendit* à *Constance* où *Sigismond* le reçut avec tout le faste d'un monarque superbe et triomphant, au milieu d'une foule de princes et de pères du concile.

Le malheureux duc accompagné du prince *Palatin* et du nouvel électeur *de Brandenbourg*, après s'être mis trois fois à genoux, lui demanda grâce par l'organe du prince Palatin, lui déclara qu'il se mettoit entre ses mains, et qu'il étoit prêt à lui livrer aussi le pape, pourvu qu'on

promît de ne lui faire aucune violence. *Sigismond* s'adoucit à l'ouïe de cette prière. Il lui fit grâce en lui imposant un serment de fidélité, et en exigeant qu'il lui remettroit tous ses états depuis le *Tyrol* jusques à l'*Alsace* pour en jouir jusqu'à ce qu'il jugeât à propos de les lui rendre. La cérémonie étant terminée, il se tourna vers les prélats italiens qui étoient présens : *Vous connoissez*, leur dit-il, *le nom et la puissance des ducs d'Autriche. Apprenez à présent quelle est celle d'un empereur d'Allemagne.*

L'électeur de *Brandenbourg* fut aussitôt envoyé pour s'assurer de la personne du pape. Abandonné de tout le monde dans un pays étranger où il étoit vu de mauvais œil, il ne lui restoit d'autre ressource que d'imiter le duc d'Autriche qui l'avoit trahi en se trahissant lui-même. Il se laissa conduire à *Constance*, et là il apprit que la haine d'un concile peut durer plus long-tems que celle d'un roi. Celui de *Constance* n'eut aucun égard à la promesse qu'on venoit de faire, de ne se porter à aucune démarche violente contre lui. Il fit recommencer une enquête assermentée et publique sur sa vie passée, et mit ainsi imprudemment au jour des scandales, des excès honteux de tous les genres qu'il eut mieux valu laisser dans une éter-

nelle obscurité, à moins que, ce qui n'est pas à présumer, on n'eut le dessein d'avilir, et de décréditer cette suprême dignité de chef de l'église, jusques alors consacrée par la religion dans le respect des peuples, et dont ce respect étoit le principal appui. La déposition de *Jean XXIII* fut une conséquence nécessaire de ces étranges révélations. On le relégua dans le *Palatinat* où il fut tenu deux ans dans une prison rigoureuse. Mais il corrompit ensuite ses gardiens, se sauva à *Florence*, et mourut cardinal. Après sa déposition il y eut encore deux papes, et l'église ne fut point réformée.

Au moyen de cette double victoire, *Sigismond* délivré de ses ennemis, crut n'avoir plus besoin de ses amis les confédérés dont il avoit recherché l'appui avec tant d'ardeur et peut-être de bassesse. Le sort de la ville et du *château* de *Baden* lui tenoit au cœur. Il désiroit que cette place importante lui fût remise, et les confédérés n'étoient pas moins décidés à la garder. *Sigismond* leur écrivit de lui envoyer des ambassadeurs. Ils en envoyèrent en effet qui furent chargés de lui déclarer cette résolution. Il y répondit par des menaces ; il fit même partir sur-le-champ deux de ses généraux avec des troupes pour sommer les Suisses qui venoient de se ren-

être maîtres du château de *Baden* de remettre la place à sa majesté impériale. Arrivés à quelque distance, un spectacle étrange frappa leurs regards. Ce beau château si bien fortifié, cette magnifique résidence des ducs d'Autriche étoit déjà à moitié consumée par les flammes. Les confédérés rangés autour de ses ruines, contemploient avec satisfaction les progrès de l'incendie. » Nous avions accordé, dirent-ils aux officiers » impériaux, une capitulation à *Baden*; nous » l'aurions fidèlement observée, si après une » paix jurée entre nous et les habitans de *Win-* » *terthur*, ils n'étoient venus ravager le terri- » toire de *Zurich*. Nous avons dû faire voir, » comment nous punissons la violation des trai- » tés. » — Le duc d'Autriche fut profondément affligé de la destruction de son palais. L'empereur en eut moins de dépit ou le dissimula. Il ne lui eut pas été aisé d'obliger les Suisses à des restitutions, ni prudent de s'en faire des ennemis. Par le traité qu'il avoit fait avec eux, il leur avoit promis de leur laisser leurs conquêtes. Il ne s'agissoit plus pour eux que de les partager, et de leur donner une nouvelle forme de gouvernement.

Dans une diète tenue à ce sujet, il fut réglé que *Zurich* garderoit le grand bailliage de *Knonau*, l'un des plus fertiles du pays, et *Berne* tout

ce que ses troupes seules avoient soumis. *Lucerne* au même titre se réserva *Sursée*, et la partie supérieure des *bailliages libres* (1). Les autres convinrent d'administrer en commun le comté de *Baden*, et ce qu'on nommoit les *Bailliages libres*, en sorte que *Lucerne*, *Schwitz*, *Underwald*, *Zug* et *Glaris* devoient envoyer alternativement dans les principaux districts un bailli qui seroit deux ans en fonction, et tous les ans des députés qui se feroient rendre compte de l'administration et de l'emploi des revenus. Ce fut là la première origine, le premier exemple des souverainetés *communes* entre les confédérés, et cette nouveauté ne put manquer d'avoir dans la suite une grande influence sur le sort de la confédération entière. C'étoit un genre de gouvernement qui, pour prospérer, exigeoit beaucoup de désintéressement, d'amour de la patrie, d'humanité pour les sujets, de vertu en un mot. Conditions difficiles à obtenir des hommes, même à la naissance des institutions qui les de-

(1) C'est le nom qu'on donnoit à un pays assez étendu, entre les cantons de *Zurich*, de *Berne*, de *Lucerne*, de *Zug*, et le comté de *Baden*. C'étoit une partie de l'ancien patrimoine des comtes de *Habsbourg*.

Dans ce partage de l'Argovie, il restoit ce qui

mandent, et bien plus rares encore, lorsque ces institutions ont vieilli! N'oublions pas le canton d'*Uri* qui n'avoit point voulu faire la guerre contre un prince qui ne l'avoit point offensé, ni manquer à sa parole pour s'enrichir de ses dépouilles. *Uri* avec la même générosité proposa, mais inutilement, à ses confédérés de restituer au duc tout ce qu'ils lui avoient pris, et ne voulut accepter aucune part à ce qu'il regardoit comme une *communauté d'usurpation*. Cette loyauté qui honore un particulier, et comble de gloire une nation ne paroît malheureusement plus qu'un rêve aujourd'hui.

---

dans la partie inférieure de cette province est situé sur la rive gauche de l'*Aar* que les Bernois ne soumirent pas à leur domination. Cette contrée renfermoit alors plusieurs seigneuries considérables dont les propriétaires furent relevés par l'empereur de leur serment de fidélité à la maison d'Autriche et déclarés vassaux immédiats de l'empire. Les principaux de ces seigneurs étoient des *Baldegg*, des *Reinach*, et des *Mulinen*. Les *Baldegg* devinrent ensuite ennemis des Bernois, et en furent punis par la perte de leurs terres en 1460. Les *Reinach* quittèrent la Suisse. Les *Mulinen* acquirent à Berne le droit de cité, et soumirent volontairement leurs seigneuries à la République.

Ce dont il est le moins question dans l'histoire des conquêtes, c'est de savoir ce que les peuples conquis ont gagné ou perdu. Peut-être pourroit-on dire de celle-ci, que les habitans soumis à un seul gouvernement, comme à celui de *Berne*, de *Zurich*, de *Lucerne*, furent les seuls à qui ce changement fut avantageux. Mais c'est ce que les tems qui suivirent pourront mieux *éclaircir* que tout ce que nous pourrions dire à présent.

Sigïsmond avoit mis sa gloire à faire cesser le schisme qui avoit si long-tems déchiré l'église. Il avoit fait déposer un pape ; il en avoit engagé un autre à remettre la thiare entre les mains du concile. Il lui restoit à vaincre l'obstination du troisième, de *Benoit XIII* qui, dans un château ignoré de la Navarre, continuoit à s'arroger le titre de chef de l'église universelle. Il résolut d'aller lui-même en Espagne pour *le persuader* ou l'intimider. Il semble qu'il en eut moins coûté de rester à *Constance*, et de faire déposer par le concile cet Arragonois entêté, puisqu'on avoit décidé que le concile étoit supérieur au pape; mais *Sigismond* aimoit à déployer dans de fréquens voyages la grandeur de son rang, et sa dignité suprême, et à faire parade de son éloquence et de sa bonne mine qui lui attiroient les applaudissemens des hommes, et les atten-

tions des femmes auxquelles il étoit très-jaloux de plaire. Des motifs bien moins puissans ont souvent dicté de plus grandes résolutions à ces maîtres du monde qu'on ne croit occupés que du soin de le gouverner. Le seul obstacle qui eut pu l'arrêter étoit le défaut d'argent. On a prétendu que c'étoit pour s'en procurer qu'il avoit persécuté et dépouillé le duc d'Autriche, dans l'espérance de vendre à son profit les dépouilles de cet infortuné. Et en effet, dès qu'il eut consommé la ruine de ce prince, il mit la plus grande partie de ses états à l'encan.

Il engagea la préfecture impériale de la Souabe au comte de *Valdbourg* sénéchal de l'empire, les droits d'immédiateté à plusieurs villes d'Autriche, la juridiction de la *Thurgovie* à la ville de *Constance*, avec le bailliage de *Frauenfeld* et la justice criminelle etc. On a vu qu'il avoit promis aux Cantons en commençant la guerre qu'ils pourroient garder toutes leurs conquêtes. Cet engagement ne l'empêcha pas ensuite de leur vendre ce qu'il leur avoit cédé. Pour arriver à ce but, il leur fit redemander l'*Argovie*, comme ayant été occupée au nom de l'empire. Et les ambassadeurs des Cantons qu'il avoit appelés auprès de lui, s'étant récriés contre cette prétention si contraire à leurs espérances et à

ses promesses, il osa leur faire un crime d'avoir enfreint leur traité avec le duc d'Autriche, et soutenir que n'ayant pas fait la guerre pour leur compte, ils n'avoient pas eu le droit de rien prendre pour eux. Ainsi il leur reprochoit avec impudence les torts dans lesquels il les avoit lui-même entraînés par ses pressantes sollicitations; et il réclamoit pour l'empire ce qu'il étoit résolu de leur vendre pour en faire son profit particulier. Sans doute que celui qui avoit aliéné de grandes provinces de l'empire, se soucioit peu de lui faire rendre quelques bailliages. Les Cantons comprirent bien qu'il vouloit de l'argent, et non l'*Argovie*. Ils traitèrent avec lui d'après cette supposition qui se réalisa. La guerre avoit épuisé les ressources de la plupart d'entr'eux. Mais *Zurich* se chargea d'avancer la somme nécessaire pour tout concilier. On compta donc à l'avide monarque 4500 florins, et il engagea en retour à *Zurich* et aux autres confédérés les villes et seigneuries de *Baden*, *Mellingen*, *Bremgarten* et *Sursée* (*a*). Par cette convention, aucun rachat qui n'avoit pas le consentement des Zurichois ne pouvoit avoir lieu, et l'empire en garantissoit toutes les clauses. Les Bernois donnèrent 5000

(*a*) Diplome d'*Arberg* 1415. Tschudi p. 37.

florins pour tout ce qu'ils avoient conquis dans l'Argovie, et se l'assurèrent ainsi aux mêmes conditions.

Alors *Sigismond* accompagné de plusieurs princes et prélats, et escorté de quatre mille cavaliers, traversa la Suisse et la France, et n'arriva dans l'Arragon que pour y essuyer un refus formel de Benoit XII, qui, malgré l'empereur, malgré le concile, continua de se nommer pape, et de lancer contre tous ses adversaires les foudres de l'excommunication. Il semble que les trois papes étant déposés, le concile devoit saisir ce moment favorable d'exécuter le grand dessein pour lequel il avoit été assemblé, une réforme générale de l'église. Les Anglois, les Allemands, les députés de presque toutes les nations qui sont en de-ça des Alpes la désiroient vivement. Mais les abus étoient chers à ceux qui en profitoient, et contr'eux les raisons étoient sans force. La plupart des cardinaux, des évêques, des Abbés jouissoient d'immenses revenus. En les faisant si grands et si riches, on les avoit faits incorrigibles. On se borna à rendre quelques décrets vagues sur des points peu importans. L'essentiel fut laissé au soin du pape qu'on élut sous le nom de *Martin V*, qui éluda toutes les promesses, fit évanouïr toutes les espé-

fances des peuples, indiqua pour les amuser un autre concile à Pavie, et laissa dans le sein de l'église ce germe de corruption et de discorde qui la bouleversa cent ans après.

C'étoit pendant l'absence de *Sigismond* qui resta dix-huit mois éloigné de *Constance* qu'une partie de ces choses s'étoit passée. Les Cantons durant cet intervalle s'étoient affermis dans leurs nouvelles possessions. Les villes, les seigneurs de ces provinces s'attachoient à leurs nouveaux maîtres qui les préservoient de l'anarchie dont les états de l'Autriche antérieure avoient beaucoup à souffrir. Les moines de l'importante abbaye de *St. Urbain* recherchoient et obtenoient la combourgeoisie de Berne et de Lucerne sur les confins desquels cette maison est située. D'un autre côté *Glaris* acquéroit l'exemption de tous les devoirs auxquels ce Canton étoit tenu envers le duc d'Autriche. L'*Avouerie* du couvent de *Notre Dame des Hermites* qu'avoit eu ce prince, passa au canton de *Schwitz*. *Zug* se mit en possession du droit d'élire un landamman tiré de son propre sein. Celui d'*Underwald* fut investi des restes de l'autorité que le gouvernement impérial y conservoit encore. Cette extension de leur souveraineté dans leur propre pays valoit bien sans doute des conquêtes au dehors.

Enfin

Enfin l'empereur consentit à rendre ses bonnes grâces au duc d'Autriche, et il y eut entr'eux un traité de réconciliation qui dans les choses relatives aux Cantons leur étoit très-avantageux (*a*). Leurs conquêtes leur y étoient assurées, et le duc y renonçoit pour toujours. La cérémonie qui annonça cette réconciliation fut comme *Sigismond* les aimoit, pompeuse et solennelle. Elle eut lieu dans la place publique de *Constance*, en présence des états de l'empire, et d'une multitude immense de spectateurs. *Frédéric* y reçut l'investiture des fiefs qui lui restoient. Le nouveau pape leva l'excommunication dont il avoit été frappé, et délivré du concile à sa grande satisfaction, il alla répandre en Suisse les bénédictions et les grâces spirituelles. Il passa à *Schaffhouse*, à *Baden*, à *Soleure*, à *Berne*. Par-tout il reçut les hommages de la dévotion et du respect des peuples. A *Berne*, outre des messes et des bénédictions nombreuses, il institua des pénitenciers avec plein-pouvoir d'accorder l'absolution des cas réservés. De-là il se rendit à *Fribourg*, à *Lausanne*, à *Genève*, d'où il partit pour se rendre en Italie.

Durant le cours de ces guerres dans l'*Argovie*,

(*a*) Le 12 Mai 1417.

on en avoit vu s'allumer une autre dans la partie opposée de l'Helvétie dont nous devons à présent faire connoître au moins l'origine et l'issue. Le *Vallais* en fut le théâtre. Nous avons déjà observé que cette belle et grande vallée, qui borne la Suisse du côté du Piémont, s'étoit affranchie peu-à-peu de presque toute son ancienne dépendance de l'empire. Plusieurs comtes et princes y devinrent tous puissans; et surtout les évêques de *Sion* qui prétendoient avoir succédé à l'autorité des comtes et des préfets par le moyen desquels *Charlemagne* et ses successeurs avoient gouverné le pays. Mais les Vallaisans ne respectèrent pas toujours ces prétentions de leur évêque; ils lui résistoient souvent, ainsi qu'aux autres seigneurs qui vouloient les dominer, et leur histoire est remplie de ces longues agitations.

Dans un de ces soulèvemens du peuple, ils prirent à partie, non-seulement l'évêque, mais sur-tout son oncle *Wischard* sire de *Raron*, capitaine-général du Vallais et bourgeois de Berne, homme distingué par l'étendue de ses possessions et l'ancienneté de sa race; mais qui avoit trop laissé voir son mépris pour les mœurs grossières de ses compatriotes, et sa prédilection pour les étrangers et la cour de *Savoie*. Ils

pillèrent ses maisons et ses terres. La fatale *Mazze*, ce signal de l'ostracisme et de l'insurrection fut élevée contre lui. On prononça qu'il étoit un traître et un tyran. Il n'échappa à sa perte que par la fuite, et il alla implorer la protection que Berne devoit à ses citoyens. Les Bernois occupés dans l'Argovie, et d'ailleurs peu contens de lui ne lui répondirent d'abord qu'avec froideur. Mais enfin les violences dont il étoit la victime, devenant tous les jours plus odieuses et d'un plus dangereux exemple, ils jugèrent que leur honneur et leur intérêt leur prescrivoient d'y mettre un terme.

Ils firent donc marcher des troupes à son secours, et alors les Vallaisans requirent de leur côté ceux des cantons de *Lucerne*, *d'Uri* et *d'Underwald*, avec lesquels ils venoient de faire une alliance en vertu de ce droit que les membres de la confédération s'étoient réservé de faire des traités avec les étrangers, droit souvent funeste aux confédérations, et qui peut en choquer si aisément l'esprit et les principes. Ce droit fut alors, comme en d'autres occasions, sur le point d'allumer une guerre civile. Les Vallaisans avoient promis d'aider les cantons forêtiers à reprendre la vallée de *Domo-d'Ossola*, qu'ils avoient abandonnée précédemment, et de leur

en assurer la possession. Ces Cantons devoient en retour servir la vengeance des Vallaisans contre le sire *de Raron* que Berne protégeoit. La première de ces promesses fut effectuée. La vallée de *Domo* fut conquise ; et prêta serment pour la troisième fois aux Cantons. Le second de ces engagemens donna lieu à des combats, à des ravages. La capitale du *Vallais* fut livrée aux flammes et ses environs dévastés. Les châteaux du sire de *Raron* furent pillés et détruits. Deux fois l'armée Bernoise pénétra dans le Vallais, où elle brûla plusieurs villages et désola les campagnes. Les neiges et le défaut de subsistances rendirent sa retraite pénible et meurtrière. Enfin cette guerre cruelle lassa tous les partis. Ils écoutèrent les Cantons neutres qui se jetant entr'eux les sollicitoient par leurs intercessions et leurs menaces même de *se réconcilier*. On avoit associé à ces médiateurs, *Amédée*, duc de Savoie, ami et allié des Bernois. Son ambassadeur, ceux de Berne, un député du sire de *Raron*, ceux des Cantons neutres, de *Fribourg*, de *Soleure*, enfin ceux de l'administrateur de l'évêché de Sion, du clergé, des communautés du Vallais, s'étant réunis à *Evian*, ville de Savoie, au bord méridional du lac de Genève, signèrent un traité de paix. Le sire

de *Raron* obtint la restitution de ses seigneuries ; les Vallaisans durent lui payer dix mille florins pour les autres pertes qu'il avoit essuyées, et de plus quatre mille de dédommagement à l'évêché, dix mille à Berne pour les fraix de la guerre, et mille aux arbitres. Les communautés de Vallais ne se soumirent qu'avec une extrême répugnance à cette décision. Mais leurs alliés l'exigeoient, et la force leur en faisoit une nécessité. A l'égard du sire de *Raron*, il n'osa pendant long-tems rester au milieu d'un peuple dont la haine contre lui n'avoit fait que s'irriter par ce triomphe.

Depuis long-tems le peuple d'*Uri* avoit des difficultés avec quelques seigneurs de la partie de l'Italie la plus voisine de leur Canton. Entraîné par l'exemple de Zurich, de Berne, de Lucerne, qui par des achats ou des conquêtes avoient extrêmement agrandi leur territoire, ce peuple se lassa de la médiocrité de sa fortune qui lui avoit suffi si long-tems. Il voulut s'étendre dans ces contrées fertiles où abondoient tant de productions précieuses refusées à son climat. Il requit l'assistance des autres Cantons pour exécuter ce dessein (*a*), et il l'obtint de

(*a*) An 1431.

leur fidélité. Mais après avoir acquis avec leurs secours *Bellinzona* qui est une des portes de l'Italie, *Uri* éprouva les effets de la jalousie du duc de Milan qui reprit la vallée *Leventine*, et lui fit une guerre plus glorieuse que celles que les Italiens avoient faites jusques-là avec les Suisses. Tous les Cantons n'ayant pas envoyé leurs contingens, et la division et la défiance s'étant mises dans cette armée, ils essuyèrent des revers malgré des prodiges de valeur, et le pillage de quelques districts ne put les dédommager de la perte d'un grand nombre de leurs guerriers. Ils se retirèrent ainsi dans leurs foyers, humiliés et confus d'un échec qui étoit, si ce n'est le premier, du moins le plus considérable, que leurs guerriers eussent essuyé depuis le commencement de la confédération.

Ce sentiment de leur perte et de leur honte ne pouvoit laisser long-tems en repos un peuple accoutumé à celui de la gloire. Après quelques années d'irrésolutions et de fausses mesures causées par leurs dissentimens (*a*), ils se réunirent pour une nouvelle expédition. *Berne* joignit un corps de ses troupes à celles de *Schwitz*, d'*Uri*,

---

(*a*) An 1424.

d'Appenzell et de *Zurich*, et à des auxiliaires de *Soleure*, du *Toggenbourg*, du haut *Vallais*, de l'évêque de *Coire*. A l'approche de cette armée les Milanois effrayés abandonnèrent *Domo d'Ossola*, et *Philippe Visconti* demanda la paix. L'armée des Suisses rentra dans ses Cantons, comme si tout eût été fini, et laissa négocier cette paix à ses magistrats que le duc de Milan sut tromper ou séduire. Les Cantons prouvèrent par leur exemple ce qu'on ne sait que trop, c'est que les républiques, les confédérations, et sur-tout les démocraties échouent presque toujours dans les négociations. *Visconti* fit avec quelques Cantons des traités séparés, leur accorda quelques priviléges, les éblouit par le don de trente-un mille florins, et à ce vil prix il obtint qu'ils lui céderoient *Domo-d'Ossola*, *Bellinzona*, et même le belle vallée *Leventine* dont les habitans leur étoient si dévoués, dont les passages étoient si importans pour eux, et dont la perte douloureusement sentie ne put être réparée ensuite qu'avec de grands efforts.

Le canton de *Zurich* s'étoit consolé par divers succès de ces pertes qui l'intéressoient peu. Son gouvernement ayant su captiver la bienveillance de l'empereur, *Sigismond* obtint son consentement pour rachecter les terres du comté de *Kybourg*

engagées à l'empire, et il s'assura ainsi pour la somme de 8800 florins d'une contrée peuplée et fertile qui portoit ses frontières jusques au Rhin, et qui avoit formé autrefois une partie considérable des états de l'empereur Rodolphe de *Habsbourg*. De son côté Berne acquit du duc de Savoie Amé VIII la seigneurie de *Schwarzenboug*. La ville de *Fribourg* fut admise à la corégence (*a*).

(*a*) An 1424.

CHAPITRE XVI.

Concile de Bâle. Etat intérieur des Cantons.

LA conquête de l'Argovie avoit obligé les Cantons à former entr'eux des relations nouvelles. Ligués jusques alors presque uniquement pour la défense de leurs droits, ils devinrent de plus à cette époque co-seigneurs de plusieurs pays. Devoit-il résulter de cette nouvelle communauté d'intérêts plus d'harmonie et de dévouement à la patrie commune? On sait que souvent des liens de ce genre, en se multipliant, ne font que fatiguer ou blesser par un plus grand nombre de points ceux qu'ils devroient unir plus étroitement. La suite des événemens nous apprendra si cette réflexion est applicable ici.

Nous n'entendons pas parler des autres relations que les Suisses avoient en commun avec l'église comme tous les chrétiens d'occident, et avec l'empire comme toutes les nations ger-

maniques. On ne put bien juger de la force de ces liens que lorsque dans les siècles suivans ils furent relâchés ou rompus.

Dans le siècle dont nous nous occupons, l'église perdoit déjà dans l'Helvétie quelque partie de ce respect aveugle des peuples qui lui étoit nécessaire tant qu'elle refusoit d'en obtenir un respect raisonné par une sage réforme. Le supplice de *Jean Hus* brûlé par l'ordre du concile de *Constance*, au mépris du sauf-conduit impérial, avoit eu des suites désastreuses. Les Bohémiens ses compatriotes voulurent venger ce meurtre odieux. De-là cette guerre cruelle des *Hussites* qui fit verser des torrens de sang. Les Allemands, souvent vaincus, furent obligés de demander par-tout des secours. La croisade fut prêchée en Suisse, comme ailleurs. Les Cantons fournirent quelques auxiliaires qui joints aux Allemands, furent entraînés plusieurs fois dans une commune déroute par un ennemi dont la valeur puisoit des forces extraordinaires dans la vengeance et le fanatisme. Mais les Hussites éprouvèrent enfin ce qui arrive toujours aux peuples qui n'agissent que par ce sentiment. Leur prudence, leur union ne répondirent pas à leur courage. Après vingt ans de victoires, leurs im-

prudences et leurs divisions les firent retomber sous le joug de *Sigismond*.

On regarda long-tems en Europe leurs succès étonnans, et les progrès menaçans des Turcs, comme une punition que Dieu infligeoit au clergé, à cause de ses mœurs toujours plus relâchées, et des délais qu'il apportoit à la réforme de l'église. Enfin le pape *Eugène* redoutant l'impatience universelle, se vit obligé de promettre qu'un nouveau concile seroit assemblé à *Bâle*. Il le fut en effet, mais dès les premières sessions, il résolut de le dissoudre pour prévenir les entreprises dont il menaçoit son autorité.

On sait que ce concile qui siégea à *Bâle* pendant seize ans, eut une grande part aux événemens les plus importans qui occupèrent alors l'Europe. Nous n'indiquerons que ceux qui intéressèrent la confédération helvétique. *Bâle* n'en étoit point membre encore; mais il faut remarquer, puisqu'elle l'est devenue, que son bourgmestre de *Ramstein* et ses autres magistrats montrèrent autant de fermeté pour protéger le concile, que de sagesse pour maintenir l'ordre, l'abondance, la tranquillité dans la ville durant ces tems orageux.

Dans ces premières sessions, le concile renouvela les décrets de celui de *Constance* qui pro-

nonçoient la supériorité du concile sur le pape. Il fit aux Hussites quelques concessions, comme celle de la communion sous les deux espèces, et fraya ainsi sagement le chemin à une réconciliation. Il publia quelques règlemens utiles relativement à la discipline, et contribua même à terminer la longue guerre entre la France et l'Angleterre.

Tout concouroit ainsi à assurer la tranquillité des Suisses. Nul étranger n'eut osé inquiéter une nation défendue par une renommée plus imposante que des remparts, et qui n'inquiétoit elle-même aucun de ses voisins. L'empereur leur prouva son estime et sa bienveillance à l'occasion de son voyage à Rome. Il les pria par l'organe des conseils de *Zurich* et de *Berne* de lui donner une escorte pour l'y accompagner. *Zurich* s'empressa de lui témoigner à son tour son zèle et sa reconnoissance. Son Bourgmestre le suivit avec la bannière de la ville, et huit cents hommes jusques à *Milan*. A son couronnement à Rome *Stussi*, et *Escher* autre Zurichois d'une famille considérée, furent faits chevaliers. Il accorda plusieurs priviléges importans à diverses villes et communautés, mais ces détails appartiennent à leur histoire particulière. Nous en disons autant des traités particuliers entre ces

villes, dont ces tems offrent de nombreux exemples (*a*).

Dans l'intérieur tout annonçoit aussi les progrès de la prospérité publique, fruit de la paix, et d'une sage administration (1). « A Berne, » l'Avoyer, le Conseil et les Bourgeois gouver- » noient sans redouter d'ennemis, sans se défier » de leurs sujets, vivant en frères les uns avec » les autres, et se conduisant en pères de la » patrie. » Ce témoignage si glorieux est confirmé par des faits. Dès lors on ne trouve plus dans l'histoire de Berne de traces des anciens démêlés entre le gouvernement et les tribus. La religion et le gouvernement se donnoient la main pour la construction de la grande église, pour le rachat des esclaves chrétiens et d'autres actes de charité. Les villes sujettes étoient traitées avec ménagement et souvent avec générosité. Le peuple étoit protégé contre les seigneurs, car là, où il y en avoit encore de puissans, l'ancien esprit de leur ordre se faisoit sentir quelquefois dans leurs actions

(*a*) An 1423.

(1) Muller Hist. des S. T. 8 de la traduction française.

[illegible] La ville de Bâle ; [illegible] illustrée d'ailleurs par la te[illegible] [illegible] se défendant avec gloire contre la [illegible] dont elle étoit entourée ; [illegible] et maintenoit souvent [illegible] voisines par son ascen[illegible]

[illegible] son in[illegible] acquise, et souvent [illegible] au dedans et au dehors.

[illegible] Zurich s'agran[illegible] d'importantes [illegible] comté de Ky[illegible] d'Andelfingen. S[illegible] de la [illegible] réconcilié [illegible] pour la Suisse [illegible] changemens purent se faire [illegible] dernier [illegible] maison.

[illegible] des Grisons, la puis[illegible] des seigneurs s'affoiblissoit rapidement [illegible] en Suisse. C'étoit dans ce même tems que les Grisons [illegible] de leur con[illegible] [illegible] et formèrent en[illegible] la République de ce nom. Dans ce pays,

comme en tant d'autres, la hauteur, l'insolence, l'autorité arbitraire de quelques petits tyrans, poussèrent le peuple au désespoir, et de-là à des associations, à l'abri desquelles leur indépendance s'éleva et se maintint. Les particularités de ces événemens intéressans appartiennent à l'histoire de cette République qui ne se lie pas encore avec celle de la confédération helvétique. *Lucerne* profitoit aussi des fautes des seigneurs, et sur-tout de leurs besoins qui en étoient une suite, pour s'agrandir à leurs dépens. Elle acquéroit d'eux des droits seigneuriaux et des juridictions, mais trop souvent ces acquisitions ne servoient qu'à mettre à la place de ces seigneurs des bourgeois de la capitale, sans aucun grand avantage pour les subordonnés. Et des droits oppressifs subsistoient toujours. Quand on s'est accoutumé pendant long-tems à déprimer, à haïr une certaine caste qui l'a peut-être mérité; on s'accoutume aussi à croire que les hommes que l'on met à sa place vont être animés de sentimens tout différens. Mais celà est vrai, tout au plus des premiers tems, où ils ne croient pas que leur autorité soit encore bien affermie. Bientôt on est forcé de reconnoître que ce ne sont que les noms et les formes qui sont changées, que les passions affranchies d'une

contrainte passagère ont repris tout leur empire, que le foible est retombé sous la loi du plus fort, et que l'injustice coule du cœur humain comme d'une source intarissable.

Les paysans de cette vallée d'*Entlibuch* dont nous avons déjà parlé furent plus défians. Ils n'avoient point entendu de se mettre dans la dépendance de *Lucerne*, en combattant pour cette ville contre leurs anciens souverains. Ils prirent les armes pour revendiquer les droits que ces nouveaux maîtres leurs disputoient. Mais ils se désunirent entr'eux, et les *Lucernois* conservèrent leur ascendant; cependant ils gouvernèrent ensuite ce peuple avec les ménagemens qu'exigent sa force, sa fierté et sa valeur.

Les cantons d'*Underwald*, d'*Uri* et de *Schwitz* ne peuvent fournir beaucoup de nouveaux traits à cette esquisse. « Le bonheur de ces vallées, est tellement uniforme que leurs noms » se présentent rarement dans l'histoire, à moins » qu'une violence étrangère ou des calamités » physiques n'aient troublé leur repos (*a*). » Leur exemple prouve que la démocratie unie » à des mœurs pures est la meilleure forme de

(*a*) Muller L. 6.

» Gouvernement,

» gouvernement, comme elle en est la plus in-
» supportable avec des mœurs corrompues. »

La ville de *Zug* eut à souffrir une de ces calamités physiques que la postérité n'oublie point (*a*). Le sol sur lequel elle est bâtie, s'entrouvrit. Une partie de la ville fût engloutie dans le lac, qui baigne ses murs, avec un grand nombre d'habitans, son premier magistrat et ses archives. Les confédérés et sur-tout les Zurichois se hâtèrent de lui envoyer des secours. Elle fut rebâtie ensuite et même fortifiée.

Glaris se vantoit d'avoir toujours dans son sein des héritiers de la bravoure des vainqueurs de *Næfels*. Des alliances plus étendues, une plus grande aisance, de nouvelles institutions avoient augmenté le relief et l'influence de cette petite République.

L'abbaye de *St. Gall* avoit perdu l'un et l'autre de ces avantages. Ses revenus étoient diminués, ses dettes accrues par des guerres d'ambition. Les lumières qu'elle avoit fait briller autrefois étoient presque éteintes par l'ignorance et la fainéantise. Elle n'avoit plus dans les bourgeois de *St. Gall*, au lieu de sujets soumis que des rivaux inquiets.

(*a*) Le 4 Mars An 1445.

Cette ville avoit fait des progrès rapides et considérables, à l'époque du concile de *Constance*. L'affluence extraordinaire des étrangers attirés par le concile y avoit interrompu les travaux d'un grand nombre de tisserans qui y étoient établis. Ils cherchèrent un séjour moins cher et moins tumultueux à *St. Gall* qui s'enrichit de leur industrie. Elle fit reconnoître son indépendance par le prince *abbé*. Elle devint ville Impériale, et s'affranchit ainsi du tribut qu'elle lui devoit.

Ses voisins d'*Appenzell* n'aspiroient pas moins à une entière indépendance. Mais c'étoit plus directement, plus audacieusement qu'ils alloient à leur but. Leur maxime étoit qu'on est libre quand on le veut. Ils attiroient à eux tous ceux qui pensoient comme eux. Ils leur ouvroient un asile. Ils ne vouloient pas même acquitter les redevances des propriétés qu'ils possédoient chez les étrangers, ni se soumettre à leurs tribunaux quand ils y résidoient. Ils ne reconnoissoient que le *landamman* d'Appenzel élu par eux-mêmes. Tel étoit chez eux l'amour, ou plutôt l'ivresse de la liberté. Pour penser long-tems ainsi, il eût fallu être isolé de toutes les nations du monde, et les montagnes d'Appenzell n'étoient pas une enceinte impénétrable.

Un abbé de *St. Gall* (1) tenta de nouveau ce qui avoit si mal réussi à *Cuno* son prédécesseur. Il voulut se faire payer par les Appenzellois des redevances, des tributs que ceux-ci croyoient l'avoir forcé à abandonner pour toujours. On alloit recommencer la guerre. *Zurich*, les quatre Cantons forêtiers, *Zug* et *Glaris* s'offrirent pour arbitres. C'étoit la seule autorité qui pût en imposer aux Appenzellois. On promit des deux côtés de s'y soumettre. Les arbitres travaillèrent long-tems à éclairer leur jugement, et à se faire écouter. Enfin ils rendirent une sentence juste et sage qui assuroit à l'abbé une partie de ses propriétés dans les terres d'Appenzell, et quelques indemnités pour ce qu'il avoit perdu. Ceux-ci étoient confirmés dans tous les droits essentiels d'un peuple libre. Mais les deux parties qui aspiroient l'une à dominer, l'autre à rejeter toute domination furent également mécontentes. Les *Appenzellois* et sur-tout leurs jeu-

(1) Henri de *Mangistorff*. Cette seconde guerre d'*Appenzell* contre l'abbé de *St. Gall* est décrite en détail, comme la première, dans la chronique de *Walser*. *Stumpf* et *Tschudi* qui en font aussi mention dans leurs histoires, ne sont pas toujours d'accord avec lui.

nes gens ne voulurent se soumettre qu'à ce qu'il y avoit de moins important dans la sentence. L'abbé se plaignit au pape, à l'empereur, à l'évêque de *Constance*. Les Cantons arbitres menacèrent les renitens. Les uns se confioient à la protection de l'empire, les autres à celle de leurs hallebardes. L'évêque de *Constance* (*a*) fit usage des armes de l'église en excommuniant au nom du pape tous les *Appenzellois*. Dès lors il ne devoit plus y avoir de baptêmes, de messes, de sacremens, de chants, de cloches etc. De son côté l'assemblée générale d'*Appenzell* présidée par son landamman prononça que cet interdit étoit nul, que tout prêtre qui refuseroit de faire le service seroit banni, que celui qui maudiroit les Appenzellois comme hérétiques rebelles seroit mis à mort. Plusieurs prêtres furent assommés en vertu de cette loi barbare. L'abbé de *St. Gall*, l'évêque de *Constance*, des nobles du voisinage éprouvèrent plus ou moins les effets du ressentiment furieux de ce peuple indompté, trop simple dans ses mœurs, trop accoutumé à vivre de peu, et à compter sur sa valeur et ses rochers pour croire qu'il pût avoir

(*a*) An, 1425.

rien à craindre. Il s'affermit donc dans son refus de ne céder à aucune autorité, refus particulièrement offensant pour les Cantons qui avoient prononcé contre lui.

Le prince abbé qui s'étoit enfui en Souabe (*a*) mourut dans son exil. *Egloff Blaarer*, son successeur, s'enferma dans sa ville de *Wyl* espérant quelque secours. En effet l'évêque de *Constance* qui faisoit sa cause de la sienne, avoit réussi à intéresser la ligue que la noblesse immédiate de Souabe avoit formée pour sa défense, sous le nom de *Ligue de St. George*; et par le crédit de cette ligue, ce prélat mit en mouvement les électeurs et les autres états de l'empire. Ces états essayèrent d'intimider par leurs menaces les *Appenzellois*, et d'engager les Cantons à réprimer leur insolence par la force. Mais ces démarches produisirent peu d'effet. Les Cantons se contentèrent d'offrir une nouvelle médiation, et ils ne furent pas plus écoutés.

Il y avoit près de huit ans que les Appenzellois jouissoient sans inquiétude des fruits de leur rébellion, si c'en étoit une; et s'ils avoient su joindre à l'audace et à la valeur une prudente

(*a*) An 1426.

circonspection, peut-être que lassés d'inquiéter inutilement ce lion dans les rochers qui lui servoient d'asile, ses voisins ne lui auroient plus rien disputé. Mais poussant la confiance jusques à une injuste témérité, ils s'attirèrent follement l'inimitié du plus redoutable de leurs voisins. C'étoit *Frédéric*, comte de *Toggenbourg*, dont il a été déjà question. Ses états qui s'étendoient depuis le lac de Zurich jusqu'au Tyrol, bordoient leur pays au couchant. Il étoit combourgeois de *Zurich* et allié de *Schwitz*; et l'un et l'autre canton avoit des motifs de cultiver son amitié; car avec lui devoit s'éteindre la branche masculine de sa maison ancienne et puissante; il avoit la réputation d'un général habile. Sa hauteur, sa violence étoient bien connues. Tout invitoit donc à des ménagemens à son égard un peuple qui ne devoit rien épargner pour consolider son indépendance. Mais on méprisa l'avis des vieillards, et la jeunesse suivit sa fougue.

Les Appenzellois savoient que les sujets du comte lui étoient peu attachés. Ils les invitèrent à la rébellion; ils se liguèrent avec ceux qui pensoient comme eux; ils provoquèrent plusieurs de ses vassaux. Le comte sollicité d'ailleurs par les princes de l'empire résolut enfin de venger ses droits et leur cause, car tous croyoient voir s'éle-

ver contr'eux un orage de ces montagnes d'*Appenzell*. *Glaris* qui prenoit pour modèle la conduite des *Appenzellois*, donnoit un autre sujet d'alarme. Le comte s'assura d'abord de l'appui des Zurichois, ses combourgeois. Il gagna la bienveillance de *Schwitz* en cédant à ce canton des terres dans la *Marche*. A leur persuasion d'autres cantons lui devinrent aussi favorables. Rassuré de ce côté, *Frédéric* forma une petite armée de ses sujets, de ceux de l'évêque de *Constance*, de l'abbé de *St. Gall* et de la ligue de *St. George*, A cette nouvelle, l'assemblée souveraine d'*Appenzell* lui déclara hardiment la guerre, et arma tous ses guerriers. *Frédéric* avoit partagé ses forces dans le dessein de diviser les leurs, et de les surprendre en les attaquant de plusieurs côtés. Mais de fausses mesures firent échouer une de ces attaques. Sa division qui étoit partie du *Rheinthal* fut surprise elle-même, et défaite par les *Appenzellois* près du *Stoss*, où vingt-trois ans auparavant leurs pères avoient été vainqueurs. Le comte se hâta de réparer cet échec. Il fit venir en diligence de grands renforts. Les Zurichois mêmes lui envoyèrent de nombreux volontaires. Avec des forces aussi considérables, il renouvela ses attaques, et quoique repoussé avec perte à *Urnesch*,

par les paysans qui gardoient ce passage, *il livra* une bataille générale à *Gossau* à peu de distance d'*Hérisau*, l'un des chefs-lieux du pays.

Là, on vit combien la témérité sert mal la bravoure. La jeunesse d'*Appenzell* ne pouvant plus être contenue à la vue de l'ennemi, se précipite sans prévoyance sur un corps avancé, destiné à lui cacher le gros de l'armée, le poursuit, le renverse en poussant de grands cris, lorsque tout-à-coup elle découvre une nombreuse armée rangée en bataille qui l'arrête, la charge au moment où ses forces sont épuisées, et l'accable par la supériorité du nombre. Les deux fils du *landamman*, quarante de leurs compagnons sont mis en pièces ; aucun ne veut se rendre. La bannière est sauvée. Les forêts voisines servent d'asile aux autres. *Frédéric* n'osa les y poursuivre, et quoiqu'il fit encore deux attaques où il eut l'avantage, il ne pénétra point dans *Appenzell*. Deux fois il fut repoussé, et les Appenzellois essuyèrent encore trois fois des échecs, lorsque des neiges abondantes vinrent fermer tous les passages, et suspendre les opérations d'une guerre cruelle, dont il ne résultoit que des pertes presque égales pour les deux partis.

L'hiver fut employé utilement à y mettre fin.

La jeunesse d'Appenzell avoit appris à avoir plus de confiance aux avis des vieillards. Les cantons de *Zurich et de Schwitz* la sollicitoient aussi d'avoir plus d'égard à des droits bien fondés, et à suivre en cela l'exemple des premiers confédérés qui avoient laissé jouir leurs plus grands ennemis de leurs propriétés et de leurs droits. D'un autre côté le canton d'*Uri* et le *Haut-Underwald* s'intéressoient en leur faveur, et les recommandoient d'une manière pressante à leurs confédérés. D'autres cantons encore ne vouloient pas les laisser accabler. Enfin les villes voisines de Souabe, *Bâle*, *St. Gall*, *Constance*, *Schaffhouse* etc. joignirent leurs bons offices à ceux des Cantons.

Toutes ces considérations, ces moyens réunis, opérèrent ce que plus de raison et d'équité auroit pu faire sans que personne souffrît. On remit en vigueur la sentence arbitrale qui avoit été rejetée sept ans auparavant. Vingt-quatre députés des Cantons et des villes de *Souabe* conclurent sur cette base la paix à *Constance*. On leva toutes les difficultés qui auroient pu donner lieu à de nouveaux démêlés. Les Appenzellois donnèrent deux mille florins à l'abbé de *St. Gall* pour les arrérages des dixmes et redevances. Les associations qu'ils avoient faites

avec des sujets étrangers furent annullées. L'abbé fut condamné à faire lever à ses frais l'interdit lancé contre eux. L'évêque de *Constance* envoya chez eux son grand vicaire et deux pénitenciers pour ouvrir les églises, et absoudre les morts et les vivans, et même ceux qui avoient assommé des prêtres. La paix fut ainsi rétablie et plus solidement qu'auparavant. Le prince abbé, homme modéré, y contribua encore par sa conduite avec ce peuple qui étoit juste et humain quand il étoit de sang-froid. Il obtint de l'empereur un diplôme qui assuroit aux Appenzellois la juridiction criminelle, et plusieurs de leurs districts donnèrent ensuite plus d'étendue à leur indépendance en rachetant les droits que possédoient encore des seigneurs du voisinage.

Ainsi la liberté de ce peuple, digne de figurer dans l'histoire, malgré les bornes étroites de son territoire, fut assise dès lors sur la justice, et il en résulta pour lui une prospérité toujours croissante et peu commune. On peut en dire à peu près autant de presque tous les autres états helvétiques jusques à l'époque où nous terminons ce volume. Ils avoient agrandi leur territoire, mais avec modération; ils avoient terminé leurs querelles intestines par des voies amiables, leurs constitutions s'étoient affermies et perfectionnées.

Leur population, leur aisance s'étoient sensiblement accrues. Ils étoient unis au-dedans, respectés au-dehors. Tout cela s'étoit fait sans qu'ils eussent recours à de profondes combinaisons, aux leçons des philosophes, aux écrits des politiques anciens ou modernes, aux exemples fameux des Grecs et des Romains. Ils le devoient à un jugement sain et calme, éclairé par l'expérience, et sur-tout à leurs mœurs vraiment républicaines, à leur patriotisme sincère, à la vertu en un mot qui peut tout et que rien ne peut remplacer.

Fin du premier volume.

TABLE

DES chapitres contenus dans le Tome premier.

Fin de la Table.

LIVRES

Qui se trouvent en nombre chez G. J. MANGET, *Libraire à* GENÈVE.

DICTIONNAIRE de la Suisse, contenant une description de ce qu'il y a de plus remarquable dans le pays etc. etc. 3 vol. in-8. avec une carte br. 7 l. 10. s.

Statistique élémentaire de la Suisse, par le professeur Durand 4 vol. in-8. br. 10 l.

Voyage en Suisse, de Robert; 2 vol. in-8. br. 7 liv. 10 s.

Voyage de Coxe en Suisse trad. de l'Anglais, 3 vol. in-8. fig. b. 15 l.

Voyage de Sinner dans la Suisse occidentale, 2 vol, in-8 br. 6 l.

Voyage de madame Williams en Suisse, trad. de l'anglais, 2 vol. in-8. br. 7 l. 10. s.

Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse, par Ebel 2 vol. in-12. fig. br. 6 l.

Anecdotes tirées de l'histoire des Suisses, 2 vol. in-12. br. 5 l.

Voyages dans les Alpes par H. B. Desaussure 4 vol. in-4. fig. br. 48. l.

Description des Alpes, par Bourrit, 3 vol. in-8. fig. br. 12 l.

Découverte de l'Amérique; ouvrage élémentaire pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, trad. de l'Allemand de Campe; 3 vol. in-12. br. 6 l.

Cabinet des fées ou collection des meilleurs contes des fées et autres contes merveilleux, 41 vol. in-12. ornés de jolies gravures; br. 72 l.

Horlogerie pratique à l'usage des apprentis et des amateurs, par Vigniaud, in-8. fig. br. 6 l. 10. s.

Manuel métrologique, ou répertoire général des mesures poids et monnoies des différens peuples modernes et de quelques anciens comparés à celles de France précédemment en usage, ainsi qu'à celles du système métrique actuel par H. Mallet Prevost l'aîné; in-4. br. 2. l. 10 s.

Oeuvres de Charles Bonnet 10 vol. in-4. fig. br. 120 l.

Les mêmes 18 vol. in-8. fig. br. 66 l.

Oeuvres complettes de J. J. Rousseau. édition de Genève 17 vol. in-4 br. 144 l.

Itineraire de Genève et de la vallée de Chamounix, par Bourrit in-12. br, 2 l.

Histoire de Genève par Spon, 4 v. in-12. br. 9 l.

Coxe's travels in Switzerland, and in the country of the Grisons: with the notes and observations of Ramond, 3 vol. in-8. carte et fig br. 24 l.

Histoire de Dannemarck par le prof. Mallet, 9 vol. in-12. br. 18 l.

Essais politiques, économiques et philosophiques par B. Rumford, trad. de l'anglais, 2 vol. in-8. fig. br. 10 l.

Le nouveau testament de Jésus-Christ, traduction nouvelle par les pasteurs et les professeurs de l'Eglise et de l'académie de Genève; in-4. br. 7 l. 10 s.

Le même, gros vol. in-8. 2 l. 10 s

Le même, beau papier. 4 l.

Constitution de l'Angleterre, par Delolme, 2 vol. in-8 br. 5 l.

Les vœux téméraires, ou l'enthousiasme, par Mad. de Genlis 3 vol. in-12. br. 3 l.

Exposition de la foi Chrétienne par Mallet; 4 vol. in-8. br. 6 l.

Considérations sur les œuvres de Dieu, trad. de l'Allemand de Sturm, 3 vol. in-8. br. 7 l. 10 s.

Sonnets Chretiens de Drelincourt in-8. br. 1 l.

Abrégé de l'histoire sacrée par Mallet in-8. br. 1 l.

Médecine domestique de Buchan, 7 vol. in-8. br. 24 l.

Histoire philosophique et politique des établissemens des Européens, dans les Indes par Raynal, 10 vol. in-8. et atlas br. 60 l.

Précis d'arithmétique à l'usage des écoles primaires, par le professeur Lhuilier in-12. br. 1 l. 10 s.

DATE DUE

